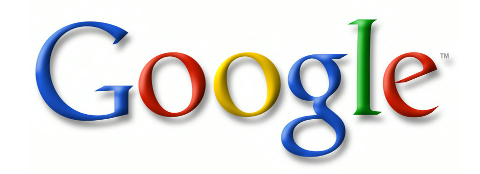
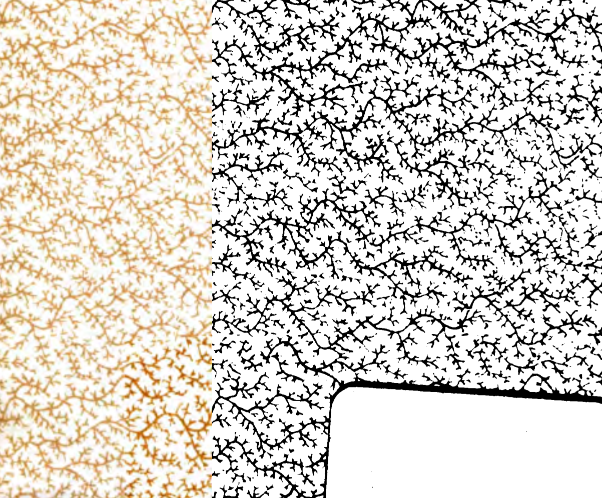




1. Normandy — Hist. — Middle Ages
2. O.K.
3. Norse literature — Hist. and crit.
4. [illegible]

DPN

HISTOIRE

DE

NORMANDIE.

A PARIS,

chez JULES RENOUARD, rue de Tournon, 6.
LANCE, rue du Bouloy, 7.

HISTOIRE
DE
NORMANDIE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE

EN 1066;

PAR TH. LICQUET,

ANCIEN CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ROUEN, etc.;

précédée d'une Introduction

SUR LA LITTÉRATURE, LA MYTHOLOGIE, LES MOEURS DES HOMMES DU NORD;

PAR M. G.-B. DEPPING,

Auteur de l'Histoire des Expéditions maritimes des Normands en France, au X[e] Siècle.

Tome Premier.

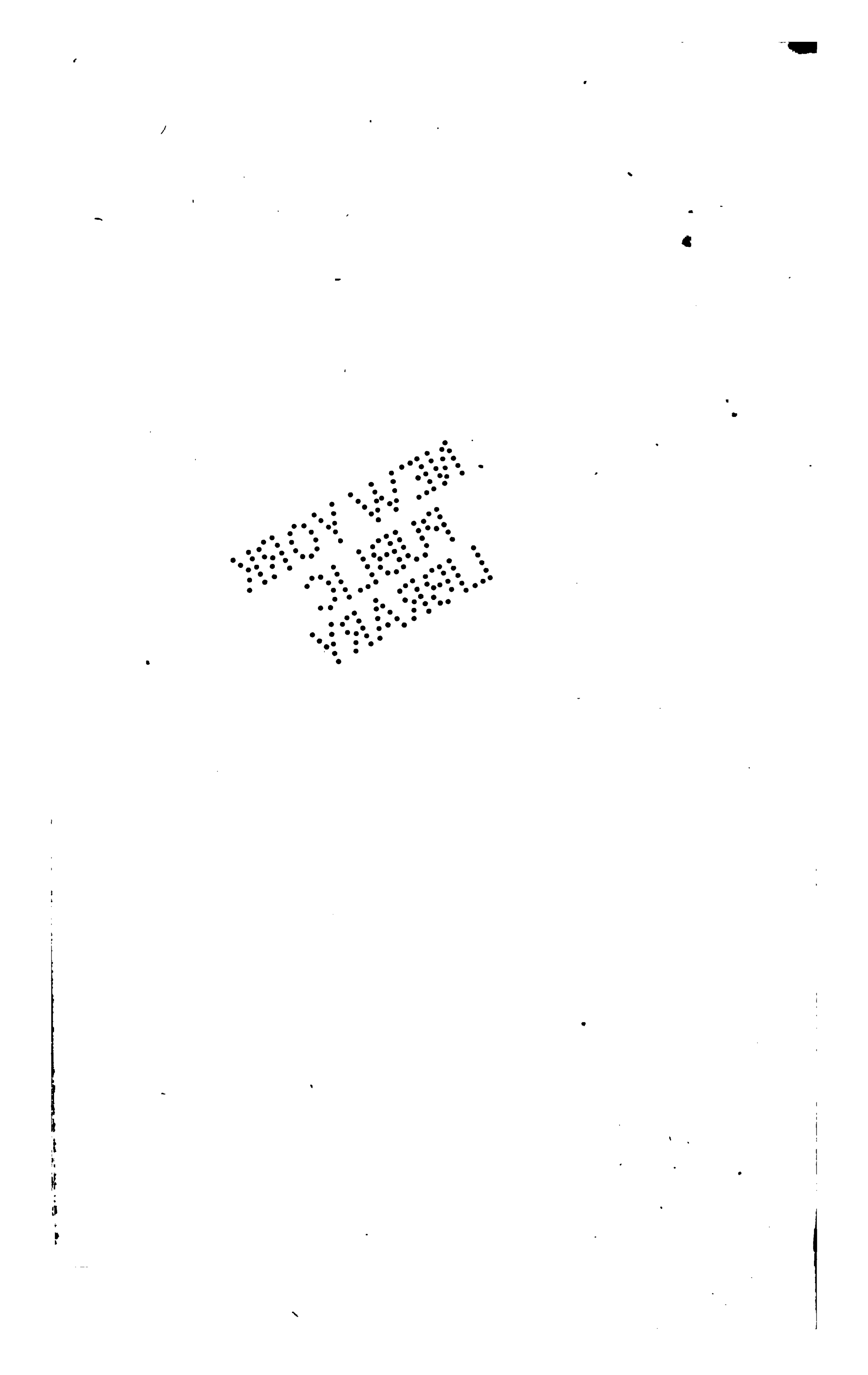


ROUEN.

ÉDOUARD FRÈRE, LIBRAIRE, Quai de Paris, 45.

NICÉTAS PERIAUX, IMPRIMEUR, Rue de la Vicomté, 55.

1835.



NOTICE

SUR

Théodore Licquet.

L'AUTEUR de l'ouvrage que nous présentons au public a été enlevé, bien jeune encore, aux lettres et à l'amitié, au moment où il mettait la dernière main à son œuvre. En me confiant, à son lit de mort, le soin de publier le fruit de travaux longs et consciencieux, qu'il embrassait avec tant d'ardeur, et qui ont abrégé sa vie, il m'imposait un devoir non moins sacré à remplir, celui de payer un tribut à sa mémoire. C'est une tâche douce et pénible à la fois, dont il me tardait de m'acquitter.

François-Théodore Licquet naquit à Caudebec-en-Caux, le 19 juin 1787. Il fit ses premières études, comme boursier, au collége de Louis-le-Grand, à Paris, et les termina au prytanée de Saint-Cyr. Il y fut ce qu'on nomme dans le monde un brillant sujet, et ce que nous disions au collége un bon écolier. Au sortir de ses classes, poussé par sa famille dans la carrière du commerce à Rouen, il ne tarda pas à la déserter. Théodore Licquet, avec beaucoup d'esprit, n'avait pas ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit du commerce; il en convenait avec bonhomie, et en riait même quelquefois avec malice. Les fonctions de secrétaire-adjoint de la mairie de Rouen, qu'il remplit quelque temps, furent pour lui une transition à des occupations plus conformes encore à ses goûts, plus en harmonie avec les travaux et les pensers de sa jeunesse. Enfin, la place de bibliothécaire de la ville de Rouen, qu'il obtint en 1819, en remplacement de Dom

Gourdin, que son grand âge et ses infirmités avaient forcé de s'en éloigner, lui ouvrit un nouvel avenir. La voix publique applaudit au choix qui avait été fait de Théodore Licquet : des titres littéraires le recommandaient déjà à l'attention et à la reconnaissance de ses concitoyens. *Thémistocle*, *Philippe II*, *Rutilius*, la *Mort de Brutus*, tragédies de notre jeune auteur, avaient été entendues avec intérêt sur le théâtre de Rouen, et y avaient obtenu les honneurs de plusieurs représentations. Si ces ouvrages, que distinguent une poésie élégante, un style pur et châtié, des traits heureux, manquent de cette verve, de cette profondeur, de ce jeu de passions qui sont la vie du drame, la patrie du grand Corneille sut gré au jeune poète de ses efforts, et répondit à l'appel qu'il lui avait fait, en l'applaudissant. C'était, en effet, une idée heureuse, hardie, et qui pouvait devenir féconde, d'avoir lancé, sur une scène de province, quatre tragé-

dies, sans leur avoir fait subir le baptême de Paris. Malheureusement, l'auteur n'était point un Corneille, les acteurs de Rouen n'étaient point des Talma : cet essai n'alla pas plus loin. Licquet avait trop de mérite et d'esprit pour ne pas sentir que son talent ne le portait point à l'œuvre dramatique. Entouré des nombreuses richesses littéraires en tout genre, dont les bibliothéques des établissemens religieux de la Haute-Normandie avaient été dépouillées à la révolution, pour enrichir celle de Rouen, occupé de les étudier pour les mettre en ordre et en dresser le catalogue [1], il se sentit entraîné vers les études historiques. La Société d'Émulation de Rouen venait de mettre au concours la question suivante : *Tracer l'histoire politique, religieuse et littéraire de Rouen, depuis les temps les plus anciens jusqu'à*

[1] Il en a fait paraître le premier volume (Belles-Lettres) en 1830. Le second volume (Sciences et Arts), laissé en manuscrit, a été publié par M. A. Pottier, successeur de M. Licquet.

Rollon; Théodore Licquet traita la question et fut couronné. Son Mémoire fut suivi de deux dissertations, l'une, sur le *Traité de Saint-Clair-sur-Epte*, au sujet du mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles-le-Simple [1]; l'autre, sur *Alain Blanchard*, qui figura dans le siége de Rouen par Henri V, en 1419. Dans ces deux écrits, pleins d'érudition et de critique, l'auteur détruisait des opinions accréditées et reçues jusqu'à lui comme vérités historiques; ils lui attirèrent quelques critiques amères. L'auteur était de la patrie de celui qui disait : « si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir; » mais, plus hardi que Fontenelle, il s'était dit, lui, que l'écrivain qui s'est voué à la mission sainte de l'histoire, ne doit rien cacher, et doit savoir attaquer de front l'erreur et les préjugés, coûte que coûte.

---

[1] Une partie de cette dissertation a trouvé place dans le premier volume de cette Histoire.

Père de famille et peu riche, Théodore Licquet avait été forcé d'entremêler ses chères études historiques de travaux littéraires plus fructueux, et qu'il appelait gaîment *son labeur;* mais, toujours consciencieux, il s'en acquitta comme s'il se fût agi de travaux de création et de son choix. C'est ainsi qu'il compila ou arrangea deux volumes de *Mémoires relatifs à la famille royale de France;* qu'il traduisit (car les langues anglaise et italienne lui étaient aussi familières que la latine, la grecque et la sienne) une partie du *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, de Dibdin; l'*Histoire d'Italie*, en cinq volumes, de M. Botta, et plusieurs tomes de l'*Histoire de Napoléon*, par Walter-Scott, etc.[1] Nous ne rangerons pas entièrement dans la

---

[1] Voir, pour la nomenclature complète des ouvrages de Théodore Licquet, la *Revue de Rouen* (numéro d'octobre 1833), dans laquelle M. Édouard FRÈRE, un des éditeurs de cette Histoire, ami de l'auteur, lui a consacré une Notice intéressante.

même classe son ouvrage sur *Rouen; Précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses monumens;* livre, il est vrai, destiné aux voyageurs, mais fort au-dessus de tous ces itinéraires, la plupart du temps dénués de critique et de faits, et auxquels il devrait servir de modèle. Bientôt Théodore Licquet devait renoncer à tous ces écrits placés hors du cercle de ses études de prédilection, pour se livrer exclusivement à ses grands travaux historiques. Ce fut alors qu'il s'occupa, avec une ardeur infatigable, à amasser et à mettre en œuvre les matériaux de l'ouvrage sur lequel il fondait toutes ses espérances de renommée littéraire. L'histoire de Normandie restait à faire; Théodore Licquet entreprit d'en doter le pays qui l'avait vu naître. Son travail, suivant le plan qu'il s'était tracé, devait être divisé en deux grandes sections. La première comprenait l'histoire de cette province depuis les temps anciens jusqu'à la conquête de l'Angle-

terre par Guillaume, fait immense qui ouvrit une nouvelle ère à la Normandie et qui scinde son histoire; la seconde se serait étendue de la conquête de l'Angleterre jusqu'à l'expulsion de Jean-Sans-Terre, et devait compléter ainsi les annales de la Normandie sous ses ducs. Cette seconde partie, dans la pensée de l'auteur, ne devait suivre la publication de la première qu'après quelques années d'intervalle. C'est la première partie de l'ouvrage qui voit aujourd'hui le jour; c'est la seule que Théodore Licquet eût achevée, et qu'il n'a pu même livrer au public. Elle devait être précédée d'une introduction, dans laquelle l'auteur se proposait, comme première base d'une histoire de Normandie, de tracer, d'après les sources originales, le tableau complet des mœurs, des usages, de la mythologie, de la littérature des hommes du Nord, dont l'influence et la trace n'avaient pas encore été, pour ainsi dire, aperçues et signalées, avant lui, dans nos annales.

Déjà il en disposait les matériaux pour la publication de son ouvrage, lorsque sa santé, depuis long-temps affaiblie par un travail long et opiniâtre, ressentit une nouvelle atteinte qui devait le conduire au tombeau [1]. Une extinction de voix, précurseur d'une affection plus redoutable, se déclara. Le mal fit des progrès; une année ne s'était pas écoulée, que Théodore Licquet était enlevé à sa famille et à ses nombreux amis. Il succomba le premier novembre 1832, à peine âgé de quarante-cinq ans. La perte que venait de faire la ville de Rouen fut vivement sentie dans toutes les classes. Il ne fut pas seulement pleuré par les siens et par ses amis. Vous qui suiviez, avec lui, la carrière des lettres, et

---

[1] M. Depping, que ses connaissances dans les langues et la littérature du Nord, et des travaux historiques qui lui ont valu d'honorables distinctions, recommandaient avant tous pour une semblable tâche, a bien voulu se charger de compléter cette introduction.

qui trouvâtes toujours en lui un guide, un camarade, un frère; vous qui, étonnés de son érudition si profonde, si variée, l'étiez plus encore de sa modestie; vous qui jouissiez de ce commerce si doux, si égal, relevé de tout ce que l'esprit peut offrir de grâce et de finesse; vous qui le vîtes toujours fidèle au malheur dans ces temps de révolutions, toujours fidèle à lui-même, à sa dignité d'homme et d'ami; vous, enfin, qui ne le connaissiez que par le bien qu'en disait la voix publique; vous tous, vous avez versé des larmes sur sa tombe. A un an de là, sa malheureuse veuve, épuisée par les soins qu'elle avait prodigués à son époux et par la douleur, vous y donnait, une seconde fois, rendez-vous.

Là vous retrouvâtes ces deux orphelins, frappés si jeunes dans ce qu'ils avaient de plus cher au monde; et, l'ame remplie de ceux dont les restes étaient devant vos yeux, vous vous écriâtes : « Pauvres enfans!... Puissiez-vous leur ressembler

un jour! Puissiez-vous imiter tant de talent, tant de vertus, saint héritage, qu'à défaut d'autre, ont eu la consolation, du moins, de vous léguer le père et la mère les plus tendres! »

A. DEVILLE.

Ces lignes étaient à peine tracées, que la mort, comme si sa double proie ne l'eût pas satisfaite, enlevait le jeune Licquet. La fatalité avait donc marqué de son sceau cette malheureuse famille!...

1er Décembre 1834.



Por remembrer des ancessurs
Li fez è li diz è li murs,
Li felunies des féluns,
E li barnage des baruns,
Deit l'um li livres è li gestes
E li estoires lire as festes.
. . . .
Oïr devez donc Normanz furent.
. . . .

(Robert WACE, *Roman de Rou.*)

Introduction

A

L'HISTOIRE DE NORMANDIE,

PAR

M. DEPPING.

Depuis un siècle, à peu près, on appelle l'attention des érudits sur la nécessité de travailler à une histoire générale de Normandie. Le premier signal fut donné en 1753, par un membre de l'Académie de Rouen; c'était M. Du Boullay. Il invitait le corps tout entier à se charger de cette entreprise, en répartissant le travail à chacun des membres, selon la direction

et le cercle de ses études. « On ne connaîtra bien la France, disait l'auteur du projet, que lorsque de bonnes histoires particulières de ses provinces seront mises au jour. » Et il avait raison. Il est de ces détails de lieux, de faits et de mœurs, qu'un étranger ne saisira jamais, qu'il ne saurait même comprendre, et dont l'absence est une lacune dans le récit, ou nuit à la fidélité du tableau. Un écrivain, d'ailleurs judicieux, instruit et connu par plus d'un succès, n'affirmait-il pas dernièrement que Robec est une petite rivière de *l'arrondissement* de Rouen? Cela est vrai, sans doute; mais un Normand aurait donné le renseignement d'une toute autre manière.

L'Académicien du siècle dernier divisait l'histoire de Normandie en quatre parties principales : l'histoire civile, l'histoire ecclésiastique, l'histoire littéraire et l'histoire naturelle. Il proposait, avant tout, de rechercher, de connaître les sources où l'on devait puiser; les livres, les manuscrits, les titres dont on pou-

vait faire usage; les dépôts publics où de précieuses découvertes étaient possibles et probables; il demandait enfin un catalogue raisonné de tous les auteurs qui avaient écrit sur la Normandie. C'eût été un travail immense que cette opération préliminaire; mais l'auteur oubliait qu'une grande partie de ce qu'il demandait était sous sa main. Duchesne avait, depuis long-temps, publié le Recueil des historiens normands, et Dom Bouquet en était au neuvième volume des Historiens des Gaules. Il existait enfin, pour l'histoire générale de Normandie, une foule de documens à consulter, sauf la critique sévère dont ils devaient être l'objet.

Le plan de M. Du Boullay embrassait tout : son histoire civile eût compris trois époques. La première se fût composée des années écoulées depuis la conquête de Jules-César jusqu'à l'invasion des Normands; la seconde eût commencé à l'invasion, pour finir à la prise de Rouen par Philippe-Auguste; la troisième aurait com-

pris tout le reste jusqu'aux temps modernes. Je ne conçois pas bien, je l'avoue, une *histoire de Normandie au temps de Jules-César* : j'ai toujours pensé que la période, d'ailleurs si pleine de faits prodigieux, comprise entre l'arrivée des pirates et la fin de leur domination, devait seule fournir des matériaux pour l'histoire du pays qui prit leur nom, et dont ils tracèrent eux-mêmes successivement les limites. Il faudrait donc, dans mon humble opinion, se borner à un exposé rapide des faits antérieurs, et entrer franchement en matière. Toutefois, nous devons tenir compte à l'académicien de ne remonter qu'à Jules-César, en considérant que de braves gens ont entrepris d'écrire nos annales à partir du déluge.

Il ne paraît pas que la voix de M. Du Boullay ait trouvé des échos parmi ses concitoyens. Je ne vois pas, du moins, que le travail immense à la coopération duquel il invitait ses confrères, et même tous ses compatriotes, ait jamais eu un commencement d'exécution.

Sept ans après, les savans Bénédictins de Saint-Maur entreprirent aussi de réaliser le projet d'une histoire générale de Normandie; de cette grande province qu'un écrivain d'alors appelait le plus beau fleuron de la couronne, la prunelle de l'œil de l'état. « D'où vient, s'écrient-ils, que nous en sommes encore à former des vœux pour l'histoire de cette belle province? On ne dira pas qu'elle ait manqué de sujets capables de rendre ce service au public. Dans l'espace d'un siècle et demi, l'on compte parmi ses enfans près de cinq cents auteurs qui, avec différens degrés de mérite, et en différens genres de littérature, ont enrichi le public de leurs ouvrages : fécondité prodigieuse, ajoutent-ils, qui lui a mérité le titre glorieux de mère et de nourrice des savans. »

Du reste, les Bénédictins sentaient toutes les difficultés de l'entreprise, et ne s'en laissaient pas rebuter. Une ample moisson de collections qu'ils avaient déjà faite sur cette matière ; de riches porte-feuilles formés par leurs

prédécesseurs; l'espoir d'être aidés par tous les hommes de lettres du pays: tels étaient les élémens du succès attendu. Ils comprenaient, d'ailleurs, que les renseignemens pris sur les lieux mêmes, leur étaient tout-à-fait indispensables. Ils émettaient le vœu que, dans chaque ville, chaque bourg, chaque village, quelqu'un se chargeât de faire, en quelque sorte, l'histoire de la localité, ou du moins une description exacte de l'état des choses telles qu'il les aurait sous les yeux. Ces mémoires leur auraient fourni un grand nombre de faits intéressans et de curieuses anecdotes. C'eût été, pour me servir de leurs expressions, comme une carte raisonnée et détaillée de tout le terrain qu'ils étaient obligés d'aller reconnaître, et au moyen de laquelle ils espéraient échapper à mille erreurs, qu'il est impossible d'éviter autrement que par une connaissance exacte des localités.

Puis les Bénédictins posaient des questions. Ils demandaient les noms des lieux, les diffé-

rentes manières de les écrire et de les prononcer; leur étymologie certaine ou vraisemblable, eu égard à la situation, à la nature, aux productions du pays, aux faits dont ils auraient été le théâtre. La topographie, les événemens remarquables, leurs causes et leurs résultats; la suite des hommes illustres, soit dans l'épée, la robe, l'église ou les lettres; les monumens de l'antiquité, tels que tombeaux, vestiges de camp, aqueducs, voies militaires, bains, amphithéâtres, tableaux, inscriptions, bas-reliefs, médailles, châteaux et forteresses; le commerce intérieur et extérieur, son histoire, ses variations, ses progrès; les mœurs des habitans, leur génie, leurs lois, leurs coutumes; les traditions populaires, les usages bizarres; l'agriculture, les productions ou singularités naturelles, mines, carrières, pétrifications: en un mot tout ce qui pouvait intéresser la science ou piquer la curiosité, était soumis, par les studieux cénobites, aux plus minutieuses investigations. Et qu'on ne croie pas qu'ils voulussent lever un impôt

secret sur l'érudition de leurs contemporains, pour dresser ensuite à grand bruit un fastueux monument à la vanité bénédictine. « La difficulté de résoudre quelques-unes de nos questions, disaient-ils, ne doit pas nous priver des réponses que l'on pourrait faire à d'autres articles. N'eût-on à nous communiquer qu'un trait d'histoire, une anecdote, une simple remarque, on nous obligera toujours beaucoup de nous en faire part, et nous ne manquerons point d'en faire honneur à ceux à qui nous en aurons obligation. Quand les Mémoires que l'on nous adressera seront exacts et suffisamment travaillés, nous les ferons imprimer, tels qu'on nous les aura envoyés, et avec le nom de leurs auteurs. Par-là, le public sera en état de leur rendre toute la justice qu'ils mériteront, et nous leur témoignerons ainsi notre reconnaissance de la manière qui nous flatte le plus. »

Aucuns disent qu'on agit aujourd'hui avec moins de façons, et qu'on ne fait plus tant de cérémonies.

L'appel des savans religieux ne fut pas mieux entendu que celui de l'académicien. Peut-être leur adressa-t-on quelques Mémoires, leur révéla-t-on l'existence de quelque vieille chronique; mais d'histoire générale, il n'en parut pas. Nécessité fut donc de retourner à l'in-folio publié par le curé de Maneval, et ceux qui l'ont feuilleté avec tant soit peu de critique, savent à quel régime se trouvaient alors réduits les lecteurs.

Le dirai-je ? il est heureux qu'une grande entreprise n'ait pas été tentée au siècle dernier. Les érudits ne manquaient pas sans doute ; mais, parmi les sources où il fallait puiser, il en était une, la source mère, celle qui fournit à toutes les autres, pour ainsi dire, dont on ignorait jusqu'à l'existence. Cette source était au fond du Nord, dans l'Islande, à qui nous devons les *Edda*, les *Saga*, par conséquent tout ce qui peut nous éclairer sur la religion, les mœurs, le caractère de ces fameux pirates, destinés à opérer tant de révolutions

politiques et à changer complétement la face d'une grande partie de l'Europe.

La mine précieuse est aujourd'hui découverte. A nous la mission d'en extraire les matériaux qui doivent servir de base à notre édifice; à nous le devoir de faire tomber le ridicule échafaudage élevé dès le onzième siècle, et dont les débris encombrent encore le terrain sur lequel nous voulons voir s'élever le monument moderne. Grande sera la surprise, si l'on veut comparer les mœurs des pirates scandinaves, telles que les faisait le plus ancien de nos historiens normands, Dudon, doyen de Saint-Quentin, avec les récits que je me propose d'emprunter aux Scaldes. Mais, avant de traiter ce point de critique historique, il convient de jeter un coup-d'œil sur l'Edda elle-même. Il ne sera, ni sans intérêt, ni sans utilité, de connaître, sous les rapports généraux, les systèmes théogoniques et cosmogoniques de ces hommes terribles, dont les spectres redouta-

bles semblent grandir chaque jour à nos yeux, malgré l'épaisseur de dix siècles qui nous en sépare [1].

---

[1] Ici s'arrête le manuscrit de M. Licquet. La mort l'a malheureusement arrêté dans l'exécution de son dessein : il a fallu suppléer, par les chapitres suivans, à ce qu'il n'a pu exécuter. Les fragmens qu'on a trouvés dans ses papiers ont été intercalés dans les endroits convenables; ils sont indiqués par des [].

CHAPITRE I[er].

Cosmogonie et Mythologie des Scandinaves.

Ce que nous pouvons apprendre de la mythologie scandinave, se trouve disséminé dans les chants obscurs et mystiques de l'Edda, dont il sera question plus tard, dans d'autres chants islandais, et dans l'histoire du Danemark, de Saxo le grammairien, qui, quoique chrétien, a recueilli beaucoup de traditions danoises. Ces traits épars ne peuvent fournir un système très régulier. D'ailleurs, la croyance du peuple présente rarement un système complet et bien arrêté : on y trouve souvent des contradictions et des inconséquences. Les savans

du Nord croient, sans des garanties authentiques toutefois, qu'Odin est venu, de l'Asie, greffer une religion orientale sur les antiques croyances des Scandinaves; mais cette assertion date d'un temps où l'on voulait se persuader que les dieux adorés par les peuples du Nord, avaient été des hommes, ou étaient des démons. Quoi qu'il en soit, voici les idées singulières et confuses que l'on peut tirer des livres islandais sur l'Univers, les dieux, les premiers hommes.

On admettait un être suprême, Allvadur, père de tous, résidant à l'Asgaard, ou au séjour des Ases. Avant que le monde et les autres dieux existassent, il régnait un chaos, un abîme, le Ginnungagap. On ne voyait, dit la Voluspa, point de terre, point de ciel; il n'y avait ni sable ni mer : l'espace était vide.

On se figurait encore un lieu, Niflheim, comme ayant existé long-temps avant la création de la terre. Il contenait un puits d'où sortaient douze fleuves. Il paraît qu'on le supposait

au Nord. L'eau de ces fleuves se gela, et le Ginnungagap se couvrit de brouillards.

Un monde fut créé d'abord au sud, éclairé et brûlant, appelé Muspellheim. C'est de là que sortira à la fin des temps Surtur, pour vaincre les dieux et détruire le monde par le feu. L'éclat de ce monde fut réflété par le vaporeux Niflheim; les brumes se fondirent en gouttes. De ces gouttes, réchauffées par le monde méridional, naquit un géant, nommé Ymer, père d'une race méchante appelée les Hrymthussar. Les brouillards dissous en gouttes par la chaleur du Muspellheim, firent naître aussi une vache Audhumbla, dont les mamelles lançaient des torrens de lait, pour servir de nourriture au géant. Cette vache, en léchant les rochers salés, en fit sortir, vers le soir, la chevelure d'un homme. Le lendemain, ce fut la tête; le surlendemain, tout le reste de son corps. Il était beau et fort, et s'appelait Bure. Il eut un fils appelé à peu près de même, c'est-à-dire Bœrr. Le premier était sans père, le second sans mère.

Ils devaient leur existence à la terre. Bœrr prit pour femme Belsta, fille d'un géant, et, de ce mariage, naquirent Odin, Vile et Ve. Ces trois frères tuèrent le géant Ymer, et jetèrent son corps dans le chaos, ou le Ginnungagap. Son corps fit la terre ferme, son sang la mer et les fleuves, sès os les montagnes, ses dents et ses osselets les rochers. Son crâne forma la voûte du ciel. Quatre nains furent préposés à la garde des quatre coins ou régions de cette voûte. Des étincelles du Muspellheim, ou du monde de feu, furent disséminées sous cette voûte, pour former les astres. Le cerveau d'Ymer servit à former les nuages.

La terre entourée d'eau fut donnée à la race des géans; ils bâtirent au milieu de la terre un fort appelé Midgard, en prenant les cils du géant tué, afin d'être à l'abri des ennemis.

Pour créer des hommes, les fils de Bœrr allèrent au bord de la mer, prirent deux morceaux de bois, et les animèrent. L'un fut l'homme, Askur, et l'autre la femme, Embla.

La race à laquelle ce couple donna naissance bâtit un fort où elle demeura avec les dieux. Ce fut l'Asgaard. C'est là qu'Odin réside avec sa femme Frygga, et avec leurs enfans, appelés Ases. Un pont conduit de la terre au ciel. Il est pour les dieux ; l'arc-en-ciel en est la partie visible. Les géans voudraient le passer pour escalader le ciel, mais ils ne peuvent. Une demeure ornée d'or fut destinée aux dieux qui doivent juger, au nombre de douze, les différends des hommes, et former le conseil de l'Allvadur, ou du père de tous. Une autre demeure fut préparée pour les déesses. Les vers qui rongeaient le corps d'Ymer furent transformés en nains.

Les Ases, ou la race divine d'Odin, se composent de douze dieux. Le fondateur de la race est le premier des dieux, comme sa femme, Frygga, est la première des déesses. C'est lui qui est l'Allvadur, le père de tous. Il a beaucoup d'autres noms. Il reçoit, dans son palais, les héros qui succombent dans les combats. C'est

dans le Valhalla qu'il leur prépare une vie heureuse. C'est là qu'on immole pour eux, tous les jours, un sanglier merveilleux qui renaît chaque soir, quoique sa chair ait nourri tout le Valhalla.

Thor est son fils ; c'est, après Odin, le principal Ase, et le plus fort des dieux et des hommes. Il est armé de gantelets de fer et d'un marteau qu'il brandit quand il veut exécuter sa volonté. Son char est traîné par des boucs. Pour doubler sa force, il se munit d'une ceinture qui lui est particulière.

Tandis que Thor excelle parmi les Ases par la force, Balder, son frère, les surpasse en sagesse, en éloquence, en bonté. Son visage est resplendissant, et rien d'impur n'approche de lui.

Un autre Ase excelle aussi par la sagesse et l'éloquence, surtout en poésie. C'est Brage, qui a donné son nom à l'art poétique appelé en islandais Bragur. Sa femme Iduna garde les pommes qui doivent rajeunir les dieux quand ils seront vieux.

Tyr est le plus intrépide des Ases ; aussi préside-t-il à la guerre et protége-t-il les héros.

Il n'a qu'une main, l'autre lui ayant été arrachée par le loup Fenrir, que les Ases avaient saisi et qu'ils ne voulaient pas relâcher.

Niord, le dieu des vents, de la mer, du feu, de la pêche et de la chasse, n'est pas de la race des Ases, mais il a été reçu parmi eux, et il est père de Freyr et de Freya, frère et sœur qui sont comptés au nombre des Ases. Freyr dirige la pluie et le soleil, et favorise la croissance des végétaux ; c'est un dieu de paix, digne des hommages des hommes. Freya, sa sœur, quoique ayant pour attribution la bonté, fréquente néanmoins les combats sur un char traîné par des chats. Du reste, elle aime le chant, et favorise les amours. Après Frygga, femme d'Odin, elle est la plus grande des déesses. Elle est la femme d'Odur, dont elle pleura le départ par des larmes d'or.

Au nombre des Ases figure aussi le plus rusé des dieux, Loke, fils d'un géant et auteur de toutes

les fourberies. Beau de visage, il est méchant et variable de caractère. Les dieux même ne sont pas à l'abri de ses ruses. C'est lui qui, avec une femme du pays des géans, a donné naissance au loup Fenrir, au serpent Jornmagardur qui, dans ses replis, embrasse toute la terre, et à Hal, qui préside au Niflheim, ou pays des brouillards, où résident la misère, la faim, la paresse, le souci. Les dieux ont enchaîné Fenrir ; mais un jour il sera détaché.

Loke continue de causer des malheurs par sa fourberie. La félicité des dieux est encore troublée par les sinistres prédictions des Vales ou Nornes, qui lisent dans l'avenir et qui assurent que la domination des Ases finira et que leur chute est inévitable. Déjà les dieux ont eu longtemps à lutter contre la race des Wanes, qui régnent sur les Alfes, et qui ne sont ni hommes ni dieux. Ils ont fait enfin la paix avec elle; et c'est par suite de ce traité que Niord, maintenant dieu des vents, a été reçu au nombre des Ases, avec ses enfans Freyr et Freya.

Actuellement, ce sont les géans qui menacent les dieux d'escalader l'Asgaard, de tuer les dieux, et de transférer le Valhalla dans leur propre pays, le Jætunheim. Ils remplissent l'air de poison, et ils l'empesteraient, si Thor ne le purifiait par ses foudres, et n'éloignait les géans.

Parmi les femmes des Ases, Siæfna favorise les amours; War veille sur les sermens et punit les parjures; Syn garde les portes du palais des dieux; Hlyn est la protectrice de la race humaine. Des vierges, appelées Walkyries, ont soin de la table des dieux et leur versent à boire; Odin les envoie dans les combats, pour choisir ceux qui doivent périr, et pour faire pencher la balance du côté du parti que favorise le dieu.

Avant la mort de Balder, les dieux jouissaient de plus de bonheur et de sécurité. Tous aimaient cet Ase, distingué par sa sagesse, son affabilité, sa douceur. Balder eut des rêves sinistres, et les raconta aux dieux. Frygga,

sa mère, effrayée de ces présages, se fit promettre, par tous les êtres de la création, tels que les métaux, les plantes, les élémens, les maladies, qu'aucun d'eux ne ferait du mal à son fils bien aimé. Rassurés par ces sermens, les dieux se livrèrent à leurs jeux accoutumés, et lancèrent des flèches et d'autres projectiles sur Balder, étant persuadés qu'ils ne lui feraient pas de mal.

Cependant Loke, toujours porté à la méchanceté, chercha le moyen de troubler l'amusement des dieux. Changé en vieille femme, il surprit un secret à Frygga : c'est qu'elle avait négligé de se faire promettre par une seule plante qui croissait à l'est du Valhalla et qui était encore toute jeune, de ne pas nuire à Balder. Dès que Loke eut appris ce secret, il alla cueillir cette plante, et engagea Hodur, qui était aveugle, d'en lancer la tige avec force sur son frère. L'aveugle fit comme Loke lui avait enseigné; le coup frappa mortellement Balder, et il expira sur-le-champ.

Les dieux firent retentir l'Asgaard de leurs lamentations. Frygga aurait voulu délivrer son fils de l'empire infernal d'Héla. Hermode, un autre de ses fils, monté sur le cheval d'Odin, le Sleipner, descendit à l'enfer d'Héla, en passant le fleuve et le pont de Gialar, et supplia Héla de rendre son frère, tant aimé des dieux. Héla promit de le rendre, si tous les êtres, sans exception, pleuraient le dieu bien aimé. Hermode rapporta cette réponse aux Ases. Ceux-ci envoyèrent de tous côtés des messagers, pour engager tous les êtres du monde, vivans et inanimés, à pleurer Balder. Les hommes, les arbres, les pierres, la terre, tout pleura ; mais la femme d'un géant, enfermée dans une caverne profonde, refusa de contribuer au rachat de Balder. Ses yeux restèrent secs. On suppose que le méchant Loke avait pris cette forme, pour empêcher les dieux de réussir.

La condition du rachat n'ayant pas été remplie, Balder resta en effet dans le sombre empire d'Héla. Tous les dieux furent irrités contre

Loke. Il fut obligé de se renfermer dans un fort qu'il avait bâti sur une montagne, et qui avait une issue vers chacune des quatre régions. Encore n'y fut-il pas en sûreté. A l'approche des dieux, il se transforma en saumon, et se cacha dans un fleuve. On tendit les filets pour le prendre; il échappa plusieurs fois; mais, à la fin, les dieux le saisirent et l'enchaînèrent dans une grotte, en suspendant au-dessus de sa tête un serpent dont la salive venimeuse tombe sur son visage. Sa femme Signi, assise auprès de lui, tend sans cesse un bassin pour recueillir les gouttes venimeuses, et pour empêcher qu'elles ne corrodent le visage de son mari; mais, toutes les fois qu'elle vide ce bassin, les gouttes, en tombant sur le visage de Loke, lui causent des agitations qui ébranlent la terre. Loke restera enchaîné jusqu'à la fin du monde, quand le loup Fenrir sera déchaîné aussi, et quand le serpent de Midgard, au lieu de demeurer roulé autour de la terre, se jettera avec les eaux sur les continens.

Alors, la voûte du ciel crèvera; Loke, suivi de tous les enfans de l'enfer et aidé des géans, du loup Fenrir et du serpent de Midgard, attaquera les dieux, qui engageront le combat contre ces ennemis conjurés à leur perte. Le loup, ouvrant sa gueule immense, de manière à toucher la terre avec sa mâchoire inférieure, et le ciel avec sa mâchoire supérieure, lancera le feu par ses narines et par ses yeux; le serpent remplira l'air et les eaux de son venin. Surtur, muni d'une épée flamboyante, combattra avec eux; Odin attaquera le loup, mais il en sera dévoré; cependant, le loup, à son tour, sera déchiré par Widar.

Thor portera un coup mortel au serpent; en même temps, il éprouvera l'effet mortel du venin que le monstre aura lancé contre lui. Loke, à son tour, périra avec Heimdall, qu'il aura combattu.

Surtur incendiera toute la terre; les dieux, les Einheries, ou héros reçus dans le Valhalla, et les hommes auront péri; mais il restera une

demeure pour les hommes vertueux, et une autre pour les pervers, dans le Nastrond, bâti par les serpens et rempli de pointes déchirantes. Une nouvelle terre sortira du sein de la mer. Les champs y produiront des fruits, sans qu'il soit nécessaire de les cultiver. Les fils de Thor y viendront, ainsi que Balder, qui aura été délivré de l'empire d'Héla. Un couple de la race humaine qui aura échappé au feu dévorant de Surtur, se propagera sur cette nouvelle terre, et aura une postérité nombreuse.

Pour résumer maintenant les idées des Scandinaves sur la cosmologie, nous dirons qu'ils comprenaient le séjour des dieux, des hommes et des esprits, sous trois grandes divisions, l'Asgaard, le Midgaard et l'Utgaard, ou le ciel, la terre et le séjour des géans et des esprits ténébreux, tous ennemis des dieux. L'Asgaard, ou la demeure des dieux, renfermait le Valhalla, où se réunissent les ames des braves, ou plutôt les braves mêmes qui succombent dans le combat. On n'avait pas d'idées très claires,

à ce qu'il paraît, sur la position relative de ces trois grandes divisions du monde. Le peuple se figurait la terre comme ronde et plate, entourée d'eau, assise sur la mer, et ayant au milieu une montagne élevée jusqu'aux nues. D'après cette idée grossière, la terre était le Midgaard, le sommet de la montagne l'Asgaard, et la sombre mer au-dessous du disque de la terre, comprenait l'Utgaard [1].

Le poème de *Voluspa*, dont il sera question plus bas, parle de neuf régions, que l'on peut, jusqu'à un certain point, concilier avec les trois grandes divisions ci-dessus indiquées. La plus élevée de ces régions, qui est le monde de la lumière ou des esprits lumineux, le Muspellheim, ou le monde de feu, et le Godheim, ou le séjour des dieux, répondent à l'Asgaard, ou à la première des trois grandes divisions; tandis que la deuxième division, qui était le

[1] Voyez l'*Edda-Læren*, de M. Finn-Magnusen. Copenhague, 1824-26, 4 vol. in-8°.

Midgaard, répond à trois autres régions; savoir: celle des vents et des nuages, ou le Vanaheim; la région des hommes et celle des géans. L'Utgaard, enfin, comprenait la région des esprits noirs, l'enfer ou le séjour d'Héla, lieu ténébreux pour les pervers. Cependant, on regardait aussi le séjour des géans ou des Jaettes comme appartenant déjà à l'Utgaard, ou aux régions sombres; car les géans étaient les ennemis des dieux, qui les considéraient comme des esprits du monde infernal.

Quoi qu'il en soit de ces diverses idées, toujours paraît-il certain que l'on supposait deux mondes impérissables: le séjour des dieux et celui des régions infernales; et qu'entre ces deux mondes on se figurait le séjour périssable des hommes. Ceux qui ont succombé dans le combat passent dans le séjour d'Odin. Ce n'est pas précisément l'immortalité de l'ame qu'enseigne la mythologie scandinave. Les guerriers reprennent leur vie matérielle dans le Valhalla. Ils y combattent pour leur amuse-

ment; ils mangent et ils boivent; enfin ils ne diffèrent en rien de ce qu'ils étaient dans le monde sublunaire, si ce n'est qu'ils ne meurent plus, ou, plutôt, mourant sans cesse dans les combats qu'ils se livrent pour leur amusement, ils ressuscitent toujours; de même que le sanglier qu'ils tuent chaque jour pour leur festin renaît chaque soir.

Quant aux hommes morts naturellement, on les reléguait dans l'empire d'Héla, où l'on supposait également qu'ils continuaient leur vie d'ici-bas.

Aussi, l'empire infernal ne différait du séjour terrestre que par le froid et l'obscurité; et, chez les dieux, on vivait comme sur la terre, si ce n'est qu'on n'y éprouvait pas de privations. Les dieux et tous les êtres surnaturels dont est peuplée la mythologie scandinave, n'avaient rien d'idéal, quant au caractère et à leur manière de vivre. On se les figurait comme des hommes doués de qualités surnaturelles. Les personnages de la mythologie grecque du

temps d'Homère ne s'élevaient pas, non plus, comme on sait, au-dessus de la moralité des hommes. Ils ne leur étaient supérieurs que par la force.

Nous avons vu, au reste, que les anciens Scandinaves séparaient à peine le séjour des dieux et celui des hommes, car leur Asgaard était placé au milieu de la terre.

On peut encore remarquer qu'on attribuait aux Jaettes, ou à la race des géans, un pouvoir quelquefois supérieur à celui des dieux. Ceux-ci consultaient les géans pour connaître l'avenir; ils admettaient des hommes de la race des géans parmi les Ases, et ils étaient fréquemment en guerre contre cette race puissante. C'est ce qui a fait penser à quelques mythologues modernes que, plus anciennement, le culte des géans dominait dans le Nord.

Une autre remarque qui n'a pu échapper à personne, c'est que l'on ne voit pas bien lequel des dieux occupe le premier rang. Tantôt les mythes parlent d'un Allvadir, ou père de tous,

auquel on ne donne pas d'autre nom, en sorte qu'il semblerait que le Nord a admis, très anciennement, un dieu unique et supérieur à la création et aux mondes. Tantôt c'est Odin qui est cet Allvadur, ou qui, sous cette épithète, est représenté comme le premier des dieux, comme celui qui régit l'univers, et à qui tous les êtres sont subordonnés. Tantôt, enfin, le dieu Thor remplit, dans la mythologie scandinave, le même office que Jupiter dans celle des Grecs. Probablement, dans une contrée, Odin recevait les premiers hommages, tandis que, dans une autre, le peuple mettait toute sa confiance en Thor, et le croyait le roi des dieux.

Pour ne pas trop compliquer les idées mythologiques des anciens Scandinaves, nous n'avons pas parlé jusqu'à présent de l'Yggdrasill, ou de l'arbre du monde, qui joue un rôle important dans la cosmologie de ce peuple; et dont il est souvent question dans les chants mythiques de l'Edda. Cet arbre étend ses rameaux

à travers tout l'univers; aussi atteignent-ils au ciel. Il s'appuie sur trois racines énormes, dont l'une se prolonge dans le séjour des Ases, une autre chez les Hrymthussar, tandis que la dernière domine le Niflheim. Au-dessous de chacune de ces racines, s'enfonce un puits sacré. Celui de la première racine est le puits Urdar, auprès duquel les dieux viennent tous les jours siéger pour rendre leurs jugemens. On l'appelle le puits des Ases. Les Nornes y puisent chaque jour de l'eau pour arroser l'arbre, et empêcher que ses rameaux ne se dessèchent. Tous les objets trempés dans cette eau deviennent blancs comme la neige. C'est aussi dans ce puits que les cygnes ont pris naissance.

Au-dessous de la deuxième racine du hêtre, on trouve le puits de Mimer, où l'on puise l'esprit et la sagesse. La dernière racine, enfin, cache le puits d'Huelgelmeer, rempli de serpens. Un gros reptile, Nidhoggur, ronge cette racine. Un aigle blanc est perché sur les rameaux de l'Yggdrasill. Entre cet oiseau et le

serpent, au-dessous de la racine, un écureuil monte et descend, semant la zizanie parmi les deux animaux. Quatre cerfs rongent les branches de ce hêtre.

Le bois de cet arbre paraît avoir été un symbole mystique, puisque le premier homme, qui n'était, comme nous l'avons vu, que du bois métamorphosé, s'appelait aussi Askur, ou hêtre, tandis que la femme reçut le nom d'Embla, ou aune. Cela ne serait qu'une idée bizarre, si l'on ne trouvait aussi dans les mythologies orientales des contes semblables.

Par ce qui précède, on a pu voir déjà que la mythologie scandinave admet, non-seulement une race divine, une race de géans, des nains; mais aussi d'autres êtres doués de plus de facultés ou de puissance que la race humaine. Telles sont les trois Nornes, ou filles célestes, Urd, le passé; Véronde, le présent; et Skuld, l'avenir. Elles fixent le temps que doit vivre tout individu humain. On admettait diverses espèces de Nornes. Les trois principales qu'on vient

de nommer étaient de la race des Ases; il y en avait de la race des Alfes, dont il va être parlé; enfin, on croyait à des Nornes méchantes qui ne pouvaient être issues que des races ennemies des dieux. La destinée favorable des hommes était attribuée aux bonnes Nornes; tous les malheurs et contre-temps aux mauvaises.

Nous avons déjà vu les Walkyries, autres filles qui déterminent le sort des guerriers, et que Odin envoie dans les combats pour choisir ceux qui doivent périr et passer dans le Valhalla. On apprend, par l'Edda, que l'on ne se figurait pas toujours, sous le nom de Walkyries, des vierges célestes capables de traverser les airs pour diriger les combats, mais qu'il y avait aussi des Walkyries humaines, ou, du moins, des filles des hommes douées de la puissance des Walkyries, et pouvant, à volonté, habiter la terre où traverser les airs sous la forme de cygnes. La qualité de vierge même ne leur était pas nécessaire. L'Edda

parle de Walkyries qui cohabitaient avec des hommes.

Une contrée des régions célestes, l'Alfheim, était habitée par des esprits, ou Alfes, qui avaient des relations à la fois avec les dieux et les hommes; on les appelait les Alfes de la lumière, et on se les figurait comme des êtres resplendissans, ou, du moins, extrêmement blancs, par opposition aux Alfes de la nuit, dont la demeure était sous terre et la couleur noire comme celle des corbeaux. Les premiers avaient aussi la faculté de traverser les airs, sous la forme d'oiseaux d'un blanc éclatant.

Les Vanes étaient une autre espèce d'esprits aériens ou d'êtres surnaturels, mais sur lesquels la mythologie ne s'explique pas beaucoup. Niord, dieu des vents, est le fondateur de leur race.

Si l'on veut maintenant considérer l'origine de la cosmogonie et de la mythologie scandinave, on se trouve embarrassé de choisir entre

plusieurs opinions discordantes. Il y a des savans qui entrevoient, dans le système cosmogonique et mythologique des Scandinaves, des symboles des révolutions de la nature, une allégorie de la combinaison des élémens et des agens physiques. Ces étincelles du Muspellheim, qui dissolvent les glaces du Niflheim et commencent à organiser le monde, ce sont, disent-ils, la chaleur et la lumière qui animent le monde, séparent les élémens, et donnent lieu à la production des êtres qui, sans eux, n'auraient jamais existé dans le chaos. Odin est le symbole du soleil. On appelle la terre, ou Jorden, son épouse. La mort de son fils Balder et sa résurrection future, expriment d'une manière ingénieuse la mort et la renaissance annuelle de la végétation, l'hiver, et le printemps qui lui succède. Loke, principe méchant, est le symbole du feu destructeur; aussi lui attribue-t-on les tremblemens de terre. Les douze demeures célestes représentent les douze signes du Zodiaque que le soleil parcourt successive-

ment. Thor, né du mariage du soleil et de la terre, dispose des foudres qui purifient l'air et font mûrir les moissons. Le mythe d'Odur qui quitte son épouse, et dont l'absence est pleurée par les larmes d'or de Freya, est peut-être un autre symbole de l'hiver et du retour du printemps, déjà représenté par l'aventure de Balder. Odur n'est, d'ailleurs, qu'une autre terminaison du mot Odin, le dieu du soleil. La fête de Iuul ou de Juhle, qu'on célébrait dans les derniers jours de l'année, était-ce autre chose qu'une de ces fêtes de solstice qu'on trouve chez tous les peuples de l'antiquité?

On a pensé aussi, à cause des analogies qui existent entre la mythologie scandinave et celle des habitans de l'Asie, que la première a été importée de l'Orient par le peuple qui, selon les traditions historiques, est venu, des bords de la mer Noire, s'établir dans le Nord. Cet arbre du monde, dont les racines s'étendent à travers l'univers, ce serpent qui entoure la terre, ce combat des géans contre les dieux,

le mauvais principe Loke opposé à celui de la divinité, cette vache Aud'humbla qui nourrit un géant : tous ces divers genres d'esprits aériens ou souterrains, etc., trahissent une origine orientale, ou du moins, une imagination qui a la bizarrerie et la fécondité de celle des peuples orientaux. Si l'on voulait comparer la mythologie scandinave à celle des Grecs et Romains, on trouverait, en partie, l'une calquée sur l'autre. Toutes deux commencent par le chaos. Odin est Jupiter, Frigga est Junon, Freya est Vénus, etc. Quand le christianisme eut été introduit dans le Nord, et quand l'instruction classique se fut répandue, on chercha à expliquer la mythologie scandinave par la voie historique. On supposa, peut-être avec quelque raison, que les dieux adorés par les anciens habitans du Nord, avaient été des hommes comme eux, qui, étant d'abord leurs chefs, leurs instituteurs ou leurs prêtres, avaient fini par recevoir des hommages divins. Il est curieux de voir comment la mythologie

scandinave est traitée dans les premiers ouvrages historiques de ce pays.

Voici le récit singulier que fait l'Ynglinga-saga, ou l'histoire des rois de la race des Ynglingues. Odin, selon ce récit islandais, régnait dans l'Asaland en Asie; sa capitale était Asgaard. Il avait soumis plusieurs états, il avait donné une haute idée de sa puissance à ses sujets. Aussi, quand ils étaient en péril sur terre ou sur mer, ils invoquaient son nom. Il s'absentait souvent pour visiter des pays étrangers. Une de ces absences fut si longue, que ses deux frères Vile et Vé partagèrent ses états, et prirent sa femme Frigga. Mais Odin revint, et rentra dans la possession de ses biens. Il eut de longues guerres à soutenir contre un peuple voisin, celui des Vanes. Après une lutte qui ne décida rien, et après de grands ravages réciproques, il fut convenu, entre les deux peuples, qu'ils vivraient en paix, et qu'ils se donneraient mutuellement des otages. Les Vanes envoyèrent Niord le riche, et son fils, appelé Frey. Odin

en fit des prêtres pour les sacrifices. Freya, fille de Niord, fut prêtresse; elle enseigna aux Ases la magie usitée chez sa nation.

De leur côté, les Ases donnèrent aux Vanes Hæner, homme grand et beau, et Mimer le sage. Dans la suite, les Vanes, mécontens de ces deux hommes, coupèrent la tête à Mimer, et l'envoyèrent à Odin. Celui-ci l'embauma, prononça sur elle des chants magiques, et la consulta depuis lors comme un oracle.

Il institua ses deux frères, Vile et Vé, comme chefs de l'Asgaard, et alla, avec tous ses diars ou prêtres de sacrifice et avec une foule de monde, occuper beaucoup de terres dans le pays des Saxons. Puis, ayant traversé la mer Baltique, il se transporta dans l'île de Fionie, à Odensée, qui, naturellement, a dû recevoir son nom de lui. Mais, ayant appris qu'il y avait des terres plus fertiles sur le lac Mælar en Suède, il alla s'y établir, y fonda un grand temple, et plaça ses prêtres dans les lieux d'alentour : Niord à Noatun, Freyr à Upsal, Heimdalr à Himin-

biorg, Thor à Thrudvang, et Balder à Breidablick. Il enseigna aux habitans du pays les sciences et les arts, dans lesquels ils excellait lui-même. Il savait changer de forme, et se métamorphoser en oiseau, en poisson ou en serpent; il apaisait la mer, et dirigeait les vents à son gré. Dans les combats, il aveuglait ses ennemis, et ôtait tout danger à leurs armes. Il ne parlait qu'en vers, et, à son exemple, les prêtres enseignèrent l'art métrique aux habitans. Il évoquait les morts. Deux corbeaux qu'il envoyait dans tous les pays, l'instruisaient de ce qui se passait ailleurs. Il consultait fréquemment aussi la tête de Mimer sur les événemens d'autres pays. Il savait, lui-même, prédire les événemens, ôter et donner l'esprit; par des chants magiques, il ouvrait la terre, en tirait les trésors cachés, et enlevait la puissance aux êtres souterrains. Ce fut à ses prêtres qu'il enseigna, d'abord, la plupart de ses arts magiques; aussi approchèrent-ils de lui en sagesse. On le révéra comme un dieu, ainsi

que ses prêtres, et on leur offrit des sacrifices.

Ce fut Odin qui ordonna aux hommes du Nord de brûler les morts et de déposer leurs cendres dans la terre, ou de les jeter dans la mer. Il voulut qu'on élevât des monumens en grosses pierres aux hommes distingués. Il enseigna que tout ce qui serait déposé avec les morts sur le bûcher ou dans la terre, leur servirait dans le Valhalla. Il ordonna des sacrifices annuels; savoir: au commencement de l'hiver, pour obtenir une année heureuse; au milieu de l'hiver, pour une bonne récolte, et vers l'été, pour avoir la victoire dans la guerre. Voyant la mort approcher, Odin se fit ouvrir la chair à l'aide d'une pointe de lance, et s'appropria, par cette cérémonie magique, tous les hommes qui périraient par les armes. Il mourut en disant qu'il allait au Godheim, et qu'il y recevrait ses amis. Les Suédois, ajoute l'Ynglinga-saga, crurent dès-lors qu'il était retourné à l'ancien Asgaard, et qu'il y vivrait éternellement. Ils se persuadèrent de la qualité divine

d'Odin, et l'invoquèrent comme un dieu. Souvent il leur sembla qu'il se révélait à eux, surtout quand ils étaient menacés de guerres violentes. On estimait heureux ceux qui triomphaient et ceux qui périssaient dans le combat; les uns, parce qu'Odin les favorisait; les autres, parce qu'il les appelait auprès de lui.

Voilà les idées qui étaient accréditées en Islande, au sujet des dieux du paganisme, à l'époque où le christianisme s'y était introduit. En Danemark, on envisageait d'une manière semblable ce qui avait été l'objet du culte des Scandinaves. Nous en avons la preuve dans l'histoire de ce royaume, par Saxo le grammairien. Cet historien chrétien et prêtre parle d'un *certain Odin*, qui demeurait à Upsal, et qui avait, dans toute l'Europe, le faux nom d'un dieu. Thor était son fils, et, à cause de ses artifices magiques, il était vénéré aussi comme un dieu par les hommes simples. On adorait encore Frey, qui avait introduit les sacrifices

humains. Odin perd son fils Balder ; des devins finois lui prédisent que, s'il peut épouser Kinda, princesse de Grækaland ou Russie, et avoir un fils d'elle, ce fils vengera la mort de Balder. En conséquence, Odin demande et obtient la main de la princesse, et a d'elle un fils, nommé Boë. Saxo transplante à Byzance le siége des dieux, que l'Ynglinga-saga recule dans l'Asie.

Ainsi, à cette époque, on cherchait un terrain historique pour y asseoir les mythes et les personnages qui avaient été des objets de vénération pour les Scandinaves. On humanisait alors, pour ainsi dire, les dieux, afin de leur ôter leur ancien crédit. Cependant, on n'osait encore les présenter comme de simples humains. On leur laissait la qualité de magiciens; on les supposait instruits dans des sciences occultes, et on les douait de qualités surnaturelles. Sans cela, peut-être, leurs suppositions eussent été rejetées par le peuple. Devenu chrétien, on n'osait plus croire en Odin le dieu, puisque le christianisme n'admettait qu'un seul dieu;

mais on ne manquait pas aux principes religieux en croyant en Odin le magicien, puisque la magie était une œuvre du démon; ainsi, on discréditait tout l'Asgaard comme un enchantement diabolique.

CHAPITRE II.

L'Edda.

En abordant l'ancienne littérature islandaise, nous sommes amenés à nous occuper d'abord de deux recueils qui n'ont pas de pareils chez d'autres peuples, et que l'on respecte comme des monumens précieux de la mythologie et de la poésie des anciens Scandinaves.

Le système mythologique que nous venons d'exposer est consigné en grande partie dans ces recueils, et, de plus, on y trouve déployées la richesse et l'originalité de l'imagination de ce peuple qui, séparé du reste du monde par les

rochers et par les mers, se livrait aux inspirations spontanées de son esprit, sans se modeler sur aucun autre peuple.

Edda est un mot islandais signifiant « aïeule. » Pourquoi ce nom familier a-t-il été donné à un recueil de traditions antiques ? on ne sait. Peut-être parce qu'il raconte ces traditions comme une grand'mère transmet à ses petits-neveux les souvenirs de son jeune âge. Au reste, le peuple du Nord donnait aux recueils écrits des noms familiers, comme les orientaux donnent encore aux livres des titres qui n'y ont guère de rapport. Un recueil de vieilles lois fut connu dans le Nord sous le nom de *graagaas*, oie grise ; c'était bien pis qu'appeler grand'mère un dépôt de mythes anciens. D'autres croient que le mot *Edda* n'est que celui d'*Odda*, sagesse.

L'Edda est double, ou plutôt deux recueils, dont l'un est plus ancien que l'autre, portent ce nom. Le plus ancien, et on peut ajouter le plus précieux, nous a conservé de vieux

chants mythologiques, quelquefois par fragmens liés à l'aide de transitions en prose.

Quel est l'âge de ces poésies, qui ne se rattachent à rien d'historique? Cette question est enveloppée d'autant d'obscurité que celle qui concerne l'époque où ont été composés les chants ossianiques. Il faut supposer, d'ailleurs, que les chants de l'Edda sont le fruit des efforts poétiques de plusieurs générations. Le langage en est vieux, la composition et la forme sont d'une rudesse et d'une simplicité qui indiquent des âges peu civilisés.

Quelques personnes, appliquant une critique sévère à ces poésies originales, ont voulu les attribuer à celui qui les a recueillies, et qui vivait, comme nous dirons tout à l'heure, au onzième siècle.

C'est ainsi que l'on a attribué les chants ossianiques à Macpherson qui les a traduits ou imités. Des sceptiques ont même soupçonné les moines islandais du onzième siècle d'avoir forgé les poésies mythologiques de l'Edda. Ce-

pendant, il suffit de les examiner attentivement, pour en reconnaître l'antiquité. Peut-être plusieurs siècles en avaient-ils fait leurs délices, avant qu'on les recueillît. Peut-être les générations, en se succédant, avaient-elles modifié, selon le changement de goût et d'idées, les poésies de leurs ancêtres. Il suffirait, d'ailleurs, de la considération que plusieurs de ces poésies se présentent sous la forme de fragmens, et qu'il a fallu les unir par des explications en prose, pour nous convaincre que ces chants rompus sont bien vieux, sans qu'il soit possible toutefois d'en déterminer la date précise. On croit que plusieurs chants de l'Edda remontent, quant à l'invention au moins, au quatrième ou cinquième siècle de notre ère, mais qu'ils ont reçu plus tard la forme sous laquelle on les a conservés. D'autres peuvent avoir quelques siècles de moins. La différence des âges s'aperçoit à celle des poésies. Les unes présentent crûment, et en peu de mots, les actions, tandis que d'autres s'arrêtent à peindre les situa-

tions, à faire ressortir les sentimens des personnages. Dans les unes, on voit des ébauches grossières; dans les autres on reconnaît les progrès de l'art.

Quelques savans du Nord présument que les Scandinaves ont apporté de l'Asie le fond de plusieurs de leurs mythes; mais c'est une simple conjecture, fondée sur d'autres hypothèses.

[Ce fut vers la fin du onzième siècle, qu'un savant Islandais, Sæmund, entreprit de recueillir et de mettre par écrit les poésies qui, jusque-là, ne s'étaient conservées probablement que par la tradition orale, et n'existaient guère, par conséquent, que dans la mémoire des gens du pays. Alors, la religion chrétienne venait de pénétrer dans cette partie du nord de l'Europe. Un zèle mal entendu fit craindre au clergé que les doctrines de l'ancienne religion, contenues dans ces chants nationaux et rendues faciles à méditer, ne devinssent un obstacle à la propagation du christianisme, en réveillant, chez les Scandinaves, l'amour d'un culte à peine

oublié. Les manuscrits du nouveau recueil furent donc recherchés avec soin, cachés avec précaution, avidement soustraits à tous les regards, et plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'ils sortissent des armoires ténébreuses qui leur avaient servi de tombeau. Plus éclairé que ses prédécesseurs, n'ayant pas, non plus, d'impressions récentes à combattre, l'évêque Brynjolf Suendson exhuma la précieuse collection en Islande et l'envoya en Danemark; l'Edda parut. Mais, oubliée depuis le onzième siècle, méconnaissable pour la génération du dix-septième, la noble vieille n'inspira d'abord qu'éloignement et dégoût. La bizarrerie de ses formes, l'obscurité de son langage, tout concourait, dans les premiers temps, à faire considérer ce recueil comme un amas d'inepties ridicules, sorties pêle-mêle d'une imagination en délire. Bientôt, cependant, quelques hommes, moins préoccupés ou plus habiles, comprirent que l'Edda pouvait être considérée comme la sibylle antique, dépositaire des secrets de la

philosophie du Nord. Ils aperçurent, à travers l'épais brouillard qui l'environnait, les élémens de la mythologie des Scandinaves, des matériaux pour leur histoire, des documens pour celle de leur législation et de leur morale. Ils firent assez facilement partager à leurs compatriotes la conviction qu'ils avaient acquise. De savans commentaires mirent les étrangers à portée d'étudier et de comprendre ces poésies mystérieuses; et l'Edda est aujourd'hui l'objet de recherches d'autant plus empressées, qu'elle fut plus long-temps méconnue, plus long-temps condamnée à l'oubli.

Il ne faut pas croire, toutefois, que nous possédions la collection entière de ces poèmes, et l'absence de ceux qui n'ont pu être sauvés, contribue probablement à l'impénétrable obscurité qui enveloppe encore certains passages de ceux qui nous restent. Des trente-huit poèmes dont se compose l'Edda de Sæmund, le plus ancien peut-être est le *Volo-Spa*, ou Voluspa [1], « *Chant*

---

[1] On trouvera une traduction du *Voluspa* à la fin de cette introduction.

de la prophétesse »[1]. Chez les Scandinaves, comme dans toute la Germanie, il y avait des femmes qui prédisaient le sort des nouveau-nés, qui le réglaient même au besoin. Elles répondaient aussi aux questions qu'on leur adressait sur les destinées d'un peuple ou d'une contrée; et les chefs du pays les consultaient avec respect, certains, ou du moins persuadés du succès, en obéissant à leurs oracles. Ces prophétesses ressemblent beaucoup aux fées, qui jouent un si grand rôle dans nos romans de chevalerie. Une relation, tirée de la Saga d'Eirik-le-Roux « *Eirik-Raudas-Saga* »[1], donnera une idée du cérémonial usité en pareille circonstance. Je ne suis, ici, que traducteur.

Une femme, en Norwége, nommée Thorbierge, avait neuf sœurs; elle leur survécut à toutes. Cette femme était prophétesse; on l'appelait la petite Vala. Tous les hivers, Thioberge

---

[1] *Voyez*, dans le troisième volume de l'*Edda* de Sæmund, l'analyse de cet épisode. Comparez *De Erico Rufo Grœnlandiæ seculo Xmo inventore*, dans le tome II de *Thorlacii Opusc. academ.*, p. 119 et suiv.

était invitée à des festins par ceux qui voulaient connaître leur sort à venir. Or, le prince Thorkill, désirant connaître quand finirait la disette qui affligeait la contrée, fit prier Thorbierge de se présenter chez lui. Un grand appareil avait été déployé pour la recevoir, selon la coutume à l'égard d'un hôte de cette importance. Sur une estrade élevée était disposé le siége de la prophétesse, garni d'un coussin rempli de duvet de coq. Vers le soir, elle arriva accompagnée du messager d'honneur envoyé à sa rencontre.

Elle était vêtue d'une tunique bleue, ornée de petites pierres sur toute la hauteur. Un collier de globules de verre entourait son cou; un bandeau de peau de brebis noire, doublé de peau de chat blanc, contenait ses cheveux. A l'extrémité de sa baguette, entourée d'oripeaux, brillait un globule enrichi de pierres précieuses. Sa ceinture soutenait une vaste gibecière, où elle conservait ses instrumens de magie. Sa chaussure, de peau de veau non tannée, était attachée par d'épaisses et longues courroies,

fixées elles-mêmes par des boutons d'acier. Elle portait des gants noirs en dehors, blancs au dedans, faits avec de la peau de chat non tannée.

A son entrée, elle fut respectueusement saluée par les assistans, qui croyaient, en cela, remplir un devoir sacré. Selon que chacun lui plaisait, elle rendait le salut. Après avoir baisé la main droite de la sibylle, Thorkill la conduisit au siége préparé pour elle, la priant de favoriser d'un regard sa demeure et ceux qu'il y avait rassemblés; mais elle se montra fort avare de paroles à l'égard des assistans. La table étant dressée, on plaça devant la prophétesse un potage au lait de chèvre, et un ragoût composé du cœur des animaux qui figuraient en grand nombre au service. Sa cuiller était de métal brillant, et son couteau, à manche de dent de baleine, orné de deux anneaux d'acier, affectait, par la lame, la forme d'un poisson[1].]

Après le repas, Thorkill approche de Thor-

[1] Ce fragment appartient à M. Licquet.

bierge, et lui demande ce qu'elle pense de cette demeure et des hommes qui y sont rassemblés, et si bientôt elle pourra répondre aux diverses questions qui lui ont été adressées, soit par lui, soit par d'autres.

Elle refusa de le dire avant le lendemain. Quand le jour suivant eut paru, elle prépara tout ce qu'il fallait pour l'enchantement. Elle demanda qu'on lui amenât des femmes sachant le chant destiné à ce sortilége, et appelé *Vardlokur*. On n'en connaissait pas; mais on alla chercher dans le village. Quand on fut venu chez une femme nommée Gudride, elle dit : « Je ne suis ni une Vala, ni une prophétesse; cependant ma nourrice Halldisa, en Islande, m'a appris le chant de Vardlokur. — Eh bien, répondit Thorkill, vous savez donc plus que nous n'avions cru. — Mais, répliqua Gudride, ce chant et ces cérémonies sont telles, que moi, chrétienne, je dois avoir horreur de les pratiquer. » Thorbierge lui répondit : « Vous pouvez nous secourir, en cette affaire, sans

préjudice pour votre religion ; c'est Thorkill qui est obligé de fournir tout ce qu'il faut pour cette cérémonie. » Celui-ci supplia Gudride de se prêter à leur demande. Elle répondit, enfin, qu'elle satisferait à ce vœu. Alors, les femmes se rangèrent autour de Thorbierge, qui était assise sur une estrade élevée, et Gudride chanta le chant magique d'une voix haute et sonore; aussi les assistans avouèrent n'avoir jamais entendu un chant plus agréable. La Vala en fut charmée aussi, la remercia, et lui dit : « J'avais appris beaucoup de choses concernant les maladies et la disette; mais, actuellement, bien des renseignemens qui m'étaient restés cachés, ainsi qu'à d'autres, me sont révélés : je sais que cette famine ne durera pas long-temps. Au printemps, l'abondance renaîtra; les maladies qui ont affligé ce pays depuis quelque temps, disparaîtront également. Quant à toi, Gudride, je récompenserai le service que tu nous as rendu ; tes destinées me sont bien connues ; elles sont plus importantes qu'on ne l'aurait présumé.

Tu épouseras un homme d'un grand renom, ici, en Groenland[1]; mais tu ne jouiras pas longtemps de ce mariage, car tes destinées te ramèneront en Islande, où tu seras mère d'une postérité nombreuse et honorable, que couvrira un grand éclat. Adieu, ma fille, sois heureuse ! »

Ainsi parla Thorbierge; chacun l'appela alors à son tour, pour qu'elle lui révélât ce qu'il désirait apprendre; elle satisfit à ces demandes, et révéla à chacun ce qu'il voulait savoir. Appelée ensuite à une autre habitation, elle partit.

A l'approche du printemps, les temps s'améliorèrent, comme la Vala l'avait prédit.

On croit que les anciens Scandinaves appelaient les Valas, du moins les plus renommées, aux assemblées publiques et aux fêtes nationales, surtout à celles que l'on célébrait au solstice d'été, et que l'on appelait *Midsumarsblot*[2]. On

---

[1] Le Groenland était un district de la Norwége.

[2] *Edda* de Sæmund, t. III, préface du *Voluspa*.

donnait de grands repas, on allumait des feux de joie, on faisait des sacrifices, et probablement les Valas étaient invitées alors à prédire si l'année serait heureuse. On pense que le *Voluspa* est une des improvisations ou prédictions demandées dans la solennité du solstice d'été, par les Scandinaves assemblés. Le début par lequel la Vala sollicite un silence général, semblerait faire croire, en effet, que ses vers s'adressent à une assemblée nombreuse. Les éditeurs de l'Edda croient reconnaître, dans le Voluspa, des allusions aux révolutions solaires, ce qui adapterait encore mieux ce chant à une solennité où l'on célébrait Balder, symbole, à ce que l'on croit, de la révolution de l'année, ou de la succession de l'été et de l'hiver.

On peut dire, au reste, qu'aucun chant des Islandais ne nous donne autant de notions sur leur cosmogonie et leur théogonie.

L'Edda renferme plusieurs chants semblables; tel est le *Vafthrudnis-mal*, ou récit du fort

Tisserand. C'est un dialogue entre le jætte ou géant Vafthrudner, c'est-à-dire le fort Tisserand, et Odin, qui se présente chez lui sous le nom de Gaugradr, ou le Marcheur, pour mettre à l'épreuve la sagesse vantée de cet homme.

Il réclame son hospitalité, comme un voyageur affamé. — « Pourquoi rester sur le seuil ? lui demande le géant. Viens, assieds-toi sous ce toit, et nous verrons bientôt lequel de nous deux est le plus sage, l'hôte ou le vieux parleur. » Odin entre, et répond à plusieurs questions que lui adresse le géant, sur les noms des chevaux qui traînent le char du Jour et de la Nuit, sur ceux des astres. Vafthrudner, voyant qu'il a affaire à un étranger bien instruit, entre en lutte avec lui, sous la condition que le vainqueur pourra disposer de la vie du vaincu. Odin propose, à son tour, des questions. Il interroge le géant sur la création, sur la cause des saisons, sur l'occupation des heureux dans le Valhalla, sur la fin de l'univers. Le prétendu

voyageur demande, enfin, quels mots Odin a dit à l'oreille de Balder son fils, quand celui-ci a été mis sur le bûcher funéraire. A cette question, Vafthrudner reconnaît le dieu. « Aucun mortel, s'écrie-t-il, ne peut savoir ce que tu as dit à l'oreille de ton fils, au commencement des siècles. Je lis mon destin tracé en caractères runiques, et décrété par le ciel, pour avoir osé entrer en lutte contre le sage Odin. »

L'*Alvis-mal* est encore un chant du même genre. Alvis ou Allvise, nain savant à qui le dieu Thor a promis sa fille, vient le soir réclamer sa future. Le dieu rusé entre en conversation avec lui, sur les pays ou les mondes qu'il a visités. Il lui expose des doutes, et lui fait des questions sur les noms des dieux, des fées, des géans, des nains. La nuit se passe, et quand l'aurore commence à poindre, le nain, ennemi du jour, est obligé de songer à sa retraite, sans avoir pu atteindre le but de sa visite.

Il en est de même du *Hyndlu-ljæd*, ou chant

de Hyndla, qu'on nomme aussi le petit Voluspa. En se rendant avec la déesse Freya au Valhalla, Hyndla enseigne à sa compagne et à son élève Ottar, la généalogie des héros mythiques, mais d'une manière peu intelligible pour nous.

Un dialogue plus obscur encore, et par conséquent moins propre à nous donner des notions précises sur la mythologie scandinave, est celui de *Fiœlsvinns-mal,* entre le héros Svipdag et Fiœlsvinn, gardien du château fort habité par Menglade, amante du héros. Là, il s'agit également des personnages célébrés par la religion des Scandinaves.

D'autres chants de l'Edda mettent sous nos yeux des épisodes détachés de l'histoire mythologique, des métamorphoses, des aventures de dieux. C'est ainsi que le *Grimnis-mal* raconte la suite d'une gageure entre Odin et sa femme Frigga. Le dieu vante le bonheur et la vertu de son protégé, le roi Geirrod. Frigga l'accuse d'avarice et de sentimens inhospitaliers. Odin veut le mettre à l'épreuve; mais Frigga fait

avertir le roi, en secret, qu'il passera chez lui un magicien avec le dessein de l'empoisonner. Quand Odin arrive sous le nom de Grimner, le roi le prend pour le magicien, le place entre deux feux, et le laisse, pendant huit jours, exposé à la chaleur et à une soif ardente. Agnar, jeune fils du roi, prend enfin pitié de lui, et étanche sa soif. Odin lui prédit son règne prochain sur les Goths, et lui révèle en vers obscurs les mystères du séjour des dieux. Il se fait connaître enfin. Geirrod veut accourir vers lui pour le délivrer, mais il tombe sur la pointe de son épée et expire. Odin disparaît dans les airs, et Agnar devient roi, comme le dieu le lui avait prédit.

Un autre épisode mythologique fait le sujet du *Vegtams-quida*. Balder, le favori des dieux, a eu de mauvais songes qu'il raconte aux dieux, et qui les inquiètent. Ils consultent les jættes ou géans, pour savoir quel sera le sort de Balder ; ceux-ci prédisent qu'il aura une mort sinistre. Les Ases, alarmés, engagent tous les

êtres de la nature à ne faire aucun mal à leur bien-aimé.

Odin, voulant mieux connaître l'avenir, prend son cheval Sleipner, descend à l'enfer d'Héla et s'y présente sous le nom de Vegtam. En arrivant, il pratique les cérémonies ordinaires pour évoquer la déesse, qui est représentée ici comme une Vala. Il récite des vers funèbres, en se tournant vers le Nord; il trace des caractères magiques, et débite les sentences prescrites. Après cet exorde historique, dans lequel on trouve une description assez poétique, quoique très brève, de la descente d'Odin, le *Vegtams-quida* donne les chants alternans de la Vala et du dieu. La magicienne demande qui l'évoque des ombres de la mort. Vegtam lui dit qu'il veut savoir comment périra Balder. La Vala réplique qu'il périra de la main de son frère Haudur; elle demande ensuite à garder le silence, et à rentrer dans les ombres; mais Vegtam lui adresse d'autres questions auxquelles elle répond sur

le ton des oracles. Reconnaissant enfin Odin, elle le prie de ne plus la troubler jusqu'à ce que Loke soit libre, et que les ténèbres mettent fin au règne des dieux.

Ce chant est poétique, et ici la concision est à sa place. On pourra trouver singulier que le dieu soit obligé de consulter une Vala pour avoir connaissance du sort d'un habitant du séjour céleste, et que Balder soit mortel; mais de pareilles contradictions se trouvent dans toutes les mythologies.

L'*Hymis-quida* chante la descente de Thor et de Tyr à la demeure du dieu marin Ægir, qui donne un banquet aux dieux. Afin de se procurer la chaudière nécessaire pour brasser la bière qui doit servir au festin, Thor se rend chez le jætte Hymer, et a un colloque avec lui. Dans un autre chant appelé *Ægisdrecka*, qui fait suite au précédent, on trouve le récit du banquet, ou plutôt l'entretien des dieux pendant le repas. Cet entretien paraît avoir été fait tout exprès pour mettre en évidence la

méchanceté de Loke. En effet, provoqué par les autres dieux, Loke débite une suite de propos satiriques. Chaque dieu et chaque déesse essayant à son tour de le faire taire, reçoit de lui des invectives. Il reproche à Iduna d'aimer les hommes; à Géfiona, d'avoir cédé à l'appât d'un collier présenté par un beau jeune homme; à Odin, de n'accorder jamais la victoire qu'aux lâches; à Frigga, d'avoir accordé ses faveurs à Vé et à Vile; à Freya, de mêler des poisons. Thor, enfin, se fâche et le menace de son marteau. Alors Loke continue ainsi : « J'ai chanté devant les Ases, j'ai chanté devant leurs fils ce que mon esprit m'a inspiré. Je ne cède qu'à toi seul, et je sors, car je sais que tu es prêt à combattre. »

Il sort, en effet, en prédisant à Ægir que ce sera le dernier banquet qu'il donnera, puisque la flamme dévorera tout son avoir. Un supplément en prose raconte ce qu'on a vu plus haut, savoir que Loke se changea en saumon, que les dieux le pêchèrent et le tinrent enchaîné jusqu'à la fin du monde.

Ce chant est, sans contredit, le plus gai des poèmes eddiques : il y a quelque chose de plaisant à faire débiter, par le principe du mal, la chronique scandaleuse de l'Asgaard, pour prix des efforts que fait chaque dieu et chaque déesse de clore la bouche au dieu satirique. On dirait un cadre inventé par quelque chrétien, afin de persifler la mythologie scandinave.

Le chant de *Grou-galdr*[1] est précieux, comme monument des idées des Scandinaves sur les enchantemens. Ce poème n'est pas des plus anciens; du moins, il y est fait mention du christianisme, mais de manière à faire croire qu'alors la religion chrétienne n'avait pas encore détruit les rites payens. C'est par une évocation que commence ce chant magique : « Éveille-toi, Groa, éveille-toi, bonne femme ! Étant à la porte de la mort, je t'évoque, puisque tu as ordonné à ton fils de venir à ta tombe. » Ainsi parle le fils. La mère demande ce qu'il

[1] *Edda* de Sæmund, t. II, p. 536.

lui veut, et pourquoi il rappelle de la poussière du sépulcre celle qui a quitté les demeures des hommes. Le fils, saisi de terreur, rappelle que sa mère lui a ordonné de se rendre sur la tombe maternelle, quand elle serait morte. La mère commence alors ses chants magiques. D'abord elle chante, ou plutôt elle annonce qu'elle chantera, pour obtenir que le fils puisse jeter derrière lui tout ce qu'il regardera comme pernicieux. Successivement, elle prononce des enchantemens, pour qu'il marche partout en sûreté, pour que les fleuves débordés ne puissent l'engloutir, pour que son courage ne lui faille jamais contre ses ennemis, pour que les liens ne puissent l'enchaîner, pour que les élémens ne puissent se conjurer contre lui, pour que le froid ne le glace jamais, pour que si la nuit le surprend en pleine campagne, une femme chrétienne morte ne puisse lui faire du mal, pour qu'il ne succombe pas dans une lutte de discours avec un éloquent géant. Elle termine ses enchantemens par cette exhortation : « Maintenant,

va, mon fils! puisses-tu ne jamais porter les pas vers ta perte! Puisse-t-il n'y avoir jamais d'obstacle à tes souhaits! Je t'ai chanté ces chants à l'entrée du rocher; emporte les paroles de ta mère, et conserve-les dans ton cœur! Tu auras assez de félicité dans le cours de ta vie, tant que ta mémoire retiendra mes paroles. »

Nous n'apprenons point le nom de ce fils. Peut-être le chant de la Vala n'est-il que l'épisode de la vie de quelque héros, chanté dans de plus longs poèmes.

Sous le nom de *Grotta-saungr*, ou chant du moulin, on possède un petit poème très vieux et très singulier, dans lequel figurent deux femmes de la race des géans, appelées Fenia et Menia, qui exercent les fonctions de Valkyries, en préparant les destinées des hommes; mais ce n'est point en filant, comme les Parques de la mythologie grecque, ni en tissant comme les Valkyries; c'est en faisant tourner les immenses meules d'un moulin qu'elles broient, en quelque sorte, les élémens de ce que les

hommes désirent, l'or, la paix, la félicité. Le chant du moulin est le seul qui nous conserve cette allégorie antique des Parques meûnières ou broyantes.

Le *Skirnis-for* nous représente un habitant des demeures célestes, Freyr, fils de Niordr, amoureux de Gerde, fille d'un Jætte ou habitant du Jotunheim, qu'il vient d'apercevoir en jetant, du haut du Lidskialf, ou de la demeure d'Odin, un coup-d'œil sur la terre. Son amour est représenté comme une punition de la témérité qu'il a eue d'occuper le siége d'Odin. Il a un fidèle serviteur, Skirner, qui s'engage à demander Gerde en mariage pour lui; mais un feu éternel entoure le Jotunheim : pour y passer, il n'y a qu'un cheval céleste qui puisse réussir. Freyr confie son coursier à son fidèle messager d'amour. Celui-ci part, et a un entretien avec les géans, en arrivant au Jotunheim. Ce dialogue poétique occupe la plus grande partie du poème.

Dans le *Thryms-quida*, nous trouvons un récit du dieu Thor, à qui le roi Thrim a enlevé le

marteau, signe de sa puissance, comme la foudre l'était de celle de Jupiter. Thrim ne veut le rendre que si on lui donne Freya pour épouse. Les dieux proposent à celle-ci de feindre de se prêter à son désir, et de reprendre le marteau enlevé. Freya refuse avec colère. Thor prend alors la résolution de se présenter lui-même, sous la forme de Freya, chez le roi Thrim, de se faire passer pour la déesse, et de reprendre son marteau. Accompagné de Loke, le plus rusé des dieux, il se présente avec la parure de Freya, et, quoique Thrim soit étonné de la voracité de sa prétendue fiancée, il met le marteau de Thor sur ses genoux. Dès que Thor a repris son instrument redoutable, il assomme Thrim et les géans qui le servent.

Une autre classe de chants eddiques est celle qui a pour but un enseignement moral. Le *Hâvamal*[1] est surtout de ce nombre. Odin y enseigne, en sentences concises, les règles de

---

[1] *Edda* de Sæmund, t. III.

la sagesse et de la prudence, en y mêlant des idées mystiques[1]. *Havamal* signifie « discours élevé ou sublime. » Ce poème paraît être d'une haute antiquité; mais il était probablement plus simple dans l'origine. On présume avec raison que, sous sa forme actuelle, il contient plusieurs chants qui d'abord n'en faisaient pas partie. Ainsi, les enseignemens adressés au jeune Lodfafner appartiennent probablement à un sage, autre que celui qui parle au nom d'Odin; et le chant runique qui termine le Havamal n'a plus rien de commun avec la morale. C'est un enseignement sur les vertus magiques et les mystères renfermés dans les runes qu'on représente comme une invention des dieux. Odin se vante de pouvoir, à l'aide de ces enchantemens, guérir les maladies, détruire les effets du poison, apaiser la tempête, arrêter les armes d'un ennemi, et même évoquer les morts.

On a comparé le Havamal, du moins la pre-

---

[1] *Voyez* le début du poème, à la suite de cette introduction.

mière partie, aux Règles d'or de Pythagore et aux Proverbes de Salomon. S'il n'enseigne pas une morale sublime, il contient, au moins, de bonnes règles de conduite et de prudence. Il recommande la ruse; mais c'est presque une vertu chez des peuples barbares. Le Havamal concentre en ses strophes toute l'expérience des sages de la Scandinavie. Aussi, les auteurs modernes du Nord le citent-ils comme une preuve des mœurs civilisées de leurs ancêtres. « Un peuple chez lequel on enseignait de si bonne heure de pareils préceptes de morale pratique, disent-ils, ne devait-il pas être parvenu à un assez haut degré de civilisation, bien supérieur à celui où le place l'opinion générale des peuples du midi de l'Europe? »

Un chant de morale bien moins ancien, et qu'on attribue à Sæmund même, rédacteur de l'Edda, est le *Solar-ljod*, ou chant du soleil. Ce serait donc un poème eddique composé par un chrétien: toutefois, ce poète est encore dominé par les idées payennes.

Le reste des chants de l'Edda consiste en récits d'aventures romanesques, dont quelques-unes sont empruntées à des romans populaires de l'Allemagne. On remarque, d'abord, le *Vœlundar-quida*, ou chant sur le merveilleux forgeron Vœlund, qui passa, dans tout le Nord, pour le plus habile artisan, et que vantent aussi les traditions allemandes, anglo-saxonnes, et même les romans poétiques français du treizième siècle[1]. Le chant de l'Edda est une sorte d'épopée sur ses exploits. C'est un morceau de poésie fort ancien, et empreint de la rudesse des premiers temps de la littérature scandinave. Vœlund y est présenté comme époux d'une Valkyrie, ou fille du Destin. Il est traité crüellement par un roi qui, pour s'emparer de son or, l'enlève et l'enferme dans une île, lui coupe les nerfs des pieds, et le force à travailler pour lui. Vœlund se venge, en tuant les deux fils

[1] Voyez *Véland le Forgeron: Dissertation sur cette tradition populaire*, etc.; par G. B. Depping et Francisque Michel. Paris, 1833, in-8°.

du roi, en façonnant leurs ossemens en vases pour la table du roi, et en violant la fille de son oppresseur ; ensuite il s'élève dans les airs et disparaît. Ce roman a été raconté, dans la suite, avec d'autres circonstances, dans une Saga prosaïque.

Plusieurs autres chants forment un cycle épique, dans lequel figurent Helge, roi de Danemark, Sigurd Fafnersbane, ou vainqueur de Fafner, Brunhilde, amante de ce héros redoutable, Gudrune, femme de Sigurd, Atle ou Attila, dont les romans épiques du moyen-âge ont fait, comme on sait, un héros impliqué dans les aventures des champions germaniques; enfin, les Niflungues, race héroïque dont les infortunes font le sujet d'un grand poème allemand.

Il y a des idées touchantes et un mouvement élégiaque dans les trois chants sur Gudrune. Dans le premier de ces chants, la veuve de Sigurd, tué par la trahison du frère de Gudrune, demeure immobile auprès du corps de son

mari et refuse d'écouter les consolations qu'on lui prodigue. En vain une autre veuve infortunée, Giaflunga, lui parle de la perte de cinq maris et de deux filles; en vain Herborge, reine de Hongrie, et veuve aussi, rappelle la mort de sept fils et de quatre frères; Gudrune, après avoir long-temps gardé le silence, ne pleure que lorsqu'on veut enlever le corps de Sigurd. A l'aspect de sa blessure, elle fond en larmes, et veut embrasser encore une fois son bien-aimé. Le troisième chant sur cette héroïne, passe pour une composition de Sæmund.

Un autre esprit règne dans le *Brynhildar-quida* : c'est l'exaltation mystique qui anime ce chant. Brunhilde est une Valkyrie, ou fille du Destin; mais ayant, contre l'ordre d'Odin, accordé la victoire au héros qui devait succomber, il la relègue dans un château enchanté, lui envoie un sommeil léthargique, et veut qu'elle devienne la femme de celui qui rompra l'enchantement, en pénétrant dans le château entouré de feu, et en détachant l'armure de la

Valkyrie. Sigurd a ce bonheur, et Brunhilde, revenue à elle, révèle au héros la magie employée par Odin, et lui donne des avis de sagesse.

Quelques-uns de ces personnages étaient chantés dans les poésies populaires d'une partie de l'Europe, et les chants de l'Edda même ne paraissent guère être autre chose que des échantillons de cette poésie populaire. Le merveilleux y domine; les traces des idées mythologiques des Scandinaves s'y rencontrent fréquemment. Jusqu'aux temps modernes, elles ont fait les délices des peuples du Nord, moins sous leur forme ancienne que dans la prose ou la poésie dont les ont revêtues les auteurs modernes. L'héroïsme, mêlé au merveilleux de la fable et à la magie, plaît dans tous les temps et à tous les peuples, surtout à ceux qui se sont moins éloignés du goût des temps primitifs pour ce qui est simple, naïf et surprenant.

La seconde Edda, qu'on appelle aussi la Jeune, ou l'Edda de Snorro, a un autre carac-

tère. D'abord, elle est en prose, et a été rédigée, à ce que l'on croit, plus d'un siècle après la première, par Snorro, le même à qui l'on doit un recueil de sagas historiques. C'est encore l'évêque Brynjolf Svendson, conjointement avec Arngrim Johnsen, recteur en Islande, qui a le mérite d'avoir fait connaître ce second recueil des croyances religieuses et poétiques des Islandais. Cependant, le manuscrit qu'il avait découvert en Islande n'étant pas complet, il a fallu y suppléer par d'autres manuscrits. Dans sa forme actuelle, l'Edda prosaïque est du treizième siècle ; mais il se peut que la composition en soit plus ancienne. Quelques savans du Nord pensent que Snorro en a rédigé une partie, et que le reste appartient aux temps antérieurs. Mallet, dans ses *Monumens de la Mythologie et de la Poésie des Celtes, et particulièrement des anciens Scandinaves*, a donné une traduction française de la partie mythologique, ce qui nous dispense d'insérer ici des échantillons de cette Edda.

Il faut distinguer, dans l'Edda prosaïque, deux parties diverses : les *Dœmi-sœgur* et les *Kenningar*. Dans la première, on s'efforce de réduire en système les traditions mythologiques détachées des anciens Scandinaves, dont la plupart sont poétisées dans la vieille Edda. On y introduit, d'une part, le roi suédois Gylfe, qui se fait instruire par Odin dans la sagesse, ou plutôt dans la connaissance de la mythologie; et, de l'autre, le dieu Braga, qui enseigne la mythologie poétique au dieu marin Ægir. On a comparé ce travail à celui qu'Apollodore, Paléphate, Higin, et autres auteurs, ont fait sur la mythologie des Grecs et des Romains. L'autre partie, connue sous le nom des *Kenningar*, est un ouvrage didactique sur les paraphrases dont se servent les Scaldes pour désigner les dieux et les objets matériels. Quelque soit l'auteur de cet art poétique, il avait sous les yeux beaucoup d'anciens poèmes, et il en cite fréquemment des passages. C'est là que nous apprenons que, dans le langage des Scal-

des, le ciel était le crâne d'Ymer; le soleil qui, chez les peuples du Nord, est du genre féminin, figure comme la fille de Muadilfar, et comme la sœur de la lune. Ainsi que la poésie orientale, celle des Scandinaves aimait les images et les symboles. Aussi, Odin et l'Épée sont désignés de plus de cent manières différentes. Le langage symbolique était très riche et abondant, malgré la concision habituelle du langage islandais.

CHAPITRE III.

Sagas.

Le mot de *Saga* signifie « ce qui se dit, se raconte », et s'applique spécialement à un long récit. Dans le Nord, en Islande surtout, où l'on est éloigné du mouvement des grands états, et où le présent n'offre pas un aliment bien vif à la curiosité du peuple, on aime passionnément les souvenirs des temps passés, fussent-ils mêlés de beaucoup de fables. Peut-être même les aime-t-on précisément à cause de cette teinte fabuleuse. Ce goût était bien plus général encore dans le moyen-âge, avant que l'imprimerie fût inventée, et lorsqu'on avait moins de

distractions et de divertissemens qu'aujourd'hui. D'ailleurs, les veillées de l'hiver sont longues dans le Nord, et le froid contraint les habitans à se tenir près du feu. Entendre conter ou réciter est un amusement d'autant plus grand, qu'il n'exclut point les travaux manuels paisibles. Aussi apprécie-t-on beaucoup un bon conteur, et le savant, dans ce pays, est celui qui sait un grand nombre de traditions anciennes, et qui les expose avec intérêt. La langue islandaise a des constructions simples, des phrases courtes, un style sans art et sans ornement. Il était moins difficile de conter dans ce langage que dans une langue perfectionnée. Le ton de la conversation ordinaire suffisait pour cela, et, en dialoguant une partie du récit, on y donnait du mouvement, on réveillait l'attention de l'auditoire.

La vérité n'était pas la première condition de ce genre de composition ; cependant, on aimait à entendre les hauts faits des ancêtres et les événemens qui s'étaient passés sous les règnes des

rois qui avaient acquis un nom dans la mémoire du peuple. On devait avoir beaucoup d'indulgence pour les traditions des temps reculés, qu'on n'avait, d'ailleurs, aucun moyen de rectifier, et on devait garder quelque sévérité pour la narration des faits dont on avait été témoin, ou qui vivaient encore dans le souvenir de la génération présente.

Pour se mettre en possession des Sagas qui charmaient les auditeurs, on les transcrivait, peut-être long-temps après qu'elles avaient été composées. Quand on les fixait par écrit, elles avaient probablement subi bien des altérations, comme tout ce qui se conserve par la voie orale chez le peuple. Les noms se défigurent, les dates se confondent, les faits changent de circonstances ou se transposent d'un personnage à un autre. Dans les copies même qu'on en fait par écrit, ces altérations ont lieu, quoique moins fréquemment.

On possède, dans la littérature du Nord, plus d'une centaine de Sagas. Les unes ont un carac-

tère historique, et peuvent être regardées comme les chroniques du pays; tout n'y est pas vérité, mais, du moins, on a cherché à y exposer des événemens publics et réels. D'autres sont de purs romans, ou des exploits fabuleux de personnages qui ont existé, ou des événemens arrivés à des familles. Les Scandinaves sont plus riches en traditions écrites que beaucoup d'autres peuples. Aussi sommes-nous à même de juger parfaitement de leur génie littéraire, dans le temps où ils ne connaissaient guère la littérature des anciens ni celle de leurs contemporains, à moins que ce ne fussent quelques traditions des Allemands, qui leur étaient parvenues de bonne heure.

On a trouvé, de nos jours, quelque difficulté à séparer les Sagas vraies d'avec les Sagas fabuleuses; on a préféré les classer suivant les pays dont elles s'occupent. Car, quoique elles soient toutes composées en Islande, il y en a pourtant plusieurs dont les héros sont norwégiens, et agissent sur le continent de la Scandinavie. Si l'on n'avait

pas ces Sagas, on ne saurait que peu de chose de ce qui s'est passé dans le Nord de l'Europe, pendant les temps où il n'y avait pas encore de moines pour écrire leurs sèches annales. Celles que Snorro a recueillies, dans son grand ouvrage intitulé *Heimskringla*, tiennent lieu d'histoire.

Il faudrait plus d'espace que nous ne pouvons en réserver ici, pour parler en détail de tant de Sagas remarquables pour l'histoire des mœurs, des usages, des idées religieuses, du gouvernement et des arts dans le Nord, ou intéressantes par les aventures qu'elles retracent. Cependant, nous pouvons dire au moins quelques mots des principales compositions de ce genre.

De ce nombre est la *Frithiofs-saga*; dont le héros, Frithiof, paraît avoir réellement existé au sixième ou septième siècle. Ses aventures romanesques ont paru assez intéressantes aux poètes modernes, pour les engager à les revêtir d'une forme nouvelle. Une Saga non moins aventurière, est celle qui raconte les hauts

faits de Ragnar, surnommé Lodbrok, c'est-à-dire « à la culotte de peau velue », et ceux de ses fils. Il a existé un héros de ce nom, mais sûrement sa vie n'a pas ressemblé à ce roman; et il n'a probablement pas eu une mort aussi tragique que le héros de la Saga.

Ragnar-Lodbrok était, suivant la tradition, un roi de Danemark qui s'était rendu redoutable par ses expéditions maritimes dans la mer Baltique, sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse, de Flandre, etc. Dans une de ces expéditions, étant arrivé en Gothie, il vit un château dans lequel était enfermée une belle princesse; mais ce château était gardé par un gros serpent que personne n'osait attaquer, quelque envie qu'on eût d'aborder la princesse, nommée Thora, que son père, le prince Herrœd, promettait à quiconque la délivrerait. Ragnar eut le courage de tenter l'aventure. Malgré la peur de ses compagnons, il attaqua hardiment l'animal monstrueux et le vainquit. Son vêtement velu le préserva, à ce qu'il paraît, des mor-

sures et du venin. Il se fraya, par sa victoire, l'entrée du château, et épousa la belle Thora. Il eut avec elle deux fils ; mais son bonheur ne dura pas long-temps : Thora lui fut enlevée par une mort prématurée. Plein de désespoir d'avoir perdu celle qu'il chérissait, Ragnar se jeta de nouveau dans les hasards des combats et des courses maritimes, et montra plus d'audace que jamais.

La fille d'un roi de Suède, nommée Ingeburge, conçut de l'amour pour lui ; mais Ragnar la dédaigna. Dans une de ses excursions aventureuses, ce héros farouche débarqua auprès d'un promontoire, en Norwége. Il y vit une jeune fille d'une beauté admirable qui gardait des chèvres. Elle se nommait Krake, mot qui signifie « pie ». Devenu tout-à-coup éperdûment amoureux, Ragnar oublia Thora ; oubliant aussi que Krake n'était qu'une chevrière, il l'emmena en Danemark, et la prit pour femme.

La princesse suédoise, irritée de se voir

dédaignée pour une paysanne, suscita des guerres à Ragnar ; mais son courage et celui de ses fils le tirèrent de tous les périls. Il revint victorieux dans ses foyers, et son bonheur devint encore plus parfait, quand Krake lui révéla son illustre origine, qu'elle avait cachée auparavant sous l'extérieur d'une gardienne de chèvres. Elle s'appelait Aslœg, ou « lumière des Ases », et descendait de Brunhilde et de Sigurd, vainqueur de Fafner, célèbres tous deux par les chants de l'Edda et par les Sagas en prose.

De ce second mariage Ragnar eut encore cinq fils, dont l'un fut le fameux Biœrn, Côte-de-Fer, que célèbrent aussi les annales des Francs.

Ragnar chercha de nouveaux combats et une nouvelle gloire. Il voulut conquérir l'Angleterre. En vain Aslœg fit des efforts pour le détourner de ce projet : le héros ne vit que le trône d'Angleterre. Sa femme lui donna un vêtement enchanté, qui devait le préserver des dangers. Ragnar partit avec ses deux vais-

seaux. Mais, ayant fait naufrage, il gagna la côte avec une poignée d'hommes. Il n'en voulut pas moins s'attaquer au roi de Northumberland, nommé Ella. Bientôt il eut lieu de s'en repentir. Ella fit marcher ses troupes contre lui. Ragnar tomba en leur pouvoir, et, dépouillé de son vêtement enchanté, le téméraire, qui cacha soigneusement son nom, fut jeté dans le fond d'une tour remplie de serpens et de vipères, qui le mirent à mort au milieu d'affreux tourmens. C'est dans ce supplice qu'il chanta, dit-on, ces strophes belliqueuses dont il sera parlé à l'occasion des poésies scandinaves. Ses fils vinrent, dans la suite, venger sa mort, et firent subir à Ella un supplice affreux.

Ralf-Krake est encore un des héros qui paraissent avoir acquis, de bonne heure, une réputation populaire dans le Nord, et la Saga qui lui est consacrée, quoique elle ne soit que du quatorzième siècle, paraît être fondée sur des chants anciens.

Dans la *Volsunga-saga*, c'est une race entière,

celle des Volsungues, qui passe sous les yeux du lecteur, ainsi que les exploits du fameux Sigurd, connu, dans les romans allemands du moyen-âge, sous le nom de Sigfried-le-Cornu; la mort d'Atle ou Attila; enfin, les derniers de la race de Guikungues, figurent également dans cette Saga romanesque.

La *Hervarar-saga* raconte les aventures de Hervar, fille d'Angantyr, et contient des épisodes intéressans. On la croit composée dans des temps peu anciens, d'après des chants et des traditions beaucoup plus vieilles. Dans sa forme actuelle, cette Saga ne date peut-être que du quatorzième siècle; mais le fond peut bien avoir quelques siècles de plus.

Dans la *Nials-saga*, nous trouvons les aventures de deux amis, Gunnar et Nial, et de leurs enfans; les mœurs des temps anciens y sont bien peintes, et le style passe pour très pur. Aussi P.-E. Muller [1] en attribue-t-il la rédaction à Sæmund même.

[1] Voyez la *Bibliothéque des Sagas*, publiée par cet auteur.

Un autre héros, le scalde Eigil, second Ulysse, qui parcourt les pays du Nord, est le sujet de la Saga qui, d'après lui, s'appelle *Eigils-saga*, et qui mérite d'être remarquée, par les traits de mœurs qu'on y trouve. Eigil porte plainte au roi contre son beau-frère Bergaumund, qui retient l'héritage paternel de sa femme. En conséquence, trois districts envoient chacun douze jurés ou juges, à un *thing* ou assemblée judiciaire, pour prononcer dans cette cause. Au milieu d'une vaste plaine, on trace un grand cercle, pour l'enceinte du tribunal, et on le marque par des branches de noisetier, unies par des cordons qui sont réputés sacrés. Les deux parties se rendent, avec une suite nombreuse, au lieu où doit se prononcer le jugement, et les deux plaideurs entrent dans l'enceinte où sont assis les trente-six jurés. Bergaumund, accusé de retenir l'héritage de sa sœur, se défend, en disant que la femme d'Eigil est fille d'une esclave, et, par conséquent, née hors du mariage légitime et non apte à héri-

ter de son père. Cependant Arinbiœrn, qui avait accompagné le Scalde au *thing*, produit douze témoins, pour prouver que la femme d'Eigil est d'une naissance légitime.

Après les plaidoiries et les interrogatoires, les jurés s'apprêtent à prononcer le jugement, lorsque la reine Gunhilde, prévoyant que son protégé Bergaumund perdra le procès, fait couper les cordons de l'enceinte, et force les jurés à lever la séance. Eigil propose alors à son adversaire le *holm-gang*, ou le duel dans une petite île solitaire. Le roi Eric se fâche de la persévérance d'Eigil à réclamer son droit. Ses gens n'ont pas d'armes, parce qu'au thing on ne se présente pas armé. Il n'en fait pas moins poursuivre Eigil. Celui-ci se sauve dans un bateau, en tuant un des gens du roi. Il est proscrit et obligé d'errer à l'aventure, dans une barque montée par trente hommes. Il aborde en secret sur les côtes de Norwége, surprend son ennemi Bergaumund, le tue, ainsi que le jeune fils du roi, pour se venger de sa proscription.

Avant de se rembarquer, il dresse une tête de cheval sur une perche, et maudit le roi Eric et la reine Gunhilde; puis, tournant la tête de cheval vers la Norwége, il maudit également les habitans, et forme le vœu qu'ils soient tous errans et fugitifs, jusqu'à ce qu'ils aient chassé la famille royale.

Il fixe la tête de cheval, avec la perche, dans la fente d'un rocher, et se rend ensuite en Islande; au bout d'un an, ennuyé de cette vie paisible, il veut se transporter en Angleterre auprès du roi Adelstan; mais, faisant naufrage, il est jeté à la côte septentrionale de cette île. Là, il apprend que son ennemi, le roi Eric, ayant été chassé de la Norwége, a été investi par le roi d'Angleterre du Northumberland, et qu'il réside dans le voisinage. Las d'errer de pays en pays, il va trouver Eric, se jette à ses pieds, et demande à se réconcilier avec lui.

Mais Eric lui déclare que la reine veut absolument sa mort. Le supplice est différé seule-

ment jusqu'au lendemain. On conseille à Eigil de chercher à fléchir le roi par un chant, puisqu'il est Scalde. Eigil compose, en effet, une suite de vers à la louange du roi, et les récite le lendemain devant le prince. Ce chant a pour titre *Hæfud-lausn*, ou « le rachat de la tête ». Cependant sa vie n'aurait peut-être pas été sauvée, si son fidèle ami Arinbiœrn, qui avait suivi Eric en Angleterre, n'avait pris chaudement son parti : l'exilé obtint enfin la permission de partir sain et sauf.

Le Scalde retourna donc dans sa patrie. De nouvelles infortunes l'y poursuivirent: à peine de retour dans ses foyers, il perdit successivement ses deux fils. L'aîné fit naufrage sur la côte, auprès de la terre d'Eigil. Celui-ci trouva le corps de son bien-aimé, que les flots avaient jeté sur la plage. Il ouvrit la tombe de son père Skalagrim, et y déposa son fils Baudvar. Puis, étant rentré chez lui, il résolut de mourir, ne pouvant plus supporter les ennuis de la vie. Il s'enferma, passa trois jours et trois nuits sans

boire et sans manger, et, quoique sa fille vînt s'enfermer avec lui, il n'en résolut pas moins de mourir. Cependant sa fille l'engagea, par ses touchantes prières, à composer quelques strophes sur le sujet de sa douleur, et c'est alors qu'Eigil composa le *Sonar-torrek*, ou « la perte du fils », dont il sera parlé dans un chapitre suivant.

Cette improvisation soulagea et calma le vieux Scalde ; il renonça au projet funeste qu'il avait conçu, et rentra dans le sein de sa famille.

L'*Eigils-saga* est, comme on voit, une page des douleurs d'un proscrit scandinave. Dans ce roman sombre sont consignées peut-être beaucoup d'aventures réelles.

Un esprit tout différent règne dans la *Vilkina-saga*, contenant les aventures du roi Vilkin ou Filmer. Cette Saga ressemble aux romans français et allemands du moyen-âge. Elle se fonde, en effet, sur les chants allemands et sur les traditions orales des voyageurs saxons qui fréquentaient les places maritimes du Nord, surtout le port de Berghen en Norwége. Elle commence

par l'histoire d'un roi Salomon, à Salerne; puis elle passe à son petit-fils Thidrek ou Théodoric, de Berne ou Vérone. L'épisode de Véland le Forgeron, que l'Edda a donné avec d'autres détails, est intercalé pour amener son fils Vidga, qui devient un des champions de la cour de Théodoric. Attila est amené aussi sur la scène. On raconte son mariage avec Grimhilde, qui exerce des arts magiques. Les aventures de Théodoric et de ses champions ressemblent à celles des héros peints dans les romans de chevalerie. Aussi cette Saga n'est que du quatorzième siècle.

Un autre genre d'aventures fait le sujet de la *Jomsvikiga-saga*; elle nous entretient d'une association de pirates qui se réunirent dans le fort de Jomsbourg, pour aller, de là, exercer leur piraterie sur la mer, et qui soumirent leur brigandage à des réglemens rigoureux. Mais cette Saga n'est pas non plus d'une date ancienne. Cependant on y trouve des mœurs antiques; c'est ainsi qu'on y voit

décrit un sacrifice humain fait à une magicienne.

On pourrait citer une foule d'autres Sagas de divers siècles, pour faire voir combien l'imagination des Scandinaves a été fertile dans l'invention d'aventures, et dans la peinture des mœurs des hommes du Nord. D'autres traditions n'ont peut-être pas été écrites; cependant il est à présumer que celles qui plaisaient le plus dans le récit des conteurs se sont propagées aussi par l'écriture. Actuellement, la plupart sont imprimées, et cette richesse littéraire est sauvée à jamais de l'oubli.

Snorro Sturleson a recueilli, et rédigé peut-être en partie, les Sagas historiques des rois du Nord. C'est dans ce recueil que l'on trouve les annales des Ynglingues, qui remontent jusqu'à Odin; l'histoire d'Harald aux beaux cheveux, celle des deux rois Olaf, etc.

La *Sturlunga-saga* est aussi une relation historique, et une des plus étendues que les Islandais possèdent. Elle nous entretient des longues discussions des principales familles de

l'Islande. La tribu ou famille des Sturlungues y jouait un rôle marquant; aussi est-ce d'elle que la Saga a pris son nom. Ces dissensions, dont l'histoire commence en 1116, se prolongèrent pendant un siècle et demi, et finirent par amener la soumission de l'île sous les rois de la Norwége. On attribue la Sturlunga-saga à un neveu de Snorro, appelé Sturle-Thordsen.

La *Vatnsdœla-saga* est une de ces relations islandaises qui ne retracent que l'histoire d'une seule tribu ou famille. Ici, il s'agit d'une famille norwégienne qui était allée s'établir, avec tant d'autres norwégiens, dans l'Islande, où elle avait choisi pour sa demeure une vallée paisible, le Vatnsdal. La Saga nous introduit dans l'intérieur de cette famille isolée. L'histoire ne gagne rien à ce récit, mais il nous présente une image vive et vraie des mœurs islandaises au dixième siècle, car c'est dans une époque aussi reculée que vivait cette famille.

La littérature islandaise est riche en ces

relations de l'histoire des familles, qui manquent presque entièrement dans la littérature d'autres contrées. C'est que, dans la Scandinavie, chaque grande famille formait un petit état qui se gouvernait lui-même, et ne se fondait point dans la communauté. La république islandaise n'était que l'agrégation de toutes ces tribus diverses.

Ces relations presque biographiques ne sont pas à dédaigner pour l'histoire des mœurs. C'est ainsi que la Saga d'Aron-Hiorleif, peu importante du reste, contient des détails sur la cour des rois de Norwége, et sur un divertissement qui y était usité, savoir, la course des chevaux. Les chefs de tribus amenaient leurs plus beaux chevaux sous les yeux du prince et de sa cour, et on les faisait courir deux à deux. Le cheval qui fatiguait le plutôt son concurrent et fournissait la plus longue carrière, était proclamé vainqueur. Quelquefois deux provinces faisaient courir ainsi leurs chevaux, et attachaient de l'honneur à posséder les coursiers les plus vigoureux. On trouve

dans les Sagas une foule d'autres coutumes.

La dernière Saga qu'on ait publiée, celle des îles Faroer[1], nous fait voir, dans cet Archipel, des pirates semblables aux Normands qui débarquaient en France, au dixième et au onzième siècle, c'est-à-dire audacieux, farouches et pillards; des vengeances sanguinaires entre les chefs des assemblées populaires qui se tenaient tous les ans, dans une des îles de l'Archipel, des marchands qui y faisaient le commerce maritime, malgré la piraterie; des formes de justice assez régulières, au milieu des actes de violence commis par les puissances; on y trouve l'importance attachée alors aux songes, la croyance à la sorcellerie, aux revenans; enfin, la lutte acharnée contre le christianisme, qui pénétra pourtant dans l'Archipel des Faroer, comme dans les autres contrées de la Scandinavie.

---

[1] *Færeynga-saga*, en islandais, danois et allemand; publiée par Rafn et Mohaike. Copenhague, 1833, in-8°.

CHAPITRE IV.

Poésie islandaise, Scaldes.

Dans la littérature du Nord, comme ailleurs, a poésie est presque aussi ancienne que la prose : ce que l'on jugeait digne de conserver, ce que l'on imprimait dans la mémoire, ce que l'on transmettait à la postérité, c'était, tantôt de la prose, tantôt de la poésie, mais de la poésie extrêmement concise, dénuée d'art, de précautions oratoires, d'ornemens raffinés. Des vers rudes et simples comme la langue du Nord, d'un mètre très court, rassemblés en strophes également peu alongées, servaient à conserver les traits historiques, les épisodes de la mythologie, les aventures romanesques. On les em-

ployait encore aux enchantemens, qui jouaient un grand rôle dans la religion du Nord.

Un langage aussi imparfait que celui de la poésie scandinave ne pouvait créer de grandes beautés. Il ne faut jamais comparer ce langage poétique à la poésie des langues modernes, perfectionnée par une longue civilisation, à cette poésie dont les auteurs ont appris leur art dans une foule de chefs-d'œuvre classiques, et se sont inspirés de la poésie de tant d'autres peuples anciens et modernes. Les Scandinaves étaient privés de toutes ces ressources; ils ne connaissaient que ce que le Nord avait produit; ils n'exprimaient que ce qu'ils sentaient, et ils le disaient dans le pauvre langage qui était à leur disposition. Beaucoup de ces poésies étaient, d'ailleurs, des improvisations, par conséquent fruit des sensations du moment, récitées devant un auditoire non lettré, et plus attentif au fond qu'à la forme des poésies. Les hommes qui possédaient cet art de composer et de réciter des vers, jouissaient de la considération

publique : ils étaient les sages de la nation. Souvent les héros unissaient à la réputation acquise par leurs exploits, celle d'être de bons poètes. On cite un grand nombre de guerriers du Nord, comme ayant composé et chanté des morceaux poétiques. Quand les rois de Norwége eurent conquis la souveraineté sur tout le royaume, ils eurent à leur cour des hommes versés dans cet art de faire des vers, dans cette science des *Scaldes :* les poètes étaient, selon l'expression d'un auteur islandais, les plus considérés de leurs courtisans.

Quelque barbare que l'on fût d'ailleurs, on était sensible au charme de la poésie, et on rendait hommage au génie qui se manifestait par des tirades versifiées. Les passions mêmes s'exprimaient dans ce langage. Dans l'Edda, nous voyons les dieux, les valas, les hommes s'entretenir en vers ; les oracles sont poétiques comme les enchantemens. On trouvait naturel d'employer la poésie dans les momens les plus critiques de la vie, lorsque les périls exaltent

l'imagination et élèvent même le langage. Un des échantillons les plus frappans de ce langage exalté nous est conservé dans le fameux *Krakumal*, ou chant de Lodbrok, dont on trouvera la traduction à la fin de cette introduction. Pendant long-temps ce chant, qui respire la soif du carnage et la joie de la vengeance, comme les peuples barbares doivent les ressentir, a passé pour avoir été composé par Ragnar-Lodbrok lui-même, au moment où, jeté dans le fond d'une tour ou d'un fossé, il était tué par le venin des serpens. On ne trouvait nullement extraordinaire qu'un homme près de succomber à la vengeance d'un ennemi, composât cette longue élégie guerrière. Le fréquent retour des mêmes idées, surtout la mention si souvent renouvelée du sang versé, des victimes immolées, des cadavres abandonnés aux oiseaux de proie, paraissait naturel dans le désordre de l'imagination d'un guerrier livré aux tourmens les plus affreux.

Cependant, quand la critique a examiné ce

monument étrange de la littérature scandinave, elle a trouvé que ce ne pouvait être l'œuvre d'un homme qui expire dans un fossé au milieu des serpens. Par qui ces féroces soupirs auraient-ils été si scrupuleusement recueillis? Ragnar-Lodbrok aurait-il pu se servir, dans un moment semblable, de toutes ces métaphores qui annoncent une grande étude de la mythologie d'alors? Est-ce au moment où l'on sent déjà les vipères au cœur, que l'on songe à désigner le vaisseau sous la paraphrase des chevaux de Hefler, dieu marin, la mer sous celle des plaines des oiseaux aquatiques, les flèches sous la circonlocution des vierges enchanteresses de la corde? On a donc supposé, avec plus de raison, que le Krakumal a été composé dans la suite par un Scalde habile. D'autres ont présumé que la première partie était le chant de guerre des compagnons de Lodbrok, et que le reste a été ajouté après sa mort, suivant les traditions qu'on avait de son supplice. Le refrain de toutes les strophes annonce,

en effet, que le Krakumal, ou du moins le commencement de chaque strophe, se chantait en chœur.

L'âge véritable de ce poème est donc incertain; les opinions varient, à cet égard, du dixième au quatorzième siècle. Quoi qu'il en soit, ce poème est tout-à-fait dans l'esprit des anciennes poésies scandinaves, et conforme au génie des vieux Scaldes. Il est naturel qu'un guerrier prêt à mourir se réjouisse de boire bientôt, avec ses compagnons, au Valhalla, de la bière dans des cornes de bœuf.

On conserve, en Islande, un ancien air sur lequel se chante le Krakumal : c'est un monument curieux de la vieille musique scandinave. On l'a noté et reproduit plusieurs fois.

Un chant semblable est celui que Eigil, prisonnier du roi Eric, composa dans le silence de la nuit, pour obtenir sa liberté, comme nous l'avons dit plus haut. Le prisonnier rappelle les combats du prince, sa bravoure; il décrit, comme Ragnar-Lodbrok, les armes qui

s'entrechoquent et se rompent, le sang qui coule, les cadavres dont le champ de bataille est jonché, et qui deviennent la proie des oiseaux carnassiers. Le même refrain se répète presque comme dans le Krakumal, pour exprimer le bruit des armes et donner plus d'effet au chant.

Dans ce poème aussi, les métaphores abondent, et ont besoin d'un commentaire, ou au moins d'une profonde connaissance du langage mythique des poètes scandinaves, pour être bien comprises. Ce chant s'appelle le *Hœfud-lausn*, ou « le rachat de la tête », parce que le prisonnier racheta, par cet éloge des exploits du roi Eric, la vie qu'il était condamné à perdre, d'après les ordres de ce prince son ennemi. Suivant l'*Eigils-saga*, où ce chant est intercalé, Eric relâcha Eigil, mais en lui signifiant la défense de jamais se présenter sous ses yeux.

Dans la même Saga d'Eigil, on trouve un autre poème, celui que le héros composa lors-

que, après la mort de son fils qui avait péri sur mer, il s'enferma pour se plonger tout entier dans sa douleur et mourir. Sa fille, qui s'était enfermée avec lui, l'engagea à suspendre sa résolution jusqu'à ce qu'il eût composé des vers sur le malheur, cause de son affliction; elle s'offrait à marquer, sur une baguette, toute son improvisation. Quoique peu disposé à composer des vers, Eigil céda au désir de sa fille, et probablement à ses propres inclinations, et composa les vingt-quatre strophes du poème de *Sonar-torrek*, ou « la perte du fils. » — « Rana (déesse de la mer), dit-il, m'a blessé grièvement; je suis privé de mes amis chéris; la mer a déchiré les liens qui m'unissaient à mes enfans; elle a brisé le fil qui nous entrelaçait. Ah! si je pouvais venger mon malheur par le glaive, le dieu de la mer (Ægir) aurait un mauvais avenir; si je pouvais attaquer l'orage, frère de l'Océan, sur-le-champ je lui présenterais le combat. Mais je n'ai pas assez de force contre celui qui dévore les vaisseaux, et le peu-

ple est témoin de l'impuissance du vieillard. Hélas, la mer m'a enlevé beaucoup. Qu'il est amer de peindre la destinée de ceux qui nous sont chers !... Mon fils avait peu l'esprit du paysan; il serait devenu un guerrier, si la main d'Odin ne l'eût touché. Toujours il respectait la décision du père, lors même que tout le peuple pensait autrement. Toujours il a été mon appui sous le toit paternel : souvent il a doublé mes forces. Les vents m'ont fait perdre deux fils. Le souvenir de ce désastre vient m'accabler. Je vois la bataille qui va s'engager, et je demande quel est l'homme courageux qui combattra désormais auprès de moi dans les rangs ! J'ai besoin de lui, pour me défendre. Hélas! je suis comme le faible oiseau qui manque de protection. Il est triste d'être obligé de chercher quelqu'un à qui je puisse me fier, parmi tous les habitans de l'Islande !.... On a raison de dire que personne ne sait apprécier un fils, s'il n'en a eu lui-même. Quel plaisir aurai-je désormais aux ébats du peuple !... Le

roi des chants (Odin) m'a accablé de douleur; les nuits seront pour moi sans repos, depuis qu'un dieu irrité a enlevé mon fils de la terre. Long-temps le maître des lances m'avait accordé sa protection ; j'avais une confiance entière en lui, avant qu'il me retirât sa bienveillance. Comment pourrai-je désormais rendre un culte au frère de Vile, au prince des dieux ? Cependant, l'ami de Mimer m'a accordé aussi le remède de la douleur. Il m'a fait don de la prudence et des sentimens généreux. Il m'a accordé le pouvoir de disposer à la paix les esprits des ennemis. La double perte me serre le cœur; mais, quoique la fille de Niœrne (la Mort), guette sur le rivage, je me calme, et j'attends la mort sans trembler. »

Voilà quelques-unes des idées répandues dans cette espèce d'élégie. Suivant la Saga, le héros, après avoir fait jour aux sentimens qui l'opprimaient, se trouva soulagé, et renonça au projet de mourir. Il fit boire la bière des trépas, suivant l'usage des Scandinaves, aux

gens qui avaient assisté aux funérailles, et combla sa fille de présens.

L'histoire de Rollon, premier duc de Normandie, nous présente encore un exemple remarquable de l'emploi que les femmes même faisaient de l'improvisation poétique lorsqu'elles étaient vivement affectées.

Après la condamnation prononcée par un *Thing* contre Rollon, pour avoir enfreint les lois du roi Harald, sa mère Hilde se présenta devant ce prince, et improvisa les vers suivans, en guise de supplication afin de fléchir la colère du roi :

Hafnit Nefjo nafna
Nu rikit gand or landi
Hærscann Haulda Barma
Hvi bellit thvi stiller.
Illt er vet ulf at ylfazt,
Yggs Valbrikar slikan,
Muna vit Hilmirs Hiarther
Hogur ef hann renner til Skogar.

C'est-à-dire : « Tu rejettes le nom de Nefjo (Hilde était fille de Rolf Nefjo) du pays, comme

si c'était ton ennemi. Écoute le frère de Haulda; pourquoi veux-tu agir de la sorte? Il ne faut pas attaquer le loup (suit un vers obscur) : il pourrait bien ne pas épargner le troupeau de Hilmir, s'il se hasardait dans le bois.»

Il y a, dans cette courte improvisation, comme dans toutes les autres, des allusions mythologiques peu intelligibles pour nous, mais qui étaient probablement très claires pour Harald et pour tous ceux qui les écoutaient.

Nous avons passé en revue beaucoup d'autres monumens de l'ancienne littérature poétique des Scandinaves, en parlant de l'Edda, qui réunit, en effet, les poésies les plus anciennes, mais surtout les restes de la mythologie poétique. On a pu voir que ce langage était le plus anciennement usité pour transmettre à la postérité les aventures des dieux, les idées des sages de la nation sur le monde, les esprits, la vie future; on a vu que surtout la poésie était le langage employé pour les prédictions et les enchantemens.

Voilà pourquoi aussi le langage mythologique était si familier aux Scaldes, qu'ils l'employaient sans cesse. Ce sont des métaphores continuelles que nous comprenons difficilement, si nous n'avons pas fait une étude profonde de la mythologie scandinave, des *Kenningar* ou paraphrases que nous fait connaître la jeune Edda.

Les vers des Scaldes étaient répétés partout, principalement quand ils flattaient le goût national. Ceux qui n'avaient pas le talent de la poésie les retenaient au moins. Les auteurs des Sagas en prose en citaient fréquemment des fragmens, et embellissaient leur récit de chants entiers. C'est grâce à ces Sagas prosaïques, que plusieurs chants des anciens Scaldes se sont conservés. C'est ainsi que la *Nials-saga* a inséré le chant des Valkyries, morceau que nous ne connaissons que par cette citation. L'*Hervarar-saga* contient une pièce de vers, *Gesspeki Heidreks Konungs*, « sagesse des énigmes du roi Heidric », qui fait voir que les jeux

d'esprit amusaient les Scandinaves, comme ils font encore l'amusement des peuples modernes. En voici un petit échantillon. L'hôte aveugle, reçu par le roi Heidric, lui propose cette énigme : « Je me rendais chez moi ; je voyais chemin sur chemin, des chemins au-dessus de moi, au-dessous, de tous les côtés. Roi Heidric, devine mon énigme. — Elle est facile à deviner, hôte aveugle ! répond le roi ; en voici la solution. Des oiseaux volaient au-dessus de toi, des poissons nageaient au-dessous, toi-même tu passais sur un pont. »

La *Jomsvikinga-saga*, et d'autres compositions de ce genre, contiennent pareillement des fragmens précieux du génie poétique des anciens Scaldes.

Il paraît que la satire était assez du goût des Islandais, et qu'ils chansonnaient, comme les modernes, les hommes vicieux ou ridicules ; mais ces ébullitions fugitives d'un esprit vindicatif se sont évanouies presque toutes avec les circonstances qui les avaient fait naître.

Quelques Scaldes sont devenus les héros de Sagas particulières, et c'est dans ces relations que l'on trouve intercalées leurs principales compositions. C'est ainsi que la plupart des poésies de Gunnlaug-Ormstung, sont disséminées dans l'histoire de sa vie, où l'on a cité aussi les vers d'un autre Scalde, Rafn, fils d'Anund.

Quand le christianisme fut introduit dans le Nord, les Scaldes ne perdirent pas tout de suite leur crédit. Les rois aimèrent encore à être loués par les poètes, et les retinrent à leur cour. Cependant, à mesure que l'esprit de la religion chrétienne pénétra dans la masse de la nation, les allusions mythologiques devinrent plus rares. Plusieurs Scaldes même furent sincèrement pieux, abandonnèrent les sujets de leurs chants, et composèrent des strophes en l'honneur de la Vierge et des saints.

Olaf-Hvita-Skalld, qui vécut à la cour de Valdemar, roi de Danemark, et qui eut la dignité de gouverneur, chanta les éloges de son

maître et bienfaiteur, et de saint Thorlak, de même que Markus, fils de Skegge, loua dans ses vers Eric le bon et Canut le saint.

Dans les chansons populaires des Danois, des Suédois et des habitans des îles Faroer, on retrouve beaucoup de traits des poésies des Scaldes; il y en a qui ne sont probablement que des imitations libres d'anciens chants islandais.

Il reste à dire quelques mots de la versification de cette ancienne poésie.

On avait beaucoup d'espèces de vers, qui peuvent se réduire pourtant à trois; savoir : le *Fornyrdalag*, le *Drottquœdi* et le *Runhenda*. La première de ces espèces passe pour la plus ancienne; c'est aussi celle dans laquelle sont composés les chants de l'Edda. Elle n'a ni rime ni assonnance, et consiste en vers de trois à six syllabes, qui, si on les rapproche deux à deux, forment quelquefois de véritables hexamètres, ou des *Slokas* indiens. Le *Fornyrdalag* est divisé ordinairement en strophes de huit vers, et la phrase se termine à chaque quatrième vers. Il y

a quelquefois une allitération entre le premier et le deuxième vers, ainsi qu'entre le quatrième et le cinquième, comme dans un très vieux mètre des Finnois.

La deuxième espèce de poésie, le *Drottquædi*, s'employait pour chanter les héros et les rois, en strophes de huit vers. C'était l'espèce la mieux récompensée, à laquelle les Scaldes devaient par conséquent s'appliquer avec soin. Aussi a-t-elle plus d'ornemens de convention que la précédente, tels que les rimes finales et initiales, et les assonnances. Ce que nous possédons dans ce genre date, d'ailleurs, d'un temps où le mécanisme de la poésie était plus perfectionné; ce n'est plus ce langage rude et imparfait dont l'Edda nous a conservé des échantillons.

Le *Runhenda*, enfin, est la poésie populaire, le chant qui égaie et distrait la multitude. La rime introduite dans le Nord, au milieu du douzième siècle, y est toujours employée; aussi les appelait-on *rimur*. Les refrains y

jouent un grand rôle, et le mécanisme trahit plus d'art et de recherche qu'on ne devait l'attendre de chansons abandonnées au peuple.

On remarque que les chants les plus longs des Islandais n'excèdent pas ceux des rapsodes grecs, si l'on peut considérer les livres de l'Iliade comme des chants de rapsodes. Il y en a beaucoup qui ont moins d'étendue ; quelques-uns se réduisent à une ou deux strophes, et ressemblent aux épigrammes des anciens Grecs.

La langue islandaise donnait à l'accent métrique une certaine énergie, et au mètre général un caractère particulier. Cette langue a beaucoup de mots d'une et de deux syllabes ; ces mots sont aussi ceux que les poètes ont le plus employés. Il y a des poésies où l'on trouve à peine un mot de trois syllabes. Cette uniformité dans la longueur des mots donne quelque chose de monotone à la marche de la poésie. En islandais, l'accent tombe habituellement sur la première syllabe des mots, tandis que la seconde est souvent sourde et sans importance. De là

vient que les anciens islandais ont cherché à produire une espèce de rime dans les premières syllabes des mots; de là les assonnances et les allitérations qui étaient pour les Scaldes plus importantes que les rimes finales. Les allitérations surtout étaient une des beautés conventionnelles de leur poésie. L'art avait introduit, à cet égard, des règles qu'on ne trouve guère dans d'autres littératures, et qui, par conséquent, sont particulières à la poésie scandinave. Ainsi, dans deux vers successifs, on répétait volontiers trois fois la même consonne initiale, comme on le voit dans la strophe suivante, qui fait partie du chant *Atlamal* dans l'*Edda* :

*H*eimam gœriz thu *H*avgni
*H*ygdo at rathom.
*F*ar er *f*ull-ryninn
*F*ar tu i sinn annat.
*R*eth ek thaer *r*unar
Er *r*eist thin systir.
Biœrt hefir *th*er aigi
Bo*th*it i sinn *th*etta [1].

Ce que les éditeurs de l'Edda traduisent ainsi :
Domo abire decrevisti, Hœgni!
Animo considerare decretum;

On voit que, dans les premiers vers, c'est le H; dans les deux suivants, le F; dans le troisième distique, le R, et dans le quatrième, le TH, qui se répètent et font l'allitération. Cette répétition de consonnes au commencement des mots, causait un choc de sons qui plaisait à l'oreille des Scandinaves, et leur tenait lieu de cette harmonie qui fait en poésie le charme des peuples méridionaux. Quand les vers étaient courts, on se bornait à une répétition simple; mais toujours en fallait-il une, pour que l'oreille fût satisfaite. Il se peut que, chantée et accompagnée de quelque instrument de musique, cette allitération ait réellement eu quelque chose d'agréable. Au reste, elle n'est pas plus étrange que nos rimes finales qui ne sont également qu'une beauté conventionnelle et qui n'était pas inconnue aux Scan-

---

Pauci sunt perfecte prudentes
Ita vice alterá (*Sens obscur*).
Interpretabar ego litteras
Quas tua soror sculpsit,
Candida illa te neutiquam
Hác vice ad se invitavit.

dinaves; mais, comme il a été dit, ils y attachaient moins d'importance qu'à la succession des consonnes identiques, soit au commencement de plusieurs vers, soit dans un seul vers, soit enfin dans deux vers successifs.

—.

CHAPITRE V.

Runes.

Il est assez singulier que, dans l'islandais, ainsi que dans l'arabe, le mot *Runa* signifie magie. Au reste, le mot n'était pas islandais seulement; les langues germaniques l'avaient aussi. Il en est de même de l'écriture que l'on désigne particulièrement sous le nom de *Runes :* les Scandinaves n'étaient pas la seule nation qui s'en servît; les Germains, les Anglo-Saxons en avaient également, quoique différentes un peu des runes scandinaves. Il en existe encore de différentes espèces; mais nous n'avons à nous occuper ici que des runes scandinaves.

Quelle en était l'origine? de quel peuple les Scandinaves les tenaient-ils; ou bien, les avaient-ils inventées eux-mêmes? Quel usage en faisait-on? Voilà les questions qu'il s'agit de résoudre, et qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la civilisation. Un peuple qui invente une écriture et qui s'en sert pour transmettre ses pensées à la postérité, rend un service éminent à la civilisation; n'eût-il pas laissé d'autres monumens, son invention en serait un.

Au premier aspect, on est frappé de la simplicité de l'alphabet runique; une barre verticale, avec des barres transversales, a formé les seize lettres de cet alphabet. Il a donc très peu de lignes courbes. Aussi, les lettres s'appellent-elles baguettes, dans les langues du Nord. Une autre remarque, qui, au premier aspect des runes, se présente à l'esprit, surtout de ceux qui connaissent les langues orientales, c'est la ressemblance entre les runes et les caractères de l'alphabet phénicien, qui ne compte également que seize lettres. Il semble

que cette ressemblance soit un trait de lumière pour éclaircir l'origine de l'alphabet scandinave. On n'a pas manqué, en effet, d'attribuer à l'Orient l'invention des runes ; mais nous ne connaissons pas de Cadmus qui ait transporté l'alphabet de l'Orient sur les bords de la mer Baltique. On en a fait honneur, à la vérité, à Odin ; mais il faut se perdre alors dans les traditions mythologiques, qui ne sont pas une base bien sûre pour y asseoir les faits de l'histoire.

Les noms des runes sont scandinaves, et ont une signification ; quelques-uns sortent des noms de dieux; peut-être avaient-ils d'abord tous des noms aussi imposans; mais, dans la suite, la plupart reçurent des noms d'objets matériels, « *thurs* » géant, « *sol* » soleil, « *hagl* » grêle, « *is* » glace, « *lægr* » mer. Ces dénominations, dont les exemples ne sont pas rares non plus dans les langues asiatiques, faisaient que chaque rune pouvait être considérée comme un hiéroglyphe, comme un signe renfermant un sens

caché; et voilà ce qui explique comment les runes servirent à des combinaisons mystiques, comme on fit à l'égard des caractères hébraïques et d'autres langues. L'imp erfection de cette écriture la rendait, d'ailleurs, obscure et ambiguë; plusieurs lettres diverses ne pouvaient être exprimées que par le même signe; il y a des voyelles pour lesquelles les signes manquaient. Aussi, dans la suite, suppléa-t-on au défaut de l'alphabet primitif, en ajoutant quatre signes nouveaux, ou plutôt en prenant des caractères de l'ancien alphabet, mais en leur donnant une signification nouvelle, par le moyen de points ajoutés.

Il y a de vieux dictons islandais sur les seize runes antiques. Par exemple, pour le b, « *biark* » : le bouleau est l'ornement des forêts; pour le i, « *is* » : la glace est le plus large des ponts; pour le s, « *sol* » : le soleil est le bouclier des nuages; pour le l « *lœgr* » : la mer est la ceinture des terres, etc.

Si l'on pouvait déterminer l'époque où l'on

a commencé de se servir de cette écriture, on aurait fixé le commencement d'une époque dans l'histoire de la civilisation du Nord; mais nous n'avons pas de données positives pour établir ce fait. Il est certain que l'on connaissait les runes du temps du paganisme, qui s'est prolongé, pour le Nord, jusqu'au neuf ou dixième siècle. Quelques monumens runiques ont été faits sous les auspices des divinités de la religion d'Odin, et en font mention. Il n'est pas moins certain que l'on continua de s'en servir lorsque le christianisme eut été introduit, car le Christ et les saints figurent aussi sur plusieurs monumens runiques, particulièrement dans les inscriptions sépulcrales faites dans ces caractères.

Cependant, quand le clergé eut introduit les caractères latins, les runes tombèrent en discrédit, surtout à cause des idées superstitieuses que le peuple y attachait. On les proscrivit, comme des signes magiques.. Il fut défendu de s'en servir; le fanatisme détruisit les mo-

numens runiques, et il faut regarder comme un bonheur qu'un millier de pierres runiques ait échappé à cette destruction générale.

Il n'est pas aussi aisé de déraciner des usages populaires que de renverser et briser des monumens. On avait commencé à faire des calendriers en caractères runiques, sur des baguettes ou lattes. Cet usage se continua, dans le Nord, jusqu'au dix-septième siècle. On accorda fort bien les signes runiques et les noms des saints, malgré l'anathème prononcé par le clergé, et chaque cabane consultait son almanach de la façon antique. On n'écrivait point les runes sur le papier ou sur le parchemin; du moins, on n'a presque point de monumens de ce genre, et il n'en est pas fait mention dans les traditions et les relations que nous avons du temps où les runes étaient en usage; mais on les gravait sur le bois ou la pierre, ou l'airain. Une lettre, un message, des sentences, la chronologie, se gravaient sur des morceaux de bois ronds, carrés ou hexagones, ou sur des

tablettes. On inscrivait des runes sur des boucliers, sur des cornets à boire, sur des fourreaux d'épée, même sur des quenouilles. Plusieurs longues inscriptions runiques furent exécutées sur la surface des roches de granite gris qui traversent la Suède et la Norvége; une foule d'autres couvrent des pierres détachées, surtout dans la Suède. C'est dans la province d'Uplande que l'on a trouvé le plus de ces pierres; étant pour la plupart tumulaires, elles mentionnent le nom des individus à qui elles ont été érigées; d'autres ont été élevées en commémoration de quelque événement qui intéressait une personne ou une famille.

Sur ces pierres détachées, les runes sont inscrites entre deux lignes parallèles, tantôt droites, mais le plus souvent courbées, et quelquefois entrelacées, de manière à rendre la lecture des inscriptions très difficile. Ces nœuds runiques étaient apparemment un effet de l'habileté des sculpteurs, dont quelques-uns ont transmis leur nom à la postérité.

C'était un art, chez les Scandinaves, d'inscrire des runes et de les entrelacer.

C'en était un plus grand encore, de les employer à la magie, car le vulgaire se persuadait aisément qu'à l'aide de ces caractères mystérieux, portant en partie des noms divins, il était possible d'atteindre un but quelconque. Ceux qui les lisaient et les composaient, cherchaient eux-mêmes à accréditer l'idée d'une science occulte qu'ils possédaient, et dont ils gardaient le secret. C'était leur intérêt. Il passait donc pour constant, qu'à l'aide des runes on conjurait les tempêtes et les flots, on enlevait ou donnait des maladies, on gagnait ou perdait l'affection des personnes.

Mais, pour opérer tant d'effets surnaturels, il fallait être initié dans les mystères des runes magiques, qui différaient quelquefois des runes ordinaires. C'est ainsi que le scalde Eigil, dans la Saga qui porte son nom, place des runes magiques sous l'oreiller d'Helga, en disant: « que personne ne taille des runes, s'il

ne sait les interpréter; il arrive souvent que l'interprète est arrêté par une lettre obscure. J'ai vu dix signes secrets légèrement gravés sur les os polis du poisson; ce sont ceux-là qui ont rendu la jeune fille malade. » Le maladroit qui avait gravé ces runes sur l'os d'un poisson, pour s'attirer l'affection d'Helga, avait manqué ses caractères: au lieu de rendre amoureux l'objet de son affection, il l'avait rendue malade.

Il paraît que les runes employées pour un usage magique exprimaient des sentences dans la manière des anciens oracles, c'est-à-dire brèves et obscures, ou des prières rédigées avec la même concision. Les formules variaient suivant le but qu'on voulait atteindre. Il y en avait pour la victoire, l'amour, la navigation, etc.; et, tandis que les runes donnaient du bonheur à la personne qui les sollicitait, d'autres attiraient le contraire à celles contre lesquelles on invoquait cette magie.

Un chant particulier de l'Edda, intitulé:

« *Runakapitlar* », chapitre runiqué, est destiné à exprimer le pouvoir d'Odin de faire des chants magiques. Voilà pourquoi le clergé travailla avec tant de zèle, après l'introduction du christianisme, à la destruction des runes et de l'usage superstitieux que l'on en faisait. On ne pouvait être bon chrétien, en ajoutant quelque croyance à ce que l'on disait des vertus magiques des runes. D'ailleurs, ces caractères payens devaient être proscrits, par cela seul qu'Odin s'en était servi, et qu'on les avait employés à propager l'odinisme. A quoi bon, d'ailleurs, cet alphabet incomplet, tandis que les missionnaires en apportaient un plus parfait, dont l'église catholique se servait généralement pour transmettre ses dogmes et ses instructions aux fidèles? Les runes disparurent donc peu à peu, et on n'en parla plus, dans la suite, que comme des signes magiques propres à évoquer le diable, ou à commettre des maléfices. L'histoire et la poésie ne s'en servirent point, et rarement on en a fait usage dans l'écriture.

CHAPITRE VI.

ÉTAT DE LA CIVILISATION

des Scandinaves,

A L'ÉPOQUE DE LEURS INVASIONS EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

On a pu voir, par les chapitres précédens, que les habitans de la Scandinavie n'étaient point des peuples dépourvus de goût pour les lettres et les arts, et qu'ils avaient un système mythologique, une poésie, une écriture, sinon très ancienne, au moins particulière, enfin, un recueil très considérable de traditions historiques et romanesques.

Il nous reste à ajouter quelques traits propres

à faire connaître l'état de la civilisation des peuples que l'on ne tardera pas à voir paraître en France, et spécialement dans la Neustrie, et qui influa sur le sort et les événemens des royaumes voisins de l'Océan. Cependant, pour ne pas répéter ici ce qui a été dit à cet égard dans l'*Histoire des Expéditions maritimes des Normands*, nous nous bornerons à quelques traits essentiels.

L'agriculture, la chasse, le soin du bétail, occupaient la partie de la nation qui restait dans le pays; l'autre partie, surtout celle qui habitait les îles et les côtes, se livrait aux excursions par mer, et cherchait à gagner, dans d'autres contrées, ou même dans d'autres îles ou parages de la Scandinavie, une subsistance qui lui manquait chez elle, ou qu'elle ne pouvait acquérir qu'à force de travail.

Les Scandinaves étaient forts et habitués à un climat rude. Ils bravaient les fatigues et les dangers des mers, et les évitaient en partie par leur habileté dans la navigation. Ils n'avaient

généralement que de petits navires qui leur servaient à la fois à longer les côtes maritimes et à pénétrer dans les fleuves qui y débouchent. Pour les expéditions lointaines, ils en rassemblaient un grand nombre. Chez eux, l'héritage paternel passait à l'un des fils; les autres, obligés de chercher à s'établir ailleurs, préféraient, pour la plupart, suivre quelque chef entreprenant dans des parages éloignés. Ces excursions se bornèrent probablement pendant long-temps à la mer Baltique et aux îles et côtes océaniques voisines de la Scandinavie; mais, peu à peu, enhardis par le succès, les marins scandinaves se hasardèrent dans l'Océan, et arrivèrent aux côtes d'Angleterre et de France. Ils se mettaient, comme les Germains dont parle Tacite, au service d'un chef, et devenaient ses fidèles compagnons, partageaient avec lui le danger et le butin. Rien ne leur paraissait plus honorable que de chercher à acquérir de la gloire dans les contrées étrangères, et de combattre pour mériter une place dans le Walhalla. Ils

rapportaient de leurs courses belliqueuses des trésors, et amenaient des esclaves. Beaucoup d'effets précieux qu'on a déterrés dans les contrées du Nord, paraissent avoir été le fruit des rapines des anciens Normands.

Une foule de petits rois gouvernaient avec plus ou moins d'autorité dans le Nord; quelques-uns ne régnaient que sur une île ou sur un petit district; d'autres avaient un territoire plus étendu, et quelques-uns finirent par subjuguer la plupart des chefs qui les avoisinaient, et par les rendre tributaires.

Ces rois ne gouvernaient pas d'une manière absolue; on a pu voir, par quelques traits cités dans les chapitres précédens, qu'il y avait des *things*, ou assemblées populaires, où se délibéraient les affaires d'intérêt général, et où l'on jugeait les causes entre les particuliers et même entre les chefs. Les vieillards ou les hommes qui gardaient dans la mémoire les coutumes, les lois et les décisions antérieures, servaient d'arbitres et de jurés. Les délits graves se punissaient

par le bannissement. Pour les délits commis contre les personnes et les propriétés, on composait avec les familles lésées ou offensées; souvent aussi, les familles vengeaient elles-mêmes les offenses particulières, au lieu de déférer la cause à une assemblée judiciaire: de là tant de guerres intestines semblables à celles des temps féodaux.

Les things ou assemblées qui se tenaient dans la belle saison, servaient en même temps de rendez-vous aux habitans des îles et du continent. On s'y livrait aux divertissemens publics; on y entendait les Scaldes, les Valas; on y trafiquait, et on se procurait les objets dont on avait besoin. Ces things étaient des réunions importantes pour la nation, sous tous les rapports. Il s'en tenait en Danemark, en Suède, en Norwége, dans les îles Faroer, et plus tard dans l'Islande. Les formes judiciaires qu'on observait pour les procès furent perfectionnées dans la suite des temps. Ce que Tacite a dit des assemblées publiques des Ger-

mains, peut s'appliquer en partie aux things des Scandinaves.

Ils avaient des esclaves, enlevés pour la plupart des pays étrangers que leurs marins fréquentaient. Les marchands en amenaient aussi dans les places de mer, où se concentrait le commerce ; le mariage se contractait sans cérémonies religieuses. Les riches avaient une ou plusieurs femmes considérées comme légitimes, à cause de leur naissance, et des concubines prises dans les classes inférieures. Il n'y avait que les enfans des premières qui fussent aptes à succéder à leurs pères. Le contrat de mariage s'appelait « *brut-kaup* », achat de la fiancée. En effet, on y stipulait la somme ou les effets dont le futur faisait présent à la fiancée et à ses parens.

Enlever une femme était un crime que les lois punissaient sévèrement ; cependant, les enlèvemens qui avaient lieu en pays ennemi n'étaient pas considérés ainsi ; c'étaient, au contraire, des exploits honorables, par lesquels se

signalaient le courage, l'audace, la ruse des champions de mer.

Il y avait peu de villes en Scandinavie. Le peuple vivait dispersé dans les campagnes, et particulièrement le long des côtes; les rochers et les golfes séparaient les habitans les uns des autres. On vivait grossièrement, on buvait de la bière ou de l'hydromel; on se vêtissait d'étoffes de laine. Les hommes avaient des armes en fer et en caillou; ils buvaient dans des cornes de bœuf. Dans les demeures des chefs, il y avait de vastes salles pour les banquets de leurs compagnons. C'était surtout en hiver, pendant le repos forcé des marins, qu'ils se dédommageaient, en buvant et en chantant, des privations qu'ils avaient essuyées en mer et des dangers qu'ils avaient courus dans les batailles. Pendant ces banquets, les chefs étaient entourés aussi des Scaldes, et les encourageaient à charmer leurs auditeurs par le récit des aventures des héros scandinaves, ou des personnages mythologiques.

Il n'existait pas de noblesse dans le sens que l'on attache maintenant à ce mot; cependant, les familles qui vivaient habituellement avec les chefs, et qui possédaient des propriétés considérables et beaucoup d'esclaves, et dont dépendaient, par conséquent, les prolétaires ou les gens sans propriété, exerçaient d'autant plus d'autorité et d'influence, que les rois leur confiaient des commandemens et des charges à exercer. Il y avait des chefs aussi puissans que plusieurs rois, et assez forts pour leur faire la guerre ou pour leur refuser l'obéissance. Au reste, les fils puînés des rois étaient obligés souvent, comme les simples sujets, à chercher fortune sur mer, ou dans les excursions sur les continens. M. Geyer, dans son *Histoire de Suède*, cherche à prouver qu'il n'y avait point de noblesse ni de priviléges héréditaires.

L'esprit guerrier était commun à toutes les nations scandinaves. Odin aimait les braves, et c'est pour eux qu'il réservait des récompenses dans sa demeure céleste. Aussi régna-t-il tou-

jours une grande émulation entre elles, pour acquérir de la gloire, et pour s'enrichir dans les guerres. Armés de la hache ou de la lance et du glaive, même aussi quelquefoisde l'arc et des flèches, ils attaquaient hardiment de grands districts, malgré la faiblesse numérique de leur troupe, répandaient partout la terreur, se hasardaient très avant dans les terres, et regagnaient ensuite, avec du butin et avec des esclaves, les bateaux qui devaient les mettre à l'abri de toutes les poursuites. Entre eux, ils avaient des duels ou combats singuliers, qui, à l'appareil près, ressemblaient à ces combats que se livrèrent dans la suite les chevaliers en Europe, pour accroître leur renommée.

Ils laissaient croître leur chevelure et leur barbe; quelques-uns étaient couverts de la cotte de mailles et du casque. Presque tous portaient un bouclier. Ils étaient grands et robustes; leur aspect répandait la frayeur parmi leurs ennemis.

Chez eux ils étaient hospitaliers; ils connais-

saient la douceur de l'amitié; et ceux qui s'étaient unis par un pacte d'alliance, devenaient des amis pour la vie, et s'entr'aidaient comme des frères.

L'art de la guerre consistait plutôt à attaquer avec impétuosité, et à ne pas lâcher pied devant les obstacles, qu'à combiner un plan et à faire des siéges en règle. Ils devaient la plupart de leurs succès à la surprise ou à la violence de leur premier choc. Ne pouvant emporter dans leurs bateaux beaucoup d'objets nécessaires à des guerres régulières, ils payaient surtout de leur personne, et comptaient sur leur courage autant que sur leur agilité et sur leur adresse dans le maniement de la rame.

Leur industrie se bornait à fabriquer les armes, les vêtemens dont ils avaient besoin; à se construire des demeures en bois et des bateaux; enfin, à ériger des monumens en pierres brutes. Quant aux objets en or et en argent qu'on a trouvés dans la Scandinavie, ils venaient, pour la plupart, de l'étranger; les

trafiquans apportaient de l'Allemagne et des pays slaves diverses marchandises que la Scandinavie ne pouvait fournir.

Il y avait donc quelque commerce, malgré la piraterie. Les Finnois paraissent avoir connu les premiers l'art d'exploiter les mines, de forger et de façonner le fer. Ce que les Sagas disent des Nains des montagnes, et de leur habileté dans la fabrication des outils et des armes, paraît devoir s'appliquer à ce peuple. Le bois abondait dans une grande partie de la Scandinavie, et l'on trouvait sans peine les matériaux nécessaires aux chantiers de construction.

C'était plutôt la faute de la nature que celle des hommes, que l'agriculture ne suffit pas à nourrir la population de ce pays. Quoique la pêche ajoutât beaucoup à ses ressources, elle ne trouvait pourtant pas, dans le pays même, assez de subsistances, et se voyait souvent en proie à des disettes affreuses, dans lesquelles les pauvres exposaient impitoyablement leurs en-

fans, pour réduire leur famille. Cet usage barbare ne cessa, dans quelques contrées, particulièrement en Islande, qu'après l'introduction du christianisme, qui fit cesser aussi la piraterie et d'autres usages incompatibles avec la civilisation.

TRADUCTION
DE POÉSIES ISLANDAISES.

I

VOLUSPA,

Tirée du Recueil de l'Edda [1].

Silence, intelligences sacrées! fils de Heimdall [2], grands et petits, silence! Je veux raconter la gloire de Valfandur [3], et redire les anciens discours des hommes.

Je me souviens des géans, créés dès le commencement. Ils m'instruisirent autrefois. Je me souviens des neuf villes, des neuf firmamens,

[1] Traduit par M. Licquet.

[2] Le plus puissant des dieux après Odin.

[3] Odin lui-même.

de l'arbre majestueux[1] dont le germe était au centre de la terre.

Au commencement des siècles, Ymer[2] habitait l'espace. Il n'y avait encore ni rivages, ni mer, ni frais ruisseaux. Nulle part la terre, nulle part le ciel; partout l'abîme du chaos; point de trace d'herbe.

Lorsque les fils de Bur[3] placèrent les astres au haut des airs; lorsqu'ils eurent bâti le célèbre Midgard[4], le soleil, brillant au midi, dardait ses rayons sur les murs[5] du palais; alors la terre se revêtit d'herbes verdoyantes.

Le soleil, au midi, compagnon de la lune, tenait dans sa main droite les rênes des coursiers célestes; mais le soleil ne savait où était son

---

[1] Le frêne Yggdrasill.

[2] Le chaos.

[3] Ils étaient trois : Odin, Vile et Ve.

[4] La terre.

[5] Les montagnes.

palais; les étoiles ne savaient où était leur place; la lune ne savait où était sa demeure.

Alors tous les dieux prirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses. Ils donnèrent un nom à la nuit, aux lunaisons, au matin, au midi, à l'après-midi et au soir, pour la supputation des années.

Les dieux s'assemblèrent dans la plaine d'Ida. Ils construisirent de vastes édifices, établirent des fourneaux, travaillèrent les métaux précieux, employèrent tous leurs efforts, essayèrent tout, façonnèrent le forceps, et forgèrent les instrumens des arts [1].

Ils jouaient au palet dans l'intérieur du temple [2]; et ils étaient joyeux. Les palets d'or ne leur manquaient pas. Alors arrivèrent trois puissantes géantes. Elles venaient du pays des Titans.

---

[1] Les commentateurs pensent qu'il s'agit ici de la création des astres.

[2] Les palets sont ici les astres, dont le cours régulier est ainsi figuré.

Tous les dieux reprirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses : lequel des dieux formera la troupe des démons, avec le sang de Brimir[1] et ses os livides?

Modsognir fut créé. C'est le prince des démons. Durin vient après lui. A eux deux ils formèrent, avec de la terre, beaucoup de démons à figure humaine. Durin l'a ainsi raconté :

(*Nomenclature des démons.*)

Le temps est venu de faire connaître aux fils des hommes la suite des démons, depuis Dualin jusqu'à Lofar. Ces génies habitaient les régions terrestres, depuis les fondemens du palais[2], jusqu'aux champs de Joroval :

(*Nomenclature.*)

Enfin, trois dieux puissans et aimables quittèrent l'assemblée céleste, et se dirigèrent vers la demeure des hommes. Ils virent tristement

---

[1] Surnom du géant Ymer (le chaos).

[2] Du monde.

gisant sur la terre Ase et Embla, encore sans destinée.

Une ame leur manquait; ils n'avaient encore ni la raison, ni le sang, ni le mouvement, ni le teint qui convient à la vie. Odin leur donna une ame; Hœnir la raison; Lodur le sang et de gracieuses couleurs.

Je sais qu'il existe un frêne. On l'appelle Yggdrasill : arbre majestueux, toujours baigné d'une rosée pure. De sa cime viennent les pluies qui tombent dans les vallées. Il se tient toujours vert, sur la fontaine de Urda.

D'un lac[1] situé sous l'arbre, viennent les trois vierges savantes : l'une s'appelle Urda[2], l'autre Vernandi[3]; Sculda[4], nom de la troisième, est écrit sur le bouclier. Elles imposent des lois au monde, président à la naissance

---

[1] La mer.

[2] Le présent.

[3] Le passé.

[4] L'avenir.

des hommes, et leur annoncent leurs destins.

Voici l'histoire du premier meurtre qui eut lieu sur la terre. Les hommes percèrent Gullveiga[1] de leurs armes. Ils la brûlèrent dans le palais de Dieu[2]. Ils la brûlèrent trois fois; trois fois elle renaquit. Ils la brûlèrent de nouveau plusieurs fois, et pourtant elle existe encore[3].

A leur voix, Heida[4] vint habiter leurs demeures. C'était une Sibylle aux douces paroles. Elle apprivoisa les loups[5]. Elle savait la pyrotechnie; elle était savante en pyrotechnie; elle fut toujours les délices des méchans.

Alors tous les dieux reprirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses: vengeront-ils le meurtre[6], ou accepteront-ils un dédommagement?

---

[1] Or brut.

[2] Le monde tout entier.

[3] Tout cela veut dire: extraction de l'or et sa purification par le feu.

[4] L'argent.

[5] Les hommes cruels.

[6] De Gullveiga, c'est-à-dire, la fabrication de l'or.

Odin s'élance; il darde ses flèches sur les peuples. Ce fut le premier carnage parmi les hommes. Le rempart des dieux fut brisé à l'une de ses extrémités. Les vanes [1], précurseurs des combats, se déchaînèrent dans les campagnes.

Alors tous les dieux prirent place sur leurs trônes, et délibérèrent de ces choses : rempliront-ils l'univers de tumulte et de sang, ou livreront-ils l'épouse d'Odin au fils des géans [2]?

Thorr, l'un des dieux, était là, gonflé de fureur; rarement il demeure paisible en écoutant de pareils récits; les promesses sacrées, les sermens, les traités solennels sont rompus.

Elle sait [3] que la trompette de Heimdall est cachée sous l'arbre céleste. Elle voit, à l'horizon, bouillonner l'océan, comme une cataracte écumante [4]. Comprenez-vous, ou non?

---

[1] Dieux de l'air.

[2] Elle avait été promise en effet.

[3] La sibylle.

[4] Je traduis par horizon *of vedi valfavdur;* ce gage, *vedi*, était l'œil d'Odin, c'est-à-dire le ciel.

Seule, elle s'asseoit dans les airs. Alors vient ce vieillard, le roi terrible des dieux. Il attache ses regards sur les siens : Pourquoi m'interroger? pourquoi me tenter? je sais, Odin, où tu as caché ton œil. C'est dans la pure fontaine de Mimer. Chaque matin, Mimer boit l'hydromel dans ce gage de Valfavdur. Comprenez-vous, ou non ?

Herfardur[1] lui donna des anneaux, des colliers, des discours enseignant la sagesse, des génies connaissant l'avenir. Elle voit au loin, dans toutes les directions; son coup-d'œil atteint tous les mondes.

Elle vit les Valkyries arriver des pays lointains, toutes prêtes à diriger leurs coursiers vers la nation des dieux[2]. Sculd portait un bouclier; Scœgul venait après elle; puis, Gunnur, Hildur, Gœndul et Geir-Scœgul. Elles sont déjà

---

[1] Odin.

[2] Les Goths.

réputées nymphes de Herian[1]. Valkyries, elles sont prêtes à chevaucher sur la terre.

J'ai vu les destins réservés à Baldur, dieu couvert de sang, fils d'Odin. Un jeune et bel arbuste croît et s'élève dans la campagne.

De cet arbuste (ce mystère me fut revélé) a été fait le trait déplorable et funeste que lança Hœdur. Un frère de Baldur naquit un matin[2].

Ce fils d'Odin, âgé d'une nuit, combattait déjà. Il ne se lava les mains, il ne peigna sa chevelure qu'après avoir placé sur le bûcher le meurtrier de Baldur. Mais Frigga pleura, dans les retraites de Feusalir, le malheur de Valhalla. Comprenez-vous? M'expliquerai-je davantage[3]?

La sibylle a vu le perfide Loke enchaîné sous le bois sacré des Thermes. Là est assise Sigyna, qui, pourtant, trouva peu de bonheur auprès de son époux. Comprenez-vous, ou non?

---

[1] Odin.

[2] Il est appelé *Vali*.

[3] L'histoire du meurtre de Baldur fait le sujet du Vegtam's-Quida; *Edda*, t. I, p. 234.

Un fleuve coule de l'orient par les vallées vénéneuses ; il roule de la fange et des épées. Slidur est son nom. Au septentrion, dans les montagnes de Nida[1], s'élève un temple d'or, séjour des géans. Ils en ont un autre dans Okolni[2]. On l'appelle Brimir.

Elle a vu le temple élevé loin du soleil dans Nastrond[3]. Ses portes sont tournées vers le Nord. Le poison y tombe goutte à goutte par les fenêtres. Les murailles sont construites de serpens entrelacés.

Là, elle vit rouler, dans des fleuves rapides, les hommes parjures, les assassins, l'impudique qui séduit l'oreille de l'épouse d'autrui. Là, Nidhoggr[4] suce les cadavres ; un monstre cruel déchire les hommes. Comprenez-vous ? Que vous faut-il de plus ?

---

[1] Montagnes des ténèbres.
[2] Au midi.
[3] L'enfer.
[4] Serpent de l'enfer.

Vers l'orient, dans la forêt de fer[1], demeure cette vieille qui enfante les monstres. L'un d'eux prend la forme du génie du mal; c'est celui qui dévore la lune.

Il se nourrit de la vie des moribonds. Il rougit de sang la demeure des dieux. L'été suivant, la lumière du soleil s'obscurcira; les tempêtes se déchaîneront de toutes parts. Comprenez-vous enfin? Que vous faut-il de plus?

Assis sur un tertre, le joyeux Edger, gardien de la sibylle, fait résonner sa harpe. Au-dessus de lui, dans la forêt des oiseaux, chante un coq couleur de feu. Ce coq s'appelle Fiallar.

Parmi les dieux, chantait Gullincambi, ce coq à la crête d'or. Il anime les guerriers; il les appelle auprès du dieu des armées. Un autre se fait entendre des profondeurs de la terre. C'est le coq noirâtre qui habite le palais de Héla[2].

---

[1] Jarnvidi.

[2] La mort.

Garmur[1] pousse d'affreux aboiemens devant l'antre de Guipa[2]. La chaîne est rompue, le loup[3] s'élance. Beaucoup de sciences sont familières à la sibylle. Je prévois la chute certaine des génies et des dieux.

Les frères attaqueront les frères. Ils se tueront les uns les autres. Les liens de la famille seront violés. Temps cruels, féconds en adultères. Siècle de haches et d'épées, où les boucliers seront mis en pièces. Siècle de tempêtes, siècle de bêtes féroces, où l'homme poursuivra l'homme jusqu'à ce que le monde s'écroule!

Le frêne Yggdrasill prend feu; les fils de Mimer jouent au son retentissant de la trompette de Gialla. Heimdall l'embouche, et en tire des sons éclatans. Odin consulte la tête de Mimer.

L'arbre antique gémit; le géant est déchaîné[4];

---

[1] Le Cerbère des Scandinaves.

[2] Une des entrées de l'enfer.

[3] Feuris.

[4] C'est-à-dire Loke.

le frêne Yggdrasill est encore debout ; mais il chancelle. La terreur est partout ; les voies d'Héla sont ouvertes. [1] Bientôt le feu de Surtur aura dévoré l'arbre tout entier.

Hrymr, porté sur un char, arrive de l'Orient. La mer se soulève à son approche. Le serpent immense qui entoure le monde [2], se roule avec fureur. Le monstre bat les flots. L'aigle pousse des sifflemens aigus; de son bec pâle il déchire les cadavres. Le vaisseau Naglfar prend la mer.

Il fait route de l'Orient, monté par les fils de Muspell [3]. Loke le gouverne. La famille des monstres accompagne le loup [4]. Escorté de cette foule, le frère de Byleip poursuit sa marche.

Que se passe-t-il chez les dieux ? Que se passe-t-il chez les génies ? Toute la nation des géans

---

[1] Le chemin de la mort.

[2] La mer, appelée Jormungandur.

[3] Les génies de l'Empyrée.

[4] Feuris.

s'ébranle. Les dieux tiennent leurs comices. Les nains gémissent à l'entrée de leurs cavernes. Ils prévoient la ruine de leurs demeures souterraines. Comprenez-vous maintenant? Que vous faut-il de plus?

Surtur s'avance du midi; il apporte la flamme dévorante. Le soleil resplendit sur le glaive d'Odin. Les grandes roches se heurtent; les montagnes[1] perdent leur aplomb et s'écroulent; les hommes foulent le sentier de la mort; le ciel se déchire.

Alors éclatera la seconde douleur de Hlina[2]; Odin combattra le loup; le brillant meurtrier de Belius attaquera Surtur. Alors tombera le céleste favori de Frigga.

Alors viendra l'illustre fils de Sigfavdur[3]. Vidar va combattre la bête féroce. Il tire son

---

[1] Orcades, nymphes des montagnes.
[2] Déesse du second ordre, prise pour Frigga.
[3] Surnom d'Odin.

épée ; il la plonge au cœur du fils du géant. Il venge ainsi la mort de son père.

Alors viendra le célèbre fils de Lodyn[1] et d'Odin[2]. Il s'avance à la rencontre du grand serpent. Le dieu protecteur de Midgard tuera le monstre. Les hommes fuient leurs demeures. Le fils de Fiorgyna[3] fait neuf pas en avant, épuisé par sa lutte avec un ennemi qui ne craint plus ses attaques.

Le soleil s'obscurcira ; la terre tombera dans la mer. Les brillantes étoiles disparaîtront du firmament. Le souffle de feu embrasera l'arbre[4] qui nourrit le monde. La flamme atteindra jusqu'au ciel.

Une autre création s'opère. La sibylle a vu surgir de l'Océan une nouvelle terre brillante de verdure. Les eaux s'écouleront ; l'aigle volera

---

[1] De la Terre.

[2] Thor.

[3] Autre nom de la Terre.

[4] Le frêne Yggdrasil.

au-dessus des montagnes, où il prendra des poissons.

Les dieux s'assembleront dans la plaine d'Ida. Ils donneront des lois au fort serpent qui entoure la terre. Ils se rappelleront les grandes actions et les antiques mystères de Fimbul-Lyr[1]

Là, seront retrouvés, dans le gazon, ces admirables palets d'or que possédaient, au commencement des âges, le chef de la céleste assemblée, et la race de Fiolner[2].

Le froment croîtra dans les champs, sans y avoir été semé. Baldur reviendra; Hœdur et Baldur, ces deux divinités du ciel, habiteront les heureux palais de Hropt[3]. Comprenez-vous maintenant? Que faut-il de plus?

Alors Hœnir acceptera le sang expiatoire; et les fils des deux frères habiteront la vaste

---

[1] Nom d'Odin.
[2] Odin.
[3] Nom d'Odin.

région des airs. Comprenez-vous ? En faut-il davantage ?

Dans la contrée de Gimle, la sibylle voit un palais plus brillant que le soleil, et couvert d'un toit d'or. Ce sera la demeure des hommes vertueux ; ils y jouiront d'un bonheur éternel.

Alors, pour le grand jugement, viendra ce puissant, ce fort parmi les dieux, celui qui régit tout. Sa parole se fait entendre ; les querelles cessent à sa voix. Il pose les fondemens d'une paix qui ne doit plus finir.

Vient enfin ce dragon ailé, noir et luisant ; il arrive des montagnes de Nida. C'est Nidhoggur. Il plane au-dessus de la terre, et porte des cadavres sur ses ailes.

Maintenant, que la sibylle disparaisse !

II

DÉBUT DU HAVA-MAL,

Poème de l'Edda[1].

Avant d'entrer, regarde bien autour de toi; fais examiner les lieux avec soin. Peut-être tes ennemis ont-ils, dans l'intérieur, des retraites que tu ignores.

Hommes hospitaliers, salut! Voici l'étranger : où doit-il s'asseoir? Il a de pressans besoins, celui qui est obligé à de longs voyages, pour assurer son existence.

Il a besoin de feu, celui qui vient d'entrer; ses genoux sont engourdis par le froid. Il a be-

[1] Traduit par M. Licquet.

soin de nourriture et d'habits, celui qui vient de traverser des déserts.

Il a besoin d'eau, celui qui arrive pour souper; donnez-lui à laver. Que votre invitation soit libérale, votre accueil bienveillant. Des paroles hospitalières provoqueront un langage reconnaissant.

Que le voyageur soit instruit. Chez soi, chacun est libre; mais l'ignorant qui s'asseoit au milieu d'hommes judicieux, devient la risée de tout ce qui l'entoure.

Ne soyez point fier de votre science; montrez-vous modeste, au contraire. Qu'un homme prudent et réservé demande l'hospitalité, elle lui sera bien rarement refusée. Personne, en effet, ne saurait trouver d'ami plus sûr que sa sagesse.

L'étranger circonspect qui s'asseoit à votre table, garde un silence étudié; il se règle sur le rapport de ses yeux et de ses oreilles; tout homme sage se conduit ainsi.

Heureux celui qui s'attire la louange et la bienveillance des hommes! Ils n'accordent pas toujours le sentiment qu'on voudrait leur inspirer.

Heureux celui qui possède la louange et la sagesse pendant toute sa vie! Car de perfides conseils nous arrivent souvent de la bouche d'autrui.

Point de meilleure provision, en voyage, qu'un grand fond de prudence. Cette vertu est plus précieuse que la richesse : dans le pays étranger, elle est la vie du pauvre.

Point de pire bagage, au contraire, qu'une trop grande disposition à boire. La coupe de l'ivresse n'est pas aussi favorable qu'on le dit aux enfans des hommes.

Le pire résultat de la table, c'est l'ivresse portée à l'excès. Plus un homme boit, moins il est maître de ses esprits.

L'oiseau de l'oubli plane sur les buveurs de profession; il dérobe leur raison. Les ailes de

cet oiseau m'offusquèrent moi-même, dans le palais de Gunnlath.

Je m'enivrai moi-même, et je m'enivrai avec excès chez le rusé Fiallar. Une liqueur généreuse n'est réputée excellente qu'à la condition de ne pas enlever, sans retour, à l'homme sa raison.

Que les fils des rois soient réservés dans leurs paroles, prudens, et toutefois intrépides à la guerre. Que tout homme soit ferme et joyeux, même à l'heure de sa mort.

Le lâche s'imagine qu'il vivra éternellement s'il évite les combats. Mais, si le fer ennemi l'épargne, la vieillesse ne l'épargnera pas.

Le fat, en s'asseyant au festin, prend un air languissant. Il se parle bas à lui-même, ou garde un silence obstiné. Mais, qu'il vide la coupe, le secret de son cœur lui échappe.

Celui-là seul qui voit beaucoup de pays et beaucoup de choses, peut connaître, à l'aide d'un esprit observateur, le génie des peuples divers.

Usez de la coupe, c'est bien; buvez, mais avec discrétion; parlez à propos, ou taisez-vous tout-à-fait. Personne ne vous fera un reproche de vous retirer le soir de bonne heure.

Le gourmand, s'il n'y prend garde, mange la maladie qui doit le tuer. Sa gloutonnerie lui attire souvent le mépris des hommes modérés au milieu desquels il se trouve.

Les troupeaux connaissent l'heure de rentrer à l'étable, et alors ils s'abstiennent de pâture; mais l'homme privé de sens ne connaît point la mesure de son estomac.

Le méchant rit de tout; il ignore ce qu'il devrait savoir : ce sont ses propres défauts.

L'insensé passe toutes les nuits à méditer mille projets divers. Il est accablé de lassitude quand vient le point du jour; mais il n'est pas plus avancé qu'auparavant.

L'insensé s'imagine que tous ceux qui l'abordent en souriant sont ses amis. Il ne comprend

même pas les quolibets dont l'accable la foule joyeuse dont il se trouve entouré.

L'insensé prend pour ami quiconque se montre de son avis. Que le moment de l'épreuve se présente, il verra bien, alors, que ses partisans sont peu nombreux.

L'insensé pense tout savoir, si, par hasard, il a répondu à une question facile; mais il reste en défaut si des savans l'interrogent.

Un ignorant se trouve-t-il dans une réunion d'hommes instruits ? qu'il se taise, c'est le mieux qu'il puisse faire; personne ne s'apercevra de son ignorance, à moins qu'il ne parle plus qu'il ne faut. Il ne sait pas, cet homme dépourvu de sens, que son bavardage même lui est funeste.

Celui-là se croit savant qui sait faire des questions et répéter ce qu'il a entendu. Les fils des hommes ne peuvent cacher leur ignorance, puisque l'ignorance règne sur la terre.

Il parle trop, celui qui n'ouvre la bouche que

pour débiter des futilités. Une langue légère, si de sages amis ne la retiennent, parle souvent contre celui qui l'exerce.

Ne montrez personne au doigt, pas même l'hôte inconnu. Beaucoup de gens se croient érudits, parce qu'on ne les a point interrogés, en leur permettant de sécher leurs vêtemens au foyer domestique.

Tel homme s'estime beaucoup pour avoir forcé son hôte à la retraite; mais c'est montrer peu de jugement que de railler un étranger. Éclater de rire dans un festin, c'est importuner de sérieux convives.

Beaucoup de gens se témoignent une bienveillance réciproque, et pourtant ils se harcèlent mutuellement, même dans les épanchemens de la table. Il sera éternellement vrai de dire que l'hôte et l'étranger deviennent bientôt ennemis.

Souvent l'homme est obligé de se mettre en route de bon matin, pour atteindre à la de-

meure hospitalière. Il arrive ayant faim et soif, se montre amical, et fait peu de questions.

Il est long, le chemin qui conduit à un infidèle ami, bien qu'il demeure sur la route même; elle est droite, la route qui conduit à un ami vrai, bien que celui-ci soit beaucoup plus éloigné.

Il faut s'en aller, il faut ne pas rester éternellement dans le même lieu; l'homme aimé part détesté, s'il s'établit trop long-temps dans le domicile d'autrui.

Ce qu'on a, quelque peu qu'il soit, l'emporte sur tout. On est toujours bien chez soi, pourvu qu'on possède deux chèvres et un toit couvert de joncs. Cela vaut mieux que d'aller mendier.

Ce qu'on a, quelque peu qu'il soit, l'emporte sur tout. On est toujours bien chez soi. Vous faites saigner le cœur de celui à qui vous êtes dans la nécessité de demander à manger à chaque heure de repas.

Que celui qui a posé ses armes par terre, n'avance pas plus loin. Le voyageur peut savoir quand il a besoin de sa lance.

Ne cherche pas un homme assez généreux, assez hospitalier pour ne pas accepter quelque chose. Ne cherche pas un homme assez prodigue de son argent, pour qu'une rétribution lui soit odieuse, s'il peut l'obtenir.

Il n'est pas juste que l'homme soit privé de l'argent qu'il a acquis. Souvent il épargne, pour un ennemi, ce qui était destiné à l'ami. Beaucoup de choses arrivent tout autrement qu'on ne l'avait espéré.

Il faut que les amis se réjouissent mutuellement du don de vêtemens et d'armes qui fassent honneur à celui qui les donne. Ceux qui se donnent et récompensent mutuellement, restent long-temps amis, si les choses tournent bien.

III.

KRAKUMAL,

Ou Chant de Lodbrok [1].

Nous avons frappé du glaive! Il n'y a pas long-temps, nous exterminâmes le reptile Gothland; alors Thora nous fut livrée. Dans ce combat, je perçai de mon épée le serpent de la bruyère; on me donna alors le nom de Lodbrok. J'enfonçai le fer flamboyant dans le flanc de l'animal, qui, tortillé en forme d'anneau, se reposait sur la terre [2].

---

[1] A quelques changemens près, cette traduction est la même que M. Rafn a insérée dans son édition du *Krakumal;* Copenhague, 1826.

[2] Allusion à la victoire de Ragnar sur le serpent qui gardait le château de la princesse Thora.

Nous avons frappé du glaive! J'étais encore bien jeune lorsque j'allai avec mes guerriers vers l'orient du Sund, pour apaiser la faim du loup vorace. Quand l'acier de l'épée fit retentir la haute crète du casque, nous fournîmes une nourriture abondante aux oiseaux de proie. La mer était gonflée; le corbeau marcha dans le sang des tués.

Nous avons frappé du glaive! J'avais vu s'écouler vingt hivers quand nous brandîmes les lances, et baignâmes de tous côtés l'épée dans le sang. Vers l'Orient, à l'embouchure de la Duna, nous emportâmes la victoire sur huit iarls (comtes, chefs) ennemis. Dans ce combat, nous régalâmes copieusement les animaux de proie. Le sang découlait dans la mer bruyante; bien des hommes y perdirent la vie.

Nous avons frappé du glaive! La femme de Hédin [1] était de notre partie, quand nous

[1] Hilde, la Bellone des Scandinaves.

envoyâmes les peuples d'Helsingie aux salles d'Odin. Nous remontâmes la rivière d'Iva, et, tandis que les flèches perçaient les armures, les flots furent rougis par les torrens de sang qui jaillissaient des blessures. Le fer étincelant frappa à grand bruit les cottes de mailles, et la hallebarde fendit les boucliers.

Nous avons frappé du glaive! Je sais que personne n'abandonna le terrain avant que Herrœd eût succombé à bord de son vaisseau. Jamais iarl plus vaillant n'ira, avec de longs vaisseaux, sillonner les plaines des oiseaux aquatiques. Partout, dans la guerre, ce roi faisait voir un courage intrépide.

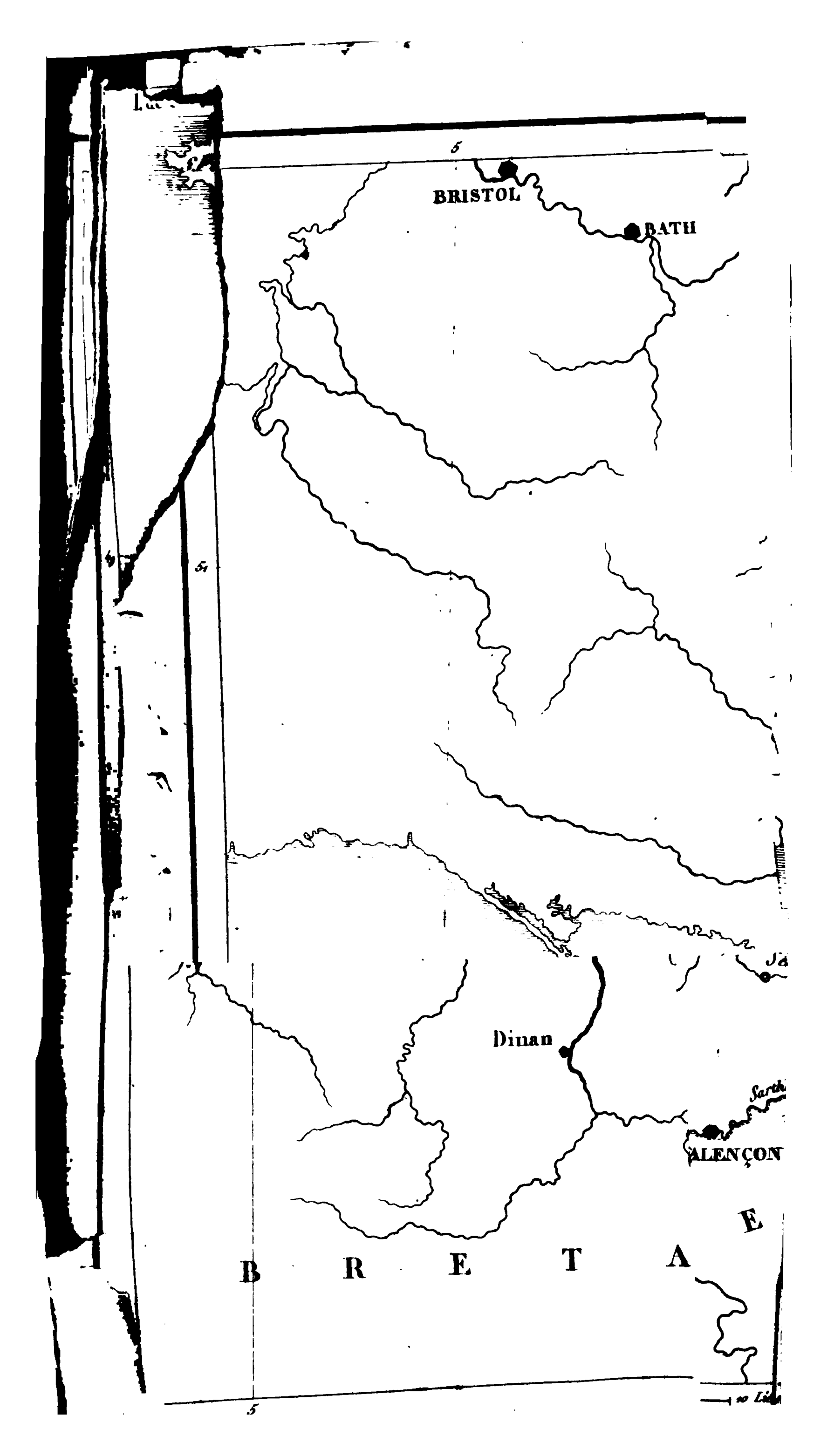
Nous avons frappé du glaive! Les soldats jetèrent les boucliers, quand les flèches partant de nos boucliers vinrent assaillir la poitrine des héros. Dans le combat sur les brisans de Skarfé, les lances percèrent le disque des boucliers qui devaient rougir avant que le roi Rafn tombât. Le sang découlant des fronts des guerriers venait,

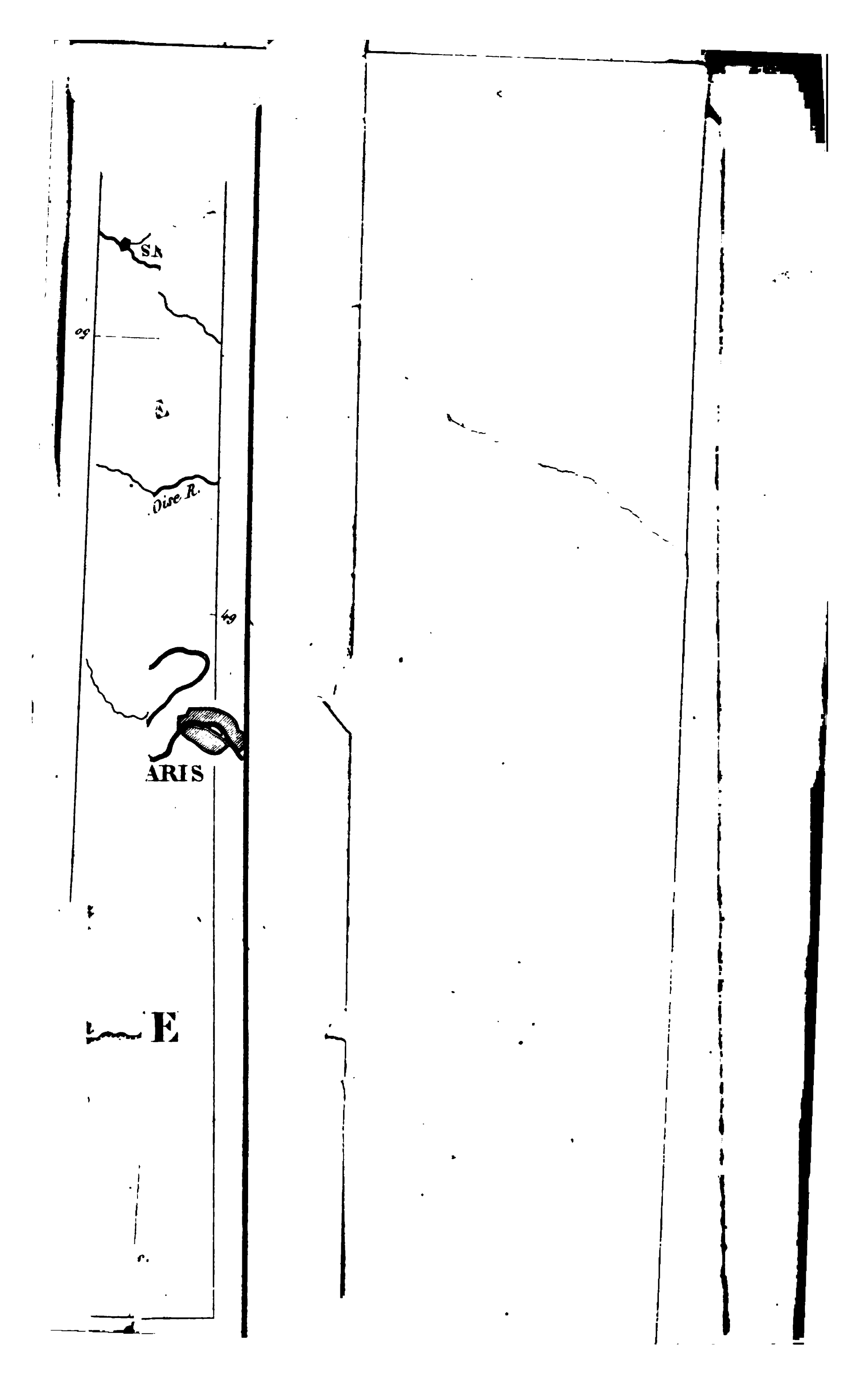
comme une sueur rouge, arroser les cottes de mailles.

Nous avons frappé du glaive! Dans la mêlée à Ullarager, les coups d'épée retentissaient au loin avant que le roi Eisten succombât. Resplendissans d'or, les ennemis partirent pour le repas fumant des vautours. La flamme de l'épée exterminatrice se fit jour à travers les boucliers rougis dans la rencontre des casques. Le sang ruissela des plaies de la nuque, et inonda les épaules.

Nous avons frappé du glaive! Devant les îles d'Eindéris, les corbeaux eurent à déchirer une riche proie. Nous fournîmes cette fois un bon repas aux chevaux de la Fala. Il était difficile d'avoir l'œil à tout. Au lever du soleil, j'entendis les flèches siffler dans les airs. Le fer volant perça le bord du casque.

Nous avons frappé du glaive! Les boucliers furent teints de sang, quand, devant l'île de Bonhom, nous agitâmes l'aiguillon de la bles-


5
BRISTOL
BATH
Dinan
ALENÇON
Sarth
B R E T A E
5


Oise R.
49
ARIS
E

leur père : la bouillante jeunesse ne leur laissera point de repos.

Nous avons frappé du glaive ! Cinquante et une fois j'ai livré des batailles sanglantes. Je n'aurais jamais cru rencontrer un roi plus vaillant que moi. Dès ma jeunesse, j'appris à rougir le fer tranchant. Les Ases viennent m'inviter; il ne faut pas se plaindre de la mort.

Il me tarde à présent de finir. Les déesses que m'a envoyées Odin m'invitent à entrer dans la salle. Plein de joie, je vais boire de la bière, assis avec les Ases aux premières places. Les heures de la vie touchent à leur fin ; je meurs avec joie.

toujours en pensant qu'un festin se prépare, pour les héros, sur les bancs de la salle du père de Balder (Odin). Bientôt nous boirons de la bière dans les cornets d'os.. Un homme brave qui arrive dans le palais magnifique du Fiœlner, ne regrette point d'avoir perdu la vie. On ne m'entendra pas prononcer des paroles d'effroi en entrant dans la salle de Vidrer (Odin).

Nous avons frappé du glaive! Si les fils d'Asloeg connaissaient bien mes tourmens, et s'ils savaient que nombre de serpens venimeux me déchirent, ils saisiraient leurs armes, et voleraient au combat. La mère de mes fils leur a donné en héritage un cœur vaillant.

Nous avons frappé du glaive! La mort avance à grands pas; le serpent m'a fait une blessure profonde; la vipère habite déjà les recoins du cœur. J'espère que la lance pénétrera bientôt jusqu'au cœur d'Ella. Mes fils seront enflammés de colère, à la nouvelle de l'assassinat de

la mort surprend plutôt celui qui ne fait jamais face à l'ennemi. Il est bien difficile d'emmener un poltron au jeu divertissant des épées. Le lâche ne tire jamais avantage de son cœur.

Nous avons frappé du glaive! Il est de la justice du combat que, dans la rencontre des armes, un homme en attaque un autre, et que le guerrier ne fuie jamais devant son ennemi. Telle était, depuis long-temps, la loi du vrai guerrier. Celui qui aspire à l'amour de sa maîtresse, doit toujours se montrer intrépide au bruit des armes.

Nous avons frappé du glaive! Il me semble qu'il est certain que nous sommes entraînés par le destin, et que jamais personne n'échappa aux décrets des Nornes. Quand je mis les vaisseaux à la mer, pour aller rassasier les corbeaux affamés, je ne croyais point qu'elle me fît toucher à la fin de la vie. Dans les golfes d'Écosse, nous avons fourni une pâture abondante aux loups.

Nous avons frappé du glaive! Je me réjouis

Nous avons frappé du glaive! Je vis s'enfuir, un matin, les favoris des femmes et l'amant de la jeune fille, lui qui était fier de sa belle chevelure. Avant la chute du roi OErn, ce n'était pas, dans le détroit d'Ala, comme quand la vierge du pressoir vient nous présenter des bains chauds. Ce n'était pas comme lorsque, assis aux premières places, nous embrassons d'aimables vierges.

Nous avons frappé du glaive! Nous agitâmes avec force les épées qui allaient trancher les boucliers, quand la lance dorée fit fléchir les cuirasses. L'île d'Angul montrera encore, pendant des siècles, comment nous rois, nous nous sommes comportés dans le jeu des épées. Devant l'isthme, le dragon qui apporte les blessures sur ses ailes, fut de grand matin rougi de sang.

Nous avons frappé du glaive! La mort atteint-elle le héros au choc des flèches, lorsqu'il s'avance au premier rang? Il arrive souvent que

fils. Egil fit mordre la poussière à Agnar, ce héros intrépide. La lance perça à grand bruit la cotte de mailles grise. Les enseignes resplendirent au soleil.

Nous avons frappé du glaive! Je vis les braves fils d'Endil éventrer la proie avec les épées resplendissantes, pour en régaler les animaux carnassiers. Dans le golfe de Skede, ce n'était pas comme lorsque les vierges nous présentent le nectar. Bien des vaisseaux furent vidés de leurs guerriers au fracas des lances. Les cottes de mailles furent mises en pièces dans la mêlée des rois.

Nous avons frappé du glaive! Au sud de Lindesœre, nous jouâmes un matin le jeu de Hilde avec trois rois. Peu de personnes échappèrent au carnage. La plupart des ennemis furent sacrifiés aux bêtes féroces. Les vautours et les loups s'arrachèrent la proie. Le sang des Irlandais coulait à grands flots dans la mer agitée.

les boucliers se rompre, et les hommes mordre la poussière.

Nous avons frappé du glaive! Aux îles Hébrides, le destin voulut que Herthiof remportât la victoire sur nos hommes. Une grêle de traits abattit Roegnvald. Cela mit le comble à la douleur qui atteignit les combattans au milieu du fracas des épées. Le guerrier lança avec force son javelot.

Nous avons frappé du glaive! Les morts faisaient un énorme monceau. Le vautour se réjouissait de l'espérance que fit naître le bruit du combat. Le roi Marstan, qui régnait sur l'Irlande, rassasia de carnage les aigles et les loups, pendant que les flèches mordaient sur les boucliers. Le golfe de Vedra engraissa les corbeaux par de bons repas.

Nous avons frappé du glaive! Un matin, je vis tomber une foule d'hommes sous les coups d'épée du guerrier, dans la mêlée des flèches.

L'épine du fourreau perça le cœur de mon

Barda. Nous offrîmes aux vautours les pâles victimes de la mort. La corde de l'arc retentit quand le fer tranchant perça, dans la mêlée, les cottes de mailles forgées par le marteau de Svelner. La flèche arrosée de sang et infectée de venin, volait à travers les airs, portant les blessures sur ses ailes.

Nous avons frappé du glaive! Nous levâmes bien haut les boucliers dans le jeu de Hilde que nous jouâmes à la baie de Hedning. On y voyait se fendre les casques des guerriers, quand, au milieu du fracas des épées, nous rompîmes les boucliers en mille pièces. C'était autre chose que de reposer au lit nuptial avec une tendre épouse d'une beauté éblouissante.

Nous avons frappé du glaive! En Northumberland, la grêle meurtrière perça les boucliers, et la terre fut jonchée de morts. Le matin de cette journée, on n'eut pas besoin d'exhorter les hommes au jeu de Hilde. Les lances étincelantes fracassèrent les têtes. Je vis dans ce combat

surė. Les nuages de la grèle meurtrière déchirèrent les anneaux des armures. L'arc lanca le fer. Voulner périt dans le combat. Jamais roi ne fut plus vaillant. Au haut et au loin, les corps morts furent jetés sur le rivage. Le loup se régala de la proie.

Nous avons frappé du glaive! Dans le pays des Flamands, le combat était douteux, jusqu'à ce que le roi Frey fût tué. Infecté de sang, l'aiguillon bleu de la blessure perça la cotte d'armes dorée. La vierge pleura le combat de la matinée. On rassasia la faim dévorante du loup.

Nous avons frappé du glaive! Devant Englanèse, les guerriers étaient tombés par centaines à bord des vaisseaux. Nous luttâmes pendant six jours avant que l'armée ennemie fût vaincue. Au lever du soleil, nous livrâmes le dernier combat. Le sort voulut que Valthiof tombât sous les coups de nos armes.

Nous avons frappé du glaive! Le sang tombait à grands flots de nos épées dans le golfe de

HISTOIRE

DE

NORMANDIE.

TEMPS ANTÉRIEURS A ROLLON.

Deuxième Lyonnaise. — Neustrie. — Invasion normande.

Je ne remonterai pas, comme l'ont fait plusieurs écrivains, pour trouver l'origine des peuples nos prédécesseurs sur le sol que nous habitons, au fils aîné de Japhet, à Hercule, ou aux Troyens. Cette dernière tradition, déjà répandue au quatrième siècle [1], n'était peut-

---

[1] Ammien Marcellin, lib. 15.

être qu'un artifice des Romains pour se rendre les Gaulois plus favorables, en donnant aux vaincus une généalogie commune avec les vainqueurs.

L'invasion des Gaules, par Jules-César, est l'époque certaine la plus reculée de notre histoire particulière. Les écrits de ce grand capitaine en sont aussi les plus anciens monumens[1].

La dernière division des Gaules, sous les Romains, établissait dix-sept provinces, en deux grands gouvernemens : celui des Gaules proprement dites, *Galliæ*, et celui des Sept-Provinces, *Septem-Provinciæ*. Ce dernier renfermait les deux Aquitaines, les deux Narbonnaises, la Novempopulanie, la Viennoise et les Alpes-Maritimes. Les dix provinces du second étaient : les deux Germanies, les Alpes-Grecques, les deux Belgiques et les quatre Lyonnaises.

395 à 423.

Des quatre Lyonnaises, la seconde était comprise dans les limites données depuis à l'ancienne province de Normandie. Elle comptait, sous l'empereur Honorius, sept cités, c'est-à-dire

[1] Comment. de Bello gallico, lib. 2, 3 et alii.

sept agglomérations de peuples indépendans les uns des autres :

La cité des *Velocasses*, dont *Rothomagus*, ou Rouen, était la capitale.

—	des *Baiocasses*,	Bayeux.
—	des *Abrincatui*,	Avranches.
—	des *Eburovices*,	Evreux [1].
—	des *Sagii*,	Séez.
—	des *Lexovii*,	Lisieux.
—	*Constancia*,	Coutances [2].

Au temps de Ptolémée, qui florissait dans la première moitié du second siècle, il est fait mention d'autres peuples et d'autres villes. Je citerai particulièrement les Calètes et *Juliobona* [3]. Les Calètes habitaient le pays de Caux ; ils fournirent dix mille hommes à la ligue de la Gaule Belgique contre les Romains, l'an 697 de la fondation de Rome [4]. *Juliobona*, ou Lillebonne, était leur capitale. Plusieurs voies romaines s'y réunissaient : 1° celle qui venait de Rouen,

[1] Ou plutôt le Vieil-Évreux.

[2] Notitiæ provinciarum et civitatum Galliæ, apud D. Bouquet, t. 1, p. 122.

[3] Ptolémée, lib. 2.

[4] De Bello gallico, lib. 2, cap. 1.

passant par le Mont-aux-Malades; 2° la même route jusqu'à l'ancien *Caracotinum*, dans le voisinage de Harfleur; 3° celle qui partait de Boulogne; 4° la même route, passant par l'ancien *Breviodurum*, aujourd'hui Pont-Audemer; 5° une voie qui conduisait à Évreux; 6° une ancienne voie de Lillebonne au bord de la mer, près de Fécamp. Si l'on se rappelle aussi l'existence d'un théâtre et de bains publics dans cette ville, on ne doutera plus de la supériorité d'importance de Lillebonne sous la domination romaine. Mais, puisqu'elle ne figure pas dans la notice rédigée sous Honorius, il faut en conclure que Lillebonne était déjà déchue de sa splendeur au commencement du cinquième siècle.

Du reste, les Romains avaient des établissemens publics dans plusieurs autres points de notre contrée. On en a trouvé des débris à Bayeux[1], à Vieux[2], à Valognes, à Coutances, etc.; ce sont des témoins de l'importance de ces lieux. Mais Rouen, peut-être à cause de sa position sur un grand fleuve, ne tarda pas à deve-

[1] Mémoire sur les vestiges des Thermes de Bayeux; par M. Surville.
[2] D. Bouquet, t. I, p. 146.

nir la première ville de la seconde Lyonnaise.

Caen, aujourd'hui la seconde cité du pays normand, n'existait pas sous les Romains.

Lorsque l'église détermina aussi des arrondissemens, elle se régla sur le gouvernement politique, de sorte que le territoire compris dans notre Lyonnaise forma la circonscription ecclésiastique. L'évêque de la métropole, car il n'y avait pas alors d'archevêque, au moins dans l'église latine, l'évêque de la métropole, dis-je, eut la préséance sur ses collègues de la même province; c'est ce qui a lieu encore aujourd'hui. Depuis long-temps il n'est plus question de Lyonnaise; mais ses limites subsistent encore pour nous dans celles de la division ecclésiastique, qui sont aussi, comme je viens de le dire, les limites de l'ancienne province de Normandie, représentée actuellement par les cinq départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

La seconde Lyonnaise n'avait point de ville qui fût le siége d'une magistrature supérieure, ou le lieu désigné pour ces grands ateliers entretenus par l'empire. La fabrique la plus voisine de notre pays était Amiens; elle fournissait des

épées courtes et des boucliers [1]. Cependant, il y avait garnison romaine à Rouen [2], à Avranches [3], à Bayeux, à Coutances [4], et sur le littoral saxon, c'est-à-dire sur les côtes du Calvados, dans une ville désignée, dans la notice des Dignités, sous le nom de *Grannonum* [5]. Nous verrons bientôt pourquoi ce territoire s'appelait littoral saxon.

A la religion des Druides, prohibée sous Auguste, abolie par Claude, avait succédé, dans nos contrées, le paganisme romain [6], qui domina pendant trois siècles environ. Alors, brillèrent pour nous les premières lueurs du christianisme, apporté à Rouen par Mellon, à Évreux par Taurin, à Bayeux par Exupère [7].

Je trouve la première enceinte de Rouen sous la domination romaine. A cette époque, les eaux de la Seine baignaient le terrain occupé

---

[1] Notitia dignitatum per Gallias, ap. D. Bouquet, t. I, p. 127.
[2] Ibid., ibid.
[3] Ibid., ibid.
[4] Ibid., p. 128.
[5] Ibid., p. 127.
[6] Suetonius in Claud.
[7] Gallia Christiana, t. XI, passim.

aujourd'hui par la rue de l'Archevêché, la place de la Calende, celle de Notre-Dame, et ainsi de suite, dans une direction plus ou moins droite, qui devint la limite sud de la ville, à partir de Robec, jusqu'à l'extrémité occidentale de la rue aux Ours, où était une porte.

Un fossé, qui régnait sur toute la longueur des deux rues de l'Aumône et des Fossés-Louis VIII, formait la limite nord. Des constructions romaines, découvertes en cet endroit dans l'année 1789, ne laissent aucun doute à ce sujet [1].

Les limites à l'est et à l'ouest sont naturellement tracées, d'un côté, par la rivière de Robec, de l'autre, par la rue de la Poterne, la rue Massacre et celle des Vergetiers. Cette première enceinte de Rouen subsistera jusque sous les ducs normands, qui agrandirent les premiers la ville.

Les autres cités avaient une étendue relative, et qui était, comme on le voit, assez bornée.

C'est encore sous la domination romaine, et vers la fin du quatrième siècle, que nous trou-

---

[1] Voyez un Mémoire de feu M. de Torcy, inséré au Précis des Travaux de l'Académie de Rouen, pour l'année 1818.

vons les premiers élémens de notre histoire monumentale et littéraire. Saint Victrice était alors évêque de Rouen. Il y entreprit plusieurs constructions religieuses. Où sont maintenant ces édifices, ou du moins la place qu'ils occupaient? Il serait impossible de le dire avec certitude; mais on sait que cet évêque fit élever une église pour y déposer les reliques de saint Gervais, et l'on supposera raisonnablement que celle qui porte aujourd'hui ce nom, ne le doit qu'au dépôt de ces reliques, effectué long-temps auparavant dans un temple bâti au même endroit. Admirons, d'ailleurs, la simplicité des mœurs épiscopales de cette époque, qui permit au prélat de se réunir aux ouvriers, de rouler les pierres de ses propres mains, et d'en porter sur ses épaules[1].

Le monument littéraire, c'est le discours du même évêque prononcé le jour de l'inauguration. Je note cette dernière circonstance, parce que nos contrées se trouvaient alors plongées dans la plus épaisse ignorance, tandis que les

---

[1] « Juvat manibus volvere, et grandia humeris saxa portare. Sudorem meum bibat terra. » Victricius, de laude sanct., c. 12.

villes méridionales de la Gaule avaient, depuis plusieurs siècles, des écoles publiques, des professeurs rétribués [1], des grammairiens, des astronomes, des historiens et des poètes.

Quand Auguste vint dans les Gaules, il continua le système de César, ou plutôt celui de la politique romaine; c'est-à-dire, qu'il conserva aux villes leurs lois, leurs magistrats, leur administration. Satisfaits d'une domination protectrice dans ses commencemens, les Gaulois voulurent être Romains; ils le devinrent bientôt, et, dès le règne de Caracalla, plusieurs villes obtinrent le droit de bourgeoisie; les principales familles purent aspirer aux grandes dignités de l'empire [2].

Le droit romain était donc généralement suivi chez nous dès le commencement du troisième siècle; les tribunaux prononçaient conformément à la nouvelle jurisprudence. La langue antique était abandonnée, le latin lui avait succédé; en un mot, tout était romain dans les Gaules, à l'arrivée de Clovis. Ce n'est pas que

[1] Eusebii Chron., ap. D. Bouquet, t. I, p. 609.

[2] Tacitus, Ann., lib. 12, cap. 25.

la domination des empereurs ait toujours été
408. paisible. Les Armoriques, ou, si l'on veut, le gouvernement maritime, dont la seconde Lyonnaise, et par conséquent notre Normandie, faisait partie tout entière [1], se révoltèrent contre les conquérans, en 408, et se constituèrent en république, sous des magistrats de leur choix [2]. Cet état de rébellion et d'indépendance dura près d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'en l'année 497, époque à laquelle la seconde Lyonnaise se rangea sous la domination des Francs, commandés par Clovis [3].

En conservant les titres distinctifs des indivi-
497. dus, ce nouveau conquérant altéra, néanmoins, d'une manière sensible, l'administration civile du pays, au profit de la puissance militaire. Parfaitement isolés et indépendans l'un de l'autre sous la domination romaine, ces deux pouvoirs se confondirent sous celle de Clovis. Les fonctions ne furent pas précisément supprimées, mais elles passèrent à des hommes animés d'in-

---

[1] Notitia dignitatum per Gallias, ap. D. Bouquet, t. I, p. 127.

[2] Zozimius, lib. 6, ap. D. Bouquet, t. I, p. 587.

[3] Procopius, lib. 6, ap. D. Bouquet, t. II, p. 30.

térêts tout différens, et le régime civil dégénéra 511.
bientôt en despotisme militaire, sous des ducs et des comtes, étrangers, par habitude, aux connaissances du régime municipal.

Clovis étant mort, la Neustrie passa sous la domination de Childebert, le troisième de ses fils, et successivement après lui, sous celle de ces chefs sanguinaires que les écrivains ont honorés du titre de Roi, et que je ne sais, quant à moi, de quel nom appeler. L'histoire de cette époque est celle du meurtre et de l'assassinat. Si l'on veut voir le frère égorger son frère [1], le fils poignarder son père [2], le père étrangler son fils [3], le mari tuer sa femme [4], le vainqueur jeter dans un puits son ennemi vaincu, lui, sa femme et ses enfans [5], un roi des Francs (Thiéry) appeler en conférence un roi thuringien (Hermenfroy), et le faire jeter du haut des remparts de la ville [6], un père

[1] Marii episcopi Chron., ap. D. Bouquet, t. II, p. 14.

[2] Gregorii Turonensis Hist., lib. 2, cap. 40.

[3] Ibid., lib. 3, cap. 5.

[4] Aimoini monach. flor. de gestis Francor., ap. D. Bouquet, t. III, p. 114.

[5] Greg. Turon., lib. 3, cap. 6.

[6] Gesta regum Francorum, ap. D. Bouquet, t. II, p. 556.

ordonner que son fils soit brûlé vif[1], des moines tenter un assassinat nocturne sur la personne de leur évêque[2], des évêques dégradés en plein concile, pour cause d'adultère et de meurtre[3], des femmes employer tour à tour le fer et le poison pour se défaire d'un époux outragé ou d'un adversaire dangereux[4] : si l'on veut voir le tableau de ces crimes, et de bien d'autres encore, il faut parcourir les annales des Francs, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne. Au récit de tant de forfaits, d'atrocités et de massacres, il vous semble marcher dans le sang, et heurter à chaque pas un cadavre.

Bien peu de pays échappèrent à ces horreurs, et la Neustrie, en particulier, n'en fut point exempte.

Huit évêques avaient occupé le siége de Rouen, depuis saint Victrice. Prétextat, élu

---

[1] Marii episcopi Chron., loc. cit., p. 17.

[2] Ibid., ibid.

[3] Gregor. Turon., lib. 5, cap. 28.

[4] Gesta regum Francor., loc. cit., p. 564. — Adonis Chron. de Francis, ap. D. Bouquet, t. II, p. 668. — Greg. Tur., lib. 8, cap. 31.

en 544, exerçait encore en 567, lorsque Chilpéric, roi de Neustrie, épousa Galsuinde, puis Frédégonde, après avoir fait tuer la première [1]. Sigebert, frère de Chilpéric, avait épousé Brunehaut, sœur de Galsuinde [2]. Ces deux noms, Brunehaut, Frédégonde, caractérisent à eux seuls une époque. Le meurtre de Galsuinde détermina, entre Chilpéric et Sigebert, à l'instigation de Brunehaut, une guerre acharnée qui ne devait se terminer que par un crime atroce. Battu sur tous les points, Chilpéric se réfugie dans Tournay; Sigebert s'empare de toutes les villes de Neustrie, jusqu'à Rouen, d'où il revient à Paris. Chilpéric est abandonné des siens; le voilà seul dans Tournay, sans amis, sans armée, sans espoir de secours, tout près de s'avouer vaincu, tout près de céder son dernier asile. Chilpéric oubliait-il donc qu'il lui restait encore Frédégonde? Elle fait appeler deux pages : « Allez trouver Sigebert, leur dit-elle; feignez de vous rendre à lui, et tuez-le. Si vous revenez sains et saufs, je vous comblerai

567.

575.

[1] Gregor. Tur., lib. 4, cap. 28.

[2] Ibid., lib. 4, cap. 27.

d'honneurs, vous et vôtre postérité. Si vous succombez, je distribuerai pour vous de grandes aumônes aux tombeaux des saints[1]. »

Les deux pages s'acquittèrent fidèlement de leur mission. Sigebert tomba percé de coups, au moment même où l'armée neustrienne le proclamait roi, en l'élevant sur un bouclier. Il expira peu d'instans après; Frédégonde avait pris toutes ses mesures, la lame des poignards était empoisonnée[2].

L'histoire n'accuse point Chilpéric d'avoir pris part au meurtre de son frère; et peu importe, après tout, pour la mémoire de ce roi neustrien : lorsqu'une épidémie cruelle dépeuplait la contrée, n'envoya-t-il pas son fils, tout exprès pour qu'il en pérît, dans le voisinage de Soissons, où elle exerçait le plus de ravages? Et quand il vit que le jeune homme ne contractait point la maladie, n'ordonna-t-il pas qu'il fût saisi, garrotté et livré à Frédégonde, sa marâtre, qui le fit assassiner[3]?

---

[1] Gesta Francorum, ap. D. Bouquet, t. II, p. 561, 562.

[2] Greg. Turon., lib. 4, cap. 52.

[3] Ibid., lib. 5, cap. 40.

Au moment où l'on poignardait Sigebert, son mari, Brunehaut était à Paris avec ses enfans. Chilpéric s'y rendit, fit emprisonner la veuve de son frère, et, peu de temps après, l'envoya en exil à Rouen. Brunehaut était encore jeune et belle; Mérovée, fils de Chilpéric, l'aima et s'en fit aimer. Le jeune prince, au lieu d'aller conquérir le Poitou, à la tête de l'armée dont son père venait de lui confier le commandement, se rendit secrètement à Rouen, où il épousa Brunehaut, veuve de son oncle[1]. Notre évêque Prétextat bénit leur union. A cette nouvelle, Chilpéric, qui souffrait sans scrupule qu'on assassinât l'une de ses femmes et le fils qu'elle lui avait donné[2], s'indigna de cette violation des lois canoniques, qui défendaient d'épouser sa tante. Il arrive à Rouen, avec le dessein de rompre le mariage. Les époux se réfugièrent 576.
dans un asile que Chilpéric n'osa pas violer, dans une église, celle de Saint-Martin, bâtie en bois, près de la Renelle, et sur les murs de

[1] Greg. Turon., lib. 5, cap. 1, 2.

[2] Audovera et Clovis. Greg. Tur., lib. 5, cap. 40, et la note (a) de D. Bouquet, t. II, p. 257.

la ville : *Super muros civitatis ligneis tabulis fabricata* [1].

Chilpéric feignit de pardonner à son fils, et ne cessa depuis de le persécuter. Enfin le malheureux prince, attiré dans un piége, fut tué par l'un de ses amis, et à sa prière, selon quelques écrivains; par un ordre secret de Frédégonde, selon d'autres [2]. Mais cet ami n'en mourut pas moins dans d'affreux tourmens, après qu'on lui eut coupé les pieds, les mains, le nez et les oreilles [3].

Cependant, Frédégonde ne pardonnait pas à l'évêque Prétextat d'avoir embrassé les intérêts de Brunehaut, sa rivale. Elle le fit accuser de haute trahison [4], auprès de Chilpéric, qui le
577. cita au concile tenu à Paris en 577. Le crime de haute trahison était évidemment controuvé;

---

[1] Greg. Turon., lib. 5, cap. 2. — Je note la position de cette église, parce qu'elle fixe la limite de Rouen au nord-ouest, à cette époque. Remarquons aussi qu'elle confirme ce que j'ai dit de l'existence d'un fossé sur l'emplacement du Marché-Neuf.

[2] Greg. Turon., lib. 5, cap. 19.

[3] Ejusdem hist. epitomata, ap. D. Bouquet, t. II, p. 408.

[4] « Timebant enim reginæ furorem, cujus instinctu hæc agebantur. » Greg. Turon., lib. 5, cap. 19.

tout au plus pouvait-on reprocher à Prétextat d'avoir marié la tante avec le neveu, contre le vœu de la loi canonique; auquel cas la peine d'exil n'était point applicable. Elle fut appliquée cependant, et notre évêque relégué dans l'île de Jersey. Frédégonde fit nommer une de ses créatures à l'évêché de Rouen; c'était Mélance. Mais, sept ans après, le roi neustrien, 584.
Chilpéric, mourut assassiné; les Rouennais chassèrent le protégé de Frédégonde, et rappelèrent Prétextat[1]. Ce fut pour son malheur. Deux ans étaient à peine écoulés, lorsque Frédégonde, qui alors se trouvait à Rouen, fit poignarder notre évêque, un jour de Pâques, à la 586.
grand'messe, au pied même de l'autel, dans l'église cathédrale. Il appelle à son secours; pas un des ecclésiastiques présens ne remue, tant était puissante la terreur inspirée par Frédégonde. Mais cette femme, qui le croirait? cette femme ose feindre de la sensibilité pour le malheur de sa victime; elle se présente devant Prétextat mourant, déplore le coup dont il expire, appelle sur l'assassin le châtiment qu'il a

[1] Greg. Turon., lib. 7, cap. 16.

mérité, supplie le prélat de faire appeler des médecins, et manifeste l'espoir qu'ils pourront guérir ses blessures.

« Qui a commis le crime, dit le moribond, si ce n'est celle qui tua des rois, qui a fait si souvent couler le sang innocent? Je vais mourir, et toi, l'auteur de ces forfaits, tu seras maudite dans les siècles; mon sang retombera sur ta tête ! » — Et il expira.

Les habitans de toute classe témoignèrent une vive douleur à la mort de Prétextat. L'un des principaux habitans, qui n'est pas nommé dans l'histoire, eut le courage d'adresser des reproches à Frédégonde; mais elle, sans s'émouvoir, le fait inviter à sa table. Sur son refus, elle le presse au moins d'accepter un rafraîchissement, afin qu'on ne dît pas qu'il fût sorti à jeun d'une résidence royale. Il se rend à tant d'instances, boit un verre de la liqueur en usage à cette époque, c'est-à-dire du vin mêlé d'absinthe et de miel, et meurt. Frédégonde y avait ajouté du poison.

Romachaire, évêque de Coutances, vint à Rouen, célébrer les funérailles de Prétextat. Leudovald, évêque de Bayeux, se mit à la tête du diocèse, fit fermer toutes les églises de

Rouen, et suspendit, pour les habitans, l'exercice du culte, jusqu'à ce que l'auteur du crime eût été découvert et puni [1].

Voici comme on y parvint, ou du moins comme on crut y être parvenu. Le cri public accusait Frédégonde; pour se laver de l'accusation, elle fit fustiger un de ses domestiques, à qui elle imputa le meurtre, et le livra au neveu de l'évêque assassiné. Appliqué à la question, le domestique se reconnut l'auteur du meurtre; mais il déclara que la reine Frédégonde, l'évêque Mélance et l'archidiacre de Rouen, l'avaient payé pour le commettre : et le neveu de Prétextat, tirant son épée, coupa l'homme par morceaux. Du reste, il paraît qu'on s'en rapporta sans difficulté à sa déclaration, pour ce qui le regardait personnellement; mais qu'il fut réputé menteur quant à l'indication de ses complices. En effet, Mélance, qu'il venait d'accuser, reprit la direction de l'évêché de Rouen, et ce fut encore par les intrigues de Frédégonde [2].

Ces détails suffisent pour nous donner une

---

[1] Greg. Turon., lib. 8, cap. 31.

[2] Ibid., ibid., cap. 41.

idée juste du degré de civilisation où était arrivée alors la société, dans le pays que nous habitons. D'autres récits, également contemporains, viendraient d'ailleurs, au besoin, lever tous nos doutes et opérer notre conviction.

Du reste, les annales ecclésiastiques sont à peu près les seules que nous ayons à consulter; et si elles nous manquaient dans les routes ténébreuses de l'histoire à cette époque, nous ne pourrions que marcher à l'aventure, sans guide ni flambeau.

Parmi tous les évêques qui ont occupé le siége de Rouen, il n'en est pas, peut-être, qui ait fait plus de bruit que saint Romain. À la mort du successeur de Mélance, on se trouva fort embarrassé à Rouen pour la nomination d'un prélat. Dans ces temps reculés, les évêques étaient éligibles, et le peuple, aussi bien que le clergé, prenait part à l'élection. De grandes discussions s'élevèrent; les sentimens furent partagés; plusieurs jours s'écoulèrent sans résultat. Enfin, on employa les moyens que la croyance religieuse regardait comme efficaces: on eut recours aux prières publiques et au jeûne. De ce moment, disent nos autorités, les opi-

nions se rapprochèrent, le peuple et le clergé s'entendirent; on demanda pour évêque, Romain, chancelier de Clotaire II, et le roi l'accorda [1].

Le nouveau prélat était à peine arrivé, qu'il entreprit la destruction des temples du paganisme. Sans cette ardeur inconsidérée de l'évêque, notre ville se glorifierait peut-être aujourd'hui de plusieurs monumens élevés sous la domination romaine; et nous n'avons plus rien de cette époque, si ce n'est la crypte de Saint-Gervais, qui ne peut compter pour un édifice romain. 626.

Les annales rouennaises parlent toutes d'un temple payen, situé, selon la tradition, dans la rue Saint-Lô actuelle, vers l'endroit où se trouve une petite fontaine. Ce temple, toujours selon la tradition, aurait été renversé par saint Mellon, premier évêque de Rouen [2]. Là, aurait été adorée cette fameuse idole Roth, dont *Rothomagus* (Rouen) aurait formé la moitié de son nom. Roth ne serait autre chose que Vénus. Je de-

---

[1] Livre d'Ivoire, Ms. de la Bibliot. de Rouen.

[2] Farin, Normandie chrétienne.

meure persuadé qu'il y a ici confusion des actes de saint Mellon avec ceux de saint Romain. Au temps du premier, les chrétiens se cachaient pour prier, et ne brisaient pas les idoles; au temps du second, le christianisme avait ses temples, et pouvait, sans danger, faire la guerre à d'autres dieux. L'édifice n'était pas dans la rue Saint-Lô, mais dans le faubourg de la ville, vers le nord. Saint Romain porta le premier coup, le peuple acheva la destruction [1].

Je ne parlerai pas des nombreux miracles attribués à notre évêque. Je ne dirai rien de ce fameux privilége de la fierte, objet de tant d'écrits, de controverses et de disputes [2]. Tous ces détails sont suffisamment connus. Ajoutons que la gargouille de saint Romain n'est rien autre chose que le dragon de saint Marcel de Paris, le dragon de sainte Marguerite d'Autriche, et tous les dragons de même nature. On en portait autrefois dans les processions du clergé; c'était l'emblême de l'idolâtrie vaincue par le christianisme.

---

[1] Livre d'Ivoire, Ms.

[2] *Voyez* Apologia pro sancto Romano per Adr. Behotium contrà Mic. Rigaltium.

Quant à cette étymologie du nom de Rouen, tirée de celui de l'idole Roth, idole qui n'existe nulle part, excepté dans une antienne [1], nous n'hésiterons pas à la rejeter, aussi bien que toutes celles qu'on avait imaginées auparavant, ou que l'on a fabriquées depuis, en réfléchissant que la plupart de ces étymologies, le plus souvent ridicules, quelquefois ingénieuses, ne présentent pas le degré de vraisemblance exigé par une saine critique.

On a dit [2] que saint Romain avait extirpé le paganisme à Rouen et dans tout le pays de Caux : c'est une erreur. Saint Ouen, succes- 640.
seur de saint Romain, eut encore beaucoup à faire pour ramener les esprits idolâtres, et le document qu'il nous a laissé [3] est d'autant plus précieux, qu'il nous fournit, sur l'état moral et intellectuel de notre pays, au milieu du septième siècle, les renseignemens les plus authentiques. « Je vous conjure, disait-il aux habitans de son diocèse, de ne point observer les coutumes des payens; de ne point croire aux magiciens, aux

[1] « Extirpato Roth idolo. »

[2] Gallia Christiana, t. XI, col. 12.

[3] Vita sancti Eligii, Spicil., t. II., p. 76 et seq.

devins, aux sorciers, aux enchanteurs; de ne les consulter, ni dans vos maladies, ni pour aucun autre sujet. N'observez point les augures, les éternuemens, le chant des oiseaux. Que nul chrétien ne remarque le jour qu'il sort de chez lui, ni le jour qu'il y rentre; que nul ne fasse attention au jour, ni à la lune, pour entreprendre une besogne. Que personne, à la fête de saint Jean ou de tout autre saint, n'organise des danses, des concerts, des sortiléges[1]. Que personne n'invoque le nom des démons, Neptune, Pluton, Diane, Minerve, ou ses génies. Qu'on n'aille point aux temples, aux pierres, aux fontaines, aux arbres, aux carrefours, y allumer des cierges ou y accomplir des vœux. Qu'on n'attache point de ligatures au cou d'hommes ni de bêtes. Qu'on ne fasse point de lustrations ni d'enchantemens sur les herbes, ni passer des animaux par le creux d'un arbre, ou par un trou fait dans la terre. Qu'aucune femme ne suspende d'ambre à son cou. Qu'aucune, avant de faire de la toile, de la teinture, ou tout autre ouvrage, n'invoque Minerve, ni

[1] Caraula, *vid*. Du Cange.

autres fausses divinités. Si la lune vient à s'obscurcir, ne poussez point de clameurs : c'est par la volonté de Dieu qu'elle subit de temps en temps des éclipses. Ne craignez pas d'entreprendre un ouvrage au moment de la nouvelle lune : Dieu a voulu que la lune marquât les temps, nous éclairât dans l'obscurité des nuits, et non qu'elle mît obstacle à nos travaux, ou frappât l'homme de folie, comme le croient les insensés qui attribuent à la lune les propriétés du démon[1]. »

La superstition se reproduisait donc sous mille formes, au septième siècle, dans la contrée dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire, et il ne faut plus s'étonner de l'état de grossièreté où se trouvait la population, surtout dans les rangs inférieurs de la société.

Mais, si les gens de la campagne étaient bruts, cruels et voleurs[2], si le bas peuple des villes croupissait, abruti par l'ignorance, les lettres n'étaient pas, pour cela, absolument bannies de

---

[1] Vita sancti Eligii, loc. cit., cap. 15. — Concil. Roth. prov., ap. Bessin, p. 8.

[2] Vita Vandregisilii, ap. Labbe, nova Bibl., t. I, p. 729. — Acta SS. ord. Bened., ap. Mabillon, t. II, p. 532. — Boll., juillet, t. V, p. 270.

la capitale du pays. Le soin que prend notre évêque de demander quel fruit on peut retirer de la lecture des auteurs profanes, tels que Pythagore, Socrate, Platon et Aristote, Démosthènes et Cicéron, Hérodote, Salluste et Tite-Live, Homère et Virgile[1]; cette précaution, dis-je, fait nécessairement supposer que ces auteurs étaient connus, au moins d'une partie de ceux à qui s'adressait son langage. Je remarque aussi que saint Ouen, parmi les écrivains qu'il énumère, en cite dont nous ne possédons aujourd'hui que de courts fragmens, ou même dont nous ne possédons plus rien[2].

Jusqu'ici, deux évêques surtout ont bien mérité de leur pays, sur le territoire appelé depuis Normandie : saint Victrice, qui s'occupa sans relâche et avec fruit de la réforme des mœurs, par la religion; saint Ouen, qui dirigea ses efforts vers le même but, avec le même moyen, et qui, de plus, diminua l'ignorance où était plongée la masse du peuple. En effet, cet évêque, suivant en cela la doctrine des premiers

---

[1] « Quid Pythagoras... » etc. Vita sancti Eligii, loc. cit., p. 77.
[2] Fabricii bibliotheca græca.

Pères de l'église, repoussait les ouvrages produits sous l'influence d'une autre religion ; mais il n'en travailla pas moins avec zèle à éclairer les esprits, à développer les intelligences. Fondées sous les auspices de ce prélat, les célèbres abbayes de Fontenelle et de Jumiéges devinrent, en ses mains, comme des instrumens dont il se servit pour faire fructifier les études. La première, surtout, s'acquit, sous ce rapport, une réputation que peu d'autres ont égalée. Elle est à peine créée, que les lettres y fleurissent. Une bibliothéque nombreuse s'y forme tout-à-coup par les soins de Wandrille, dont elle prendra bientôt le nom. La jeunesse y accourt de toutes parts, et remplit ses écoles. Elle fournit de grands personnages dans presque tous les genres. Tels furent Génésion et Lambert, qui sortirent de son cloître pour monter sur le siége épiscopal de Lyon [1] ; tel fut surtout Ansbert, qui mérita de
succéder à saint Ouen sur celui de Rouen [2] ; 683.
Ansbert qui, voulant donner un grand festin le jour de son entrée en fonctions, fit dresser une

[1] Neustria pia, p. 137.

[2] Ibid., ibid.

table particulière pour les indigens, plaça les autres convives, chacun selon son rang, et alla s'asseoir au milieu des pauvres [1]; Ansbert qui, pour remédier, autant qu'il était en lui, aux désastres d'une grande famine dont souffrit notre contrée sous son épiscopat, fit servir les trésors de l'église au soulagement des plus malheureux [2]; Ansbert qui, le premier, introduisit chez nous la culture de la vigne [3], tout-à-fait abandonnée de nos jours, mais qui, pendant cinq siècles, fut une source de revenus en Normandie.

Les temps qui suivent sont des temps de troubles, de désordres et d'obscurité. Les matériaux de l'histoire disparaissent dans la confusion générale. Les efforts de saint Ouen en faveur de l'instruction sont perdus. Presque plus de savans prélats à la tête des églises; des gens sans lettres occupent les grands évêchés, et plusieurs à la fois. Un parent de Pépin [4] se

---

[1] Vita sancti Ansberti, ap. Boll., t. II, p. 352.

[2] Ibid., ibid.

[3] Ibid., ibid.

[4] Orderic Vital, lib. 5, p. 562.

trouve tout ensemble évêque de Rouen, de Paris, de Bayeux, et de plus abbé de Fontenelle et de Jumiéges[1]. Sous Charles-Martel, des gens de guerre régissent les cathédrales; des abbayes d'hommes sont données en bénéfice à des femmes, et quelquefois à des femmes sans mœurs[2]. En pouvait-il être autrement à une époque tourmentée, si je puis le dire, pendant les dernières années d'une dynastie qui va s'éteindre? C'était la catastrophe naturelle de cette période d'anarchie et de bouleversement où s'agitent les successeurs de Clovis; de cette période où la monarchie, tantôt partagée entre les enfans d'un roi qui mourait, tantôt réunie sous un seul, pour être de nouveau morcelée, n'était là que comme la proie ensanglantée qui devait rester au plus fort, au plus cruel ou au plus adroit.

Les Neustriens eurent leur part de tous ces malheurs. Les guerres continuelles, les massacres dont ils étaient quelquefois victimes[3]; les

---

[1] Orderic Vital, lib. 5, p. 562. — Cointii Annales Franc. t. IV, p. 668. — Gallia Christiana, t. VII, col. 28.

[2] Mabillon, acta SS. Bened., t. III, pref., p. 89.

[3] Aimoini mon. flor., ap. D Bouquet, t. III, p. 77.

exactions de leur roi Chilpéric (en 579); les violences de leur reine Frédégonde[1]; plus tard, l'avarice de Dagobert, qui, malheureusement, préféra le séjour de la Neustrie à tout autre; le luxe effréné de ce prince, le despotisme avec lequel il dépouillait ses sujets de leurs biens, le scandale de ses mœurs[2]; la vénalité des juges, les arrêts iniques en faveur du puissant coupable contre le pauvre innocent[3] : tout cela peut donner une idée du bonheur dont on jouissait dans cette contrée, sous les successeurs de Clovis.

Sans doute, le génie de Charlemagne suspendit un moment tous ces maux. Sous la domination de ce grand homme, il y eut plus de justice, de morale et de liberté. Plusieurs de nos évêques figurent au nombre de ces *missi dominici*, chargés par le souverain de rétablir l'ordre dans les provinces. Gilbert, l'un d'eux, avait été secrétaire d'état de l'empereur, et tuteur de Louis-le-Débonnaire[4]. Charlemagne s'appliqua particulièrement à rétablir les lettres,

---

[1] Aimoini mon. flor., ap. D. Bouquet, t. III, p. 81.

[2] Fredegarii Chronicon, cap. 60.

[3] Vita sancti Eligii, cap. 15.

[4] Capitul. reg. Francor., ap. Baluze, t. I, col. 378 et 641.

à encourager les études ; et la célèbre école de Fontenelle reprit tout l'éclat dont elle avait brillé sous saint Ouen [1]. Depuis, elle paya encore sa dette, et c'est à elle que nous devons le Recueil de ces capitulaires, l'un des beaux titres de gloire du fils de Pépin, et aussi l'un des plus précieux matériaux pour l'histoire de cette époque. Mais les démêlés qui survinrent dans la famille de Charlemagne, sous les successeurs de ce grand homme; la division qui en résulta parmi les grands, et qui s'étendit nécessairement au peuple; la naissance du système féodal; l'affaiblissement de l'autorité souveraine, qui en fut la conséquence rigoureuse, replongèrent bientôt la France dans le chaos dont Charlemagne l'avait un instant tirée. L'apparition des Normands, leurs excès, leurs ravages, mirent enfin le comble au désordre de l'administration et à la misère des peuples, jusqu'au moment où le plus célèbre de ces pirates, le fameux Hrolf, (Rolf ou Rollon) premier duc de Normandie, vint rétablir l'ordre dans cette contrée, en s'en faisant reconnaître souverain.

---

[1] Mabillon, Ann. Bened., t. II, p. 287.

Il faut, ici, rappeler en peu de mots l'histoire de ces invasions, dont le résultat le plus éclatant fut la création d'un nouvel état sur le sol neustrien.

Vers l'embouchure de l'Elbe, dans la mer du Nord, est une île environnée de rochers. C'était jadis la principale demeure de ces pirates saxons, que les anciennes annales nous représentent si braves, si farouches, si terribles; ils occupaient d'autres îles encore, et le littoral voisin[1]. Dès le troisième siècle, ces hardis aventuriers s'élancèrent de leur retraite, écumèrent l'Océan, firent des descentes dans divers pays, et notamment sur les côtes de la Gaule, à partir de la rive gauche de la Seine. Quelques-uns, apparemment, se trouvèrent bien sur le territoire des *Baiocasses* (Bayeux), et s'y fixèrent. Voilà pourquoi, dans la notice des Dignités de l'empire, rédigée vers la fin du quatrième siècle, ce littoral est appelé saxon. Voilà pourquoi encore notre plus ancien historien, Grégoire de

---

[1] Zozimus, lib. 3, p. 44, ed. Basil., fol. — P. Orosius, lib. 7, cap. 32, p. 47, ed. Cologne, 1574. — Sidonius, 8, cap. 7.

Tours, a dit : « *Saxones Baiocassinos* »[1], les Saxons du Bessin. Plus tard, Charles-le-Chauve concède plusieurs propriétés situées au comté de Bayeux, dans le petit district appelé *Otlingua Saxonia*, c'est-à-dire, la Petite-Saxe. Ce document prouve aussi qu'à cette époque on disposait encore de l'homme comme d'un meuble; que le propriétaire du sol l'était aussi du malheureux serf qui l'habitait, et qu'en aliénant le fonds, il pouvait aussi donner les *esclaves* qui s'y trouvaient[2].

Les courses des Saxons devinrent si fréquentes sur les côtes de la Belgique, de la Gaule et de la Bretagne (l'Angleterre), que l'autorité impériale établit à Boulogne une puissante flotte chargée de s'opposer à leurs déprédations. Le commandement de la station fut confié à Carausius, habile marin, brave soldat. Mais on remarqua bientôt qu'il ne courait sus aux pirates qu'au retour de leurs expéditions, et qu'il gar-

---

[1] Greg. Turon, lib 5, cap. 17.

[2] « . . . . In pagello qui dicitur Otlingua Saxonia, id est, villam nomine Heidram, cum . . . mancipiis utriusque sexûs. . . . » Cap., ap. Baluze, t. II, col. 1440.

dait pour lui le butin dont il les avait dépouillés. C'était un mauvais moyen d'anéantir la piraterie. Il n'en résulta qu'un surcroît de précautions de la part des aventuriers, et ils parvenaient souvent à tromper la vigilance intéressée de Carausius. Ce représentant de la puissance romaine s'étant fait reconnaître empereur par les légions sous ses ordres, il se fit des alliés de ceux dont il avait été chargé de réprimer les brigandages, leur donna des vaisseaux, des officiers expérimentés, leur enseigna enfin la navigation et la stratégie maritime.

Après Carausius, Magnence, autre usurpateur du sceptre romain, eut recours aux mêmes moyens pour se maintenir. Il protégea, encouragea les Saxons et leurs alliés. Ni Magnence, ni Carausius, ne se doutaient probablement qu'ils armaient, exerçaient, instruisaient les conquérans de cette île fameuse qui ne s'appelait pas encore Angleterre, mais qui bientôt devait recevoir ce nom.

Aux invasions saxonnes succédèrent les invasions normandes, d'où est sortie toute notre histoire.

Vers le neuvième siècle, la Norwége, dont

les côtes s'étendent le long d'une mer orageuse, depuis les rochers de la Baltique jusque vers le pôle, la Norwége était le plus inculte des pays du Nord. La nature du sol, la rigueur du climat, étaient deux grands obstacles à la prospérité de l'agriculture, avec une population nécessairement étrangère aux arts. De là ces disettes fréquentes dans le Nord[1], et ces émigrations attribuées par erreur à une surabondance de population. Cependant le pays portait une race d'hommes pleins de vigueur et d'audace, qui allaient dérober à des terres plus fertiles les biens que leur refusait la stérilité de leurs marais et de leurs rochers[2]. La population habitait surtout les bords de la mer. Elle était pauvre, avide, entreprenante; la piraterie maritime devenait sa profession naturelle.

Jusqu'au milieu de ce siècle, et même un peu plus tard, la Norwége fut divisée en une multitude de petites souverainetés pouvant armer chacune douze vaisseaux, portant ensemble sept ou huit cents hommes. Ces souverainetés s'appelaient

---

[1] Saxo Grammaticus, lib. 5, p. 45, ed. 1534, in-fol. — Ynglinga Saga, ap. Snorre, t. 1, p. 56 et seq.

[2] Adami Brem., Hist. eccles., p. 146, ed. 1595, in-4°.

filki, et avaient la plupart un chef particulier. L'un d'eux mourait-il? ses voisins accouraient pour s'emparer de ses possessions et dépouiller, sans scrupule, l'héritier du défunt[1]. Le chef Ingiald imagina même un moyen tout nouveau d'agrandir ses états. Il invita jusqu'à six rois à un grand festin, et le soir, lorsque les convives se trouvèrent tous en état d'ivresse complète, il fit mettre le feu à la salle du banquet. Il acquit, de cette manière, six provinces à la fois[2]. Mais, indépendamment de ces maîtres du sol, il existait dans le Nord une foule de rois d'une autre espèce, souverains sans sujets, sans états, sans demeure, et dont la réputation n'est en quelque sorte parvenue jusqu'à nous qu'à travers les massacres qui la leur ont faite. C'étaient les *rois de la mer*, titre mérité, puisqu'ils ne dormaient jamais sous le toit enfumé, puisqu'ils ne vidaient jamais la corne auprès du foyer[3]. Sans autres

---

[1] Harallds Saga, ap. Snorre, t. I, p. 75.

[2] « Novoque cœnaculo ignem subjiciunt,... vivi ibi comburuntur sex reges, cum toto eorum comitatu.... Hoc perpetrato, omnia ista regna ditioni suæ adjecit Ingialdus rex, eaque sibi reddidit tributaria. » Ynglinga Saga, loc. cit., cap. 40.

[3] « Multi enim reges tunc fuere maritimi, qui .... nulli præerant

forteresses que leurs barques, sans autre droit que celui du glaive, sans empire que les flots, ils s'élançaient sur leurs *chevaux à voiles*, ainsi qu'ils appelaient leurs navires[1], épiaient les vaisseaux voyageurs, les attaquaient à l'abordage[2], faisaient périr les vaincus, soit par le fer ou par le feu, soit en les livrant à des chiens furieux, soit en les précipitant du haut des rochers[3]; et, parce que Sigard, l'un de ces petits rois du Nord, avait, le premier, pendu son ennemi, la potence, dans le langage des Scaldes, était devenue le *cheval de Sigar*[4].

Ce n'était pas seulement sur les flots qu'ils exerçaient leurs brigandages. Mais alors, peu leur importait la contrée qu'ils allaient visiter: ils poussaient leurs esquifs à la mer, et en abandonnaient la direction aux vents. Quelquefois

---

regioni. Regis maritimi titulo is merito dignus videbatur, qui tigno sub fuliginoso nunquam dormiebat, et nunquam cornu exhauriebat, ad focum sedens. » Heimskringla, t. I, p. 43.

[1] Lodbrokar-Quida, stropha 5. — Brynhildar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 197.

[2] « Moris tunc erat navale prælium conserentibus, navem navi arctiùs jungere, et de proris bellum ciere. » Heimskringla, t. I, p. 85.

[3] Saga af Olafi Tryggva Syni, ibid., p. 291.

[4] Ynglinga Saga, ibid., p. 31, note (*b*).

même, imitateurs en cela de ces vieux Saxons dont ils devaient un jour triompher, ils s'embarquaient pendant l'orage, certains d'arriver à l'improviste, et voguaient joyeusement vers le pillage sous la protection des tempêtes[1].

Tous les rois de la mer étaient pirates, mais tous les chefs de pirates n'étaient pas rois de la mer; ce titre n'appartenait qu'aux enfans des souverains du sol[2].

Rivaliser de force et d'agilité, gravir lestement les rochers escarpés, courir sur le bord étroit d'un esquif, sauter légèrement d'une rame sur l'autre, en suivant le mouvement régulier des rameurs, lancer à l'ennemi deux javelots à la fois, se battre des deux mains avec une égale dextérité[3], traverser un bras de mer

---

[1] « Ad hoc exercent illos naufragia, non terrent. Est eis quædam cum discriminibus pelagi non notitia solùm, sed familiaritas. Nam quoniam ipsa, si qua tempestas est, hinc securos efficit occupandos, hinc prospici vetat occupaturos..... » Apollinaris Sidonii, epist. 6, lib. 8, *Parisiis*, *Cramoisy*, 1652, p. 223.

[2] « Ad copias atque naves ducendas accedentem Olafum comites titulo regis ornarunt, ferente ita receptâ consuetudine, ut copiarum duces, piraticam obeuntes, si regibus orti essent, ipsi mox reges salutarentur, quamvis regno terrisque essent destituti. » Saga af Olafi Hinomelga. — Heimskringla, t. II, p. 3.

[3] Heimskringla, t. I, p. 290 — 291.

à la nage, dompter un coursier rebelle, l'enfourcher à toutes les allures[1], boire de la bière dans le crâne de son ennemi[2] : tels étaient les jeux du pirate, à qui la mort ne pouvait arracher qu'un sourire[3], pour qui la bataille sanglante avait tous les charmes d'une jeune épouse dans tout l'éclat de sa beauté[4].

Il nous est parvenu, sur la férocité de quelques pirates, d'anciens récits qui pourraient nous trouver incrédules, si les faits ne paraissaient, d'ailleurs, suffisamment établis. Comme s'ils eussent appréhendé que leur énergie natu-

---

[1] «...Tolutim incedere et subsultim... » Heimskringla, t. I, p. 27.

[2] Lodbrokar-Quida, stroph. 25. — Je dois dire, cependant, que M. Finn Magnusen, au rapport de M. Depping, (*Journ. des Savans*, de janvier 1829, p. 49), combat l'opinion de ceux qui font boire les Scandinaves dans les crânes de leurs ennemis. Le savant danois affirme qu'il ne s'agit que de vases de corne. Si pourtant Lodbrok est l'auteur du chant qu'on lui attribue, ou même si ce chant est à peu près du temps de Lodbrok, c'est-à-dire vers la fin du huitième siècle ou du commencement du neuvième, il serait difficile de ne pas adopter le renseignement, puisque le texte porte :

Dreckom biór at bragthi
Or biug-vithom hausa.

Bibemus cerevisiam hoc momento
Ex profundis craniis.

Voyez Crania puerorum, etc., Sæmund, t. II., p. 17, 470.

[3] Lodbrokar, stroph. 29.

[4] Ibid., stroph. 13.

relle les servît mal dans le combat, ils appelaient à leur aide une sorte de rage artificielle, en s'enivrant de boissons spiritueuses. Alors, ils s'abandonnaient à d'effroyables contorsions, essayaient de briser leurs boucliers avec les dents, mettaient dans leur bouche des tisons enflammés, et ne se calmaient qu'à la vue du sang qu'ils avaient pu répandre[1]; d'autant plus terribles dans leur frénésie, qu'une pensée religieuse les poussait peut-être à ces actes de délire, et qu'ils se faisaient furieux et fanatiques, au souvenir de leur prophète[2].

On en a vu se désaltérer avec du sang, et se nourrir de la chair crue des troupeaux[3]. D'autres, que je ne sais de quel nom appeler, inventaient, pour les hommes, des supplices non moins cruels que bizarres, traînaient les femmes par les cheveux, pour les forcer à livrer des tré-

---

[1] « ....Ore torvum infremere, scuta morsibus attrectare, torridas fauce prunas assumere, etc. » Saxo Grammaticus, Hist. dan., lib. 7.

[2] « Versanti (Odino) inter arma, facies erat adeò torva, ut inimicis terrorem injiceret. » Ynglinga Saga, ap. Snorre, t. I, cap. 6. — *Voyez aussi* Edda Sæmundina, pars 3, p. 137, Havniæ, 1828.

[3] Edda Sæmundina, pars 2, p. 90.

sors que souvent elles ne possédaient pas, et finissaient par jeter leurs victimes dans les flammes. S'ils voyaient une mère allaiter son enfant, ils lui arrachaient l'innocente créature, qu'ils lançaient en l'air et recevaient alternativement sur la pointe de leurs piques[1].

Faut-il s'étonner que ces hommes ne connussent de larmes que celles qu'ils faisaient répandre?

Voilà les compagnons de ce Hrolf, fondateur d'une souveraineté nouvelle en France, et dont la postérité devait s'établir avec tant d'éclat sur le trône d'Angleterre.

Harald, l'un de ces petits princes qui régnaient en Norwége au neuvième siècle, venait de perdre son père, Halfdan-le-Noir. Harald n'avait alors que dix ans. Les chefs ses voisins, ainsi que cela se pratiquait souvent dans le pays,

---

[1] « Nonnulli, quod dicere pudet, per verenda suspensi deficiunt. Matronæ,... dùm thesauros quos non habebant coguntur prodere, capillis.... distractæ, ad ultimum flammis injectæ moriuntur. Super omnia in minorem ætatem crudelitas desævit; dùm parvuli à matrum uberibus evulsi aut lanceis exciperentur. » Anglia Sacra, pars 2, p. 135, Londini, 1691, in-f.

envahirent les possessions du jeune héritier. Mais celui-ci, aidé par son oncle Guthorm, triompha de ses ennemis, et prit à son tour l'offensive [1]. Après beaucoup de combats, où il eut constamment l'avantage, il comprit qu'il pouvait soumettre toute la contrée, et fit vœu de ne point peigner ses cheveux avant d'y être parvenu [2]. Il y parvint, non sans peine, car il s'attaquait à des hommes aussi braves que lui-même, et qui, de plus, se battaient pour leur indépendance. « Il ne nous reste qu'un moyen de « salut, s'écriait l'un d'eux, c'est de nous réunir « tous contre Harald. Cela fait, nous serons assez « forts pour la résistance : le sort décidera ensuite « de la victoire. Sans doute, une autre voie nous « est ouverte ; mais il serait indigne de nous, « égaux de Harald, de nous soumettre volontai- « rement à sa loi. Tombons sous ses coups dans

---

[1] Harallds Saga, ap. Snorre, t. 1, cap. 1 et 2. — Selon Torfœus, Harald descendait d'Odin à la vingt-sixième génération (Series regum Daniæ, p. 222), et naquit vers 853. (Notæ posteriores, p. 12.)

[2] Ce vœu n'a rien de contraire aux mœurs du Nord à cette époque. J'abandonne d'ailleurs, volontiers, l'anecdote de la princesse Gyda. (Harallds Saga, ibid., cap. 3 et 4.)

« la mêlée, mais tombons rois, plutôt que de « vivre ses esclaves [1]. »

Enfin, la bataille navale de Hafursfiord vint, après dix ans, relever Harald de son vœu [2]. Ce n'était plus Harald *à l'horrible chevelure*, c'était Harald *aux beaux cheveux*, ainsi que venait de le surnommer le *riche*, le *puissant* Rognvald, son plus fidèle ami, le père de Hrolf [3].

A mesure que Harald étendait ses conquêtes, il déclarait que le sol lui appartenait en souveraineté. Il exigea ensuite de tous les colons une redevance pécuniaire annuelle, institua dans les provinces des *iarls* (comtes) qui recueillaient les tributs et rendaient la justice, divisa ces comtés en espèces d'arrière-fiefs, sous le nom de *herseri*, et les assujétit au service militaire. Le iarl, en temps de guerre, était tenu d'amener et d'entre-

---

[1] Harallds Saga, ap. Snorre, cap. 11.

[2] Ibid., cap. 19 et 20. — Le combat de Hafursfiord ayant eu lieu en 885, et ce prince étant né en 853, il avait trente-deux ans environ au moment où il se vit maître de toute la Norwége. (Heimskringla, préf., p. 51, 52.)

[3] « Harralldum cognominarunt LUFA (*crines horridum*). Deinceps verò, novo insignitum nomine, Harralldum HAARFAGER (*pulchricomum*) eum vocavit Rognvalldus. » Harallds Saga, ibid., cap. 23.

tenir à ses frais soixante combattans; le herse n'en devait que vingt [1].

C'était là une sorte de régime féodal, que Hrolf paraît avoir apporté chez nous.

Une grande émigration avait suivi la conquête de Harald [2]. Il fallait repeupler le pays désert, ramener la sécurité dans la population, et tourner vers des travaux utiles le génie actif des habitans; la piraterie fut sévèrement interdite dans les limites du nouveau royaume [3].

Il était impossible que cette défense trouvât tous les esprits dociles. La piraterie, comme je l'ai dit, avait été jusqu'alors l'occupation de la jeunesse du Nord. Les fils des chefs, les chefs eux-mêmes, en faisaient leur exercice favori [4]; ils y trouvaient tout ensemble des sources de richesses, des titres de gloire [5] et des consolations dans leurs chagrins domestiques [6]. Harald, enfin,

---

[1] Harallds Saga, cap. 6.

[2] ibid., cap. 20.

[3] « Severo sanxerat edicto, ne quis intra patriæ limites prædas ageret. » Ibid., cap. 24.

[4] Ynglinga Saga, cap. 26, 28, 32, 35 et passim.

[5] « Interea Ragnaris filii, militaris gloriæ avidi, piraticam exercere cœperunt. » Torfœus, Series reg. Dan., p. 347., Hafniæ, 1702, in-4°.

[6] « Thora moritur. Regnerus ut contractam ex conjugis obitu

Harald lui-même, quelques années plus tard, devait donner à son fils Eirik l'équipement complet d'un pirate; et le jeune Eirik était le bien aimé entre tous les enfans de Harald[1]. Le prince, à la vérité, ne défendait pas la course à l'étranger; mais le moyen que des hommes élevés dans le pillage en perdissent tous, et au même instant, l'habitude, dans les limites d'un territoire où, tout à l'heure encore, ils pouvaient s'y livrer avec impunité!

La loi devait donc être enfreinte, et Hrolf fut un de ceux qui l'enfreignirent.

Hrolf était fameux par ses courses dans la Baltique[2]. Fils du iarl de Mœre, de ce Rognvald, le plus dévoué des amis de Harald, brillant de toutes les qualités que ce prince exigeait à sa cour[3], il aurait pu, sans doute, succéder à la fortune de son père; mais, soit que Hrolf ait fait

---

animi ægritudinem dispelleret, piraticis sese exercitiis addixit. » Torfœus, Series reg. Dan., p. 353.

[1] « Dedit ei quinque naves longas rex Haralldus, quibus piraticam exercuit. » Harallds Saga, cap. 34.

[2] Ibid., cap. 24.

[3] « Ad aulam Haralldi regis non admittebantur, nisi qui et robore et audaciâ, promptoque et ad quævis parato animo, alios longè superabant. » Ibid., cap. 9.

partie de ceux qui refusèrent de se soumettre au conquérant de la Norwége; soit que l'habitude ait eu sur lui plus d'empire que la loi, il débarqua un jour sur la côte de Wiken, et enleva, pour nourrir son équipage, le bétail qu'il y rencontra. Irrité à cette nouvelle, Harald, qui se trouvait dans le voisinage, convoqua un *thing* (tribunal), qui condamna le coupable à l'exil. Vainement Hillda, mère de Hrolf, demanda en suppliant la grâce de son fils; vainement, s'il faut en croire le Scalde, elle menaça le prince du retour de l'exilé : Harald fut inflexible. Hrolf remonta sur ses vaisseaux, et cingla vers les Hébrides[1].

Dudon de Saint-Quentin[2], Guillaume de Jumiéges[3], Robert Wace[4], d'autres encore, assignent au départ de Rollon une cause toute différente : c'est une fable de plus qu'il faut écarter. Leurs assertions ne peuvent balancer l'autorité des Sagas, que j'adopte ici.

---

[1] Haralllds Saga, loc. cit., cap. 24.

[2] Apud Duchesne, p. 69 et seq.

[3] Ibid., p. 221 et seq.

[4] Roman de Rou, t. I, p. 38 et suiv.

Les côtes de la Baltique n'étaient pas les seules que Hrolf eût explorées jusqu'à ce moment (895); dès l'année 875, il visitait l'Angleterre [1]. Repoussé par Alfred-le-Grand [2], il comprit qu'il devait s'adresser à des princes moins vigilans, et chercher un butin plus facile; mais il trouva le moyen de sortir sans honte d'un pays qu'il avait attaqué sans succès, et ce fut là son premier trait d'habileté politique : il eut un songe [3], véritable reflet des traditions orientales apportées par Odin chez les Scandinaves. Les récits de l'antiquité sont pleins de ces visions nocturnes, qui avaient leurs interprètes officiels, et qui manquaient rarement de se réaliser, selon qu'on avait pris ses mesures pour le résultat désiré [4]. Les songes entrèrent donc dans la croyance religieuse imposée aux hommes du Nord, parce

---

[1] Bromtom, inter Scriptores decem, p. 810.

[2] Spelman, Alfredi vita, p. 23—24. — Cela n'empêche pas nos historiens normands d'attribuer de grandes victoires à Hrolf en Angleterre.

[3] Asserii Annales, ap. Gale, p. 165.

[4] Herodote, Therpsicore. — Platon, in Crit., in Phæd. — Aristote, de Divinatione, cap. 1. — Ciceron, de Divinatione, lib. 1, cap. 25. — Plutarque, in Alex. — Pausanias, Elide, cap. 23; Phocide, cap. 2; Attique, cap. 34 —. Val. Max., lib. 1, cap. 7.

qu'ils pouvaient merveilleusement servir les projets du fondateur et de ceux qui devaient régner après lui. L'antique Edda fournit de nombreux exemples à l'appui de mes paroles.[1]; les sages du pays indiquaient même le moyen de se procurer des songes, quand on n'en avait pas[2].

Ainsi, la conquête de la Norwége, par Harald-aux-Beaux-Cheveux, fut précédée d'une vision de sa mère[3]. A peu près vers le même temps, l'anglo-saxon Alfred déclare qu'il a vu en songe saint Cuthberth, et que ce personnage lui a déclaré, de la part de Dieu, qu'il ressaisirait bientôt l'autorité souveraine dans ses états[4]. Nous verrons, plus tard, Hugues Capet ne pas dédaigner ce moyen.

La vision de Hrolf est donc historique; non

---

[1] Gudrunar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 319 et seq. — Atla-Mal, ibid., p. 421, 425, 429. — *Voyez aussi* Joms-Wiekinge Saga, t. II des Notices et Extraits de la Bibliothèque du Roi.

[2] ... « Rarham nimirùm suilem dormitum se subire, quo facto, se nunquam somniis destitui. » Saga Halfdanar Suarta, cap. 7, ap. Snorre, t. I, p. 71.

[3] Ibid., ibid.

[4] Spelman, Alfredi vita, p. 30.

que je croie qu'elle ait eu lieu en effet, mais historique en ce qu'elle est conforme aux croyances de son pays, aux antécédens qui lui avaient été légués à lui-même, et qu'elle lui offrait le moyen le plus facile, le plus naturel et le plus sûr de sortir d'une position dangereuse. Il assemble donc les chefs de sa troupe, et leur raconte qu'il a vu, pendant son sommeil, un essaim d'abeilles bourdonnant au-dessus de sa flotte; que ces abeilles, prenant ensuite leur vol à travers l'Océan, étaient allées s'abattre sur des arbres de différentes espèces, et que toute la contrée d'alentour, émaillée de mille fleurs, semblait saluer l'arrivée de ses nouveaux hôtes. Il ajoute que ces abeilles lui indiquent le chemin qu'il doit suivre, et fait tout préparer aussitôt pour le départ.

Dudon de Saint-Quentin et les autres historiens normands attribuent aussi une vision à Hrolf, mais avec des circonstances telles, qu'il est impossible de n'y pas reconnaître l'œuvre de leur imagination. Le songe rapporté par Assérius n'a, au contraire, rien d'apprêté. Peu nous importe, d'ailleurs, de savoir laquelle des deux

fables fut racontée par le chef normand ; la constatation seule du fait est utile.

Un vent favorable porta les pirates à l'embouchure de la Seine ; c'était en l'année 876 [1].

[1] Asserius, de Alfredi rebus gestis ; ap. Camden, p. 9. — Recueil des hist. de France, t. VII, p. 222, 27c. — Dudonis S.-Quintini ap. Duchesne, p. 75. — Guill. Gemmet., ibid., p. 227. — Roger de Hoveden, int. Scriptores post Bedam, p. 233 verso. — Saxon Chronicle, edente Ingram, p. 103. — Simeon Dunelmensis, inter Scriptores decem, p. 145.

HROLF OU ROLLON,

Premier duc de Normandie.

Rien de plus embarrassé, rien de plus incorrect que la chronologie adoptée par les historiens normands relativement à Hrolf. Ils ne le font plus sortir de France après son arrivée en 876. Dès cette année, ils le mettent en rapport avec l'évêque Francon, qui ne siégeait pas encore en 909, et avec Athelstan, roi d'Angleterre, qui ne monta sur le trône qu'en 925. Après son départ de Norwége, qu'ils confondent avec le Danemarck, ils le font séjourner long-temps dans une île voisine de l'Écosse; de là ils le conduisent en Angleterre, puis en Frise, où ils le retiennent long-temps encore. Enfin, ils l'amènent en France, en 876, après toutes ces

courses; de sorte qu'il faudrait remonter très loin pour supposer une date vraisemblable au départ du pays natal. Mais, comme le combat de Hafursfiord fut livré en 885; comme on ne peut douter, d'après l'autorité des Sagas, que l'exil de Hrolf ne soit postérieur à la victoire de Harald, il serait absurde de fixer l'arrivée définitive de Hrolf en France à l'année 876, comme le font nos historiens normands. Qu'il ait paru dans la Seine cette année, je le crois; qu'il ait été ravager l'île de Walcheren et la Frise, c'est possible; mais il faut réserver pour ces faits vingt ans au moins sur les trente-six que Hrolf, selon eux, aurait passés en France avant de s'y établir définitivement en 912.

Avant Hrolf, d'autres chefs de pirates avaient
841. désolé la Neustrie. Dès l'année 841, le 12 mai[1], une troupe de Normands, sous la conduite d'Oscher, paraissait à l'embouchure de la Seine. Le 14 du même mois[2], ils brûlaient Rouen, d'où ils partaient le 16[3], pour aller mettre le

---

[1] « Quarto idus maii. » Chronicon Fontanellense, ap. Dom Bouquet, t. VII, p. 40.

[2] « Pridie idus maii. » Ibid.

[3] « 17 calendas junii. » Ibid.

feu au monastère de Jumiéges le 24 [1]. Celui de Fontenelle, qu'ils visitèrent le surlendemain [2], se racheta moyennant six livres.

En 845, une nouvelle flotte remonta la Seine, porta le fer et le feu sur les deux rives, et vint s'établir à Rouen, sans que les chefs du pays fissent rien pour les en empêcher. L'esprit national avait disparu au milieu de la confusion générale, et c'était encore dans les monastères que cette vertu était allée chercher un asile [3]. 845.

Cinq ans plus tard, Godefroid, chef de pirates normands, entra aussi par la Seine dans les états de Charles-le-Chauve, et les ravagea; celui-ci, au lieu de combattre les pillards, les admit au nombre de ses sujets, et leur assigna des terres [4], 850.

---

[1] « 9 calendas junii. » Chronicon Fontanellense.

[2] « 8 calendas junii. » Ibid.

[3] « Cùmque in eàdem civitate aliquantisper demorantes (Normanni), regionis principes (quod absque ingenti contritione cordis effari nequivimus) ad bellandum pigros timidosque adverterent; exeuntes a navibus, longè latèque diffusi, cœperunt utriusque sexûs multitudinem trucidare, etc. » Ex libris miraculorum S. Germani, ap. Mabillon, acta SS. Ben., t. III, pars 2, p. 105.—C'est par erreur que Aimoin rapporte ce fait à l'année 846. *V.* D. Bouquet, t. VII, p. 348, note (*b*) — *Voyez* le même, t. VII, p. 343 : « Rarus est qui dicat : *state, state, resistite, pugnate pro patriâ, liberis et gente.* »

[4] Annales Fuldenses, Dom Bouquet, t. VII, p. 163.

C'était pour arrêter les Normands que Charles-le-Chauve faisait fortifier le Pont-de-l'Arche,
861. en 861 [1]; c'était pour mettre un terme aux brigandages de ses propres sujets, qu'il s'écriait alors en plein concile, dans un langage mystique évidemment inspiré par le clergé : « L'étranger dévore notre terre sous nos yeux. Les ravages de l'ennemi en ont fait un désert. Les habitans sont tués ou dispersés. Les églises et les villes sont réduites en cendre. Les corps de nos saints protecteurs sont enlevés de leurs sépulcres. Les serviteurs et les servantes du Seigneur sont chassés de leurs asiles..... Parce que nous avons ouvert notre cœur au démon ; que nous avons arraché de notre ame les fleurs et les fruits de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, et des autres vertus ; parce que nous nous sommes tués nous-mêmes avec le glaive du péché ; que nous brûlons sans honte et sans remords du feu de l'avarice, de la rapacité, de la jalousie, de l'adul-

— C'est ce qui a fait croire faussement à Baronnius que la province, depuis appelée Normandie, avait été donnée en 850 par Charles-le-Chauve à Godefroy. (Annal. eccles., t. x, p. 70.)

[1] « ....Et tunc proficient in aquâ istâ (Sequana), quas facimus firmitates. » Dom Bessin, Concilia Rothom. prov., p. 19, 1717, in-f.

tère et des autres vices, « *non solum per naturalem sexum, sed etiam per eum sexum qui est contra naturam* »; parce que nous ne résistons point aux attaques du démon; que nous vendons la justice, et qu'on n'arrive plus à elle que par la voie des présens, etc.[1] »

C'était à cinq lieues de Rouen[2] que se tenait ce Concile, provoqué par le clergé, dont les propriétés avaient aussi beaucoup à souffrir[3].

« En ce temps (876), vindrent normans en France, par mer, et entrerent en Saine, à tout cent bayes (navires). »[4] C'était Hrolf, arrivant d'Angleterre[5]. 876.

Désolé par les précurseurs de Hrolf, le pays se trouvait dans l'impossibilité de pourvoir à sa défense. Les murs de Rouen avaient été rasés[6]; la population ne songeait qu'à fuir ou à

---

[1] Dom Bessin, Concilia Rothom. prov., p. 18 et 19.

[2] « In loco qui dicitur *Pistis* (Pitres). » Ibid.

[3] *Voyez* la charte de Charles-le-Chauve : « Pro ecclesia Rothomagensi; » De re diplomaticâ, p. 646.

[4] Chronique de Saint-Denis, Dom Bouquet, t. VII, p. 144. — Annales Bertiniani, ibid., p. 121.

[5] *Voyez* plus haut, p. 51.

[6] « Solo tenus. » Guill. Gemmet., lib. 2, cap. 9.

piller pour son propre compte. L'évêque se rend à Jumiéges, au-devant des pirates, et traite avec eux. Ils prennent aussitôt possession de Rouen, où ils abordèrent à la porte voisine de l'église Saint-Martin[1].

Vingt ans s'écoulent, sans qu'il soit possible de suivre le pirate dans ses courses. Les expéditions auxquelles il dut prendre part sont enveloppées d'une obscurité impénétrable. Je
895. ne le retrouve plus qu'en Norwége, en 895, époque de son bannissement[2]. C'est alors, qu'abandonnant pour toujours sa patrie, il cingla vers l'occident, et reparut dans les Hébrides, d'où il se rendit en France[3]. C'est dans cet intervalle qu'il faut placer les ravages des Normands dans le Cotentin. Ils revenaient d'une expédition sur les rives de la Marne. Arrêtés au passage de Paris, dont le pont était bien gardé,

---

[1] C'est-à-dire, au bas de la rue Grand-Pont actuelle, à l'endroit où est aujourd'hui la cour Martin. Cette église se trouvait alors dans une île réunie depuis à la terre ferme.

[2] Heimskringla, t. I., préf., p. 52. — Albert Krantz, Chronica regnorum Aquilonarium, in-fol., 1546, p. 449.

[3] « Posthac occidentem versus oceanum transgressus, in Hæbudas, indèque in Vallandiam Rolfus, etc. » Harallds Saga, cap. 24.

ils livrèrent de terribles assauts à la ville sans pouvoir jamais s'en emparer. Rebutés d'une si vigoureuse résistance, et ne pouvant rester dans une position qui serait devenue fort critique, ils tirent leurs barques sur le rivage, et les transportent, à force de bras, par un long détour, dans la Seine, au-dessous de Paris. Ils descendent ainsi, sans obstacle, jusqu'à la mer, abordent sur les côtes du Cotentin, dévastent le pays, assiégent Saint-Lo, qui se rend à condition que la vie des habitans sera respectée; violent aussitôt la convention, et égorgent tout ce qu'ils peuvent atteindre, y compris l'évêque de Coutances[1].

Nous avons donc encore, ici, à rejeter beaucoup de fables imaginées par les historiens normands. A son arrivée à Jumiéges, s'il faut les en croire, Hrolf, tout payen qu'il était alors, déposa sur un autel du monastère le corps d'une sainte Hameltrude, qu'il apportait dans sa barque[2].

---

[1] Reginonis Chron., ad an. 890.

[2] Dudonis S.-Quintini, p. 75. — Guill. Gemmet., p. 227. — Robert Wace dit que c'était le corps de saint Arnoult. (Roman de Rou, t. I, p. 57.)

Ayant remonté la Seine jusqu'au Pont-de-l'Arche, il reçut, ajoutent-ils, une députation de la part de Ragnold ou Rainald, qu'ils appellent prince ou duc de toute la France[1]. Au nombre de ces députés se trouvait cet Hasting si fameux par ses dévastations en Angleterre, en France, en Italie même, si l'on veut adopter toutes les fables que l'on a rattachées à son nom. « Qui êtes-vous? D'où êtes-vous? Que voulez-vous? dirent les envoyés. —Nous sommes Danois; nous venons soumettre la France. — Le nom de votre chef? — Nous n'avons point de chef; nous sommes tous égaux. — Quel est celui dont la renommée vous attire ici? Avez-vous entendu parler d'un certain Hasting, votre compatriote[2], arrivé ici à la tête d'une flotte nombreuse? — Oui, il avait bien commencé;

---

[1] « Ragnoldus princeps totius Franciæ. » Dudonis S.-Quintini, p. 76. — « Rainaldus totius Franciæ dux. » Guill. Gemmet., p. 228. — Orderic Vital en fait un duc d'Orléans, p. 459.

[2] Comme si ce n'était pas assez des fables racontées par les historiens normands, des écrivains, d'ailleurs judicieux (*a*), ont admis, sur la foi de Raoul Glaber, chroniqueur du onzième siècle,

(*a*) Histoire des Français, t. III, p. 87. — Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands, t. I, p. 157.

mais il a mal fini. — Voulez-vous vous soumettre au roi de France ? il vous comblera de bienfaits. — Nous n'obéirons jamais à qui que ce soit; nous n'accepterons des bienfaits de personne; nous préférons les devoir à nos armes et à la victoire. — Que prétendez-vous faire ? — Eloignez-vous au plus vite; vous ne saurez rien de nos projets. »

Hasting va rendre compte de sa mission à son maître; l'armée française attaque la troupe de Rollon, qui la met en fuite.

Ai-je besoin de dire que ce Ragnold, ou Rainald, n'existe que chez les historiens normands[1] et ceux qui les ont copiés[2]? Tout ce qu'ils ajoutent du sac de Meulan, de la vente de Chartres à Thibault, du siége de Paris[3], du

---

que cet Hasting était fils d'un paysan des environs de Troyes; qu'il s'était enfui dans le Nord, pour revenir bientôt chef de pirates et donner la loi à ceux dont il la recevait auparavant.

[1] Dudonis S.-Quintini, ibid., p. 76, 77. — Guill. Gemmet., p. 228. — Robert Wace, t. I., p. 61-65. — Orderic Vital, loc. cit.

[2] Walsingham, Ypodigma Neustriæ, ap. Camden, p. 416.

[3] Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, et témoin oculaire, ainsi qu'il le dit lui-même dès le début de son ouvrage, a fait un poème sur le siége de Paris par les Normands; Hrolf n'y est point nommé.

massacre des habitans d'Évreux : tout cela, dis-je, rapporté à Hrolf, ne repose sur aucun document respectable, et ne peut être adopté par l'histoire.

Les relations de Hrolf avec un roi d'Angleterre, que ce soit Alfred ou Athelstan, ne sont ni mieux prouvées, ni plus probables. Parmi tous les historiens qui en parlent, je n'en trouve que deux qui soient anglais[1], et ils méritent peu de confiance. Tous les autres sont étrangers[2].

Hrolf exerça beaucoup de ravages en France, surtout dans nos contrées. Il n'en pouvait être autrement, tout le monde est d'accord à cet égard; mais il faut renoncer à le suivre dans ses courses, et admettre le fait général, sans prétendre soumettre les détails à une chronologie qu'il est impossible de fixer.

A mesure que nous avançons, cependant, l'obscurité devient moins épaisse, les faits se

---

[1] Joan. Wallingford, ap. Gale, p. 537. — Walsingham, p. 416.

[2] Aux historiens normands qui l'ont dit les premiers, il faut ajouter Albert Krantz : *Chronica regnorum Aquilonarium*, et Pontanus : *Rerum Danicarum historia;* mais, comme les deux écrivains anglais cités plus haut, ils n'ont fait que copier leurs devanciers.

détachent, la certitude historique commence à s'établir. On ne saurait méconnaître, par exemple, que Hrolf ait fait le siége de Chartres. La date seule pourrait être l'objet de quelques doutes.

Hrolf se présente sous les murs de Chartres, et dresse ses machines de guerre [1]. L'évêque Anselme appelle au secours de la ville, Richard duc des Bourguignons, Robert comte de Paris, et, s'il faut en croire les chroniqueurs, Ebles comte de Poitou, qui arriva trop tard. A la suite de plusieurs assauts, Hrolf allait emporter la ville, lorsque les secours arrivèrent. Le chef normand aurait sans doute encore triomphé de cet obstacle, puisqu'il obtint plusieurs avantages sur ses nouveaux adversaires; mais, un jour qu'il était aux prises avec eux, l'évêque Anselme, revêtu de ses habits pontificaux, portant la tunique de la Vierge, dont l'église de Chartres se disait en possession [2], fit ouvrir les portes

---

[1] « Quam cum machinis et tormentis impugnaret. » Willelmus Gemmet., p. 230.

[2] Cette ville s'est toujours mise sous la protection spéciale de la

et sortit. Une troupe nombreuse et bien armée accompagnait le prélat, qui la fit donner sur les derrières de l'ennemi. Hrolf ne put résister à ce double choc, et opéra sa retraite. Les assiégés virent un miracle dans leur délivrance[1]. Hrolf n'était plus alors un simple aventurier, un chef de pirates ordinaire. Après son échec devant Chartres, il se retire à Rouen, disent les chroniques. Il faut nécessairement entendre par là qu'il était en possession de cette ville, aussi bien que du territoire environnant. Un écrivain du onzième siècle assure même que ses compagnons lui avaient déféré l'autorité souveraine, avec le titre de roi[2].

A quelle année, maintenant, faut-il rappor-

Vierge, dont l'image surmontait autrefois ses neuf portes. C'est d'elle que Guill. Breton a dit : (Hist. des Gaules, t. XVII, p. 141.)

> Quam, quasi postpositis specialiter omnibus, unam
> Virgo beata docet Christi se mater amare.
>
> (Philippidos, lib. 2.)

[1] Dudonis S.-Quint., p. 80. — Willel. Gem., p. 230. — Robert Wace, t. 1, p. 79. — Simeon Dunelm., inter Script. decem, col. 151. — Fragmentum historiæ Franciæ. — Hugo Floriacensis. — Chron. Andegavense. — Dom. Bouquet, t. VIII, p. 252, 302, 318.

[2] Ademaris Chronicon ; ibid., p. 232.

ter le siége de Chartres par Hrolf? Les écrivains fournissent trois dates, 898, 906 et 911. L'épiscopat de l'évêque Anselme embrassant cette période, nous n'en pouvons rien conclure pour l'une ou pour l'autre année. Les bénédictins de Saint-Maur ont adopté la dernière[1]; plusieurs savans modernes ont suivi leur exemple[2], et je ne trouve pas de bonnes raisons pour se refuser à l'imiter. Toutes les chroniques, en effet, sont d'accord en ce point, que le siége de Chartres ne précéda que de fort peu de temps le traité de Saint-Clair-sur-Epte, et elles ne mentionnent, entre ces deux événemens, aucun fait qui suppose un laps de temps de quelque durée.

Accoutumé à vaincre, et furieux d'avoir été vaincu, Hrolf se bat maintenant pour la vengeance; il met le feu aux églises, traîne les femmes en esclavage, égorge tout ce qui lui résiste, et fait la guerre en bête féroce[3].

---

[1] Hist. de France, t. VIII et IX. — Gallia Christiana, t. VIII, col. 1108. — Mabillon; Annales Benedictini, t. III, p. 336.

[2] Shum, cité par M. Depping; Histoire des invasions maritimes des Normands, t. II, p. 99. — M. Aug. Le Prevost; Notes sur le Roman de Rou, t. I, p. 79.

[3] « ....Succenduntur ecclesiæ, mulieres ducuntur captivæ, truci-

Quel obstacle pouvait-il rencontrer ? Quand la faiblesse est sur le trône, l'anarchie est dans la nation. C'est l'histoire de notre pays sous les derniers Carlovingiens. A cette époque déplorable, la constitution de l'état fut abolie. La royauté, tombée dans le mépris, n'était plus qu'un titre sans pouvoir, abandonné à un homme sans capacité. Sous Charles-le-Simple, particulièrement, qui va tout-à-l'heure créer un duc de Normandie, les grands parvinrent sans peine à rendre héréditaire, dans leur famille, une autorité jusqu'alors personnelle et temporaire. Les seigneurs du second ordre se rangèrent, chacun de leur côté, et sans opposition, sous la bannière du chef qu'ils préféraient à tous les autres. De là cette multitude de despotes, qui traitaient d'égal à égal avec celui qui aurait dû être leur souverain, et dont le royaume, vers la fin du dixième siècle, se bornait, pour ainsi dire, à la ville de Laon. Delà tant de désordres, d'ambitions, de haines et de guerres intestines; tant de violence, unique moyen de réussir; tant

---

datur populus, fit omnibus in commune luctus. » Guill. Gemmet., p. 231.

de crimes, certain qu'on était de l'impunité. Vainement douze prélats, au nombre desquels se trouvait l'évêque de Rouen, s'efforcèrent-ils de porter remède à ces maux ; il n'est résulté de leur tentative qu'un témoignage éclatant de l'incurie du clergé et de l'avilissement du souverain. « Nous sommes évêques, disaient-ils, mais nous ne remplissons point les devoirs de l'épiscopat. Nous négligeons le ministère de la prédication. Ceux qui nous sont confiés abandonnent Dieu ; ils se livrent au mal sous nos yeux, et nous nous taisons. Nous échappe-t-il quelque remontrance qui déplaise à ces esprits grossiers? ils nous appliquent ces paroles du Seigneur à l'égard des Pharisiens assis sur la chaire de Moïse : « Ils lient des « fardeaux pesants et insupportables, et les met- « tent sur les épaules des hommes ; mais ils ne « veulent pas les remuer du bout du doigt. » Le troupeau de Dieu périt par notre silence. Où sont les pécheurs que nous avons convertis? Et cependant le moment approche où le pasteur éternel viendra nous demander compte de l'augmentation du troupeau, du gain de l'entreprise et des gerbes de la moisson. Que ferons-nous alors[1] ? »

[1] Concilium Trosleianum; ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 523.

Vainement ces évêques retracèrent-ils à Charles les devoirs du chef de l'état; vainement ils lui criaient : « Connaissez le sens attaché au nom de Roi, et remplissez les obligations que ce titre vous impose[1] ! » Charles ne montra jamais de volonté constante et réelle qu'en faveur des églises et des monastères[2]. Trop faible, trop inhabile pour lutter contre les obstacles qui l'environnaient et arrêter le cours de la désorganisation générale, il resta spectateur muet au milieu des ruines.

Quinze ans avant de légitimer l'autorité de Hrolf (897), Charles méditait déjà une alliance avec les pirates normands. Il voulait s'en faire un appui contre Eudes, son compétiteur à la royauté. L'évêque de Reims, Foulques, qui l'avait sacré roi, l'en empêcha : «... Sachez bien que si vous le faites, lui écrivait-il; que si vous écoutez de pareils avis, vous ne pourrez plus compter sur ma foi; que je détournerai de votre

---

[1] « Oportet ergo ut rex primò interpretur nomen suum, et id, quod dicitur nomine, satagat esse. » Concilium Trosleianum, ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 525.

[2] Epist. Joannis papæ ad Carolum-Simplicem; ibid., col. 495.

parti tous ceux que je pourrai en détourner, et qu'avec mes co-évêques, vous excommuniant vous et les vôtres, je vous frapperai d'un anathème éternel[1]. »

Eudes étant mort (898), et Foulques venant d'être assassiné (900), on délibéra de nouveau sur le meilleur parti à prendre à l'égard des Normands. Mais, tel était le peu de respect inspiré par la présence de Charles, qu'un des vassaux du duc de Bourgogne ayant mécontenté le comte Robert, celui-ci monte à cheval et part sans plus de cérémonie. Le trouble se met dans l'assemblée, qui se sépare et ne décide rien[2].

En 911, la puissance de Hrolf était si bien établie, que tout le monde se trouva d'accord sur la nécessité de traiter avec lui sans délai. Des plaintes unanimes, disent les historiens normands, s'élevèrent contre l'inertie et la faiblesse du souverain[3].

---

[1] « ....Vos et omnes vestros excommunicans, æterno anathemate condemnabo. » Frodoardi presbyt. Remen. historia, lib. 4, Dom Bouquet, t. VIII, p. 160.

[2] Annales Vedastini, ibid., p. 93.

[3] « Unanimiter ad regem venerunt, atque dixerunt : Cur non auxiliaris regno, etc. » Dudonis S.-Quintini, p. 81. — « His

Charles convoqua aussitôt les évêques, les comtes et les abbés, qui formaient alors le conseil d'état, et ce fut de leur consentement qu'il fit des propositions aux Normands [1]. Francon ou Witton, évêque de Rouen, fut chargé des premières négociations. Hrolf accorda une trève de trois mois, à l'expiration de laquelle un traité définitif fut conclu à Saint-Clair-sur-Epte. D'un côté de la rivière était Charles, entouré des grands du royaume, au nombre desquels se trouvait ce Robert, qui avait battu

---

denique Franci calamitatibus oppressi, querulis clamoribus Karolum regem appetunt, unanimiter conclamantes. » Will. Gemmet., p. 231.

Li eveskes de France è li bon ordené,
Li baron et li conte, et li viel et li poiz né
Virent li gentil regne à grant honte atorné,
El rei Challon li Simple en ont merchi crié,
Ke il prenge couroi de la chrestienté;
. . . .

(Robert Wace, t. I, p. 91.)

[1] « Date mihi consilium. » Dudonis de S.-Quintini, p. 82. — « Seniorum usus consilio. » Geoffroy Malaterra, ap. Muratori, t. V, p. 549. — « Cum Magnatibus librato consilio. » Will. Malmesb., inter Script. post Bedam.

Paiz voil fere as Normanz è cunseil vos enquier.

(Robert Wace, t. I, p. 92.)

Hrolf devant Chartres, et qui devait bientôt lui servir de parrain à Rouen. Sur l'autre bord, se tenait Hrolf, avec ses chefs normands. *Ils consentirent à recevoir la foi chrétienne, à condition qu'on leur céderait quelques contrées maritimes, avec la ville de Rouen et toutes ses dépendances*[1]. Voilà le seul renseignement digne de foi que l'on puisse fournir sur les conditions de ce traité fameux, probablement perdu pour toujours, en supposant même qu'il ait été stipulé par écrit.

Flodoard, dont je cite les paroles, était contemporain de l'événement. Ses ouvrages sont comptés au nombre des productions les plus estimées du dixième siècle, et l'auteur passe encore aujourd'hui pour l'écrivain le plus savant et le mieux informé de son temps. Non-seulement, comme on voit, il ne dit point que la Bretagne ait été cédée alors à Hrolf; mais il ne pouvait le dire sans se mettre en contradiction manifeste avec lui-même. En 919, selon

---

[1] « Fidem Christi suscipere receperunt, concessis sibi maritimis quibusdam pagis, cum Rothomagensi quam penè deleverant urbe, et aliis eidem subjectis. » Frodoardi presbyt. Remen. historia, lib. 4. Dom Bouquet, t. VIII, p. 163.

sa chronique, les Normands ravagent le pays de Cornouailles, emmenant, chassant ou vendant les Bretons[1]. En 921, le comte Robert se bat pendant cinq mois avec les Normands, maîtres de la Loire, reçoit d'eux des ôtages, et leur abandonne la portion de la Bretagne qu'ils avaient ravagée, ainsi que le pays nantais[2].

Si Charles-le-Simple eût donné la Bretagne, en 911, aux Normands de Hrolf, le comte Robert n'aurait point eu de concession à faire à d'autres Normands, dix ans plus tard.

En 923, les pays de la Loire étaient occupés, non point par Hrolf, mais par un autre chef normand nommé Ragnold ; c'est ce Ragnold que Charles-le-Simple appelait alors à son secours contre Raoul ; il se fût adressé à Hrolf, si ce dernier eût été en possession de la Bretagne[3].

En 927, les Normands de la Loire sont attaqués par Hugues et le comte Héribert, qui les maintiennent dans la possession du pays de Nantes[4].

---

[1] Frod. Chron., apud Duchesne, t. II, p. 590.
[2] Ibid., ibid., p. 591.
[3] Ibid., ibid, p. 593.
[4] Ibid., ibid., p. 597.

Flodoard ne confond jamais les Normands de la Loire avec les Normands de la Seine : c'étaient deux troupes bien distinctes ; celle de Hrolf avait adopté la religion chrétienne en 912, et même plutôt ; l'autre ne s'y soumit qu'en 921 [1].

En 930, le roi Raoul remporte une victoire signalée sur les Normands de la Loire [2]. L'année suivante, trouvant sans doute l'occasion favorable, les Bretons de Cornouailles se soulèvent contre les Normands leurs oppresseurs, et en font un grand massacre, en commençant par leur chef Felecan [3].

En 931, le normand Incon, qui s'était cantonné sur les rives de la Loire, envahit la Bretagne, chasse ou tue les habitans, et s'établit maître du pays [4].

Il n'est question, dans tout cela, ni de Hrolf, ni des Normands de la Seine.

Ceux qui argumentent d'après le récit du doyen de Saint-Quentin, font violence au texte de cet écrivain lui-même. Dudon, en effet,

---

[1] Frod. Chron., ap. Duchesne, t. II, p. 591.

[2] Ibid., ibid., p. 598.

[3] Ibid., ibid., p. 599.

[4] Ibid., ibid., p. 600.

ne dit pas que Charles céda la Bretagne dans le sens où ils l'entendent; il s'agit simplement d'une faculté donnée à Hrolf, de tirer des vivres et des vêtemens de ce pays, faculté qui devait cesser avec les besoins du nouveau duc[1]. Je ne crois pas plus à cette demi-cession qu'à la donation tout entière; mais toujours est-il que l'auteur fait une distinction très claire à ce sujet, quand il ajoute expressément que Charles donna la Normandie à titre de patrimoine héréditaire, et la Bretagne, pour qu'il en tirât des subsistances[2]. Guillaume de Jumiéges n'a pas voulu dire autre chose, dans le passage correspondant à celui de Dudon[3]; et ce renseignement est compris dans la partie de son ouvrage qu'il déclare devoir au doyen de Saint-Quentin. Mais comment soutiendra-t-on que la Bretagne a

---

[1] « Da illi (Rolloni) aliquod regnum unde conducat sibi cibum et vestitum; DONEC impleatur terra quam illi das opulentiarum congerie, reddatque temporivos fructus victuum, hominum et animalium. » Dudonis S.-Quint., p. 83.

[2] « Dedit itaque..... terram determinatam IN ALODO ET IN FUNDO, à flumine Eptæ usque ad mare, totamque Britanniam DE QUA POSSET VIVERE. » Ibid.; ibid.

[3] « Superaddita etiam, ad sumptuum supplementa, tota Britannia. » Willelm. Gemm., lib. 2, cap. 17.

été abandonnée à Hrolf en 911, même temporairement et uniquement pour les nécessités présentes de la Normandie, quand il est certain qu'en 924 seulement, Hrolf fut mis en possession du Maine et du territoire de Bayeux[1] ? Par quelle bizarrerie lui eût-on donné, pour en tirer des vivres, un pays séparé du sien par un si vaste territoire ? Et en supposant que la proposition lui en ait été faite, tombe-t-il sous le sens que le vieux Hrolf l'ait acceptée ?

Un autre motif me confirme dans cette opinion ; c'est qu'un siècle et demi après le traité de Saint-Clair, la Bretagne, aux yeux des Normands, passait encore pour une contrée inculte, sauvage et stérile, où l'on ne pouvait conduire une armée, sans l'exposer à manquer de subsistances[2].

Il me paraît ainsi démontré que la Bretagne, possédée plus tard par les ducs de Nor-

---

[1] « Ejus (Rodulfi) tamen consensu terra illis (Normannis) aucta, Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ. » Frod. Chron., ann. 924, Dom Bouquet, t. VIII, p. 181.

[2] « Loca vasta et fermè nescia segetum..... Regiones vastas, famelicas, ignotas. » Guill. Pictavensis, ap. Duchesne, p. 192. — *Voyez aussi* Raoul Glaber, p. 208.

mandie, ne fut point donnée à Hrolf par Charles-le-Simple. Je ne veux pas renouveler ici la question tant débattue de la mouvance de cette province; il ne s'agit pas, pour nous, de savoir si les rois de France avaient ou non le droit de la céder: c'est au fait que je m'attache, et je demeure persuadé que Dudon l'a supposé sans fondement.

Des historiens ont blâmé, d'autres ont loué Charles-le-Simple, à l'occasion du traité de Saint-Clair-sur-Epte. C'est ici, je crois, une question de nécessité : Hrolf possédait depuis long-temps le pays qu'on lui abandonnait, et Charles donna ce qu'il ne pouvait plus refuser. Le roi, néanmoins, apportait pour motif de sa conduite l'intérêt et la défense du royaume[1]. A tout prendre, c'était, peut-être, le parti le plus prudent, et la cession d'un territoire aux Normands n'était plus une chose nouvelle en France. Charles ne fit, en cela, que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, Louis-le-Débon-

[1] « ....Quam annuimus Nortmannis sequanensibus, videlicet Rolloni suisque comitibus, pro tutelâ regni. » Dom Bouquet, t. IX, p. 536.

naire, Lothaire, Charles-le-Chauve et Charles-le-Gros [1].

Quelles furent les limites du pays cédé aux Normands de la Seine? Voilà ce qu'aucun historien n'a établi, que je sache, d'une manière satisfaisante, et ce qu'il serait très important de fixer. Je vais l'essayer; non que j'espère poser partout des lignes rigoureusement exactes, que le traité perdu aurait pu seul nous faire connaître; mais enfin je croirai avoir rendu service aux amis de notre histoire, en approchant de la vérité le plus près possible.

Rappelons, avant tout, les paroles du contemporain Flodoard : « Ils consentirent à recevoir la foi chrétienne, à condition qu'on leur céderait quelques contrées maritimes, avec la ville de Rouen et ses dépendances. »

Tout le monde est d'accord sur le lieu du traité : ce fut Saint-Clair-sur-Epte. Tout le monde aussi convient que cette rivière formait la limite orientale du territoire concédé. Deux

---

[1] De gestis Lud. pii, ap. Duchesne, t. II, p. 281. — Annales Fuldenses, Dom Bouquet, t. VII, p. 163. — Annales Mettenses, ibid., t. VIII, p. 67.

ou trois écrivains, seulement, disent que c'était l'Andelle; ils se sont trompés, et je vais tout à l'heure le prouver.

Le roi Raoul s'était rendu de Bourgogne à Compiègne, puis à Beauvais, pour s'opposer à Ragnold, chef de Normands de la Loire, qui, sur l'invitation de Charles-le-Simple, était venu faire le dégât au-delà de l'Oise. *Raoul passe la rivière d'Epte, et entre sur le territoire des Normands*[1]. Voici bien la rivière d'Epte formant la limite du pays normand et du Beauvoisis. Nous pouvons ainsi tirer une première ligne, depuis l'embouchure de l'Epte, près Giverny, jusqu'à sa source, dans les environs de Forges.

En l'année 925, les Français attaquèrent un fort des Normands, où Rollon, leur prince, avait envoyé mille hommes. *Ce fort, situé près de la mer, était appelé Eu*[2]. La ville d'Eu faisait donc partie de la donation de Charles-le-Simple.

Prolongeons maintenant notre ligne depuis

---

[1] « Itta (Epta) fluvio transito, ingressus est terram, quæ dudum Nordmannis.... fuerat data. » Frod. Chron., an. 923.

[2] « Idem verò castrum, secus mare situm, vocabatur *Auga*. » Ibid., an. 925.

la source de l'Epte jusqu'à la ville d'Eu, en suivant le cours de la Bresle, qui nous sépare encore aujourd'hui de la Picardie, nous aurons la limite, à l'est et au nord-est, du territoire cédé à Hrolf. Quant aux *contrées maritimes*, elles se trouvent nécessairement, du moins pour la plus grande partie, entre l'embouchure de la Seine et le Tréport, voisin de la ville d'Eu. De cette manière, nos limites sont encore tracées au nord et à l'ouest; ce sont, comme on peut le voir, les bornes actuelles du département de la Seine-Inférieure, plus, la portion du département de l'Eure comprise entre la Seine et l'Epte, vers leur confluent.

La limite du territoire cédé sur la rive gauche de la Seine est beaucoup plus difficile à établir.

Que Hrolf ait obtenu des terres de l'autre côté du fleuve, on n'en peut douter. « Ceux de Beauvais, dit Flodoard, ravagent la terre des Normands *au-delà de la Seine*[1]. »

En 918, Charles-le-Simple donne au monas-

[1] « Baiocenses (*évidemment pour* Belvacenses) interim terram Nordmannorum *ultrà Sequanam* deprædantur. » Frod. Chron., an. 925.

tère de Saint-Germain-des-Prés l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen, connue depuis sous le nom de la Croix-Saint-Leuffroy ; et il ajoute : « excepté la part de cette abbaye que nous avons accordée aux Normands de la Seine[1]. » Or l'abbaye de Saint-Leuffroi était dans le pays d'Évreux[2], à trois lieues environ de cette ville, et à neuf de Rouen : voilà donc une possession déterminée sur la rive gauche de la Seine. Évreux ne faisait point partie du territoire concédé, puisque nous le voyons, plus tard, au pouvoir de Hugues et de Louis d'Outremer[3].

En 923, les Normands de Hrolf, unis à ceux de Ragnold, pillaient le Beauvoisis. Ils offrent la paix, *si l'on veut leur céder la vaste étendue de pays qu'ils demandent au-delà de la*

---

[1] « Prœter partem ipsius abbatiæ, quam annuimus Nortmannis sequanensibus. » Caroli-Simp. dipl., Hist. de France, t. IX, p. 536.

[2] Hadriani Valesii notitia Galliarum, p. 323.

[3] Frod. Chron., ad ann. 943, 944. — En lisant attentivement Flodoard, on voit que Hugues s'en était emparé sur les Normands. Aussi, malgré l'assertion de l'auteur, paraît-il certain qu'Évreux faisait partie de la donation. (*Voir* ma Dissertation sur l'étendue du territoire concédé à Rollon, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, année 1831.)

(*Note de M. Deville*)

Seine[1]. L'année suivante, ceci est fort remarquable, leurs propositions sont acceptées; ils obtiennent le Maine et le Bessin[2]. Avant ce premier accroissement de territoire, ils possédaient donc, sur la rive gauche de la Seine, tout le pays jusqu'au Bessin et au Maine. La donation de Charles-le-Simple s'étendait donc jusque-là.

Nous venons de voir qu'Évreux n'appartenait point à Hrolf, mais qu'il possédait une partie des biens de l'abbaye de Saint-Leuffroy, peu éloignée de cette ville. L'emplacement de cette abbaye peut donc nous servir de jalon, d'autant plus qu'elle se trouvait à peu de distance de l'Eure, à son embouchure. Il faut donc tirer notre ligne à partir de ce dernier point, et la conduire à travers l'abbaye de Saint-Leuffroy, laissant Évreux au midi, jusqu'aux limites du Bessin, cédé à Hrolf en 923. Cette ligne séparerait le département de l'Eure en deux portions presque égales, et, dans celui

[1] Frod. Chron., ad an. 923.

[2] « Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ. » Frod. Chron., ann. 924.

du Calvados, comprendrait l'ancien Lieuvin, qui appartenait de fait aux Normands, à cette époque, et depuis long-temps[1].

Je crois avoir tracé ainsi les limites du pays primitivement cédé à Hrolf. J'indiquerai de la même manière les accroissemens successifs du territoire normand; mais il faut revenir au traité de Saint-Clair.

Telle était la confiance qu'inspirait encore chez nous, il y a quelques années, le doyen de Saint-Quentin, que son texte a été considéré comme étant celui du traité même. On l'a divisé en trois articles, dont le troisième, a-t-on dit sur la foi du vieil historien normand, stipulait le mariage de Hrolf avec une fille de Charles-le-Simple, nommée Gisèle. « *Dedit itaque filiam suam Gislam nomine uxorem illi Duci*[2]. » Ce mariage est peut-être la plus grossière de toutes les erreurs où Dudon soit tombé, et tant d'écrivains après lui. Il importe de rétablir la vérité.

---

[1] « 876. En altera centum et ampliùs annorum intercapedo, quibus aut nulli fuere, aut ignorantur Lexovienses episcopi, propter Normannorum incursus, qui tunc in illis partibus grassabantur. » Gallia Christiana, t. XI, col. 765.

[2] Velly, t. II, p. 213. — Art de vérifier les dates, t. II, p. 167, Paris, 1818, in-4°.

Quelques auteurs[1] ont dit que Charles-le-Simple avait eu trois femmes, dont la première aurait été mère de Gisèle. A quelle époque le mariage a-t-il été célébré? ils ne le disent pas. En quel lieu? ils se taisent encore. Quels étaient les parens de cette femme, et comment s'appelait-elle? ils n'en savent rien.

Tous les autres historiens ne donnent que deux femmes à Charles-le-Simple : Frédérune et Ogive; cette dernière fille d'Edouard-l'Ancien, roi d'Angleterre. Ces historiens montrent, en cela, plus de critique que les autres; mais ils adoptent aussi la princesse Gisèle, qu'ils font descendre, les uns de Frédérune[2], les autres d'Ogive[3]; en quoi je me persuade qu'ils se sont trompés également : Gisèle ne pouvait appartenir ni à l'une ni à l'autre; la preuve est facile à donner.

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte est de la fin de 911; il reçut son exécution au commencement de l'année suivante : or, Charles épousa Frédérune, sa première femme, en 907[4], c'est-à-dire

---

[1] Dud. S.-Quint., ap. Duchesne, p. 83.

[2] Mézeray, t. I, p. 646, edit. 1685.

[3] Recueil des Hist. de France, t. IX, p. 43, 49.

[4] Mabillon; De Re diplomaticâ, p. 558.

cinq ans seulement avant le traité; et l'on n'a point de fille nubile au bout de cinq ans de mariage. Si le temps a manqué à Frédérune, qui vint la première, l'argument est plus pressant encore contre Ogive, qui vint la seconde.

Un historien moderne[1], frappé sans doute de tant de contradictions, dit que Charles offrit à Rollon la main de Gisèle, *sa fille naturelle*. Voyons si le roi de France pouvait avoir une fille nubile, légitime ou naturelle, au moment du traité de Saint-Clair-sur-Epte, c'est-à-dire en 911.

Charles était né en 879, au mois de septembre, comme il le dit lui-même dans un de ses actes[2]; il avait donc, en 911, trente-deux ans à peu près. Gisèle, nubile en 911, devait avoir au moins quinze ans; ajoutons l'année qui dut précéder sa naissance, nous aurons seize ans qu'il faut déduire de l'âge de Charles, de sorte que

---

[1] M. Depping; Expéditions maritimes des Normands, t. II, p. 105.

[2] « Ita duntaxat ut in die nativitatis nostræ, quæ est missa sancti Lamberti, etc. » Recueil des Historiens de France, t. IX, p. 531. — La fête de saint Lambert tombait le 15 des calendes d'octobre, c'est-à-dire le 17 septembre.

ce prince aurait été père de Gisèle à quinze ou seize ans. Veut-on que cela soit possible, à tout prendre? Mais aucun des historiens que j'essaie de réfuter n'est entré dans ces calculs, et cette possibilité que je trouve en faveur de Gisèle, est d'ailleurs tellement hasardée, il faut tellement presser les dates, tellement mettre les jours et, pour ainsi dire, les heures à profit, que mes propres supputations perdent tout caractère de probabilité.

Désire-t-on voir cette Gisèle sous les traits que lui prête le père de nos historiens normands? Ce sera d'abord une fille issue des deux côtés du sang royal; puis, elle réunira les avantages de la taille à l'élégance des formes, la prudence à la chasteté, la facilité d'élocution à l'affabilité du langage; elle sera fort habile dans les travaux d'aiguille; elle l'emportera sur toutes les vierges du monde; enfin, et j'ai réservé cette qualité pour la dernière, elle sera initiée aux mystères de la politique[1]. Quel âge pouvait

---

[1] « ....Utriusque progeniei semine regaliter exorta, staturæ proceritate congrua, formâ, ut audivimus, elegantissima, virgo

avoir ce modèle de vertus, de grâces et de profonde habileté? Quatorze ou quinze ans, en faisant, comme je l'ai dit, une sorte de violence à la nature.

Il faut donc reconnaître, avec le plus grand nombre des historiens, que Charles-le-Simple n'eut que deux femmes, et que, s'il fut père d'une fille avant le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la jeune princesse ne pouvait avoir que quatre ou cinq ans, à l'époque de ce traité.

Peut-être dira-t-on que le mariage a été prononcé entre des enfans au berceau? Oui, sans doute, il en est des exemples; mais les futurs y étaient alors tous les deux, ou, du moins, les choses étaient calculées de manière à ce que le plus âgé pût accomplir le vœu de la nature au moment où le plus jeune atteindrait l'âge nubile. Telle n'eût pas été la position réciproque de Rollon et de Gisèle, puisque le chef normand serait entré dans la couche nuptiale avec

---

integerrima, consilio provida, forensium rerum negotio cauta, conversatione facillima, colloquio affabilissima, manuum labore peritissima, quin etiam virginibus cunctis præcellentissima.... » Dudo, ap. Duchesne, p. 82.

le peu d'espérances que peuvent donner soixante-quinze ans accomplis.

Jusqu'ici, quant à ce premier mariage de Rollon, je n'ai fait que détruire : c'est ordinairement la tâche la plus facile; et si je disais qu'il va m'être plus aisé de réédifier, j'avancerais, en apparence, un paradoxe. C'est pourtant ce qui arrive, et l'on va en juger.

Tout le monde a écrit, jusqu'à ce moment, qu'un roi nommé Charles avait donné une princesse nommée Gisèle, plus une province, à un chef normand, à la condition que celui-ci se ferait baptiser. Eh bien! tout cela est vrai; mais tout cela ne s'applique point au traité de Saint-Clair-sur-Epte, et la confusion paraît ici tellement évidente, que, s'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que des écrivains modernes, d'ailleurs judicieux, n'en aient pas été frappés sur-le-champ. Les chroniques allemandes vont lever tous les doutes.

Je lis dans Reginon [1], abbé de Prum, le passage suivant : « *Novissimè rex Godfridus Normannorum, eâ conditione christianum se fieri*

[1] Apud Pistorium, p. 60.

« *pollicetur, si ei, munere regis, Frisia provincia* « *concederetur, et Gisla filia Lotharii in uxorem* « *daretur;* » littéralement : « enfin Godefroy, roi « des Normands, promit de se faire baptiser, à « condition que le roi lui accorderait la province « de Frise et la main de Gisèle, fille de Lo- « thaire. » Sigebert, moine de Gemblours, en sa Chronographie [1], donne le même renseignement, sauf la différence de deux années dans la date. Les autres chroniqueurs n'ont guère fait que copier les deux que je viens d'indiquer. Mais laissons là ces copies; laissons même Sigebert, qui écrivait au onzième siècle; attachons-nous à Reginon, et remarquons qu'il était contemporain des faits qu'il rapporte; qu'il en fut presque le témoin oculaire; qu'il écrivait l'histoire à mesure, pour ainsi dire, qu'elle se faisait sous ses yeux; remarquons qu'il a pu puiser ses renseignemens à la source la plus authentique, puisque ce fut lui-même qui, trois années plus tard seulement, coupa les cheveux de Hugues, [2]

---

[1] Apud Pistorium, p. 571.

[2] « In Prumiâ monasterio manu meâ attonsus est. » Regino; loc. cit., p. 62.

relégué dans son monastère pour crime de haute trahison; et ce Hugues était le frère de Gisèle[1]. Ajoutons que la chronique de Reginon se termine à l'an 906, et qu'au moment (882) où il nommait un Charles (l'empereur Charles-le-Gros), donnant une princesse Gisèle en mariage à un chef normand, il n'était nullement question du traité de Saint-Clair-sur-Epte, conclu en 911, c'est-à-dire cinq ans plus tard.

S'il était besoin d'établir plus évidemment encore la confusion produite par le nom de Charles, je rappellerais que Baronius attribue à Charles-le-Chauve la concession faite aux Normands de cette portion de la Neustrie connue ensuite sous le nom de Normandie[2]; je rappellerais surtout que Pontanus, dans son Histoire du Danemarck, en attribue l'honneur, ou, si l'on veut, en donne la honte à Charles-le-Gros[3]. Cette

---

[1] « Hugo.... legatos ad Godefridum.... dirigit, eo quod illi esset affinitate conjunctus, propter sororem quam in conjugium acceperat. » Regino; loc. cit., p. 61.

[2] « Hoc pariter anno (850), eosdem in regni consortes assumit, eâ regni parte illis concessâ quæ ab eorum nomine sumpto vocabulo, dicitur Normannia. » Baronius; Annales ecclesiastici, t. x., p. 70.

[3] « Et Crassus, ut à reliquâ Galliâ ejusque depopulatione absti-

dernière version est d'autant plus singulière, qu'à une seule différence près, le nom du chef normand, toute cette partie du traité de Saint-Clair-sur-Epte passe, sans effort, du roi de France à l'empereur d'Occident : c'est un Charles, c'est une Gisèle, c'est la Neustrie, c'est un chef normand, c'est la condition du baptême. Je note cette dernière particularité, car, s'il est vrai que le duc Robert fût tenu sur les fonts par Robert, qui lui imposa son nom, il ne l'est pas moins que plusieurs écrivains font intervenir ici, comme parrain, Charles-le-Simple en personne; et pourquoi, selon toute apparence? parce que le même fait s'applique encore à Charles-le-Gros, à l'égard de Godefroy.

J'ai dit qu'un écrivain moderne avait donné à la Gisèle de Charles-le-Simple la qualité d'enfant naturel; ce renseignement me paraît ne reposer sur aucune base, et peut être regardé comme une simple supposition. Mais n'est-il pas bien étonnant que ce titre d'enfant naturel prêté à la prétendue fille de Charles-le-Simple,

---

neretur, concessione Neustriæ victorem placare pacareque coactus fuit. » Pontanus; Rerum Danicarum historia, p. 113.

appartienne encore à Gisèle fille de Lothaire? Et, en effet, Lothaire ayant eu cet enfant de Valdrade, que le pape refusa constamment de reconnaître pour femme de ce prince, les historiens ont dit que le fruit de ce mariage était illégitime [1]. D'autres écrivains, non moins embarrassés, sans doute, par la présence d'un personnage qui met en défaut tous les calculs chronologiques, ont avancé que Charles-le-Simple avait donné en mariage à Rollon, la princesse Gisèle, sa fille ou sa sœur [2]. Assurément, une sœur de Charles pouvait être nubile en 911; mais cette version n'est pas plus heureuse que la première. En effet, il faudrait commencer par établir que Charles-le-Simple avait une sœur, et je ne sache pas un seul historien qui ait supposé de fille, même naturelle, à Louis-le-Bègue, père de Charles-le-Simple.

Quant à la Gisèle accordée à Godefroy, fille légitime, si l'on s'en rapporte aux évêques

---

[1] « Lothaire était mort sans enfans légitimes, etc. » Dom Calmet, Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, t. I, col. 730.

[2] Pontanus; loc. cit., p. 117. — De Serres; Véritable inventaire de l'hist. de France, p. 53.

du parti de Lothaire[1], fille naturelle, si l'on veut s'en tenir à la décision de deux papes[2]; cette princesse, dis-je, n'est l'objet d'aucun doute historique. Il me semble donc suffisamment démontré que notre premier duc n'épousa point une fille du roi de France, et que les historiens ont appliqué à Charles-le-Simple des détails qui appartiennent à Charles-le-Gros.

Puisque je parle de ce prétendu mariage de Rollon, je signalerai ici, en passant, une bizarrerie échappée à un écrivain moderne, dans la première édition d'un ouvrage qui produisit une vive sensation dans le monde littéraire[3] : « Le roi, disait-il[4], avait une fille appelée Ghisèle, il l'offrit pour épouse au chef danois, et Hrolf l'accepta, la trouvant, dit un vieux historien[5], de *hauteur de taille convenable*. » Il y avait, dans ces quatre lignes, deux erreurs, et au moins, comme je l'ai dit, une grande bizar-

---

[1] Dom Calmet; Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, t. I, col. 704.

[2] Ibid., ibid., col. 727.

[3] M. Augustin Thierry; Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands.

[4] Ibid., t. I, p. 159, édit. 1825.

[5] Dud. Sancti-Quintini, ap. Duchesne, p. 82.

rerie. D'abord, cette Gisèle qui n'exista jamais; puis, cette qualité de danois donnée à Rollon, qui était norwégien; enfin, ces expressions : *la trouvant de hauteur de taille convenable*. Le vieil historien est Dudon de Saint-Quentin : j'ai cité en entier le passage où cet auteur fait le portrait de Gisèle; où il énumère avec tant de complaisance les brillantes qualités, les rares vertus de sa princesse. On y trouve, à la vérité, ces expressions : « *proceritate congruâ* »; mais les détacher de l'ensemble, mais en faire le motif unique de l'acceptation du Normand, mais les traduire par ces mots : *la trouvant de hauteur de taille convenable*, c'était se tromper soi-même sur l'effet qu'on voulait produire; c'était dépasser le but qu'on voulait atteindre; c'était acheter trop cher la singularité désirée. Historiens, écrivons l'histoire : soyons neufs et piquans si nous pouvons l'être, mais, avant tout, soyons vrais dans l'exposition des faits, fidèles quand nous citons des autorités.

L'écrivain dont je parle a senti lui-même ce qu'il y avait d'étrange dans son récit, et s'est corrigé dans une édition postérieure.

Voici donc Hrolf maître absolu de l'une des

plus belles contrées de France. Mais alors, et par suite de soixante-dix années de guerre et de confusion, ce pays était inculte et abandonné. Plus de charrue qui labourât la terre, plus de bestiaux pour la féconder; la population elle-même avait fui; Hrolf, en un mot, prenait possession d'un désert[1]. Par quel miracle la prospérité y reparut-elle presque subitement, et partout à la fois?

On a beaucoup parlé de la barbarie des hommes du Nord; j'en ai moi-même rapporté des exemples; gardons-nous cependant de confondre les chefs des pirates avec la tourbe aveugle et grossière qu'ils conduisaient au pillage. Si je ne me trompe, ces aventuriers célèbres méritent une autre réputation. Enthousiastes de la guerre, terribles dans les combats, sans pitié pour leurs ennemis, la terreur de leur nom a pu faire prendre une fausse idée de leur caractère, et il n'est pas impossible de trouver chez eux l'instinct et le germe de la civilisation, même au

---

[1] « Terra... inculta est vomere, pecudum et pecorum grege omnino privata, hominumque præsentiâ frustrata. » Dud. Sancti-Quintini, p. 83.

sein de leur première patrie, la Norwége. Comment expliquer d'une autre manière certains traits de mœurs des Scandinaves, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique? Comment expliquer l'usage fréquent du bain, par exemple[1]; le soin de la chevelure[2]; le luxe dans l'appareil des festins[3], dans l'équipement d'un navire[4], dans l'éclat d'une armure[5]? Comment expliquer autrement l'estime où étaient les Scaldes, l'influence qu'ils exerçaient[6], le goût

---

[1] Les Anglo-Saxons avaient aussi l'usage des bains chauds. *Voyez* Bede, Hist. Eccl., lib. 4, cap. 19, p. 163.

[2] « Hic balneo usus, cum capillos suos pecti fecerat rex. » Harallds Saga, ap. Snorre, t. I, p. 99.

[3] « Vasa et cornua omnia nova, tota auro ornata, cœlata imaginibus omnia, tersa et vitri instar polita. » Ibid., p. 90. — « Magna ibi (in convivio) erat rerum copia. » Atla-Mal, ap. Sæmund, t. II, p. 477.

[4] « Draconem (navem bellicam) insignis magnitudinis, per hiemen, struendam curaverat, eximiè ornatam. » Harallds Saga, p. 82. — « Naves classicæ exierunt auro ornatæ. » Helga-Quida, ap. Sæm., t. II, p. 68. — « Vexillum auratum suprà proram expandit. » Ibid., p. 101.

[5] « Clypeum rubicundum (cujus) ora aurea erat. » Helga-Quida, p. 73. — « Rutilans armorum splendor. » Ibid., p. 101. — « Auratam loricam induit. » Sigurdar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 233.

[6] « Magnæ apud principes auctoritatis eos fuisse constat. » Torfœus; Series dynastarum et regum Daniæ, p. 53, Hafniæ, 1702, in-4°.

des princes eux-mêmes pour la poésie [1] ? Comment expliquer, surtout, le respect religieux des hommes pour l'autre sexe [2], cette réputation de science accordée aux femmes et aux vierges [3] ? Car, remarquons-le bien, partout où le sexe le plus faible exerce une influence morale sur le plus fort, il y a civilisation, ou du moins tendance vers la civilisation.

Ne nous étonnons donc plus à l'aspect tout différent que va nous présenter le pays occupé par les hommes du Nord, et qui, dès ce moment, prend le nom de Normandie.

Le traité conclu et garanti sous le serment de la foi catholique par les comtes, les autres chefs, les évêques et les abbés [4], Charles retourna satisfait dans ses domaines; Hrolf revint à Rouen, accompagné de l'évêque Francon et
912. du comte Robert. Le premier le baptisa, selon

---

[1] « Haraldus pulchricomus.... lessum in uxorem Snæfridam confecit. » Torfœus; loc. cit., p. 54.

[2] « Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant.... » Tacitus; De morib. Germanorum, cap. 8.

[3] « Virgines multisciæ.... leges posuêre.... fata constituunt. » Volo-Spa, ap. Sæmund, t. III, p. 32, 33. — « Ea opulentum te literas docebit. » Sigurdar-Quida, ap. Sæmund, t. II, p. 132.

[4] Dud. Sancti-Quintini; loc. cit., p. 84.

les conditions du traité; le second lui servit de parrain, et lui imposa son nom[1].

Que ce fût politique ou bonne foi, Hrolf acquitta religieusement ses promesses, fit baptiser ses compagnons, et porta lui-même la tunique blanche pendant sept jours, qui furent tous marqués par un don aux principales églises, non-seulement du territoire concédé, mais encore au-delà de ses limites[2]. Aussitôt après, Hrolf dépouille le vieil homme, pour ainsi dire, et montre autant de sagesse qu'il avait jusque-là montré de violence. La terreur avait fait déserter la contrée; il adresse un appel à quiconque voudra désormais l'habiter, lui garantissant paix et protection[3]. Les monumens de toute espèce avaient été ravagés et détruits; il les remplace par des constructions nouvelles[4]. Les remparts des villes se relèvent; leurs fortifications s'augmentent[5]. Le brigandage désolait

---

[1] Dud. Sancti-Quintini; loc. cit., p. 84.

[2] Ibid., ibid., p. 85.

[3] « Securitatem omnibus gentibus in suâ terrâ manere cupientibus fecit. » Ibid.

[4] Ibid., ibid.

[5] « Muros civitatum et propugnacula refecit et augmentavit. » Ibid.

les routes; des réglemens sévères y ramènent la sécurité[1]. Des lois, dont il ne nous reste malheureusement aucune trace écrite, fixent les droits et les obligations de chacun[2], pendant que la fermeté du chef entretient la concorde entre les habitans du nouvel état[3]. Et remarquons que le gouvernement de Hrolf n'était point absolu dans toute la force de l'expression; ces lois, par lui promulguées, avaient préalablement obtenu l'assentiment d'un conseil[4]. Du reste, on pense bien qu'il n'oublia pas les compagnons de sa fortune et de ses dangers; il leur distribua des terres, par portions déterminées, en les mesurant au cordeau[5], suivant la coutume établie dans le Nord[6].

L'état d'anarchie où se trouvait alors le pays soumis à Charles-le-Simple a été demontré précédemment. Abandonné de ceux qui au-

---

[1] « Ut nullus fur vel latro esset, neque assensum malæ voluntatis ei præberet. » Dud. Sancti-Quintini; loc. cit., p. 85.

[2] « Jura et leges.... plebi indixit. » Ibid.

[3] « Atque pacifica conversatione morari simul coegit. » Ibid.

[4] « Voluntate principum sancitas. » Ibid.

[5] « Funiculo divisit. » Ibid.

[6] Suneson; Leges Scaniæ, cité par M. Depping, t. II, p. 125.

raient pu le défendre, ce roi demanda secours aux Normands de la Seine, c'est-à-dire à Hrolf, et aux Normands de la Loire, c'est-à-dire à Ragnold [1].

Une manœuvre de Raoul, duc de Bourgogne, neutralisa leur bonne volonté [2]. Ils se séparèrent. Ragnold alla piller l'Artois; les Normands de Rollon dévastèrent le Beauvaisis. Le nouveau roi des Français, Raoul, entra de son côté en Normandie, après avoir passé l'Epte, comme je l'ai dit plus haut, et porta partout le fer et le feu [3]. Enfin, les Normands consentent à la paix, si l'on veut leur donner *toute l'étendue du pays qu'ils demandent au-delà de la Seine* [4]. L'année suivante, Raoul accepte leurs 924.
conditions; on leur donne le Maine et le Bessin [5]. C'est la première concession de territoire faite à Hrolf, depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte. C'est aussi la première preuve que ce traité, bien

---

[1] Frodoardi Chron., ap. Duchesne, t. II, p. 593.

[2] Ibid., ibid.

[3] Ibid., ibid.

[4] « Si tamen eis terra daretur, quam spaciosam petebant ultrà Sequanam. » Ibid., p. 594.

[5] « Cinomannis et Baiocæ pacto pacis eis concessæ. » Ibid., p. 595.

loin de donner la Bretagne, ne donna même pas tout le pays composant l'ancienne Normandie. Nous pouvons en conclure, avec beaucoup de probabilité, que le terrain accordé sur la rive gauche de la Seine, comprenait le pays d'Évreux et le Lieuvin.

Les hostilités recommencèrent bientôt entre
925. les soldats de Hrolf et les troupes de Raoul. On se battit sur les rives de la Seine; les Normands ravagèrent Beauvais, Amiens et Noyon. Les bourgeois de Beauvais, réunis à ceux de Paris, firent le dégât dans le pays de Rouen. Raoul, lui-même, revient de Bourgogne pour presser la guerre. A l'extrémité nord du territoire cédé par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Hrolf possédait un fort nommé Eu (*Auga*)[1]; le chef normand y avait envoyé mille hommes de Rouen; mais les Français l'attaquèrent, escaladèrent les murailles, et massacrèrent tout ce qu'il y avait d'hommes, non-seulement dans le fort, mais aussi dans la ville qu'il défendait. Le peu de Normands qui purent s'échapper se réfugièrent dans une petite île voisine, où ils

---

[1] Frodoardi Chron., ap. Duchesne, t. II, p. 596.

furent suivis par l'ennemi. Il semblait que ce fût une guerre d'extermination. N'espérant plus rien de leur courage, les soldats de Hrolf se jettent dans les flots, et ceux qui ne périssent pas sous le fer de l'ennemi, expirent percés de leurs propres traits. Ce n'est point ici une amplification vaine et inexacte; je traduis littéralement un chroniqueur contemporain [1]. Quel était le motif de ces hostilités? Il ne le dit pas; mais, puisque l'histoire se tait, rien n'empêche de le supposer honorable pour le vieux Hrolf et ses compagnons. Remarquons, d'abord, qu'il avait refusé son appui à ce même Robert, qui, après l'avoir battu devant Chartres, lui avait depuis servi de parrain, et voulait alors s'emparer de la couronne de Charles [2]. Rappelons-nous ensuite que le Normand s'était engagé

---

[1] « Franci vallum.... irrumpunt, murumque infringentes conscendunt... mares cunctos interimunt... Nonnulli.... quamdam occupant insulam. Quam adgredientes Franei, majore licet mora quam oppidum ceperant, capiunt. Quod videntes Nordmanni, qui armis vitam pro posse tutabantur, postquam spem vitæ amisissent, quidam se fluctibus immergunt, quidam ut enatarunt, jugulati sunt. Et alii quidem Francorum necabantur gladiis, alii propriis se oppetebant telis. » Frod. Chron., loc. cit., p. 596.

[2] Dud. Sancti-Quintini, p. 86.

envers Charles-le-Simple ; que ce prince faible et malheureux avait été violemment privé de sa couronne ; qu'il existait encore, cependant, mais prisonnier ; que Hrolf ne devait rien au nouveau roi Raoul ; qu'il avait, au contraire, contracté l'obligation de défendre le roi déchu, et que, tout à l'heure encore, il avait pris les armes dans ce but. Rappelons-nous tout cela, et peut-être aurons-nous trouvé le secret de la guerre que nous venons de rapporter. Cette supposition acquiert un nouveau degré de vraisemblance par les faits qui vont suivre. Nous voyons, en effet, que le comte de Vermandois, Héribert, geôlier de Charles-le-Simple, à la suite d'une brouillerie avec le roi Raoul, tire Charles de sa prison, le conduit à Saint-Quen-
927. tin, puis au château d'Eu, où le fils de Hrolf, chose très remarquable, jure fidélité au roi détrôné, en contractant alliance avec Héribert[1]. Il était certainement question du rétablissement de Charles-le-Simple. Héribert écrivit au pape
928. qu'il y emploierait tout son pouvoir[2] ; il eut

---

[1] « Ibique se filius Rollonis Karolo committit. » Frod. Chron., p. 597.

[2] « De restitutione et honore Karoli... se pro viribus decertare. » Ibid., p. 598.

même une nouvelle entrevue avec les Normands. Et ce qui doit peut-être éclaircir tous les doutes, ce qui donne à nos probabilités l'apparence de la certitude historique, c'est que Hrolf, qui avait reçu le fils du comte Héribert en otage, continua de le retenir en cette qualité, promettant de le rendre lorsque Héribert lui-même, avec d'autres comtes et évêques de France, auraient fait leur soumission définitive à Charles [1]. Je ne sache pas que ce point de l'histoire de Hrolf ait jamais été éclairci; je m'estimerais très heureux si j'y étais parvenu.

A partir de ce moment, Hrolf disparaît com- 928.
plétement de l'histoire. Dès l'année précédente, 927, il avait fait reconnaître à sa place son fils Guillaume [2], surnommé depuis Longue-Epée; et comme il vécut cinq ans encore après cette abdication, il est suffisamment prouvé que sa mort n'arriva qu'en 931 ou 932. Les historiens normands, par erreur, le font tous

[1] « Filius tamen Heriberti Odo, quem Rollo habebat obsidem, non redditur illi, donec se committit Karolo pater, cum aliis quibusdam Franciæ comitibus et episcopis. » Frod. Chron., p. 598.

[2] « Dedit omnem terram suæ ditionis filio suo Willelmo. » Dud. Sancti-Quintini, p. 86.

mourir en 917. Hrolf fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de Rouen, c'est-à-dire la Cathédrale.

J'ai passé sous silence plusieurs historiettes dont on a jugé à propos d'embellir la vie de Hrolf. Et d'abord, a-t-on dit, quand il fallut, après le traité de Saint-Clair, pour se conformer à l'usage, que Hrolf baisât le pied de Charles-le-Simple, il s'y refusa, et fit remplir cette formalité par un des siens; mais, a-t-on ajouté, le Normand saisit le pied du roi, l'éleva jusqu'à sa bouche, et si brutalement, que Charles, perdant l'équilibre, tomba sur le dos, aux grands éclats de rire de l'assemblée [1]. D'autres disent seulement que Hrolf refusa de se baisser, et voulut que Charles élevât lui-même la jambe à la hauteur nécessaire [2]. Notons seulement, comme un trait de mœurs féodales, cet usage de baiser le pied ou le genou du suzerain [3], et croyons à l'historiette si cela nous amuse; mais nous reléguerons probablement parmi les fables

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 84.

[2] Histor. de France, t. IX, p. 32.

[3] « Illa igitur prudenter, ut fuerat consulta, respondit magis se velle regis mariti genu osculari quam fratris. » Glab. Radulphe, Histor. de France, t. VIII, p. 238.

le récit de ces bracelets d'or suspendus aux arbres des forêts, ou exposés sur les grands chemins, et retrouvés trois ans après à la même place, tant était grande la terreur inspirée par la sévérité de Hrolf [1]. Ces traditions se retrouvent à des époques de beaucoup antérieures au chef normand, qui n'aurait point, en cela, donné l'exemple, puisqu'on raconte précisément la même chose de Frothon, roi de Danemarck [2], de Théodoric, roi des Goths, et d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre [3]. Nous ferons également justice de ce fameux *haro*, qui ne serait encore, à entendre quelques personnes, qu'une contraction de *ah Raoul!* comme si l'on eût fait un appel à la juridiction suprême du Normand. La clameur de *haro*, le mot à part, existait dans notre pays avant l'arrivée de Hrolf, et les autorités ne manquent pas à l'appui de cette assertion [4]. Elle existait aussi en Angleterre [5] : Hrolf a maintenu

---

[1] Willelm. Gemmet, p. 232.

[2] Saxo Grammaticus, cap. 5, p. 47.

[3] Spelman, Alfredi Magni vita, p. 81 et seq.

[4] « ... Aut aliquis sonum inde audierit ut ad latronem accipiendum concurratur. » Capitul., ap. Baluze, t. II, col. 65.

[5] Spelmanni Glossarium, p. 306. — Madox : History and Antiquities of the Exchequer, t. I, p. 556.

en Normandie ce qu'il y avait trouvé tout établi.

L'Échiquier nous fournira, dans la suite, une observation beaucoup plus importante. On en a aussi attribué la création à Hrolf; c'est une autre erreur. Une institution de cette nature suppose, dans l'état où elle a pu être créée, une existence plus ancienne, une administration plus vaste que ne pouvaient l'être celles d'une souveraineté si récemment constituée. Il sera temps de traiter cette question lorsque nous nous occuperons de Guillaume-le-Conquérant, l'homme le plus considérable, le plus étonnant de son siècle.

Ce dont nous pouvons encore faire honneur à Hrolf, c'est la seconde enceinte de Rouen. Il rétrécit le lit de la Seine, et rendit habitable tout l'espace compris aujourd'hui entre la place de Nôtre-Dame et l'extrémité sud de la rue Grand-Pont. Plusieurs églises, telles que Saint-Martin de la Roquette (cour Martin), Saint-Clément, Saint-Etienne, Saint-Éloi, qui, jusque-là, s'étaient trouvées dans de petites îles, furent ainsi réunies à la terre ferme. Cette portion de terrain reçut le nom de *terres neuves*. La ville garda ses anciennes limites au nord, à l'est et à l'ouest.

GUILLAUME Ier,

DIT LONGUE-ÉPÉE,

Deuxième Duc de Normandie.

J'ai dit que Hrolf avait fait reconnaître son fils Guillaume; les historiens s'accordent à rapporter que Hrolf, à la prise de Bayeux, s'était emparé de la fille du comte Bérenger [1], dont il avait eu deux enfans, le fils dont je viens de parler, et une fille, nommée Gerloc d'abord, puis Adèle, probablement au baptême. A la vérité, le mariage du pirate normand se fit comme on les contractait dans le Nord [2], c'est-

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 77.

[2] « More danico. » Willelm. Gemmet., p. 229.

à-dire sans les formalités en usage dans d'autres pays; mais nous verrons encore, dans la suite de cette histoire, qu'aux yeux des Normands, long-temps même après Hrolf, le titre d'enfant naturel n'entraînait aucune idée fâcheuse avec lui.

Vers le temps de la mort de ce premier duc, les Bretons se soulevèrent contre les Normands de la Loire, et en firent un grand carnage, en commençant par leur chef Felecan[1].

Bérenger, comte de Rennes, et Alain, comte de Vannes, avaient dirigé cette insurrection. Voilà probablement d'où vient l'erreur des historiens normands : ils auront confondu les Normands de la Loire avec ceux de la Seine. Ce qu'on peut croire, d'ailleurs, ce qui paraît assez bien constaté, c'est que Bérenger et Alain, en poursuivant leurs ennemis, firent une irruption sur le territoire concédé à Hrolf. L'intervention de Guillaume devenait alors toute naturelle et même nécessaire[2]. Les Normands de la Seine

---

[1] Frod. Chron., p. 599.

[2] « Britones subsecuti et devastantes, pagum invaserunt Bajocensem. » Dud. Sancti-Quintini, p. 93.

furent les plus forts; Guillaume s'empara du pays de Coutances et d'Avranches, pénétra dans la Bretagne, dont il ravagea une partie, accorda la paix à Bérenger, qui lui fit hommage pour le comté de Rennes, et contraignit Alain à s'expatrier [1]. Alain revint six ans après, et reconnut la suzeraineté de Guillaume (937); mais alors, et dès l'année 933, celui-ci avait été confirmé dans ses nouvelles conquêtes par le roi de France Raoul [2].

L'état soumis au fils de Hrolf se compose donc, en ce moment, de tout le pays compris dans l'ancienne province de Normandie; plus, le Maine, le comté de Rennes et celui de Vannes. Le reste de la Bretagne demeurait la proie des Normands de la Loire.

La force de la Normandie faisait rechercher son alliance, particulièrement de ses voisins. Entre tous les seigneurs qui flattaient le prince normand, on remarquait cet Héribert, comte de Vermandois, l'ancien allié de Hrolf, et Guillaume, surnommé Tête-d'Étoupe, comte

---

[1] Hugo Floriac, Histor. de France, t. VIII, p. 319.

[2] Frod. Chron., p. 600.

de Poitou. Le premier, d'après l'avis de Hugues-le-Grand, donna, dans la suite, à Guillaume, sa fille Leutgarde en mariage; le second demanda et obtint sa sœur, cette Adèle dont j'ai parlé plus haut[1]. Toutefois, ces amitiés étrangères avaient éveillé la jalousie des Normands eux-mêmes. Riulf, qui commandait, pour Guillaume, dans le Cotentin, rassembla les chefs ses voisins, leur fit entendre que leurs charges et leurs domaines allaient passer dans des mains françaises; qu'une ligue générale, au moyen de laquelle ils se garantiraient mutuellement leurs possessions, devenait pour eux une nécessité; qu'il fallait affaiblir ce maître, devenu trop puissant, exiger de lui un accroissement d'apanages, et se mettre ainsi en mesure de lui résister au besoin. Les députés qu'ils envoyèrent à Guillaume revinrent avec un refus, adouci néanmoins par des offres de présens. L'armée des mécontens se mit en marche, et vint camper sous les murs de Rouen, dans cette partie de la vallée où se trouvent aujourd'hui l'avenue du Mont-Riboudet, le Champ-de-Foire et les jardins qui l'avoisinent.

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 94. — Willelmus Gemmet., p. 234.

S'il faut en croire le plus ancien des historiens normands, qui écrivait environ soixante-dix ans après l'événement, Guillaume, effrayé à la vue de cette multitude d'ennemis, déclara aux membres de son conseil qu'il allait se retirer en France, d'où il reviendrait avec des secours suffisans pour exterminer les rebelles. « Eh bien ! s'écria Bernard, un des vieux compagnons de Hrolf, nous te conduirons jusqu'à l'Epte; mais tu iras seul en France. Nous regagnerons notre patrie, puisque nous n'avons plus ici de chef ni d'appui. » Rendu à lui-même par cette allocution brusque et sévère, Guillaume ne demanda plus qu'à combattre. Une troupe d'élite, composée seulement de trois cents hommes, fondit avec lui sur les révoltés, qu'elle mit dans une déroute complète, sans qu'il en coutât, ajoute le narrateur, un seul guerrier à Guillaume. Le théâtre de l'engagement reçut, dès-lors, et a retenu jusqu'à ce moment, le nom de *Pré de la Bataille*[1].

Le jour même de cette victoire, et comme il

---

[1] « Pratum belli » Dud. Sancti-Quintini, p. 94 et seq. — Willelm. Gemmet., ut sup. — Rob. Wace, t. I, p. 107 et suiv.

revenait du combat, Guillaume fut informé que la belle Sprote, son épouse aux mêmes conditions que la fille de Bérenger avait été celle de Hrolf, venait de lui donner un fils, à Fécamp[1]. Il l'avait fait transporter dans cette ville, afin qu'elle pût s'enfuir en Angleterre, dans le cas où Riulf serait parvenu à s'emparer de Rouen[2].

Il existait alors en France un homme qu'on pourrait appeler le faiseur de rois de cette époque : c'est Hugues-le-Grand; et tel fut, pour lui, l'enchaînement des circonstances, qu'il se trouve avoir été neveu de roi[3], fils de roi[4], beau-frère de roi[5], et père de roi[6], sans que la loi fondamentale du pays ait reconnu dans sa famille des
936. droits réels à la couronne. Raoul étant mort sans enfans, Hugues envoya Guillaume, arche-

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 96.

[2] Ibid., p. 110.

[3] Neveu de Eudes, comte de Paris, célèbre par la belle défense de cette ville et couronné en 888.

[4] Fils de Robert, ce parrain de Hrolf, qui se révolta contre Charles-le-Simple, et fut reconnu roi en 922.

[5] Beau-frère de Raoul, duc de Bourgogne, second compétiteur de Charles, couronné en 923.

[6] Père de Hugues-Capet, chef de la troisième dynastie, proclamé en 987.

vêque de Sens, en Angleterre, avec mission d'en ramener le jeune Louis, surnommé depuis d'Outremer. On sait que la femme de Charles-le-Simple s'était réfugiée, avec son fils, auprès d'Adelstan, dont elle était la sœur. Ainsi, ce même Hugues, qui aurait pu, s'il en avait eu la volonté, s'emparer de l'autorité suprême, ce même Hugues qui avait fait à Charles une rude guerre, emploie maintenant son influence pour faire rendre au fils ce qu'il avait contribué à enlever au père[1]. Il ne paraît pas, d'ailleurs, quoi qu'en disent les historiens normands, que notre Guillaume ait eu part à ce rappel[2]; mais il alla, comme les seigneurs français, au-devant du roi, qu'ils reçurent à Boulogne et conduisirent jusqu'à Laon[3].

Le royaume de France se trouvait alors dans un état d'anarchie presque complet; Hugues-le-Grand et cet Héribert comte de Vermandois, ne cessaient de harceler le roi Louis, soit qu'ils lui fissent tête avec leurs propres forces, soit qu'ils s'appuyassent des troupes du roi de Ger-

[1] Frod. Chron., p. 602.

[2] Histor. de France, t. VIII, p. 260, note *a*.

[3] Hugo Floriacensis, Histor. de France, t. VIII, p. 320.

manie, Othon. La Normandie intervint dans tous ces démêlés. Je voudrais pouvoir dire que cette intervention fut toujours généreuse, ou du moins avouée par un motif puissant d'intérêt personnel; mais l'historien scrupuleux s'accommode mal de tout ce qui ne lui est point offert par la vérité; il n'accepte, pour la construction du monument qu'il élève, que les matériaux qu'elle-même lui présente; et je déclare, en faisant taire toute prévention d'esprit national, que je cherche, sans la trouver, la noblesse des procédés de Guillaume au milieu des troubles de cette époque. En effet, après avoir prêté son assistance à Hugues-le-Grand, contre Louis-d'Outremer, qui le fit excommunier par ses évê-
939. ques[1], Guillaume convient d'abord d'une trève avec le roi de France, contre lequel, bientôt, il signe un traité d'alliance avec Othon, roi de Germanie, Héribert, Hugues et Arnould[2].
940. L'année suivante, Guillaume va au-devant de Louis d'Outremer, le rencontre sur le territoire d'Amiens, et se soumet à lui. Le roi, de

[1] Frod. Chron., p. 604.
[2] Ibid., ibid.

son côté, confirme Guillaume dans la possession du territoire cédé à Hrolf par Charles-le-Simple. La paix ne semble-t-elle pas conclue? Et pourtant, cette même année, je retrouve le chef normand assiégeant Reims et ensuite Laon, avec ses premiers alliés, Hugues et Héribert[1]: ennemis déclarés du roi de France. Deux ans s'écoulent, pendant lesquels la Normandie se maintient, sinon dans un état réel d'hostilité, au moins dans une attitude menaçante à l'égard de Louis d'Outremer. Enfin, le pape intervient entre ce prince et ses grands vassaux; Othon, lui-même, paraît disposé à la paix: Louis d'Outremer dépêche vers Guillaume le comte Roger, qui meurt avant d'avoir pu terminer sa mission; le roi de France vient en personne à Rouen, où il est reçu en roi, dit un contemporain[2]. La Normandie, en cette occasion, joue le rôle de médiatrice plutôt que celui de partie intéressée; ou, si elle penche d'un côté, c'est de celui du roi, contre Hugues et Héribert. A quelle cause faut-il donc attri-

[1] Frod. Chron., p. 604-605.

[2] « Willelmus regem Ludovicum regaliter in Rodomo suscepit. » Ibid., p. 607.

buer ces oscillations de Guillaume? cette faveur accordée tantôt à Louis, tantôt à ses ennemis? L'histoire se tait absolument sur ce point; elle se trouve, d'ailleurs, ici, tellement défigurée par les écrivains normands[1], qu'il ne faut, dans tous les cas, les consulter qu'avec une extrême circonspection.

La paix ayant été conclue, Guillaume, qui avait accompagné le roi de France jusque sur les rives de la Meuse, qui avait même, s'il faut en croire Dudon de Saint-Quentin[2], tenu sur les fonts baptismaux, en passant par Laon, le fils de Louis, qu'il nomma Lothaire, Guillaume, dis-je, rentra dans Rouen, aux acclamations de toute la ville. Il n'en devait plus sortir que pour sa dernière expédition.

Arnould, comte de Flandre, avait enlevé le château de Montreuil au comte Herluin, beau-frère de Guillaume; Hugues-le-Grand, quel que fût son motif, refusa de secourir Herluin, son

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, lib. 3. — Willelmus Gemmet., lib. 3, cap. 5. — Robert Wace, t. I, p. 118 et suiv.

[2] Dudo, p. 100. — Frodoard, contemporain, ne dit rien de cette circonstance.

vassal. Celui-ci eut recours à Guillaume, qui se mit en campagne avec une armée de Normands, et le rétablit dans son domaine. Les Cotentinois, dans cette expédition, se réhabilitèrent dans l'esprit de Guillaume, et lui firent oublier la révolte de Riulf, leur ancien chef. Ils escaladèrent les premiers le château, et firent la garnison prisonnière. Le fils de Hrolf poussa la générosité jusqu'à réparer à ses frais les fortifications du château, qu'il munit, en outre, de provisions de toute espèce.

Arnould n'était pas, à beaucoup près, en état de résister à Guillaume. Il voulait se venger néanmoins, et il eut recours à la trahison. Arnould envoya donc des députés à Guillaume. Ils lui dirent que leur maître, pour l'amour de lui, oublierait les torts dont il accusait Herluin; qu'il voulait se lier avec la Normandie; que le voisinage des deux états rendait nécessaire l'amitié des deux princes; que ses infirmités, d'ailleurs, lui faisaient désirer de vivre en paix avec tout le monde. Mieux avisé que Guillaume, Herluin se douta de la perfidie, et supplia son protecteur de se tenir sur ses gardes; mais les conseillers de Guillaume pensèrent autrement,

et l'on se dirigea sans délai vers la Somme, dans le voisinage d'Amiens. Les troupes du comte de Flandre s'arrêtèrent sur la rive droite du fleuve ; celles du duc de Normandie, sur la rive gauche. L'entrevue s'effectua dans une île près Pecquigny ; Guillaume, amenant douze hommes avec lui, selon la proposition d'Arnould, probablement escorté d'un pareil nombre, mais marchant avec effort, et soutenu par deux de ses affidés. Arnould s'épuise en témoignages de bienveillance et même de soumission, feint de rendre à Herluin son amitié, accepte le baiser de paix offert par Guillaume ; après quoi les deux princes rentrent chacun dans leur barque. Guillaume était seul dans la sienne, une autre était montée par les douze hommes de son escorte ; on ramait vers la rive, lorsque Eric, Bauzon, Robert et Riulf, tous quatre au service du comte de Flandre, crièrent au duc de Normandie de vouloir bien faire arrêter sa barque, et le supplièrent de revenir dans l'île, ne fût-ce qu'un moment, attendu que leur maître avait oublié le plus important de ce qu'il voulait lui dire ; qu'ils étaient envoyés à cet effet par lui, que sa goutte empêchait absolument de mar-

cher. L'imprudent Guillaume les croit, revient seul, et tombe aussitôt percé de quatre coups de poignard. Les assassins se jettent dans leur esquif, et rejoignent leur maître sur l'autre rive de la Somme. L'armée normande vit le crime sans pouvoir le punir; on chercha vainement un gué pour traverser le fleuve, il fallut se contenter de rapporter à Rouen le cadavre de Guillaume[1]. Il fut inhumé, comme son père, dans 943.
l'Église cathédrale.

Les historiens normands qui, tous, appartenaient au clergé, accordent de magnifiques éloges au second duc de Normandie. Généreux, sage et clément, juste et ferme néanmoins dans l'application des lois établies par son père; haut de taille, beau de visage, vigoureux et vaillant, il avait, à les entendre, toutes les qualités désirables[2]. Mais la première, à leurs yeux, celle qui les engageait peut-être à lui en supposer beaucoup d'autres, ou à préconiser avec plus de complaisance les qualités réelles qu'il pouvait posséder, c'était une piété vive, sin-

---

[1] Dud. Sancti-Quintini, p. 102 et seq. — Frod. Chron., p. 607.
[2] Dud. Sancti-Quintini, p. 92. — Willelm. Gemmet., p. 232.

cère, peu éclairée toutefois, et si peu, que sans les remontrances de l'abbé de Jumièges, monastère qu'il avait relevé de ses ruines, il se faisait moine lui-même dans cette abbaye, exposant un état constitué à peine à toutes les chances d'une longue minorité[1]. Il paraît même que l'accomplissement de sa résolution n'était que différé. Quand on le dépouilla de ses habits, après sa mort, on trouva, suspendue à sa ceinture, une petite clé d'argent. C'était celle d'une cassette où il conservait précieusement une soutane et un capuchon[2]. C'est probablement à ces démonstrations de piété fervente que Guillaume dut, par la suite, l'honneur de figurer dans un martyrologe[3].

Guillaume n'eut donc qu'une partie des qualités de son père ; mais son règne n'en est pas moins remarquable, sous plus d'un rapport. Hrolf avait conquis un état ; son fils en recula les limites[4], en étendit les relations, soit par des

---

[1] Dudo, p. 101. — Willelm. Gemmet., p. 236.

[2] Dudo, p. 105. — Willelm. Gemmet., p. 238.

[3] Martyrologium Gallicanum, ab Andreâ du Saussay, t. II, p. 1013.

[4] « Terminos sui ducatûs per circuitum dilatare non desistens. » Willelm. Gemmet., p. 233.

mariages, soit par des traités. L'influence de la Normandie se fait déjà sentir; on redoute sa puissance, on recherche son amitié. Un roi de Germanie a déjà besoin des otages d'un duc normand[1]. A peine cette souveraineté est-elle reconnue, qu'elle se montre la plus forte, la mieux réglée de toutes celles qui l'entourent. Elle leur portait donc ombrage. La fin tragique de Guillaume ne permet pas d'en douter.

Le véritable auteur de l'assassinat est-il bien connu ? C'est encore là une de ces questions difficiles à résoudre, et si nombreuses dans l'histoire de Normandie. Les écrivains du pays disent que la mort de Guillaume fut l'effet de la trahison d'Arnould, comte de Flandre, excité par certains princes français[2]. Des chroniqueurs

---

[1] « Etiam rex, tam ipse quam Willelmus.... mittunt obsides Othoni regi. » Frod. Chron., p. 607.

[2] « Gentisque franciscæ quorumdam principum subdolo consilio exhortatus. » Dudo, p. 104. — « Cum multis Francorum principibus de ducis morte cœpit tractare. » Willelm. Gemmet., p. 238. — « .... Francis faventibus peremptus sit. » Draco Normannicus : Notices des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, t. VIII, p. 302. — « Renoulf li quens de Flandres.... traïson en fera. » Robert Wace, t. I, p. 134.

anglais accusent Louis d'Outremer lui-même[1].

Le fait est d'une telle gravité, qu'il faut bien y réfléchir avant de se faire une opinion. Le doute serait résolu, s'il pouvait l'être, par ce mot qu'un Romain sévère avait coutume de prononcer dans les causes de même nature : *à qui le profit*, « *cui bono*[2] ? » — Nous pourrions aussi remarquer que les historiens normands, sans accuser le roi de France du meurtre en lui-même, disent clairement qu'il en fut bien aise, et que les caresses dont il combla le fils de la victime n'étaient rien moins que sincères[3]. Mais il ne faut pas oublier que le contemporain Frodoard, non-seulement ne dit rien qui doive faire soupçonner le roi de France, mais assure, au contraire, que le comte de Flandre eut

---

[1] « Per proditionem Lodovici filii Caroli regis Franciæ. » Johan. Bromton, inter Scriptores decem, col. 856. — Henric. Huntindoni, inter Scriptores post Bedam, fol. 203, *verso*.

[2] Cicero : Orat. pro Roscio, pro Milone ; Philippica secunda.

[3] « Lacrymansque affectu doloso et fraudulento. » Dudo, p. 114. — « Fraudulenter cœpit eis promittere, etc. » Willelm. Gemmet., p. 239.

Li enfez vint el rei, et li reis le beisa
Dex ! porkei la beisié, quant fei ne li porta ?

Robert Wace, t. 1, p. 142.

besoin de l'intervention de Hugues-le-Grand pour rentrer, auprès de Louis d'Outremer, dans la faveur que celui-ci lui avait retirée depuis l'assassinat de Guillaume[1]. Tout ce qu'il est donc permis de croire même, c'est que le roi de France, aussi bien que Hugues-le-Grand, voulut profiter du crime commis par Arnould.

En effet, aussitôt après le funeste événement, des troubles, qui leur étaient avantageux, éclatèrent sur plusieurs points de la Normandie. Une partie de la population se soumit à Louis, une autre à Hugues. Celui-ci, à la suite de sanglans combats, parvint à s'emparer d'Évreux. De son côté, le roi de France s'établissait à Rouen[2]. Son projet était de rentrer en possession de tout le territoire cédé aux Normands sur la rive droite de la Seine[3]; mais ici, un personnage nouveau se présente : c'est le jeune Richard, fils de Guillaume.

---

[1] Frod. Chron., p. 608.

[2] Ibid., p. 607.

[3] Hugo Floriacensis; Histor. de France, t. VIII, p. 320.

RICHARD Ier,

Troisième Duc de Normandie.

---

933. Né à Fécamp, le jour même où son père battait le comte de Cotentin, il passa dans cette ville les premières années de son enfance. Son père le fit ensuite venir secrétement à Quevilly, auprès de Rouen, où les ducs normands avaient déjà un parc à cette époque; et là, Guillaume supplia ses trois amis, Bernard, dont j'ai déjà parlé, Bothon et Anslec, d'employer tous leurs efforts à faire reconnaître son fils en sa place. La promesse fut aussitôt donnée, et l'enfant envoyé à Bayeux pour y apprendre la langue du nord, déjà oubliée à Rouen[1].

[1] « Quoniam quidem Rothomagensis civitas romanâ potiùs quam daciscâ utitur eloquentiâ, et Bajocacensis fruitur frequentiùs daciscâ linguâ quam romanâ. » Dudo, p. 112.

Guillaume accompagna son fils dans la capitale du Bessin, réunit, aux trois conseillers intimes que je viens de nommer, ses vassaux les plus considérables, au nombre de sept, et leur fit jurer fidélité au jeune Richard, selon les formalités alors en usage, c'est-à-dire, en mettant leurs mains dans les siennes et prononçant le serment sur des reliques [1]. Richard ne revint de Bayeux à Rouen que pour assister aux funérailles de son père. Il avait alors neuf ou dix ans, et fut confié à la garde du vieux normand Bernard [2].

Une grande obscurité environne encore nos annales, et les événemens arrivés sous Richard ont été, ou amplifiés, ou défigurés d'une manière étrange par les écrivains nationaux. Je prendrai de leurs récits tout ce qui me paraîtra prouvé ou vraisemblable, sans m'arrêter à réfuter, chemin faisant, chaque fait en particulier. J'ai dit que Louis d'Outremer, aussitôt après la mort de Guillaume, était venu s'établir à Rouen. Il commença par confirmer le jeune duc dans

[1] Dudo, p. 113.
[2] Willelm. Gemmet., p. 238.

l'héritage paternel. Obligé de quitter la ville, pour soutenir les intérêts de l'archevêque Artaud, à qui il avait promis de faire rendre l'évêché de Reims, Louis revient à Rouen cette
943. même année, après avoir battu et tué le normand Turmod, qui cherchait à établir dans nos contrées la religion des Scandinaves à la place du christianisme[1].

Louis d'Outremer se fait amener le duc orphelin, admire sa beauté, le couvre de caresses, exige qu'on le lui abandonne, le fait manger à sa table; et, comme s'il eût voulu protéger jusqu'à son sommeil, lui fait dresser un lit près du sien. Le lendemain, l'enfant est redemandé par ses gardiens naturels, sous prétexte de lui faire prendre un bain[2]. Le roi insiste pour qu'on le lui laisse encore. Le surlendemain, même démarche, même résistance; le troisième jour, nouvelle tentative, nouveau refus. L'enfant, d'ailleurs, paraissait heureux auprès de son royal ami.

Cependant, une sourde rumeur se répand

---

[1] Frod. Chron., p. 607.

[2] « Ut balnearet. » Dudo, p. 114.

par la ville. On s'étonne de l'obstination du roi; on cherche à expliquer ses desseins; on l'accuse, enfin, de vouloir enlever le duc. Il n'en fallut pas davantage. Le peuple se porte en foule à la demeure des chefs normands, les accuse de perfidie, et déclare qu'ils ne laissera point emmener Richard; qu'il mettra plutôt à mort les parjures, et le roi lui-même. L'émeute allait croissant; le peuple s'était armé : plusieurs chefs normands se mirent à sa tête; on courut au palais du roi. Effrayé de cet immense et tumultueux rassemblement, Louis employa, pour calmer l'effervescence populaire, le meilleur moyen, le seul peut-être qui pût amener ce résultat : il prit l'enfant dans ses bras, et se présenta ainsi devant le peuple, affirmant que, bien loin d'en vouloir à la personne de leur duc, il ne désirait le garder auprès de lui que pour le rendre plus digne et plus capable de les bien gouverner; que son intention était aussi de tirer une éclatante vengeance du meurtre de Guillaume, et qu'il se préparait à ravager les états du traître Arnould[1]. La foule se contenta de

---

[1] Dud., p. 114 et seq.

ces promesses; les chefs normands, eux-mêmes, qui ne se trouvaient probablement pas en mesure de résister ouvertement au roi, consentirent à lui confier le jeune Richard, qu'il emmena aussitôt à Compiègne, après avoir donné le commandement de Rouen à Herluin, beau-frère du feu duc[1].

Jusqu'ici, rien ne nous empêche de croire à la bonne foi de Louis d'Outremer. Sa dernière promesse reçut même, en partie, son exécution, puisque Herluin entra en ennemi sur le territoire d'Arnould, le battit, tua l'un des assassins de Guillaume, et lui coupa les mains, qu'il envoya à Rouen[2]. Mais une troisième apparition du roi de France, en cette ville, et dans
943. le cours de la même année, ne permet plus de douter de ses projets sur la Normandie. Il faut l'avouer, l'occasion était belle : la désunion commençait à se répandre dans le pays; il n'y avait là qu'un enfant, incapable de s'opposer à une entreprise tentée contre lui. Le roi de France ne voyait dans les ducs normands

[1] Frod. Chron., p. 607.

[2] Ibid., p. 608.

que les usurpateurs de son propre héritage. Possesseurs par le droit du plus fort et de la violence, pourquoi la violence et la force ne deviendraient-elles pas légitimes pour les expulser d'un domaine extorqué? A la vérité, des traités existaient, des hommages avaient été rendus et acceptés, des titres confirmés; si Louis d'Outremer a manqué sciemment à la foi de stipulations authentiques, il nous sera facile de qualifier sa conduite envers le jeune Richard; si la conscience des hommes du dixième siècle s'accommodait de ces fraudes politiques; s'ils se croyaient suffisamment autorisés à rompre leurs engagemens, uniquement parce que l'occasion se présentait de le faire avec avantage, nous avons un exemple d'ingénuité dans la mauvaise foi, et c'est un trait de mœurs à noter. Louis revient donc, et reçoit des mains de Hugues, Évreux[1], dont celui-ci s'était emparé tout d'abord, et qui faisait partie des domaines de Richard. C'était un acte d'hostilité. Bientôt après, il se réconcilie avec Arnould, et reparaît avec lui sur 944.
le territoire normand, à la tête d'une armée.

[1] Frod. Chron., p. 607.

Herluin, lui-même, oncle de Richard, fait cause commune avec Louis; il vient déposséder son neveu. Un poste de Normands était en observation dans le voisinage d'Arques; Arnould le disperse, et prépare ainsi le passage au roi, qui rentre une quatrième fois dans Rouen, mais en souverain, à l'exclusion de l'enfant qu'il entourait naguère de tant de bienveillance et de protection. Les Normands de la rive droite de la Seine se soumirent à Louis d'Outre-
945. mer; et même, l'année suivante, il se mit à leur tête pour ravager le Vermandois. Il est à remarquer, cependant, et ce renseignement contribue à expliquer un fait important de notre histoire à cette époque, que la soumission ne fut pas générale à Rouen : quelques-uns, dit Flodoard, gagnèrent la mer [1]. Assurément, ce ne pouvait être que d'anciens chefs, de vieux compagnons de Hrolf.

Pendant que Louis prenait possession de la contrée que j'appellerai, dès à présent, Haute-Normandie, Hugues-le-Grand conduisait une armée dans la partie basse. Ici se trouve la preuve

[1] Frod. Chron., p. 609.

incontestable de la trahison du roi de France. Un témoignage contemporain[1] porte que Louis d'Outremer avait donné la ville de Bayeux à 944. Hugues, dans le cas où celui-ci l'aiderait à soumettre la Normandie. Hugues s'était donc hâté d'aller mettre le siége devant la capitale du Bessin; mais le roi, qui se voyait maître du pays, le roi, à qui la coopération de Hugues ne paraissait plus nécessaire, fit transmettre à son allié l'ordre de se retirer. Hugues obéit, en dévastant tout sur son passage[2]. Louis prit possession de Bayeux; mais la mésintelligence se mit entre lui et Hugues-le-Grand : ce fut le salut de Richard.

On a fait honneur aux chefs normands, et particulièrement au vieux Bernard, de cette haine survenue entre le roi de France et le plus puissant de ses vassaux. Ce fut à son instigation, a-t-on dit, que le roi de France rompit avec Hugues. Le fait n'est pas impossible; mais, ce qui me paraît démontré, c'est qu'un parti agissait secrètement dans l'intérêt de Richard,

[1] Frod., an. 944.

[2] Ordericus Vitalis, ap. Duchesne, p. 619.

et que Louis d'Outremer, qui trahissait réellement cet enfant, finit lui-même par être dupe de la finesse des Normands.

C'était en 944 que plusieurs chefs, fidèles à Richard, avaient repassé la mer plutôt que de se soumettre à Louis. L'année suivante, une armée de Danois débarque sur les côtes du Bessin, et se cantonne dans le pays[1].

Comment expliquer l'apparition de ces nouveaux hôtes, si ce n'est par le retour des amis de Richard, avec des forces capables de le rétablir dans son duché? Le roi Harald, surnommé à la Dent-Noire, commandait ces troupes auxiliaires. Il envoie dire à Louis que s'il veut se rendre sur les bords de la Dive, il s'y trouvera lui-même pour conférer avec lui. Le roi de France vient au rendez-vous avec une suite peu nombreuse : Harald y était déjà, à la tête de ses Normands sous les armes. La conférence ne fut pas longue, ou plutôt il n'y eut pas de conférence : Louis d'Outremer était tombé dans un piége; les Normands attaquèrent son escorte, qu'ils massacrèrent pour la plus grande partie.

---

[1] Dud., p. 121 et seq.

Le roi de France prit la fuite, accompagné d'un seul homme, revint à Rouen, où il fut arrêté et mis en prison par les Normands, affranchis désormais de la nécessité de se contraindre[1]. Harald poursuivit ses avantages, et rétablit l'autorité de Richard partout où il se présenta. Pendant ce temps, le parti de Richard était parvenu à faire enlever le jeune duc, que le roi avait retenu à Laon, avec menaces, s'il faut en croire certains écrivains, de le faire mourir, ou du moins énerver[2], c'est-à-dire de lui faire brûler les nerfs des jarrets avec un fer rouge. Ensuite, que ce soit Osmond, ou tout autre qui ait enlevé l'enfant; que celui-ci ait été obligé de contrefaire le malade; qu'on l'ait enveloppé, pour l'emporter hors du palais, dans une botte de fourrage[3], tout cela est possible; mais tout cela importe peu, et l'auteur contemporain n'en dit rien[4].

Nous venons de voir une trahison punie par une autre. Celle des Normands, à tout prendre, est la moins odieuse; mais une troisième

---

[1] Frod. Chron., p. 610.

[2] Willelm. Gemet., p. 240. — Order. Vital., p. 619.

[3] Dud., p. 117 et seq.—Willel. Gemet., p. 240.—Order. Vital., ib.

[4] Frodoard.

perfidie, plus noire, plus coupable que celle de Louis, vient révéler l'immoralité profonde de ces temps malheureux.

Laon était la seule place de sûreté que possédât Louis d'Outremer; Hugues, déjà plus puissant que son suzerain, voulut s'emparer de ce dernier rempart. Il s'offrit donc comme médiateur entre ce prince et les Normands. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne rendraient le père que si l'on consentait à leur donner ses deux enfans pour otages. Ils se contentèrent néanmoins du plus jeune, qui n'avait pas encore un an, et qui mourut peu de temps après. Guy, évêque de Soissons, se livra au même titre, et Louis fut remis aux mains du comte de Paris. Ce n'était pas le rendre à la liberté, le roi de France ne faisait que changer de prison et de geôlier. A peine Hugues se vit-il maître de la personne de son souverain, qu'il le plaça sous la garde de Thibault, comte de Chartres, son vassal. Louis ne se racheta de cette seconde captivité qu'au prix de sa ville de Laon, devenue la propriété du comte de Chartres, sauf la suzeraineté du comte de Paris. La remise de la ville effectuée, Louis d'Outremer, ainsi dépouillé, et à la

merci de vassaux plus puissans que lui, Hugues rèndit au roi *tous les honneurs dus à son rang, et lui fit soumission* [1]. Il l'accompagna ensuite en grande pompe sur les bords de la rivière d'Epte, à l'endroit même où le père de Louis avait traité avec l'aïeul de Richard. Le jeune duc reçut de nouveau tout le territoire cédé à Hrolf, plus les pays successivement ajoutés à ce domaine primitif. Richard en fit hommage à son suzerain; mais avec cette clause que, ni lui, ni ses successeurs, ne devraient le service militaire au roi [2]. S'il faut en croire une chronique anglaise, il fut convenu, en outre, que, désormais, dans toute conférence que le roi de France pourrait avoir avec le duc de Normandie, celui-ci pourrait se présenter l'épée au côté, celui-là, sans arme d'aucune espèce [3]. On jura de part et d'autre sur des reliques. 946.

Si Louis d'Outremer se fût montré aussi habile que jaloux du pouvoir, il eût, sans doute, repris ce que Charles-le-Simple avait perdu. Il

---

[1] Frod. Chron., p. 610.

[2] Dudo, p. 126.

[3] « Liceret duci, gladio accingi, regi verò nec gladium nec cultellum ferre liceret. » Bromtom, inter Scriptores decem; col. 856.

posséda même un instant la Haute-Normandie; mais cette contrée, qui semblait devoir échapper pour toujours aux fils des Scandinaves, rentra subitement sous la domination de ces conquérans, plus forts désormais qu'ils ne l'avaient encore été.

La mésintelligence de Louis d'Outremer et du comte de Paris avait sauvé la famille normande; la division survenue dans le même temps entre les chefs bretons, lui fut également
944. favorable. Les pirates de la Loire, réunis, comme je le crois, aux Danois auxiliaires amenés par le roi Harald[1], livrèrent aux Bretons plusieurs combats sanglans, dont le résultat définitif fut la soumission générale du pays. C'est donc seulement à dater de cette époque que la Bretagne appartint aux ducs normands, et cela au moment même où ils paraissaient sur le point de tout perdre.

Après l'entrevue de Saint-Clair-sur-Epte, les chefs bretons firent également hommage à Richard, lui promettant de plus, qu'ils n'avaient

---

[1] « Ipsique Normanni, qui nuper a transmarinis venerant regionibus, eorum terram invadunt. » Frod. Chron., p. 609.

promis au roi, secours en guerre, aide et service[1]. On se rendit ensuite à Rouen, et tel fut, dit notre historien Dudon[2], l'empressement général à se porter au-devant de Richard, que le clergé, qui était lui-même sorti en grande pompe, put à peine dépasser les faubourgs, à cause de la multitude qui encombrait les passages.

Pendant la captivité de Louis d'Outremer à Laon, la reine Gerberge, sa femme, avait réclamé l'assistance de son frère Othon, roi de Germanie, qui était déjà en France à la tête d'une armée nombreuse, lorsque Louis fut mis en liberté. Celui-ci ne se crut probablement pas très fortement engagé par les promesses qu'il venait de faire au jeune Richard, ni par ses stipulations récentes avec le comte de Paris. Il se hâta, en effet, de rejoindre Othon, avec les troupes qu'il put rassembler, revint avec lui mettre le siége devant sa ville de Laon, qu'il ne reprit pas, puis devant Reims, où il pénétra.

---

[1] « Fecerunt iterum fidem militationis auxiliique et servitii. » Dud. Sancti-Quintini, p. 126.

[2] Ibid., p. 127.

Les deux rois envahirent ensuite les domaines de Hugues, gagnèrent le territoire normand sur
946. la rive droite de la Seine, ravagèrent les champs, pillèrent les villes [1], et se présentèrent enfin aux portes de Rouen. Les historiens normands donnent ici quelques détails qui ne se trouvent point ailleurs, et que je rapporterai, parce que le fait général est constant, et que ces particularités n'ont rien d'invraisemblable.

Les troupes allemandes, disent-ils, avaient déjà éprouvé un échec sur le pont de la porte Beauvoisine, placée, à cette époque, rue des Carmes, à la hauteur des rues de l'Aumône et des Fossés-Louis-VIII; un neveu du roi de Germanie aurait même péri dans la mêlée. Ce fut postérieurement à ce revers que les trois confédérés, Othon, Louis et le comte de Flandre, Arnould, se présentèrent sous les murs de la ville, du côté du nord, avec une armée formidable. Othon s'informa d'abord s'il était possible d'interrompre les communications qui avaient lieu d'une rive à l'autre de

[1] Frod. Chron., p. 610.—Witichindi Annales; Histor. de France, t VIII, p. 219.

la Seine, au moyen de bateaux[1]; ce qui établit, pour le dire en passant, qu'à la fin de cette année 946, il n'y avait pas encore de pont à Rouen[2]; on lui répondit que cette manœuvre était impraticable, non-seulement à cause des crues régulières de la marée, mais parce que le fleuve baignait le pied même des remparts. Othon fit aussitôt demander à Richard un sauf-conduit pour aller faire ses dévotions dans l'église du monastère de Saint-Ouen, alors dans le faubourg de la ville. Le duc consentit, et le roi de Germanie, suivi de ses généraux, aussi bien que des évêques, qui, d'après la coutume de ces temps, accompagnaient les armées, se rendit au monastère. Son but réel n'était probablement pas de prier, mais de tenir une conférence secrète, sans éveiller les soupçons de Louis et d'Arnould. En effet, à l'abri des murs du couvent, il réunit autour de lui ses conseillers, et après avoir exposé

---

[1] « Ut qui transvehuntur *navigio*, non transgrediantur. » Dudo, p. 132.

[2] Robert Wace, t. I, p. 210, parle d'un pont en cette circonstance; mais Dudon, qu'il suit d'ailleurs pour tout le reste, dit au contraire *navigio*.

toutes les difficultés de l'entreprise, l'impossibilité même de la réussite, il proposa de s'emparer du comte de Flandre, et de le livrer, chargé de chaînes, à Richard, qui pourrait ainsi punir l'assassin de son père. Les prélats et les grands repoussèrent ce moyen de faire la paix avec le duc de Normandie; mais ils pensèrent aussi que la prudence ne permettait pas à Othon de continuer le siége, et l'engagèrent à prendre des mesures pour le départ, qui fut fixé au lendemain.

La conférence n'avait pas été tellement secrète qu'il n'en revînt quelque chose aux oreilles du comte de Flandre. Pour prévenir toute espèce de malheur personnel, il résolut lui-même de partir seul, dès la nuit suivante, et exécuta son projet. Le tumulte inévitable d'un corps d'armée qui décampe jeta l'effroi parmi les troupes des deux autres confédérés, qui se crurent attaqués par le duc et les Rouennais. On s'agite, on se presse en désordre, la confusion est partout. Les assiégés, de leur côté, au bruit qu'ils entendent sous leurs murs, se persuadent qu'ils vont avoir à repousser un assaut, et courent en armes sur les remparts.

Le point du jour les désabusa, en éclairant la fuite de leurs ennemis. Richard veut faire une sortie à la tête de ses Normands ; mais ils lui représentent sa trop grande jeunesse, le péril qu'il va courir, le besoin qu'ils ont de le conserver ; peut-être aussi n'est-ce qu'un piége pour attirer la garnison hors des murs, et s'emparer de la ville privée de défenseurs. Enfin, le duc consent à rester avec une partie des troupes. L'autre partie tombe sur les étrangers, dont elle fait un grand carnage, en les poursuivant jusque sur le territoire d'Amiens. La tradition veut que la place de la Rougemare, assez loin hors la ville, à cette époque, ait reçu, dès-lors, le nom qu'elle porte aujourd'hui, à cause du sang répandu en cet endroit.

La retraite du roi de Germanie fit dégénérer les hostilités en une multitude de combats isolés, qui ne pouvaient rien décider, et dont la Normandie n'était plus le théâtre. Il faut remarquer ici l'alliance étroite, offensive et défensive, qui existe entre Richard et Hugues-le-Grand. L'histoire ne parle en aucun endroit de ce traité d'alliance ; mais il est suffisamment révélé par les faits. La Normandie n'était point

intéressée dans les démêlés du comte de Paris avec le roi de France ; et cependant, c'est à la tête de troupes normandes que Hugues attaque
948. — 949. Soissons, ravage la campagne de Reims, et donne des assauts à la ville de Laon[1]. Un conseil général est convoqué par le pape, à Ingelheim, pour prononcer sur les différends de Louis et de Hugues[2] ; les évêques normands ne s'y trouvent point, en cela d'accord avec ceux des pays soumis au comte de Paris. Un fort, appartenant à l'église de Rouen, est surpris et enlevé par les soldats d'un comte Rainold ; Hugues intervient et fait rendre le fort à ses
950. propriétaires ; enfin, Louis d'Outremer étant mort en 954, et le comte Hugues deux ans après, Richard épousa la fille de ce prince
960. *d'outre Seine*, comme l'appelle le contemporain Frodoard[3]. Les deux jeunes gens avaient été fiancés plusieurs années auparavant, quand ils n'étaient encore nubiles ni l'un ni l'autre, et le jeune Hugues, depuis surnommé Capet, placé

---

[1] Frod. Chron., p. 614-616.
[2] Labbe et Cossart, t. IX, p. 623.
[3] Frod. Chron., p. 616-620.

par son père sous la protection de Richard[1]. La puissance du roi Lothaire, fils et successeur de Louis d'Outremer, était tombée au dernier degré d'abaissement. Ce prince n'avait point de vassal qui ne fût plus fort que lui-même, ou du moins en état de lui résister avec succès. Il avait régné d'abord sous la tutelle de Hugues-le-Grand, ou, si l'on veut, Hugues-le-Grand avait régné sous le nom de Lothaire[2]. Après la mort du comte de Paris, la reine Gerberge, veuve du feu roi, dirigea le plus souvent la conduite de son fils. Cette femme, par un sentiment de dignité dont la source était honorable, conçut le projet de rendre au roi son fils une partie de son pouvoir, et conséquemment du territoire possédé par ses ancêtres. S'en prendre aux vassaux de la couronne était peu facile: accoutumés, surtout depuis Charles-le-Simple, à jouir virtuellement des domaines de la famille, par le seul droit d'hérédité na-

---

[1] Willelm. Gemet., p. 244.

[2] « Lotharius rex Franciæ prælatus est solo nomine; Hugo vero non nomine, sed actu et opere. » Gerberti Epistolæ; Histor. de Fr., t. IX, p. 282.

turelle, leur cause devenait commune si l'intérêt d'un seul se trouvait compromis. La reine comprit qu'elle devait tourner ses regards vers un autre point. A côté de ce qu'on appelait alors le royaume de France, existait, en dehors de cette combinaison féodale, un état jeune encore et pourtant homogène, étranger quoique voisin, fort sans l'appui des autres, et que la multitude des seigneurs émancipés auraient vu anéantir sans regret, peut-être même avec plaisir: c'était la Normandie; puissance redoutable, toutefois, disposant d'une population nombreuse, aguerrie, et dont le chef était beau-frère du plus considérable des vassaux du roi de France. Richard, de son côté, ne cachait pas ses sentimens d'inimitié à l'égard de Lothaire. Il se défiait aussi, probablement, des dispositions des vassaux de ce prince, et voulut, l'année même qui suivit son mariage, empêcher une assemblée générale convoquée à Laon par Lothaire[1]. S'il n'y parvint pas, il fit voir, néanmoins, qu'on ne devait point songer à lui parler en maître, ni à l'attaquer légèrement.

[1] Frod. Chron., p. 621.

Ce n'est pas que je prétende faire adopter les récits de nos historiens normands, quand ils disent que la reine Gerberge, voulant à tout prix se défaire de Richard, s'entendit avec Thibault, comte de Chartres, et Brunon, archevêque de Cologne, pour attirer le duc de Normandie dans un guet-apens. Le duc, ajoutent-ils, était en route pour le lieu du rendez-vous, lorsque deux chevaliers de Thibault le rencontrèrent dans le Beauvoisis. Ils l'arrêtèrent, le prirent à l'écart, et eurent avec lui cette conversation vraiment curieuse : « Que préfères-tu, rester duc des Normands, ou devenir berger hors de ton pays ? — A qui êtes-vous ? — Que t'importe ? et ne vois-tu pas que nous sommes à toi ? » Eclairé par cette révélation mystérieuse, Richard donne à l'un des chevaliers une épée, dont la poignée d'or pesait quatre livres, à l'autre, un bracelet du même métal et du même poids, puis revient à Rouen[1].

---

[1] « Mavisne fore dux Northmannorum, quam extrà regionem tuam pastor ovium et caprarum ? — Cujus fideles estis ? — Quid tibi cujus ? Nonne tui? » Dudo, p. 139. — Willelm. Gemet., p. 245. — Rob. Wace, t. 1, p. 222.

Ce sont là des histoires, je ne dirai pas faites à plaisir, mais résultant d'une confusion de lieux et d'époques, et dont rien n'établit même la vraisemblance. Aussitôt après ce récit, nos écrivains en placent un autre absolument de même nature. C'est encore un rendez-vous, un guet-apens pour s'emparer de Richard; c'est encore le duc de Chartres qui détermine Lothaire à tendre des embûches au duc de Normandie. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que la reine Gerberge, Lothaire, et Thibault, comte de Chartres, de Tours et de Blois, se réunirent dans la pensée d'anéantir la domination normande. Cette coalition de Lothaire et de Thibault, contre Richard, ressemble beaucoup à celle de Louis d'Outremer et de Hugues contre Guillaume[1]. Ce Thibault, surnommé le Tricheur, avait épousé la veuve de Guillaume Longue-Epée, belle-mère, comme on sait, de Richard, avec qui elle pouvait avoir des démêlés domestiques[2]. Quoi qu'il en soit, Lothaire, et plusieurs de

[1] *Voyez* Dudon, p. 145.

[2] «Tetboldus... novercalibus furiis... succensus.» Dudo, p. 137.

ses vassaux, entrèrent sur le territoire normand, vers la partie septentrionale, sans pouvoir effectuer le passage de la rivière d'Eaulne, défendu par Richard en personne. Thibault attaqua ensuite Évreux, qu'il prit d'assaut, selon Dudon[1]; par trahison selon Guillaume de Jumiéges[2]. Richard, de son côté, conduisit ses Normands au pillage dans le pays Chartrain, après quoi il revint à Rouen. Bientôt Thibault reparaît sur la rive gauche de la Seine, au faubourg d'Emendreville, aujourd'hui Saint-Sever. Richard réunit des bateaux[3], passe le fleuve, et tombe sur l'ennemi, qu'il met en déroute. Évreux demeura néanmoins au pouvoir de 962.
Thibault.

Voilà tout ce que nous pouvons accorder aux historiens normands, sur les détails ampoulés, non moins que minutieux, où ils se perdent dans le récit de ces événemens. Quant à celui qui va suivre, il est trop important, et Dudon de Saint-Quentin, qui l'a le premier rapporté,

---

[1] Dud., p. 142.

[2] Willelm. Gemet., p. 246.

[3] Nouvelle preuve qu'il n'y avait pas de pont à Rouen.

en était trop près, pour qu'il soit possible de le révoquer en doute, du moins dans ce qu'il a de général.

Richard craignit probablement de voir se grossir le nombre de ses ennemis; plus d'une fois les comtes d'Anjou et du Perche avaient fait des incursions dans le pays d'Alençon[1]. Ils pouvaient saisir le moment des hostilités avec le comte de Chartres, pour rentrer en armes sur le territoire normand. Richard eut donc recours à un moyen déjà employé en sa faveur, et qui l'avait sauvé une première fois. Des secours furent demandés à ce même roi de Danemarck, Harald, qui, vingt ans auparavant, était venu rompre les plans de Louis d'Outremer. Il ne vint pas cette fois en personne, mais il envoya une flotte et des hommes qui ne demandaient qu'à piller. Ils entrèrent
963. par la Seine, qu'il remontèrent d'abord jusqu'à Rouen, puis, par ordre de Richard, jusqu'à Gefosse, aux environs de Vernon, d'où ils se répandirent dans les domaines du comte de Chartres et de Lothaire.

---

[1] Robert Wace, t. 1, p. 249.

En se rappelant les ravages exercés par les premières troupes des Normands, et par celles de Hrolf lui-même, on se fera une juste idée de l'état du pays abandonné à ces hordes nouvelles : les châteaux, les fermes, les villages, les villes, les églises, les monastères, tout devint la proie des pillards ; hommes et femmes furent chargés de fers et emmenés captifs. C'était au point, dit Guillaume de Jumiéges, qu'on n'entendait plus un seul dogue aboyer dans le comté de Thibault. La Normandie, pendant ce temps, jouissait d'un repos absolu ; elle ne prenait point de part aux brigandages exercés en son nom et pour sa défense; mais elle en tirait parti en achetant à vil prix le butin recueilli sur les domaines du comte et sur ceux du roi.

Il fallut céder ; on députa vers Richard ; on intéressa ses sentimens religieux au rétablissement du calme et de la paix. Il y consentit : Évreux lui fut rendu ; les Danois remontèrent sur leurs barques chargées de vivres, et cinglèrent, disent les chroniques, vers l'Espagne, où ils espéraient continuer ce qu'ils ne pouvaient plus faire en France. Un assez grand nombre pourtant embrassa, dit-on, le christianisme, et

resta en Normandie [1]. Une paix profonde succéda enfin à ces courses armées. Jusqu'à l'avénement de Hugues Capet, nous ne trouvons Richard occupé que de fondations pieuses. Ce fut dans cet intervalle aussi qu'il épousa, en secondes noces, et cette fois avec les cérémonies du christianisme, une danoise nommée Gonnor, avec qui depuis quelque temps il entretenait de secrètes liaisons [2], et dont il eut plusieurs enfans. Sa première femme, morte après huit ans de mariage, ne lui en avait point donné.

Richard était à Bayeux quand il se sentit frappé de sa dernière maladie; il se fit sans délai transporter à Fécamp, où il avait fixé le lieu de sa sépulture. Un cercueil de pierre, préparé d'avance pour le recevoir, était déposé dans l'église, et tous les vendredis rempli de froment que l'on distribuait aux pauvres, avec cinq sous d'argent [3]. Sur le point de mourir, il fit appeler les grands de son duché. Raoul, son

---

[1] Dudo, p. 144. — Willelm. Gemet., p. 246. — Robert Wace, t. I, p. 252.

[2] Dudo, p. 152. — *Voyez aussi* les amours de Richard et de Gonnor dans Guillaume de Jumiéges, p. 311.

[3] Dudo, p. 156 et seq.

frère utérin [1], lui demanda auquel de ses fils il destinait la souveraineté; ce qui établit, pour le dire en passant, que la couronne ducale, en Normandie, n'était pas alors purement héréditaire [2]. Le prince fit reconnaître Richard, son fils aîné, après quoi il mourut; il fut inhumé, 996.
non pas dans l'église, mais en dehors, par ses ordres, et sous la gouttière.

On a pu penser que le premier duc Hrolf n'avait obéi qu'à la politique, en se soumettant au christianisme. Il n'en saurait être de même à l'égard de ses deux successeurs, Guillaume et Richard. Le projet bien constaté de l'un, de se faire moine à Jumiéges; les richesses considérables que l'autre prodigua aux ordres religieux; les nombreux couvens qu'il fit construire ou réparer, sans aucun motif marqué d'intérêt pour sa domination : tout concourt à prouver que, dès le second duc, si l'on veut écarter le premier, la religion chrétienne était adoptée de bonne foi par les souverains normands.

---

[1] Willelm. Gemet., p. 288.

[2] Dudo, p. 157.

Richard Ier a été surnommé *sans peur;* je ne crois pas que ce soit par ses contemporains; et sous le rapport militaire, il n'a rien fait de plus que ses deux prédécesseurs. Si je ne me trompe, ce surnom est l'effet des croyances superstitieuses d'une époque où l'on ajoutait beaucoup de foi aux apparitions des esprits et des démons. Robert Wace, qui écrivait au douzième siècle [1], ne dit pas *Richard-sans-Peur;* mais il affirme que ce duc marchait de nuit comme de jour, sans avoir jamais peur de rien; et il ajoute, comme explication, qu'il vit et rencontra maint fantôme, sans en avoir jamais été effrayé [2]. Un chroniqueur anglais s'exprime dans le même sens, et donne les mêmes faits à l'appui [3]. De là ces récits populaires, où Richard figure, tantôt à côté d'un revenant qu'il coupe en deux d'un coup d'épée, tantôt à côté du diable en personne, qui le prend pour arbitre dans ses démêlés avec un ange [4].

Richard laissa plusieurs enfans : ceux que les

---

[1] *Voyez* Roman de Rou, t. I, p. 370.

[2] Ibid., t. I, p. 278.

[3] Bromton, inter Scriptores decem, col. 856.

[4] Rob. Wace, t. I, p. 280 et suiv. — Bromton, loc. cit., col. 857.

historiens normands nous font connaître, sont : Richard, qui lui succéda sous le nom de Richard II; Robert, comte d'Évreux et archevêque de Rouen; Mauger, créé comte de Corbeil par le roi de France Henri Ier; Godefroy, qui fut comte d'Eu; Guillaume, nommé comte d'Exmes par son frère Richard II, qui le créa comte d'Eu quelques années après; Emma, qui épousa Ethelred roi d'Angleterre, en 1002; Hadwige, mariée à Geoffroy, comte de Bretagne; et enfin Mathilde, première femme d'Eudes comte de Blois et de Chartres[1].

Ce fut pendant le règne de Richard que ce Hugues, surnommé depuis Capet, sans qu'on sache trop pourquoi, posa les fondemens de son élévation. Dans ces temps d'ignorance et de crédulité, il n'était pas difficile aux hommes un peu supérieurs à la multitude, de faire croire à l'intervention du ciel et des saints. Hugues Capet le sentit; il eut, à l'exemple de Hrolf, une vision que je vais raconter.

Un fantôme lui apparut pendant la nuit.

---

[1] *Voyez* Dud., p. 152. — Willelm. Gemet., p. 247. — Rob. Wace, t. I, p. 277.

« Que fais-tu là, dit-il au prince? — Je veille, répond celui-ci épouvanté; mais toi, qui es-tu? je l'ignore absolument. — Alors le fantôme: Je te supplie de retenir mon nom et de satisfaire à ma demande; je suis l'abbé Valery, autrefois vivant, aujourd'hui mort. Je reposais sur le littoral de la mer; le perfide Arnould m'a enlevé à ma patrie, aussi bien que saint Riquier[1]; et je suis retenu captif sur la terre étrangère. Le temps est venu où je dois rentrer dans ma demeure. Tu me rendras à mon église: hâte-toi d'accomplir nos vœux, car tu devras à nos prières d'être élu roi de la Gaule, que ta race gouvernera éternellement[2]. »

Or, la puissance du comte Arnould II, qui régnait alors en Flandre, n'était pas de beaucoup comparable à celle de Hugues, qui lui fit ainsi connaître sa volonté: « Tu me rendras honorablement, dans Montreuil, les corps de

---

[1] Vita sancti Walarici, ap. Boll., aprilis, t. I, p. 24. — Vita sancti Richarii, ibid., ibid., t. III, p. 457.

[2] « Per nostras enim orationes rex efficeris Galliæ, et posteà hæredes tui usque ad septimam generationem possidebunt gubernacula totius regni. » Ibid., apr., t. I, p. 25. — Histor. de France, t. VIII, p. 274; t. IX, p. 146; t. X, p. 234, 289, 298, 356.

saint Valery et de saint Riquier. Si tu ne le fais pas sur-le-champ, de bon gré, tu le feras plus tard de force.» Il arriva ce qui ne pouvait manquer d'arriver : le comte de Flandre fut forcé de rendre les corps, qui furent replacés solennellement dans leur ancien monastère. La chronique ajoute même que Dieu renouvela, en cette occasion, pour le cortége qui transportait les reliques, le miracle accordé à Moïse devant la mer Rouge, c'est-à-dire que la rivière de Somme se déranga pour laisser passer la procession[1] : ce fut le sujet d'un tableau qu'on voit encore dans la chapelle de Saint-Valery. On lit au bas ces quatre vers :

Voyez Hugues-le-Grand, conducteur d'une armée,
Pour dégager ses os par les foudres de Mars !
Qui ne s'étonnerait? la mer inanimée
Leur fait la révérence et se fend en deux parts !...[2]

Nous n'avons pas à examiner le mérite du quatrain, moins encore celui du miracle. Du reste, et ceci est très remarquable, la prédic-

[1] Vita Burchardi, ap. D. Bouquet, t. x, p. 357.

[2] Biographie d'Abbeville, par F. C. Louandro, p. 321.

tion du saint fut accomplie; six ans après, Hugues Capet était roi. Ce qui prouve évidemment, dit le frère André, dans sa chronique, que le changement de dynastie fut un effet de la volonté divine [1]. Voyons-y plutôt une combinaison politique, appropriée aux mœurs contemporaines.

Selon la loi d'hérédité, si elle eût été fortement établie, la couronne appartenait à Charles, frère de Lothaire et duc de Lorraine; mais Hugues Capet sut habilement profiter de la confusion, et se fit reconnaître roi, non par tous les grands du royaume, comme le dit un chroniqueur [2], mais par ses vassaux et quelques seigneurs ses amis, au nombre desquels on a placé Richard, duc de Normandie [3]. Il paraît même que les Français tournèrent d'abord les yeux vers Charles; mais que celui-ci, ayant imprudemment soumis l'affaire aux délais d'un conseil, Hugues Capet prit possession pendant qu'on

[1] Histor. de France, t. x, p. 273 et 289.

[2] Glabri Rodulphi Chron., ap. Duchesne, t. IV, p. 12.

[3] Willelm. Gemet., p. 248.— Willelmi Nangii Chron.; Histor. de France, t. IX, p. 82. — Rob. Wace, t. I, p. 295.

délibérait[1]. Charles voulut régner, dit un historien[2], mais Hugues se révolta contre lui et vint l'assiéger dans la ville de Laon. La garnison fit une sortie et mit en déroute l'armée du rebelle. Ne pouvant réussir par la force, Hugues s'entendit avec le vieil Ascelin, évêque de Laon et conseiller de Charles. Au mépris de son ordre, s'écrie l'annaliste dans un moment d'indignation, au mépris de son âge et de la mort qui s'approchait, cet indigne évêque, imitateur d'Achitopel et de Juda, ne rougit pas du nom de traître. Pendant la nuit, il livra la ville, Charles et son épouse, à Hugues, qui fit emprisonner son rival malheureux, et s'intitula aussitôt roi par la grâce de Dieu.

Il paraît, d'ailleurs évident, qu'à cette époque le royaume de France était électif autant qu'héréditaire. « Puisqu'il vaut mieux ne pas s'engager, disait un abbé, au temps de Hugues Capet, que de manquer à sa promesse, il vaut mieux aussi ne pas souscrire à l'élection d'un prince que de le mépriser, ou le proscrire

---

[1] Ex Chron. Masciasensis; Histor. de France, t. VIII, p. 230. — Willelm. Nangis, ibid., t. IX, p. 82.

[2] Order. Vital., p. 369.

après l'avoir élu[1]. » Il ne faut donc pas s'étonner de l'entreprise de Hugues Capet. Le pays étant soumis à une anarchie complète, l'élection du plus puissant, ou par la volonté du plus fort, devenait, en quelque sorte, une conséquence naturelle et inévitable de l'état des choses.

L'avénement de Hugues Capet ne rétablit point l'unité politique; lui-même ne fut pas reconnu par tous les grands propriétaires de fiefs. Ces derniers se faisaient la guerre entre eux, indépendamment de l'autorité de celui qui portait le nom de roi. Introduit pendant les troubles du dixième siècle, cet usage acquit, pour ainsi dire, force de loi dans le onzième et le douzième; nous en verrons un exemple sous Richard-cœur-de-Lion[2].

Point de tribut public que les seigneurs fussent obligés de payer à la couronne; absence complète d'une législation à laquelle ils fussent tenus de se conformer : ils jouissaient, au contraire, de la faculté d'imposer des lois à leurs propres vassaux; et le changement de lois ou de coutume suivait presque toujours le change-

[1] Mabillonis vetera Analecta, p. 136, col. 1.

[2] Script. post Bedam, p. 421, verso.

ment de seigneur. Le successeur de Richard Ier ayant cédé Dreux à Eudes de Champagne, qui lui abandonnait Tillières : « Adont, dit la chronique, Dreux où l'en usoit de la coustume de Northmandie, fut muée en la coustume franchoise; et Tillières qui estoit en la coustume franchoise, fut muée en la coustume de Northmandie[1]. »

Remarquons, cependant, que l'usurpation de Hugues Capet une fois consommée, l'hérédité agnatique se rétablit dans le royaume des Français, et s'opéra toujours depuis sans difficulté, si l'on excepte les efforts en sens contraire de la reine Constance, femme de Robert fils et successeur de Hugues Capet.

Du reste, on ne voit pas que l'état politique du pays se soit amélioré sous les premiers Capétiens. Le système féodal s'affermit; les grands vassaux se maintinrent dans l'indépendance de la couronne, qu'il ne reconnaissaient guère que comme autorité médiatrice dans leurs démêlés particuliers[2]. Quant au commerce de cette

---

[1] Chron. de Normandie, ap. Histor. de France, t. XI, p. 329.

[2] Guill. Gemet., cap. 12, p. 254. — *Voyez aussi* Histor. de France, t. X, p. 457, 612, 622, 623 et passim.

époque, on se fera une idée de ce qu'il pouvait être, en se rappelant que les provinces n'entretenaient aucune relation entre elles, et que leurs populations ne se rapprochaient, en quelque sorte, que quand leurs chefs les poussaient les unes contre les autres pour se battre et s'exterminer. La Bourgogne, par exemple, était relativement à Paris une contrée lointaine, un pays inconnu; c'est ce qui fait dire au comte Burchard, parti de la capitale de Hugues Capet pour le monastère de Cluny : « il est à croire que, lorsque j'ai entrepris le travail d'un *si long voyage*, ce n'est pas pour chose légère que je suis venu vers toi. Je te supplie donc d'écouter ma prière, afin que je ne me repente pas de m'être fatigué par une si longue route et d'être venu chercher un *si lointain pays*. » A quoi l'abbé de Cluny répond : « il nous serait bien pénible de passer en des *régions étrangères et inconnues*.... Adressez-vous plutôt à vos voisins qu'à nous, *inconnu* et vivant dans un *pays lointain*[1] ». La guerre voyageait donc plus que le

[1] Vita Burchardi venerabilis comitis; Histor. de France, t. x, p. 352.

commerce; les soldats faisaient plus de route que les marchands, et les armées se mêlaient, sans mélange de populations.

On a dit [1] que le pouvoir de l'église avait décliné au dixième siècle; peut-être cette assertion est-elle un peu absolue. La puissance temporelle, à la vérité, n'éprouva point, pendant ce siècle, les humiliations que lui réservait le onzième; mais l'influence de l'église ne réside pas nécessairement dans l'ambition d'un pape, et Grégoire VII lui-même finit par tomber victime de ses propres excès. Pendant cette période nous trouvons, chez plusieurs pontifes, un langage et des actes qui établiraient, au contraire, que l'église n'avait rien perdu de son autorité.

Benoît IV, remplaçant l'évêque de Langres sur son siége, frappe d'un anathème perpétuel quiconque apportera la moindre opposition à ses ordres, et il n'en excepte pas les rois [2].

Un pape, au dixième siècle, s'interposa entre un roi de France et ses sujets révoltés, ordonnant

---

[1] M. Sismondi; Hist. des Français, t. III, p. 439.

[2] Epistola Benedicti papæ IV; Labbe et Cossart, Concilia, t. IX, col. 512.

impérieusement à ceux-ci de recevoir leur souverain [1].

L'empereur Othon descendait en Italie à la voix d'Agapet [2].

Le roi d'Angleterre, Edgar, avait outragé la pudeur sur une jeune vierge; l'évêque de Cantorbéry lui défend de porter la couronne avant sept années révolues, et le prince obéit [3].

998. Robert, roi des Français, est également soumis à une pénitence de sept ans, pour avoir épousé sa cousine, et il est frappé d'anathème s'il résiste [4].

Hugues Capet lui-même, après avoir fait déposer l'évêque Arnould, dans un concile tenu à Reims [5], a grand soin d'écrire au pape, en quelque sorte pour se justifier : « Nous n'avons rien fait contre votre autorité, lui dit-il. Grenoble est située sur les frontières de l'Italie et de la Gaule; c'est là que les pontifes romains ont coutume de rencontrer les rois des Français;

---

[1] Labbe et Cossart, t. IX, col. 599.

[2] Baronii Annal. eccles., t. X, p. 730.

[3] Labbe et Cossart, t. IX, col. 701-702.

[4] Ibid., ibid., col. 772.

[5] Ibid., ibid, col. 738.

nous pouvons nous y trouver, si cela vous est agréable; nous vous y recevrons avec les plus grands honneurs; nous vous y rendrons tous les respects qui vous sont dus. Nous le disons dans notre sincère affection, afin que vous sachiez bien que, ni nous, ni les nôtres, ne prétendons nous soustraire à votre sentence [1]. » Arnould, à la vérité, demeura captif tant que Hugues-Capet voulut; mais il y avait raison d'état pour ce prince, qui ne pouvait laisser un descendant des Carlovingiens en possession de la métropole de Reims, et l'autorité du pape finit par l'emporter, puisque l'évêque Arnould fut rétabli dans son siége [2]. Remarquons encore que le premier acte de Hugues-Capet, après son usurpation, fut la confirmation des libertés, donations et priviléges des églises; confirmation, disent les savans bénédictins, qui dut avancer beaucoup ses affaires [3].

Tout cela ne prouverait pas que le pouvoir de l'église eût décliné, proprement dit. Sans

---

[1] « Nihil nos contra apostolatum vestrum egisse scimus, etc. » Conc., t. IX, col. 743.

[2] Histor. de France, t. X, p. 118.

[3] Ibid., ibid., p. 548.

doute il y eut, au dixième siècle, de fort méchans papes; mais le principe resta ce qu'il était, et ne fut contesté par personne, sauf les libertés de l'église gallicane, vigoureusement défendues alors par plusieurs prélats. Le cardinal Baronius n'a point assez de larmes à répandre sur ce *siècle de fer, de plomb et de ténèbres*[1]; mais il faut voir ici le déclin de la dignité pontificale, bien plus que l'abaissement du pouvoir de l'église. Ajoutons que cet écrivain désigne plus particulièrement le clergé d'Italie, où la corruption, il faut bien le reconnaître, avait dépassé toutes les bornes[2]. Il semblerait donc plus vrai de dire qu'au dixième siècle il y eut dans l'église comme ailleurs, désordre, confusion, anarchie, et qu'elle fut entraînée alors par le torrent qui entraînait tout. En effet, la discipline ecclésiastique

---

[1] « Novum incohatur sæculum, quod sui asperitate ac boni sterilitate *ferreum*; malique exundantis deformitate *plumbeum*; atque inopiâ scriptorum appellari consuevit *obscurum*. » Baronius, Annales ecclesiastici, t. x, p. 629.

[2] « Quibus tunc ipsam (sedem apostolicam) sine maculâ et sine rugâ contigit aspergi sordibus, putoribus infici, inquinari spurcitiis, ex hisque perpetuâ infamiâ denigrari? » Ibid., p. 630.

fut presque entièrement négligée[1] : on vit des chefs de monastères, oubliant les devoirs de leur profession, se jeter dans le tourbillon des plaisirs mondains, déposer l'habit religieux, se parer de riches vêtemens et de fourrures précieuses; la chasse aux chiens ou à l'oiseau occupait une grande partie de leurs momens[2]. A cette époque, aussi, les évêques soutenaient des guerres sanglantes contre les seigneurs laïques; ils avaient leurs troupes, leurs armées[3]; chassés d'un évêché par la force, ils en acquéraient un autre par la violence[4]. Des prêtres, qui auraient dû donner l'exemple de la morale et de la chasteté, s'abandonnaient honteusement à tous les excès qu'elles condamnent[5]. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques, des évêques même, prirent femme publiquement, et en eurent des enfans[6]. Enfin, l'impudicité avait envahi la

---

[1] Fleury, Hist. eccles., in-4°, t. XI, p. 652.

[2] Vita Burchardi, apud Histor. de France, t. X, p. 351.

[3] Frodoardi Chron., ap. Chesnium, t. II, sub anno 949 et passim.

[4] Conc. Trosl., ap. Labbe et Cossart, t. IX, col. 545.

[5] « In tantum ut ipsi quoque sacerdotes, qui ab aliis debuerant hujus putredinem morbi resecare, computrescant in stercore luxuriæ. » Ibid., t. IX, col. 545.

[6] Mabillon, Vetera analecta, p. 303. — Gallia Christ., t. XI, col. 25.

chaire de Saint-Pierre : il suffit de nommer un Sergius III, galant mîtré d'une Marozia[1]; un Jean X, dont aucun autre ne surpassa l'infamie[2]; un Jean XI, fils du pape Sergius III et de sa concubine Marozia[3]; un Jean XII, qui fut accusé tout à la fois de simonie, de débauche, de meurtre, d'incendie[4]; qui, chassé de Rome, à cause de ses crimes, y rentra par le moyen de ses maîtresses[5], et finit par mourir en bonne fortune[6].

Toutes les calamités pesèrent à la fois sur ce malheureux siècle. La plus déplorable, parce qu'elle enfante ordinairement toutes les autres, ce fut l'épaisse ignorance du peuple, des seigneurs, et même des ecclésiastiques. Il n'en pouvait être autrement : les Normands, les Hongrois, les Sarrazins avaient tout détruit, pillé ou brûlé dans leurs invasions; les biblio-

---

[1] Baronius, Ann. eccles., t. x, p. 650.

[2] « Quo turpior nullus. » ibid., p. 688.

[3] Ibid., p. 693.

[4] Liuthprandi Ticinencis Hist., ap. Chesnium, t. III, p. 630.

[5] Ibid., p. 633.

[6] « Quâdam nocte extrà Romam, dum se cum cujusdam viri uxore oblectaret. » Ibid.

théques avaient péri, et avec elles les moyens d'instruire la population. Il fallut refaire les légendes; on les refit, mais sur des traditions orales et dans l'ignorance complète des deux connaissances les plus indispensables à l'historien, la chronologie et la géographie. Il arriva même, parfois, aux *savans* de cette époque d'émettre des opinions si bizarres, qu'elles arrachent un sourire involontaire au lecteur le plus disposé à l'indulgence. C'est ainsi que Remi d'Auxerre, qui florissait à la fin du neuvième siècle et au commencement du dixième, écrivait que le paradis terrestre n'était point sur notre globe, mais dans un lieu très élevé, voisin de la lune, et qui avait dû conséquemment échapper aux désastres du déluge[1]. C'est encore ainsi que Raoul Glaber (sans poil), qui écrivait au commencement du onzième siècle et peut-être dès la fin du dixième, avance hardiment, à l'occasion d'une éruption du Vésuve, que ce

---

[1] « Est enim (paradisus) in altissimo loco situs pertingens usque ad lunarum circulum. Undè et illuc aquæ diluvii minimè pervenisse dicuntur. » Remigius Antisiodorensis in Genesim expositio, apud Pezii Thesaurum anecdotorum, t. IV, p. 13.

volcan est en Afrique[1]; qu'il confond l'Océan avec la Méditerranée[2]; qu'il affirme que la ville d'Orléans tire son nom de celui de la Loire[3]; et mille autres puérilités de cette espèce[4].

Telle fut l'ignorance du peuple, vers la fin du dixième siècle, que philosophe et magicien étaient devenus synonymes[5]; Abbon de Fleury, et Gerbert, qui depuis fut pape sous le nom de Sylvestre II, furent accusés d'intelligence avec le diable, à cause de leurs connaissances en mathématiques. Ces croyances absurdes se propagèrent dans les siècles suivans, et furent partagées par des historiens d'ailleurs estimables[6]. C'était une opinion généralement accréditée au temps

[1] « Sed neque hoc puto silentio præterire, cur istud in solâ africanâ contingat regione. » Glabri Radulphi Hist., lib. 2, cap. 7, ap. Chesnium, t. IV, p. 18.

[2] « Et quoniam illuc incumbit devexum ab oriente Oceanum mare. » Ibid.

[3] « *Aureliana* quasi *Ore-ligeriana.* » Ibid., p. 17.

[4] *Voyez surtout* le livre 1er : De divinâ quæternitate, ibid., p. 2.

[5] « Gerbertum monachum philosophum, quin potiùs nigromanticum. » Ex Chronicâ regum francorum, Histor. de France, t. X, p. 301.

[6] « Fertur de illo quod, dum scolasticus esset, cum dæmone locutus fuerit. » Orderic. Vital., lib. 1, p. 371.

de Guillaume de Malmesbury[1]. Cet écrivain lui-même n'élève pas le moindre doute sur le pacte de Gerbert avec le démon, et donne de longs détails à ce sujet. Du reste, les chroniques de ces âges ténébreux abondent en miracles et en prodiges de toute espèce. Ici, une pluie de sang tombe sur des ouvriers[2]; là, on vit des démons, sous la forme de loups et bêlant comme des chèvres[3]. En 979, des armées de feu se montrent dans le ciel, pendant toute la nuit du 28 octobre[4]. Flodoard raconte qu'en l'année 922, près de Cambray, l'on vit dans le ciel comme trois soleils, indépendamment du soleil ordinaire; de plus, deux javelots et deux branches d'arbres s'avançant à la rencontre les uns des autres. Quelques brins de la barbe de saint Pierre opérèrent beaucoup de miracles, dans une église dédiée à cet apôtre, près Paris; plus de cent soixante-dix individus, aveugles, boiteux

[1] « Non absurdum erit, si litteris mandemus quæ per omnium ora volitant. » Willielmi Malmesburiensis de Gestis regum anglorum, inter Script. post Bedam, p. 36.

[2] Ord. Vital., lib. 1, p. 369, et lib. 7, p. 635.

[3] Chron. sancti Maxentii, ad Histor. de France, t. IX, p. 9.

[4] Chron. Remense, ibid., ibid., p. 39.

ou paralysés, s'en retournèrent guéris; une multitude de possédés furent délivrés de l'esprit malin [1]. S'il faut en croire Raoul Glaber, l'image du Christ, dans un monastère d'Orléans, versa un ruisseau de larmes pendant plusieurs jours de suite. Peu de temps après, une nuit que le peuple se rendait en hâte à la grande église, pour y entendre les matines, un loup pénétra dans le temple, saisit la corde et se mit à sonner la cloche. L'année suivante, un affreux incendie dévora la ville, et tout le monde fut persuadé, ajoute l'historien, que ce désastre avait été prédit par les deux miracles précédens [2].

On était lettré, au dixième siècle et au commencement du onzième, quand on savait lire,

---

[1] « Apud Camaracum visi sunt quasi tres soles... Item duo in cœlo spicula contra se utrinque propinquantia..... Item duo stipites.... In pago quoque parisiaco,... multa miracula in ecclesiâ sancti Petri,... ex quo scilicet reliquiæ de barbâ ipsius apostoli illuc sunt relatæ, facta memorantur.... Præter alia innumerabilia quæ ibidem sunt acta. » Frodoardi Chron., ap. Chesnium, t. II, p. 592.

[2] « A cujus scilicet imaginis oculis, per aliquod dierum spatium, continuè multis cernentibus rivus, emanavit lacrymarum... Post paululùm.... lupus affuit, ecclesiamque ingressus, ac funem signi ore arripiens, agitansque illud, insonuit, etc., etc. » Glabri Radulphi Hist., lib. II, ap. Chesnium, t. IV, p. 16.

écrire, chanter au lutrin et composer de la musique d'église. Foulques-le-Bon, comte d'Anjou, chantait un jour au chœur avec les chanoines de Saint-Martin de Tours; Louis d'Outremer le vit et se moqua de lui en le montrant au doigt. « Apprenez, lui fit dire aussitôt le comte, qu'un roi non lettré est un âne couronné [1]. »

Il ne faut pas chercher d'autres connaissances dans le roi Robert, fils de Hugues-Capet, malgré les épithètes emphatiques dont les chroniqueurs qualifient son érudition [2]. A l'appui de ce sentiment, je citerai les savans bénédictins de Saint-Maur, qui ont été jusqu'à dire : « *l'ignorance crasse* du roi Robert [3] ». Ce prince eut des mœurs; il fut bon jusqu'à la simplicité, grand amateur de plain-chant, grand bâtisseur d'églises, conséquemment très dévot [4], mais d'une dévo-

---

[1] « Fulco comes regi mandavit quod rex illiteratus erat asinus coronatus. » Chron. Turonense, ap. Martenne, ampl. collectio, t. v, col. 987. — Histor. de France, t. IX, p. 52.

[2] « Valdè litteratus — egregiè eruditus — prudens et litteratus, competenter philosophus et excellenter musicus. » Histor. de France, t. X, p. 227, 299, 368.

[3] Ibid., Préface.

[4] « Mult fu cist rois Roberz débonaires et atemprez, et li uns

tion aveugle, qui lui faisait croire qu'un serment prêté sur une châsse vide de reliques, n'avait ni force ni valeur, et pouvait être enfreint sans danger pour le parjure; une dévotion qui lui commandait de faire brûler vifs des malheureux qui auraient dû trouver leur défense dans l'absurdité même de l'accusation [1]. C'est de Robert que venait l'usage, adopté par des rois de France, de laver les pieds à douze pauvres le jeudi saint; mais Robert ne se contentait pas d'un si petit nombre : après son dîner, il se dépouillait de ses habits royaux, se ceignait d'un cilice, lavait les pieds à cent soixante pauvres, et les leur essuyait avec ses cheveux [2]. Au sentiment d'une piété douce et bienveillante, le roi Robert, comme on voit, réunissait les travers de la superstition. Ne le condamnons pas pour cela : les

---

des mieuz moriginez de toz les rois, preuzdons et loiaus, et mult ama et honora S. Eglise; bon clers fu et merveilleus trovierres de biaus diz en sequences et en respons que l'en chante en S. Eglise. » Histor. de France, t. x, p. 305.

[1] Gesta synodi Aurelianensis, Histor. de France, t. x, p. 538.

[2] Helgaldi Floriacensis Epitome vitæ Roberti regis, ibid., p. 109 et passim. — Une punition, chez les Anglo-Saxons, consistait à laver les pieds des pauvres. (*Voyez* Sharon Turner, Hist. of the Anglo-Saxons, vol. 3, p. 56.)

temps le voulaient ainsi, et, à l'exception de trois ou quatre hommes supérieurs à leur siècle [1], la génération tout entière s'agitait dans l'ignorance, le fanatisme ou l'immoralité. Je pourrais même citer des traits offrant le plus singulier mélange de dévotion bizarre, de superstition ridicule et de risible impiété. En voici un, entre cent.

Foulques Nerra, comte d'Anjou, s'était rendu à Jérusalem par pénitence; l'entrée de la ville lui fut permise moyennant argent; mais les payens lui déclarèrent qu'il ne pénétrerait jusqu'au saint-sépulcre qu'à la condition qu'il donnerait, au sépulcre même, et à la croix, une grande marque de mépris [2]. C'était assurément, une fort mauvaise plaisanterie de la part des gardiens du saint lieu; mais le comte, homme d'esprit, la fit tourner contre eux-mêmes : il feint de consentir, se procure une vessie de bélier, la remplit d'excellent vin blanc, se l'adapte où il faut (*inter femora*) pour

---

[1] Tels que Abbon de Fleury, et Gerbert, d'abord évêque de Reims, puis pape, sous le nom de Sylvestre II.

[2] « Nisi super illud (sepulchrum) et crucem dominicam mingeret. » Ex Gestis consulum Andegavens., Histor. de France, t. x, p. 256.

tromper les infidèles, se déchausse ensuite, et laisse couler le vin sur le sépulcre (*urinam simulans effudisse* [1]); la pierre s'étant amollie, le comte y croît voir un avertissement de Dieu, et en enlève avec les dents un gros morceau, qu'il emporte à l'insu des mécréans [2].

Ce même comte d'Anjou venait de prendre et de livrer aux flammes le château de Saumur. Pendant l'embrasement, on l'entendit plusieurs fois s'écrier : « *Saint Florent, laisse-toi brûler, je te construirai une meilleure habitation à Angers.* » Il voulut ensuite faire transporter en cette ville la châsse du saint; mais tous les efforts furent inutiles: la barque où avaient été placés les reliques, se trouva, dit la chronique, comme fixée au rivage par un pouvoir surnaturel, et le comte, attribuant cet obstacle à l'obstination du saint lui-même, l'accable d'injures, le traite d'impie et de rustre, qui ne veut même pas qu'on lui fasse du bien [3].

---

[1] Histor. de France, t. X, p. 259 et 283.

[2] Ibid., ibid.

[3] « .... Ignem oppido admoverunt, comite sæpius clamante : « S. Florenti, sine te concremari; meliorem enim Andegavis tibi habitationem exstruam »...... Sed simul ac dux cum reliquiis

Rien de plus ridicule, assurément, que cet amalgame de dévotion superstitieuse et de brutale irrévérence; mais, changez les temps, les lieux, les hommes et les divinités, au lieu des dixième et onzième siècles de notre ère, reportez-vous à l'an 360 de la fondation de Rome; au château de Saumur subtituez la ville des Véïens; au comte d'Anjou Foulques Nerra, le dictateur Furius Camillus; à saint Florent, l'épouse de Jupiter; voyez le général romain s'avancer sous les murs de la ville assiégée; écoutez-le s'écrier: « Junon, reine des dieux, qui habites encore au milieu des Véïens, je t'en conjure, viens à la suite des vainqueurs fixer ton séjour dans notre ville, qui sera bientôt la tienne, et où un temple digne de ta majesté est préparé pour te recevoir[1] »; opérez dans votre esprit toutes ces substitutions, et voyez si les mœurs de nos temps barbares,

---

nullâ conditione posse progredi, nec sanctum à suo velle separari monasterio agnovit, impium et rusticum illum vocans, nullumque bonum sibi velle fieri... recessit. » Ex Histor. monast. S. Florentii Salmur., Histor. de France, t. x, p. 266.

[1] « Te simul, Juno regina, quæ nunc Veios colis, precor ut nos victores, in nostram, tuam mox futuram urbem, sequare: ubi te dignum amplitudine tuâ templum accipiat. » Titus Livius, lib. 5, cap. 21.

tout originales qu'elles paraissent, ne seraient pas quelquefois un souvenir lointain dû au séjour des Romains dans les Gaules; voyez si Foulques Nerra ne renouvelle pas ici la cérémonie religieuse de l'évocation pratiquée quatorze cents ans avant lui par Camille. Toute la différence à noter, c'est que le comte est la caricature du dictateur [1]. — Revenons à notre sujet.

A l'époque dont nous parlons, on buvait largement pour l'amour des saints [2]; les rois échangeaient des provinces contre des reliques [3]; le massacre des Juifs conjurait les orages [4]; le jugement de Dieu, c'est-à-dire le feu, l'eau bouillante, le fer brûlant, le duel [5], décidaient de l'honneur des hommes, de la véracité de leurs paroles et du droit de propriété : « Si quelqu'un de vous, s'écriait en plein concile un prêtre de Reims, me juge indigne de confiance, qu'il

---

[1] *Voyez*, dans Macrobe (*Saturn.*, *lib.* 3), les formules d'évocations.

[2] Histor. de France, t. x, p. 344.

[3] Liuthprandi Hist., ap. Duchesne, t. III, p. 608.

[4] « Quibus decollatis, furor ventorum cessavit. » Labbe, Nova Biblioth., t. II, p. 177.

[5] Histor. de France, t. IX, p. 729; t. X, p. 231. — Frod. Chron., anno 948.

s'en rapporte au feu, à l'eau bouillante, au fer ardent; que les tourmens le persuadent, au défaut de mes paroles[1]. »

C'était à la fin du dixième siècle qu'on tenait ce langage. Au commencement du onzième, l'évêque Adalberon, contemporain, traçait ainsi le tableau politique et moral du royaume des Francs ; le prélat s'adresse au roi Robert : « La famille du Seigneur, dit-il, se divise en trois classes : ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent; ces trois élémens ne forment qu'un tout, et n'admettent point d'isolement; ils se prêtent un secours mutuel et assurent ainsi le bonheur général. Mais, aujourd'hui,

---

[1] « Si quisquam vestrûm aliter esse putat, meque indignum cui credatur, credat igni, ferventi aquæ, candenti ferro. Faciant fidem tormenta, quibus non sufficiunt mea verba. » Ex Remensi Concil., Histor. de France, t. x, p. 517.

Nous ne voyons pas qu'il soit ici question de l'épreuve par l'eau froide, peut-être parce que l'usage en avait été défendu en 829*, par Louis-le-Débonnaire, qui, d'ailleurs, prescrivait l'épreuve par l'eau bouillante **. Il semble donc que le savant Hallam se soit trompé quand il a dit, dans son *Histoire de l'Europe au moyen-âge*, que ces épreuves avaient été abolies par Louis-le-Débonnaire.

* Capitularia regum Francorum, ap. Baluze, t. I, col. 668.

** Ibid., col. 777.

les lois languissent; plus de paix, d'ordre, ni de mœurs [1].... O roi, tu possèdes toutes les qualités de l'orateur; fais connaître les abus que je signale, et que l'ordre des grands en délibère [2].... Que l'état soit régi par des lois écrites, et non par d'autres,.... que les prélats ne passent plus le temps à jouir des plaisirs de la campagne : ils rempliront mieux leurs devoirs, s'ils négligent un peu le soin de leurs terres [3]. » Le roi Robert répond : « Quand l'Éternel aura permis à la Loire de se frayer un passage vers les champs calabrois, aux fleuves de l'Asie d'arroser les plaines espagnoles, à la rose, de fleurir sur le sommet de l'Etna, au lys, de croître dans les marais, alors, évêque Adalberon, tu pourras voir tes vœux s'accomplir [4]. »

---

1 « Tabescunt leges, et pax jam defluit omnis.
Mutantur mores hominum, mutatur et ordo. »
Adalberonis carmen, Histor. de Fr., t. x, p. 70.

2 « Oratoris inest tibi, rex, concessa facultas.
Nunc demonstras, tum deliberat ordo potentum. »
Ibid., p. 71.

3 « Descriptas et non alias respublica leges :
Possideat..... »
Ibid., ibid.

4 « .... Hæc si permissio patris,
Cum Ligeris Calabros tentabit lingere campos, etc. »
Ibid., p. 72.

Je viens de présenter l'esquisse morale du pays pendant le premier siècle de la domination normande; il ne faut pas croire, cependant, que l'état de la Normandie fût en tout conforme à celui des contrées voisines. Sous le rapport religieux, peu de différence; il y eut, comme en d'autres endroits, des apparitions, des miracles, des avertissemens du ciel par l'intervention des animaux[1], de mauvais évêques[2], un clergé dissolu. Hrolf, Guillaume et Richard réparèrent, construisirent, dotèrent des églises et des monastères. Richard, en particulier, agrandit de beaucoup la cathédrale de Rouen, les abbayes de Saint-Ouen, du Mont-Saint-Michel, de Fontenelle et de Fécamp. Un scrupule religieux le détermina même à faire réédifier complétement cette dernière, ne voulant pas que la maison des moines fût plus basse que celle d'un duc[3]. Il fut mal récompensé de son zèle; le déréglement des mœurs avait gagné le clergé de Normandie; et l'ignorance habitait

[1] Chron. Fontanellense, Spicilegium, t. II, p. 285.
[2] Gallia Christiana, t. XI, passim.
[3] Dud. S. Quintini, p. 153.

le palais même de Richard[1]. Quant à l'état politique, il était beaucoup plus satisfaisant que partout ailleurs : l'esprit guerrier de la population nouvelle; la prudence, la finesse, si l'on ne veut pas dire l'astuce de ses chefs[2]; les alliances déjà contractées; la sévérité des réglemens établis; leur exécution non moins sévère; le concours de toutes les volontés vers un but commun; l'indépendance du prince relativement au service militaire que les autres vassaux devaient au roi de France; la facilité, par conséquent, d'employer les troupes dans l'intérêt seul du pays; la situation géographique de la province, que l'Océan garantissait sur une longue étendue de côtes; la connaissance de la mer[3]; l'habitude de ses dangers, les secours qui pouvaient être reçus de ce côté : tout se réunissait pour assurer à la Normandie une grande supériorité politique sur ses voisins.

Ainsi, pendant le dixième siècle, la condition religieuse de la Normandie fut à peu près celle

[1] Dud. S. Quint. p. 155.
[2] Ibid., p. 123.
[3] Ibid., p. 151.

des autres pays, parce que l'ancienne croyance parvint, quoique non sans peine, à s'assujétir les hommes nouveaux; et la condition politique fut différente, parce que les hommes nouveaux, possesseurs par la conquête, indépendans par instinct de nation, parvinrent à dominer le régime établi, et substituèrent partout l'ordre à l'anarchie.

RICHARD II,

Quatrième Duc de Normandie.

La féodalité, telle qu'elle existait à la fin du dixième siècle, avait commencé vers le milieu du neuvième. Née de la faiblesse des rois Francs, fortifiée par l'audace toujours croissante des grands vassaux, elle pesait alors de tout son poids sur ceux qui n'avaient eu aucun intérêt à son établissement. En Normandie, plus qu'ailleurs peut-être, le régime féodal était devenu insupportable à la population des campagnes, et la cause en est facile à saisir : tout s'agitait autour de ce duché, dans le trouble et la confusion. Lui seul jouissait de la paix intérieure et de l'indépendance politique. Presque toujours dans leurs domaines, les grands du pays n'avaient rien de mieux à faire que de veiller à leurs droits

de chasse et de pêche, à exercer tous les privi-léges qu'ils tenaient de la féodalité. A cette époque aussi, un instinct de conservation, si l'on ne veut pas que ce soit un sentiment de dignité naturelle, disait aux populations qu'elles étaient quelque chose dans l'organisation sociale, qu'elles pouvaient avoir, de leur côté, des droits à faire valoir, des sûretés à prendre, des garanties à réclamer. Encore quelque temps, et le mot de *commune* allait être prononcé; mais si le nom n'existait pas, l'institution n'en était pas moins préparée dans tous les esprits, comme elle était appelée de tous les vœux [1].

Des paysans normands eurent la gloire et le malheur de jeter le premier cri d'indépendance.

Une année s'était à peine écoulée depuis que 997.
Richard II avait succédé à son père ; des ras-semblemens se formèrent dans plusieurs comtés de la Normandie; on y résolut de s'affranchir du pouvoir des seigneurs, d'user des avantages que présentaient les bois et les eaux, sans égard pour les priviléges établis, et de n'obéir qu'aux lois nouvelles qu'on voudrait s'imposer. Cha-

[1] Sismondi, Hist. des Français, t. IV, p. 174.

cune de ces réunions avait élu deux députés chargés de porter le résultat des délibérations à une grande assemblée centrale qui devait les sanctionner.

Informé de ce qui ce passait, Richard fit partir son oncle Raoul, à la tête d'une troupe nombreuse de cavaliers, avec ordre de dissiper les rebelles. Raoul s'acquitta de sa mission avec une grande férocité, et le langage de l'historien le plus voisin des temps et des lieux, devient ici d'une terrible énergie, ou plutôt d'une simplicité effrayante : Raoul, dit-il, s'empara de tous les députés, leur fit couper les pieds et les mains, et les renvoya *inutiles*. Instruits par cet exemple, ajoute le narrateur, les paysans renoncèrent à leurs assemblées, et retournèrent à leurs charrues[1]. Un autre écrivain du siècle suivant fait ici une énumération de supplices vraiment effroyables puisque, à l'entendre, Raoul, sans s'émouvoir des gémissemens de ces malheureux, fit arracher les dents à ceux-ci, les yeux à ceux-là, brûler les jarrets, couper

---

[1] « Cunctos legatos cepit, truncatisque manibus ac pedibus, *inutiles* suis remisit, etc. » Willelm. Gemet., p. 249.

les poings aux uns, empaler les autres, les brûler vifs, ou les jeter dans du plomb fondu[1].

Vingt-six ans plus tard, les paysans bretons voulurent imiter les paysans normands, et prirent les armes contre leurs seigneurs. Ils ne réussirent pas davantage[2]; mais il demeure historiquement démontré que, dès la fin du dixième siècle, en Normandie, et au commencement du onzième en Bretagne, les populations se soulevèrent contre la féodalité.

Ce ne fut pas seulement contre les habitans des campagnes que Richard II eut à sévir. Son frère utérin Guillaume, qui tenait de lui le comté d'Exmes, refusa de rendre hommage à son souverain, et ce fut encore Raoul qui se chargea d'étouffer cette rébellion. Il fit prisonnier le comte récalcitrant, qui fut enfermé dans la tour de Rouen, bâtie par Richard Ier vers le milieu du dixième siècle, et que l'on appela dans la suite la *Vieille Tour*. Elle s'élevait sur la place qui porte encore aujourd'hui ce nom, et la Seine en baignait le pied. Après cinq ans de captivité, Guillaume

---

[1] Rob. Wace, t. I, p. 311.

[2] Histor. de France, t. X, p. 377.

parvint à s'échapper par une fenêtre très haute, au moyen d'une longue corde que lui avait fait passer un chevalier de ses amis. Il erra quelque temps, ne marchant que de nuit pour mieux échapper aux émissaires qu'on aurait pu mettre à sa poursuite. Fatigué enfin de ce genre de vie, il vint se jeter aux pieds de Richard, un jour que celui-ci chassait dans la forêt de Verneuil [1], et implora le pardon de sa faute; il l'obtint, et je me hâte d'observer que ce fut de l'avis du comte Raoul, qui, à la vérité, était son oncle maternel. Peu de temps après, Richard lui donna le comté d'Eu et le maria [2].

Jusqu'à l'avénement de Hugues-Capet, les rois Francs avaient toujours regretté la perte de la Normandie; ils avaient même tenté plusieurs fois, et par divers moyens, de rentrer en possession de cette belle province. Sous le bon roi Robert, non-seulement cette contrée n'est point un objet d'envie pour la France, mais elle en devient l'alliée fidèle et le plus ferme
999 appui. Ainsi, le comte de Melun Burchard, qui

---

[1] Ou de Verney. (*Voyez* Rob. Wace, t. I, p. 315.)
[2] Willelm. Gemet., p. 250.

résidait le plus souvent auprès du roi Robert, apprit que l'un de ses chevaliers nommé Gautier s'était laissé séduire par Eudes, comte de Chartres, et lui avait livré le château de Melun. Robert envoya aussitôt à Eudes l'ordre de restituer le domaine au propriétaire. L'usurpateur n'en tint compte, et déclara même aux députés du roi que, tant qu'il serait vivant, il ne le rendrait à personne. Trop faible pour contraindre un comte de Chartres, le roi Franc s'adresse à Richard, qui conduit ses Normands sous les murs du château. Robert le bloquait d'un autre côté; mais il paraît que les Normands firent seuls le siége, et ce fut Richard qui entra victorieux à leur tête dans la place. Le bon roi Robert se contenta de remettre Burchard en possession de son château, et de faire pendre celui qui l'avait livré [1].

Trois ou quatre ans plus tard, les secours de la Normandie devinrent beaucoup plus nécessaires au roi Franc.

Henri, duc de Bourgogne, oncle de Robert, 1002.

[1] Willelm. Gemet., p. 255. — Hugo Floriac., Histor. de France, t. x, p. 220.

venait de mourir, et comme il ne laissait point d'enfans, son neveu le roi de France héritait naturellement des domaines du défunt; mais les vassaux étaient alors parvenus à un tel état d'indépendance, le pouvoir de celui qu'on appelait roi des Francs était descendu à un tel degré d'abaissement, que Robert ne fut reconnu par personne; loin de là, les seigneurs du pays se saisirent des châteaux du feu duc, et la ville d'Auxerre, à l'instigation du comte de Nevers Landri, se déclara en révolte ouverte. Seul entre tous les Bourguignons, Hugues, évêque d'Auxerre, s'était rangé du parti du roi. A qui celui-ci va-t-il s'adresser? à ses voisins les Normands, qui courent au nombre de trente mille, s'il faut en croire les chroniqueurs, mettre le siége devant Auxerre.

Cette ville se vantait alors de n'avoir jamais été prise, ni par ruse, ni par violence. Elle justifia encore cette prétention. A la suite de plusieurs assauts infructueux, les assiégeans se retirèrent et investirent le monastère fortifié de Saint-Germain, attenant à la ville. Ils n'y furent pas plus heureux, ayant eu à combattre un ennemi plus puissant que les hommes, je veux dire la cré-

dulité superstitieuse de l'époque. En effet, comme ils pressaient vivement le monastère, un épais brouillard enveloppa la forteresse. Il n'en fallut pas davantage : ce fut Dieu lui-même, à la voix de saint Germain outragé, qui dérobait ses défenseurs aux coups de leurs adversaires, en laissant ces derniers exposés aux traits des assiégés. On abandonna donc le projet de forcer la place. L'armée alliée se retira avec perte considérable, surtout du côté des Normands, dit la chronique, ce qui prouve encore que les troupes normandes prenaient la plus grande part à ces attaques. Les assiégeans se dédommagèrent en ravageant tout le plat pays [1].

Guillaume de Jumiéges dit que Robert s'empara d'Auxerre dans cette campagne [2] ; c'est une erreur à noter. La querelle de Robert avec les Bourguignons ne se termina que douze ans plus tard. Il guerroya de temps en temps avec eux dans l'intervalle, toujours appuyé par les Normands, et notamment au siége d'Avallon,

---

[1] Raoul Glaber, Histor. de France, t. x, p. 20. — Hist. episcopor. Autissiod., ibid., p. 171. — Gesta abbatum S. Germani Autissiod., ibid., p. 296.

[2] Willelm. Gemet., p. 256.

qui fut pris par famine au bout de trois mois [1].

Ce fut encore à Richard qu'il s'adressa lorsqu'il s'agit de faire restituer Valenciennes au comte Arnould, par Beaudoin, comte de Flan-
1006. dre, qui s'en était emparé [2]. Valenciennes relevait de l'empereur Henri II, et Robert lui-même ne figure ici que comme auxiliaire; mais il est très remarquable qu'il n'entreprenne rien de sérieux sans s'être préalablement assuré de la coopération des Normands; et, s'il était vrai, comme le dit un chroniqueur [3], que Richard II eût reçu de l'empereur même la prière d'accompagner Robert dans cette entreprise, ce serait une preuve nouvelle et plus sensible du degré d'importance où était parvenue la Normandie, et du prix que l'on mettait à se ménager son appui.

J'ai dit que le comte de Chartres, Eudes deuxième du nom, avait épousé Mathilde, sœur de notre duc Richard II. Celui-ci avait donné

---

[1] Hugo Floriac. Chron., Histor. de France, t. x, p. 221. — Ibid., p. 277, et passim.

[2] Sigeberti Gembl. Chron., ibid., p. 218.—Chron. Turon., ibid., p. 282. — Div. Chron., ibid., p. 320.

[3] Fratris Andreæ Chron., ibid., p. 290.

à la princesse, à titre de dot, la moitié du domaine de Dreux. Après quelques années de mariage, elle mourut sans enfans. Richard redemanda au comte les biens que Mathilde lui avait apportés. Selon la coutume établie[1], Eudes aurait dû les rendre : il s'y refusa; aussitôt la guerre fut déclarée entre les deux beaux-frères. Richard commença par construire, sur la rivière d'Aure, limite du territoire normand, un fort d'où il était facile d'inquiéter le comte de Chartres. Le château construit, Richard l'approvisionna de vivres, qu'il alla chercher à main armée sur les domaines de son adversaire; puis il revint à Rouen, après avoir laissé dans la nouvelle forteresse, qu'il appela Tillières, une garnison composée de Normands et de Bretons. De son côté, Eudes, soutenu par Hugues comte du Mans, et Galleran comte de Meulan, se présenta, à la tête d'une troupe nombreuse, devant le château de Richard. Nigel, de Coutances, qui commandait pour le duc, sortit aussitôt à la rencontre de l'ennemi, lui livra bataille et le contraignit à la fuite. L'annaliste

---

[1] « Jure femineo. » Dud. S. Quintini, p. 152.

ajoute que le comte du Mans, ayant eu son cheval tué sous lui, fut obligé de se réfugier dans une étable à moutons, de se déguiser en berger, et de regagner ainsi ses domaines à travers les bois, horriblement ensanglanté par les buissons et les ronces qu'il fut obligé de traverser [1].

Quand la Normandie se trouvait engagée pour son propre compte dans une querelle qui devait se décider par les armes, elle avait un moyen certain d'en sortir victorieuse : c'était d'appeler à son aide les pirates du Nord. Elle y trouvait le triple avantage de ne point exposer ses propres forces, de profiter du pillage en achetant à vil prix le butin recueilli par ses alliés, et d'accroître sa population, en décimant celle des contrées voisines. Pour la troisième fois depuis un siècle précisément, qu'elle existe comme
1011. état indépendant, la Normandie va recourir à ses amis septentrionaux, d'autant plus facilement aujourd'hui, qu'ils sont en Angleterre, et qu'ils ont peu d'espace à parcourir pour arriver. D'un autre côté, Richard soupçonnait fortement

[1] Willelm. Gemet., p. 253.

son allié, le bon roi Robert de favoriser secrètement son adversaire, le comte de Chartres [1]; ce qui rendait au prince normand le secours de ses amis du Nord plus nécessaire.

Ici nous abordons une époque extrêmement obscure de nos annales : les temps, les lieux, les noms propres, tout est confondu, défiguré, contradictoire. C'est encore ici qu'il faut admettre des faits généraux, sans chercher à concilier parfaitement entre eux des écrivains si peu d'accord dans les détails. J'y mettrai le plus d'ordre qu'il me sera possible, à l'aide des documens nouveaux qui manquaient à nos devanciers, et que nous avons le bonheur de posséder à présent. Mais, avant tout, il faut que nous jetions un regard sur cette île fameuse que le petit-fils de Richard II devait soumettre à sa puissance; car, dès ce moment, et pour la première fois, la Normandie entre en rapport direct avec l'Angleterre.

Cette contrée aussi avait été, à différentes reprises, visitée par les hommes du Nord. Plusieurs princes, dignes de leur mission, depuis

---

[1] Chronique de Normandie, Histor. de France., t. XI, p. 343.

Alfred-le-Grand jusqu'à Edgard, étaient parvenus à préserver leur patrie de nouvelles invasions. L'avénement d'Ethelred, en 978, vint détruire toutes les espérances que l'état général du pays pouvait alors faire concevoir aux habitans. Malgré les atrocités commises sous son règne, Ethelred était, peut-être, né faible plus que méchant. Il donna des larmes à la mort tragique de son frère Édouard, assassiné par Elfrida, belle-mère de la victime et mère d'Ethelred. Elfrida ne pardonna point à son fils une sensibilité qu'elle regardait avec raison comme un reproche, et dont les effets pouvaient contrarier son ambition. Elle saisit un chandelier qui se trouvait à sa portée, et en frappa le malheureux enfant avec tant de violence qu'elle le laissa demi-mort sur la place. Cette scène demeura sans cesse présente à l'esprit d'Ethelred, qui, depuis ce moment, ne put souffrir qu'on portât un flambeau devant lui [1]. Peut-être faut-il attribuer à la surveillance tyrannique de sa mère l'irrésolution et la pusillanimité qu'il fit voir pendant sa longue domination.

---

[1] Willelm. Malmesb., de Gestis regum Anglor., inter Script. post Bedam, fol. 34, verso.

Les hommes du Nord ne tardèrent pas à savoir qu'ils pouvaient recommencer leurs courses en Angleterre. Ils arrivèrent d'abord avec sept 980.
vaisseaux seulement, débarquèrent dans les environs de Southampton et pillèrent la province[1]. Six ou sept ans après, ils reparurent sur un autre point, et s'en retournèrent encore chargés de butin[2]. Trois années ensuite, nouvelle et plus formidable invasion. Le conseil d'Éthelred achète le départ des pirates au prix de dix mille livres sterling[3]. Enfin, au printemps de 994, Olaf Tryggvas'son, prince nor- 994.
wégien, et Svein, roi de Danemarck, entrèrent dans la Tamise avec quatre-vingt-quatorze vaisseaux. Repoussés de Londres, ils vont ravager les contrées d'Essex, de Kent, de Sussex et de Hampshire[4]. Seize mille livres sterling les apaisent pour quelque temps. Ce fut alors que le compagnon de Svein, Olaf, se fit baptiser à la cour du roi d'Angleterre, promettant de

---

[1] Saxon. Chron., p. 165. — Hoveden, loc. cit., p. 245, recto.
[2] Ibid., p. 167. — Ibid., ibid., verso.
[3] Ibid., p. 168. — Ibid., ibid.
[4] Ibid., p. 170. — Flor. Wig., p. 609.— Sim. Dunelm., col. 162.

n'y plus reparaître en ennemi : il tint parole[1]. Trois ans après, Svein, qui n'avait pas contracté d'engagement, recommença ses pillages, remporta même une victoire en bataille rangée, et mit tout à feu et à sang. Vingt-quatre mille livres sterling furent cette fois exigées[2]. Svein retourna dans le Nord ; il y retrouva Olaf, devenu son ennemi depuis qu'il s'était fait baptiser.

996. Il y avait quatre ans qu'Olaf était parvenu au trône de Norwége. Svein l'attaqua sur mer avec des forces supérieures, et le défit. Ne voulant point tomber vivant au pouvoir du vainqueur, Olaf se précipita dans la mer et ne
1000. reparut plus[3]. J'ai dû fixer la date de ce combat et de la mort d'Olaf, parce que je me trouverai tout à l'heure en opposition avec plusieurs écrivains français anciens et modernes[4], qui

---

[1] Saxon. Chron., p. 171. — Hem. Trunlindon, p. 205.

[2] Sim. Dunelm., col. 163. — Rodulph. de Diceto, col. 461.

[3] Chronologia ad Histor. Snorrii, t. I, f. 52. — Saga af Olafi Tryggva syni, ibid., p. 344.

[4] *Voyez* Histor. de France, t. X, p. 188-213-308. — Depping, Hist. des expéditions maritimes, t. II, p. 177. — Rob. Wace, t. I, p. 334, note.

conduisent ce roi de Norwége en Normandie onze ans plus tard, c'est-à-dire en 1011.

Des chroniqueurs font paraître en Normandie, à cette époque, les Danois qui ravageaient 1000. l'Angleterre, où ils les ramènent l'année suivante [1]. Le fait est peu probable : les hommes du Nord étaient bien plus les alliés que les ennemis des ducs normands, et la puissance de ces derniers était trop bien établie, leur pays trop bien gardé, pour que des aventuriers y fissent leurs affaires.

Le repos laissé à Éthelred par les pirates n'avait pas été de longue durée ; de nouveaux ravages venaient d'être exercés ; une nouvelle somme, plus considérable que toutes les autres, puisqu'elle s'élevait à trente-quatre mille livres sterling, avait été livrée aux pillards.

Ce fut probablement pour se ménager une 1002. recommandation auprès des pirates qu'Éthelred demanda et obtint en mariage Emma, sœur de Richard II, duc de Normandie [2] ; mais il outragea

[1] Saxon. Chron., p. 173. — Flor. Wig., p. 610. — Chron. Jo. abb. Sancti Petri de Burgo, inter Script. var. hist. Angliæ, p. 33. — Math. Westm. Flores histor., p. 198.

[2] Saxon. Chron., p. 175.

bientôt son épouse, et l'abandonna pour de viles courtisanes [1]. Elle se plaignit à son frère : Richard fit de vives représentations [2]. Éthelred, fort mal inspiré, dirige une expédition navale en Normandie, avec ordre de porter partout le fer et le feu; le monastère du Mont-Saint-Michel devait être seul épargné; quant à Richard, le roi d'Angleterre recommanda qu'on le prît vivant et qu'on le lui amenât les mains liées derrière le dos. Le début fut heureux pour les Anglais; ils débarquèrent sans obstacle à l'embouchure de la Sare, petite rivière dans le pays de Coutances; le littoral maritime devint la proie des flammes. Cependant, les vigies avaient signalé l'arrivée de l'ennemi; Nigel, qui commandait dans cette contrée pour le duc de Normandie, rassembla les chevaliers du Cotentin, tomba sur les Anglais et en fit un grand carnage. La flotte retourna au plus vite en Angleterre. Une circonstance remarquable de cette action, c'est que les femmes y prirent une grande part, et se battirent comme les hommes. Voici

[1] Wil. Malmesb., p. 35, verso.
[2] Math. Westm. Flor. histor., p. 196.

du moins, le langage qu'un écrivain du onzième siècle, presque contemporain par conséquent, met dans la bouche de ceux qui rendirent à Éthelred compte de leur entreprise : « Roi sérénissime, nous n'avons point vu le duc Richard; mais nous avons combattu, pour notre malheur, avec la population féroce d'un comté. Là, nous avons rencontré, non-seulement des hommes valeureux, mais encore des femmes qui se jettent dans la mêlée, et fendent la tête aux plus robustes adversaires, avec le joug dont elles se servent à porter leurs cruches[1] ». Nous adopterons sans difficulté cette intervention armée des femmes du Cotentin, en nous rappelant ce passage d'un historien latin bien connu : « Plusieurs étrangers réunis ne sauroient résister à un gaulois assisté de sa femme, qui trouve des armes terribles dans ses pieds, dans ses bras, et dont les coups de poing produisent l'effet d'une pierre lancée par une fronde[2]. » On a dit que le pape Jean XV (c'est-à-dire XVI), était intervenu entre les

[1] Willelm. Gemet., p. 251.

[2] Ammien Marcellin, lib. 15, cap. 11.

deux beaux-frères. Il existe en effet une lettre de ce pape, dont l'objet est de rétablir la paix entre Éthelred et Richard; mais ce document est de l'année 991, et se rapporte nécessairement à Richard I[er]; il n'indique pas, d'ailleurs, la cause du malentendu, et c'est pourquoi je n'en ai point parlé dans l'ordre chronologique[1].

C'est à cette année (1002) qu'il faut rapporter un crime, conçu par une imagination en délire, exécuté avec une barbarie sans exemple. La veille de la Saint-Brice, les commandans de chaque ville d'Angleterre reçurent l'ordre secret de faire périr tous les Danois établis dans le pays.

Cet ordre épouvantable fut exécuté. Au jour convenu, tous les Danois, leurs parens, leurs femmes, leurs enfans au berceau, furent massacrés sans pitié. Tel fut l'acharnement des bourreaux, qu'une sœur de Svein, nommée Gunhilda, mariée à un comte anglais, convertie au christianisme, et qui s'était livrée comme garantie de la paix, eut elle-même la tête tranchée, après avoir vu égorger sous ses yeux son

---

[1] Willelm. Malmesb., p. 35, verso.

époux et son fils. Qu'on ne dise donc pas, avec un historien anglais[1], qu'un corps de troupes danoises fut seul l'objet de la mesure et la victime du massacre. Les écrivains de beaucoup antérieurs sont tous d'accord en ce point. L'un d'eux surtout (Wallingford) entre dans des détails qui font dresser les cheveux. On extermina, dit-il, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, *à minimo usque ad maximum;* ni l'âge ni le sexe ne furent épargnés; des femmes eurent les seins tranchés, d'autres furent enterrées vivantes; des enfans moururent écrasés à coups de pierre. Telle était la rage des Anglo-Saxons, que plusieurs égorgèrent, non-seulement leurs propres épouses qu'ils soupçonnaient d'intelligence avec les Danois, mais encore les innocentes créatures regardées par eux comme le fruit de ces liaisons criminelles[2].

Ce reproche, adressé aux femmes Anglo-Saxonnes, pourrait bien n'être pas dénué de

---

[1] Wallingford, p. 547.

[2] Wallingford, ap. Gale, p. 547. — Saxon. Chron., p. 176. — Flor. Wig., p. 611. — Sim. Dunelm., col. 615. — Bromton, col. 885. — Henr. de Knyghton, col. 2315. — Will. Malmesb., p. 35 et 38, verso.

tout fondement. Leurs époux étaient fort grossiers, tandis que les hommes du Nord, conformément aux usages de leur pays, disent les chroniqueurs, peignaient leurs chevelures tous les jours, se baignaient une fois la semaine, changeaient souvent d'habits, et relevaient encore leur bonne mine au moyen des artifices d'une toilette recherchée.

1003. Svein était en Danemarck alors; il ne tarda pas à reparaître chez les Anglo-Saxons. Un Normand qui, à la recommandation de la reine, avait été nommé commandant d'Exeter, livra ou laissa prendre la place. Pendant les sept années qui suivent, l'Angleterre n'offre qu'un vaste tableau de pillages, de meurtres et de dévastations. Ethelred finit par donner à son redoutable ennemi seize comtés, et une
1010. somme de quarante-huit mille livres sterling.

Les choses en étaient à ce point, en Angleterre, au moment où le duc de Normandie guerroyait avec son autre beau-frère Eudes comte de Chartres, relativement à la dot de la princesse
1011. Mathilde, que celui-ci ne voulait pas restituer. Richard, pour en finir tout d'une fois avec Eudes, appela les Danois d'Angleterre. Ils ne

se firent pas attendre; mais ils ne pouvaient être commandés par Olaf Tryggwas'son, roi de Norwége, mort depuis dix ans, ainsi que je crois l'avoir établi. Il est bien plus probable que Svein dirigea cette expédition; ils ne le nomment pourtant pas en cet endroit, et parlent d'un Lacman et d'un Coman, que personne ne connaît[1].

Quels que fussent les chefs de cette expédition, il leur suffit de se montrer pour produire l'effet que Richard attendait de leur présence. A peine le bon roi Robert eut-il appris qu'ils étaient à Rouen, et se concertaient avec Richard, qu'il convoqua ses conseillers, et s'interposa entre les parties belligérantes. Il fut convenu que le comte de Chartres garderait le château de Dreux, en rendant le territoire, et que le château de Tillières, élevé par le duc sur la limite des deux pays, resterait debout et demeurerait propriété normande[2]. Les Danois retournèrent en Angleterre, où de grands événemens vont avoir lieu.

---

[1] Willelm. Gemet., p. 254. — Rob. Wace, t. I, p. 346.
[2] Chronique de Saint-Denis; Histor. de France, t. X, p. 308.

La population se dégoûta tout-à-fait du roi Éthelred, et reconnut la souveraineté de Svein. Les habitans de Londres seuls résistaient encore, parce que le monarque se trouvait au milieu d'eux. Lâchement abandonnés par lui, ils suivirent enfin l'exemple général. Éthelred envoya d'abord son épouse Emma et les deux enfans qu'il avait eus d'elle auprès de Richard II, leur plus proche parent. Il n'osa pas les accompagner sur-le-champ, et attendit, dans l'île de Wight, des nouvelles de leur arrivée. Certain que la sœur et les neveux avaient été bien reçus par
1013. le duc, il se rendit lui-même en Normandie, où il trouva, disons-le à la louange de Richard, toutes les consolations qu'une hospitalité géné-
1014. reuse peut offrir[1]. Svein ne régna pas longtemps, il mourut un an après son élévation, à Gainsborough. L'armée danoise proclama son fils Canut roi d'Angleterre.

Les chefs anglais, de leur côté, avaient envoyé vers Éthelred pour lui offrir de nouveau la couronne, à la condition qu'il se montrerait plus sage et moins tyrannique. Éthelred accepte,

[1] Will. Malmesb., p. 38 verso et 39 recto. — Flor. Wig., p. 615. — Saxon. Chron., p. 191.

promet tout, reparaît en Angleterre, et les Danois sont déclarés *outlaws* (hors la loi), sans distinction[1].

Voici donc Canut aux prises avec Éthelred, ou plutôt avec Edmond, fils de ce dernier, car Éthelred lui-même se montra aussi indolent et inhabile que par le passé. Obligé de céder momentanément, Canut se retira en Danemarck, après avoir fait brutalement couper les mains, le nez et les oreilles aux otages livrés à son père par les Anglais[2]. Il revint l'année suivante avec de puissans secours. Éthelred, de son côté, avait fait un appel général, en promettant de grandes récompenses à ceux qui voudraient y répondre. Olaf, roi de Norwége, non pas Olaf Tryggwas'son, mais Olaf surnommé le Saint, se trouvait alors en Normandie, et nous avons probablement ici la cause du désordre et de la confusion qui font, des récits de nos chroniqueurs, un chaos si difficile à débrouiller. Cet Olaf part de Normandie avec les neveux de Richard, et aborde en Angleterre. Un grand nombre de

[1] Saxon. Chron., p. 193.
[2] Ibid., ibid. — Flor. Wig., p. 615.

Normands les accompagnait[1]. Olaf n'était pas désintéressé dans cette coopération. Il avait été convenu à Rouen, entre lui, Richard et Éthelred, que si l'on parvenait à chasser les Danois de l'Angleterre, la Northumbrie deviendrait son partage[2].

Edmond soutint d'abord le fardeau de la guerre; mais il eut à combattre tout à la fois la lâcheté de son père, les forces de Canut, les trahisons de l'infâme Edric, et mourut enfin assassiné, un mois après avoir été obligé de partager le royaume avec son redoutable compétiteur.

1016. Canut, fils de Svein, est donc seul maître en Angleterre; les enfans d'Éthelred et d'Emma, Alfred, Édouard, et leur sœur nommée Godiove[4], revinrent en Normandie auprès de leur oncle Richard. Les historiens ont remarqué qu'il ne fit rien pour eux, si ce n'est de leur donner asile. Ce ne fut qu'après la mort du duc Richard, que son second fils Robert, plus généreux ou plus

---

[1] Heimskringla, t. II, p. 10, 19, 25.

[2] Ibid., ibid., p. 24, 25.

[3] Will. Gemet., p. 265. — Will. Malmesb., p. 40, recto.

[4] Order. Vital, p. 655.

politique, arma pour les enfans d'Éthelred; une flotte fut équipée pour les conduire en Angleterre[1], mais elle fut dispersée par les vents, et, s'il faut en croire le chroniqueur anglais, les débris de plusieurs vaisseaux se voyaient encore à Rouen, de son temps[2].

Le nouveau roi d'Angleterre avait trouvé le moyen de désintéresser le duc Richard et la Normandie dans la cause des fils d'Emma, en demandant au duc, en mariage, la veuve d'Éthelred, et en promettant de faire passer la couronne aux enfans qui naîtraient de cette union. Emma, que l'on a trouvé très piquant 1018.
d'appeler avec dérision *Emma la Normande*, put oublier sans honte que Canut avait été l'ennemi d'Éthelred, en rencontrant dans son nouvel époux autant de grandeur qu'elle avait vu de bassesse dans le premier[3].

[1] Willelm. Gemet., p. 265. — Will. Malmesb., 40 recto.

[2] Willelm. Malmesb., ibid.

[3] Saxon. Chron., p. 201. — Polychron Higdeni, apud Gale, p. 275. — Will. Malmesb., p. 40 verso et 41 recto. — M. Thierry, Hist. de la conquête de l'Angleterre, t. I, p. 176.—Willelm. Gemet., p. 256. — Robertus de Monte; Histor. de France, t. X, p. 270. — Chronique de Saint-Denis; ibid, t. X, p. 310. — Chron. de Normandie; ibid., t. XI; préface, p. 195. - Robert Wace, t. I, p. 368.

Encore une expédition guerrière, et nous aurons entièrement parcouru les annales militaires de notre pays, sous le quatrième de ses ducs.

L'alliance de la Normandie était partout recherchée avec empressement. Sans l'appui de cette province, la race capétienne se fût difficilement maintenue sur le trône, qu'elle avait jusqu'à un certain point usurpé. Renaud, l'un des seigneurs de Bourgogne, voulut aussi se placer sous son patronage, demanda et obtint
1025. en mariage Adèle, fille de Richard II. Assez long-temps après cette union, un différend s'éleva entre Hugues, comte de Châlons, et Renaud. Celui-ci, ayant donné dans un piége que lui avait tendu son ennemi, fut pris, chargé de fers, et confiné dans une étroite prison. Informé de cet événement, Richard intercéda aussitôt pour son gendre, et fit prier le comte Hugues de le remettre en liberté. Hugues, non-seulement refusa de relâcher son captif, mais resserra encore sa prison. Peut-être comptait-il sur la distance qui le séparait de la Normandie; il se trompa. Richard assembla ses Normands, et comme il était trop vieux alors pour diriger en personne l'expédition, il en

confia le commandement à son fils aîné. Il avait préalablement acheté le consentement des comtes du Vexin, pour traverser ainsi leurs domaines, en leur donnant la terre d'Elbeuf et celle de Chamboy, dans le comté d'Exmes. Le jeune prince se met en marche à la tête d'une multitude toujours avide de butin et de conquêtes. Il envahit la Bourgogne, assiége et prend des châteaux, met le feu partout. C'était ainsi que la guerre se faisait alors. Le vieil historien ajoute même, sans autre réflexion, et comme une chose assez naturelle en pareil cas, que les Normands brûlèrent aussi les hommes, les femmes et les petits enfans. Le comte de Châlons s'aperçut trop tard qu'il avait eu tort de lutter avec la Normandie; il se soumit donc à l'humiliation la plus forte qui pût être alors imposée à un chevalier, et se présenta devant son jeune adversaire, une selle de cheval sur le dos; car telle était l'ordonnance, dit la chronique de Normandie, « qu'ung homme desconfit se rendoit, une sel à son col, afin que son vainqueur le chevauchât, s'il lui plaisoit ». En cet équipage, il implora un pardon qu'on lui accorda à la condition qu'il mettrait en li-

berté le gendre du souverain normand, et qu'il se rendrait à Rouen auprès de ce dernier, pour lui donner particulièrement satisfaction. La guerre ainsi terminée, Richard revint avec son armée.

Nous avons vu plus haut que les premiers efforts pour secouer le joug de la féodalité avaient eu lieu vers la fin du dixième siècle, sous Richard II, et que des paysans normands avaient donné l'exemple. La lutte était entre deux forces matérielles. Au commencement du siècle suivant, sous le même duc, les esprits, rassurés sur la fin du monde, qui n'était pas arrivée après l'an 1000 comme on s'y attendait généralement, devinrent scrutateurs, défians et raisonneurs. C'était l'intelligence, commençant à manifester le besoin de la lumière. Et comme la religion était à peu près l'unique objet des études, ce fut sur elle que s'engagèrent les controverses. Dès l'an 1000, on cherchait dans l'Évangile la justification du divorce; on brisait des images à l'intérieur des églises; on enseignait que le salut n'était point attaché au paiement de la dîme[1]; on allait jusqu'à éle-

[1] Glab. Rod.; Histor. de France, t. x, p. 23.

ver des doutes sur le dogme de la présence réelle, et le roi Robert se croyait obligé de menacer le novateur de le dépouiller des honneurs du pontificat[1]. Remarquez que ces idées nouvelles jaillissaient de la classe la plus éclairée, si l'on ne veut pas dire la moins ignorante de cette époque, par conséquent du sein même du clergé.

La Normandie intervint d'une manière peu honorable, il faut l'avouer, dans une de ces questions d'hétérodoxie. Une italienne, disent les chroniques, parut à Orléans, où elle propagea une doctrine subversive de la croyance établie. Elle était parvenue à séduire, non-seulement des gens du peuple, mais encore les hommes les plus distingués du clergé. Parmi ces derniers se trouvaient Étienne et Lisoie : le premier avait été confesseur de la reine Constance; tous deux étaient en réputation de savoir et de vertu. Un ecclésiastique, attaché à la maison d'un seigneur normand, nommé Ardfart, se trouvant à Orléans, s'instruisit dans la nouvelle

[1] Helgaldi Epitome vitæ Roberti regis; Histor. de France, t. x, p. 100. — Baronii Annales eccles., t. xi, p. 21, 22.

doctrine, qu'il adopta. De retour à Rouen, ce prêtre fit part de ses idées à son patron, qui les dénonça aussitôt à Richard. Les sentimens religieux de ce duc étaient plus sincères qu'éclairés; il se hâta d'informer le roi Robert qu'une hérésie abominable se répandait dans ses États. Il en nommait les auteurs, et offrait, au nom d'Ardfart, la preuve de ce qu'il avançait. Il n'en fallait pas tant pour effrayer la conscience de Robert. Il donna au chevalier normand toutes les garanties qu'il pouvait désirer dans le rôle honteux qu'il allait jouer; après quoi celui-ci partit en sa qualité d'espion. Il arrive à Orléans, se présente aux deux prêtres comme un nouveau disciple, assiste à leurs enseignemens, adresse des questions, provoque des réponses, applaudit aux explications, et, quand il se trouve suffisamment informé, il donne avis au roi Robert, qui arrive à Orléans, accompagné de la reine Constance. Tous les suspects d'hérésie sont arrêtés sans délai. On les fait comparaître devant le roi, les évêques et le clergé réunis. Ardfart fut saisi comme eux, car son rôle n'était pas fini. Interrogé le premier, il se déclare vassal de Richard II, duc

de Normandie, ajoute qu'il est venu à Orléans pour s'instruire, et que c'est aux évêques à voir s'il est coupable.

Les accusés, à ce qu'il paraît, se défendirent assez bien, d'abord, pour embarrasser les juges; mais alors Ardfart, qui ne s'était encore montré que sous l'apparence d'un disciple de bonne foi, devient tout-à-coup accusateur passionné : « Vous m'avez enseigné, s'écrie-t-il, que le baptême n'efface pas la tache du péché ; que Jésus-Christ n'est point né d'une vierge, n'a point souffert, n'est point ressuscité; enfin, qu'il n'est pas donné au prêtre de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. » Les accusés confessèrent hautement cette doctrine, et se laissèrent brûler vifs plutôt que de se rétracter. Je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'indépendamment du reproche de manichéisme, on les accusait encore, selon l'usage, de commerce direct avec les démons, de désordres scandaleux et d'infamies de toute espèce[1].

Le trait que je viens de rapporter, et ce que

[1] Ademari Cabanensis Chron.; Histor. de France, t. x, p. 159. — Rod. Glab., ibid., p. 35. — Gesta Synodi Aureliensis, ibid., p. 536. — Fleury, Hist. eccles., t. xii, p. 429 et suiv.

j'ai encore à dire, donnera la mesure des idées religieuses de notre duc Richard II. On l'a surnommé le Bon. Si l'on veut oublier l'expédition faite en son nom, par Raoul, contre les paysans révoltés, rien ne s'oppose précisément à ce que cette épithète lui demeure acquise. Il est évident, toutefois, que le titre lui fut décerné par les moines, et non par acclamation publique. Ce duc, en effet, combla de biens le clergé de Normandie. Le monastère de Fécamp, surtout, fut l'objet de son affection. Il ajouta beaucoup de bâtimens à ceux que Richard Ier, son père, avait fait construire; y fit arriver l'eau dans tous les corps de logis, au moyen d'aqueducs souterrains; n'oublia, dans l'intérieur, rien de ce qui pouvait ajouter aux commodités de la vie. Ces travaux, dans leur ensemble, durent occasionner de grandes dépenses et demander beaucoup de temps. Les logemens ainsi préparés, Richard voulut y placer des religieux de conduite plus régulière que ceux qui les avaient jusqu'alors habités. Il députa vers Guillaume, abbé de Saint-Benigne, de Dijon, et lui fit demander, comme une faveur insigne, de vouloir bien venir s'établir à Fécamp. L'abbé

Guillaume répondit avec assez peu de politesse : « On m'avait dit que les ducs normands étaient gens barbares et sanguinaires ; qu'ils savaient mieux détruire les temples saints que les élever, disperser les congrégations religieuses que les instituer et les nourrir. Dans tous les cas, informez votre duc que nous ne sommes nullement préparés à le satisfaire, attendu que nos frères manquent de chevaux pour le voyage, et de bêtes de somme pour le transport de leurs bagages. » L'obstacle fut bientôt levé : Richard envoya chevaux et bêtes de somme ; l'abbé Guillaume arriva à la tête de ses moines. Le duc de Normandie le reçut comme si c'eût été Dieu lui-même, revendiqua l'honneur de le servir seul, de ses propres mains, et l'installa au plus vite dans le monastère, après en avoir 1001.
chassé les chanoines. Cinq ans plus tard, il convoqua en grande pompe, à Fécamp, les prélats de toute la province, et là, il fit rédiger, pour sa chère abbaye, un privilége d'exemption de la juridiction épiscopale[1]. Le roi Ro-

---

[1] Ex libro de monasterii Fiscamnensis revelatione; Histor. de France, t. x, p. 371 et seq. — Neustria pia, p. 213 et seq.

bert avait été invité, et assistait à cette solennité religieuse. Il confirma toutes les donations faites par le duc. Ce fut probablement en cette circonstance que Richard lui fit accepter un vase d'argent pur, sur lequel était ciselée une figure de cerf [1].

Le monastère de Fécamp avait été l'objet particulier des bienfaits de Richard Ier et de Richard II; mais ce dernier surpassa son père en dévouement et générosité. Il augmenta de beaucoup la population de l'abbaye, dont il se regardait en quelque sorte comme un membre, puisqu'il servait les moines et mangeait avec eux, en s'asseyant toujours à la dernière place [2].

Le jour de Pâque, il y avait une cérémonie particulière. Le duc et son épouse déposaient sur l'autel une corbeille remplie de riches présens. Après la messe, le duc, accompagné de ses deux fils, Richard et Robert, se rendait au réfectoire. Les jeunes princes recevaient direc-

---

[1] Roberti regis diplomata; Histor. de France, t. X, p. 587. — Helgaldi Epit. vitæ Roberti regis; ibid., p. 106.

[2] Neustria pia, p. 212.

tement de la cuisine les mets divers composant le dîner; le duc les prenait de leurs mains, et les plaçait devant chacun des moines, en commençant par l'abbé. Puis, son *service* terminé, il revenait près du chef de l'abbaye, et lui demandait la permission de se retirer. D'autres fois, il envoyait de sa table, à l'abbé, un plat d'argent chargé de poisson, en lui faisant dire qu'il pouvait disposer du plat comme il l'entendrait [1].

Il ne faut pas prendre ces détails seulement comme des renseignemens biographiques appliqués à la personne de Richard II : nous trouvons ici les mœurs de l'époque; et c'est encore comme trait de mœurs que je vais raconter l'anecdote suivante.

Richard, sans que personne de sa maison s'en doutât, grâce aux précautions qu'il prenait, avait coutume d'aller aux matines des moines. C'était surtout à Fécamp qu'il se livrait à cette pratique de dévotion. Un jour, il se leva trop matin et trouva la porte fermée. A force de la secouer violemment, il éveilla le sacristain;

[1] Neustria pia, p. 219.

celui-ci, indigné de ce tapage nocturne fait à l'entrée de l'église, se lève, ne reconnaît point le duc caché sous un manteau plébéïen, le saisit aux cheveux, lui assène bon nombre de coups de poing, et le renvoie, le tout sans adresser un mot à celui qu'il traitait avec si peu de cérémonie. De son côté, Richard endura cet affront avec une patience imperturbable et sans proférer une seule plainte. Le lendemain, toutefois, il s'en expliqua devant le chapitre, feignit un grand courroux, et ordonna au coupable de se présenter devant lui, à tel jour et à tel lieu qu'il indiqua. Mais, après s'être amusé de la terreur du pauvre moine, il lui pardonna complétement, et attacha même à son office de sacristain le bourg d'Argences, qui passait alors pour produire de très bon vin. « C'est un excellent moine, dit Richard, qui remplit parfaitement ses devoirs, puisque, malgré sa colère, il n'a pas rompu le silence qui lui est imposé. »

Cette histoire peut paraître singulière; cependant elle n'a rien d'incroyable, et elle s'est, pour ainsi dire, renouvelée quelques six cents ans plus tard, dans la chambre à coucher de Turenne. Quant au vin d'Argences, il était

probablement bon au commencement du onzième siècle; mais aujourd'hui, on pourrait le comparer à celui d'Avranches, qui mérita le surnom de tranche-boyau[1].

Cet abaissement volontaire d'un personnage aussi puissant que l'était Richard, n'a rien qui doive nous étonner. Il est en tout conforme à l'esprit de ces temps reculés. Il faut reconnaître aussi qu'il résulta un grand bien de la réforme apportée par l'abbé Guillaume. Chargé par le duc de surveiller les monastères de Saint-Ouen, de Jumiéges, de Fontenelle et du Mont-Saint-Michel, il s'acquitta de ses devoirs avec zèle et conscience. L'impureté, la débauche, n'habitèrent plus les abbayes, et la morale publique commença bientôt à s'épurer par la facilité accordée à chacun de fréquenter les religieux, qui donnaient un spectacle tout nouveau alors, je veux dire la sincérité à l'église, la tempérance au réfectoire, et l'austérité dans les mœurs[2].

L'inconduite du clergé normand, vers la fin du dixième siècle, trouvait, sinon une excuse, au

[1] G. Du Moulin, Hist. de Normandie, 1631, in-fol.
[2] Vita S. Gulielmi abbat. Divionensis, ap. Boll., 1 januarii.

moins un prétexte dans les exemples qu'il recevait de son chef Robert, archevêque de Rouen, et en même temps comte d'Evreux. Robert était frère de Richard II. Non content de s'abandonner à tous les égaremens d'une jeunesse fougueuse, il se maria publiquement, non pas comme archevêque, dit un vieil historien avec une naïveté qui arrache un sourire involontaire, mais en sa qualité de comte d'Évreux, qu'il transmit à ses enfans. Du reste, assurent les chroniqueurs, il se repentit dans sa vieillesse, distribua d'abondantes aumônes, continua les grands travaux entrepris par Richard Ier son père, pour l'érection de la Cathédrale de Rouen, répudia son épouse, et fit oublier ses égaremens par une conduite exemplaire[1].

Richard II régnait depuis trente ans environ, lorsque, affaibli par la maladie, il appela auprès de lui, à Fécamp, les principaux chefs de l'État, et leur annonça qu'il sentait sa fin prochaine. « A cette nouvelle, dit un chroniqueur presque

---

[1] Ordericus Vitalis, p. 566. — Gallia Christiana, t. XI, col. 26 et seq. — Hist. des grands officiers de la Couronne, t. II, p. 477. — Diversa Chronica; Histor. de France, t. X, p. 317.

contemporain, dans toutes les salles du palais, tous furent saisis d'une douleur intolérable. Les moines et les clercs poussaient de lugubres lamentations; les guerriers inondaient leur visage de larmes, les pauvres, en troupe, se désolaient par la ville, en songeant à la perte qu'ils faisaient d'un père si chéri, d'un chef si invincible, de leur consolateur et de leur patron[1]. » Le moribond se hâta de faire reconnaître, par les prélats et les grands qui l'entouraient, son fils Richard comme duc de Normandie; puis il expira. Il 1026.
fut inhumé, conformément à ses intentions, auprès de son père.

Richard II se maria deux fois; d'abord avec Judith, sœur de Geoffroy duc de Bretagne, qui, lui-même, épousa la sœur de Richard II. Le duc eut de cette première femme trois fils et autant de filles : Richard III, Robert, qui lui succéda, et Guillaume, qui mourut enfant sous l'habit monastique; Adèle, mariée, comme je l'ai dit plus haut, à Renaud comte de Châlons; Éléonore, qui épousa Beaudoüin IV, surnommé le *Barbu*,

---

[1] Willelm. Gemet., p. 257.

comte de Flandre ; la troisième n'est point nommée par l'histoire, et mourut vierge.

Veuf de Judith en 1017, Richard épousa Papie, dont on a fait tout ensemble une sœur de Canut, roi d'Angleterre, une fille de Raimond Borel, comte de Barcelone, et une sœur d'Osberne et d'Ansfred, seigneurs neustriens, qui depuis se firent moines à Fontenelle. C'est à cette dernière version qu'il faut s'arrêter, malgré l'opinion des Bénédictins de Saint-Maur, puisque Richard II dit, dans une charte : Osberne et Ansfred, dont j'ai pris la sœur Papie en mariage [1].

Cette femme lui donna deux fils : Guillaume, comte de Tallou, qui construisit le château d'Arques, dont on voit encore aujourd'hui les ruines, et Mauger, archevêque de Rouen après son oncle Robert [2].

Quand on s'arrête à considérer les largesses

---

[1] Osbernus et Ansfredus, quorum sororem Papiam duxi in uxorem.

[2] Willelm. Gemet., p. 255-257. — Hist. des grands officiers de la Couronne, t. II, p. 716. — Chron. S. Michaelis; Histor. de France, t. X, p. 175. — Robertus de Monte ad lib., ibid., p. 70. — Hist. d'aucuns ducs de Normandie; ibid., p. 276. — Ademari Chron., ibid., p. 156. — Ex miraculis S. Vulfranni, ibid., p. 381.

immenses de Richard II, non-seulement en faveur des monastères de Normandie, mais encore des églises étrangères au duché[1], on s'étonne malgré soi de l'opulence de nos ducs à cette époque. Sans parler de ses donations de toute espèce aux établissemens monastiques, de ses dépenses considérables en constructions militaires et religieuses, Richard comblait de présens ceux qui voulaient aller en pélerinage aux lieux saints, faisait une rente annuelle aux religieux du mont Sinaï, envoya pour une seule fois cent livres d'or à Jérusalem, et défraya, sur toute la route, un abbé de son nom, qui s'y rendait à la tête de sept cents moines[2].

Ainsi, le progrès de la Normandie, sous le rapport politique comme sous le rapport moral, est encore évident pendant le règne de Richard II. Cinq nouveaux mariages ont multiplié les relations du pays, et amené son intervention, en Bretagne, dans le comté de Chartres, en Bour-

[1] Neustria pia, p. 165. — Spicil. ap. Ach., t. II, p. 332. — Roberti regis Diplom.; Histor. de France, t. X, p. 596 *n*.

[2] Glab. Rod.; Histor. de France, t. X, p. 10. — Vita S. Symeoni monachi; ibid., p. 372. — Vita Richardi abbatis S. Vitoni Virdun; ibid., t. XI, p. 459 *n*.

gogne, en Flandre, en Angleterre; l'Angleterre, dont l'histoire se rattache dès ce moment à la nôtre, et qui, tout à l'heure, à la suite d'une entreprise gigantesque, va changer sa dynastie, ses lois, son langage, pour le langage, les lois et la dynastie des Normands.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LA TABLE GÉNÉRALE EST PLACÉE A LA FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

